

Édition 2017-2022



17 AOUT 2016

MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS 85 rue du Parc Cookshire-Eaton, Québec J0B 1M0













Édition 2017-2022 p. 0











Mot du préfet



La zone agricole occupe une grande superficie de notre territoire. En planifiant adéquatement son développement, nous nous donnons la chance de créer des emplois et d'enrichir nos municipalités en permettant le maintien et l'établissement des familles dans la région. Pour améliorer l'attractivité de l'ensemble de nos 14 municipalités, la création et la diversification des emplois dans les domaines agricole, agroalimentaire et agrotouristique peuvent offrir des opportunités prometteuses.

Nicole Robert

Mot du président du comité directeur

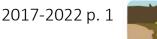


L'agriculture et les domaines connexes, notamment le secteur forestier, jouent un rôle important dans la société. Un bon PDZA va permettre de bien identifier et diagnostiquer nos forces et faiblesses et avoir l'heure juste concernant la situation de notre territoire. En ayant toutes les informations en main, nous allons pouvoir travailler avec du concret, proposer des solutions réalistes et obtenir des résultats.

Noël Landry

















Partenaires





L'Union des producteurs agricoles













Coopérer pour créer l'avenir

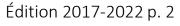














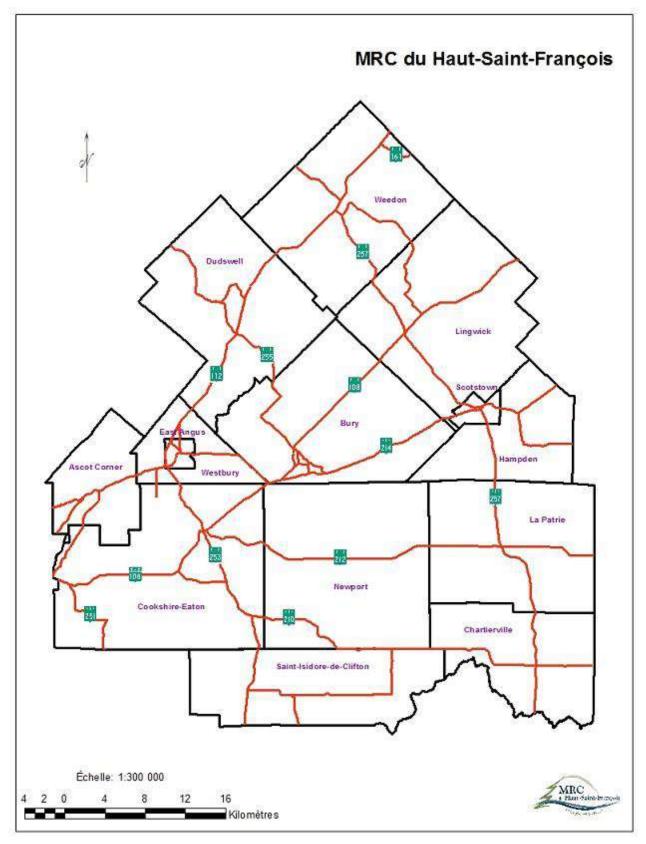








Carte de la MRC









Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Définition de ce qu'est un PDZA :

Le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) est un document de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole d'une municipalité régionale de comté (MRC) en favorisant le développement durable des activités agricoles.

Il repose sur un état de situation et sur la détermination des possibilités de développement des activités agricoles. Il est réalisé par une MRC, en concertation avec les acteurs du milieu.

Bénéfices d'un PDZA:

- Acquérir une connaissance plus pointue du territoire et des activités agricoles
- Créer une nouvelle dynamique de concertation entre les acteurs du milieu
- Établir un lieu d'échanges propice à la définition d'une vision concertée du développement de l'agriculture
- Déterminer les meilleurs moyens d'exploiter pleinement le potentiel agricole et d'entreprendre des actions concrètes

Objectifs du PDZA:

- Mettre en valeur les entreprises agricoles et leurs produits
- Viser l'accroissement ou la diversification des productions, des produits, des modèles d'entreprise ou des modes de mise en marché
- Favoriser la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture
- Encourager le développement d'activités complémentaires telles que l'agrotourisme ou la transformation à la ferme

Objectifs du PDZA spécifique à la MRC du Haut-Saint-François :

- Créer des emplois de qualité dans les 14 municipalités de la MRC.
- Favoriser la création d'entreprises en lien avec la zone agricole permanente (zone verte).

















Responsables du suivi

Un comité de suivi sera mis en place pour s'assurer que le plan d'action sera mis en œuvre selon les délais prévus. Il sera principalement constitué des membres du comité directeur (en fonction de leurs disponibilités respectives) ainsi que de nouveaux membres issus des secteurs clés en lien avec les actions spécifiées dans le plan.

Liste des acronymes

AFA des Sommets : Aménagement forestier et agricole des Sommets

AFCA: Aménagement forestier coopératif des Appalaches AMFE : Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie

CCA: Comité consultatif agricole CLD : Centre local de développement

CRIFA: Centre régional d'initiatives et de formation agricole

CPTAQ : Commission de protection du territoire agricole du Québec

FADQ: La Financière agricole du Québec

FSC: Forest Stewardship Council (certification forestière)

HSF: Haut-Saint-François

MAMOT : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

MDDELCC: Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les -changements climatiques

MFFP: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

SPFSQ: Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec

SYRAE : Syndicat de la relève agricole de l'Estrie

UPA: Union des producteurs agricoles

UPA-HSF: Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François















Notes explicatives

La majorité des données utilisées dans le portrait proviennent du MAPAQ et datent de 2010. Entre 2010 et 2015, il est fort probable que certains chiffres puissent avoir changé. Pendant la rédaction du portrait, le MAPAQ était en processus de mise à jour de ces statistiques. Malheureusement, compte tenu des échéanciers du projet et le moment où les données à jour seraient disponibles, ce sont les données de 2010 qui ont été utilisées. Il faut donc rester prudent quant à l'interprétation des données du portrait.

De plus, tous les hyperliens sont fonctionnels au moment de la rédaction du document. Avec le temps, s'ils venaient qu'à changer, vous pourrez vous référer aux organismes-émetteurs afin de vérifier si des mises à jour sont disponibles.













Comité de direction

Noël Landry Président du Comité directeur et maire de Cookshire-Eaton

Coordonnatrice et rédactrice du PDZA **Marie-France Chartrand**

Directeur général, MRC du Haut-Saint-François et du CLD du Haut-Saint-François **Dominic Provost**

Patrick Chalifour Agronome, MAPAQ Conseillère, MAMOT Judith Côté

Édith Bégin Conseillère en financement, FADQ

François Bourassa Président de la Fédération de l'UPA-Estrie

François Thomas Responsable aménagement, environnement et faune, Fédération de l'UPA - Estrie

Lynne Martel Bégin Présidente du Syndicat local de l'UPA Haut-Saint-François **Pierre Ruel** Vice-président du Syndicat local de l'UPA Haut-Saint-François

Maire de Weedon **Richard Tanguay**

Mairesse d'Ascot Corner **Nathalie Bresse**

Jean-Paul Gendron Président, Agence de la mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie **Nicolas Meagher** Directeur général, Aménagement forestier coopératif des Appalaches

Antoine Doyon Membre du CCA du Haut-Saint-François (volet agriculteur) Gaétane Plamondon Membre du CCA du Haut-Saint-François (volet industriel)















Comité de rédaction

Noël Landry Président du Comité directeur et maire de Cookshire-Eaton

Dominic Provost Directeur général, MRC du Haut-Saint-François et du CLD du Haut-Saint-François **Nathalie Laberge** Directrice de l'aménagement et de l'urbanisme, MRC du Haut-Saint-François

Marie-France Chartrand Coordonnatrice et rédactrice du PDZA

Comités techniques

Volet Relève

Roberto Toffoli, MAPAQ Lucie Côté, CRIFA Antoine Doyon, agriculteur

Yvon St-Jean, Cégep de Sherbrooke Paul Villeneuve, CRIFA Sylviane Bégin, productrice et relève Judith Côté, MAMOT Maude Beaudry, SYRAE Marie-France Chartrand, coordonnatrice

François Thomas, UPA Patrick Chalifour, MAPAQ

Volet Agricole

François Thomas, UPA Patrick Chalifour, MAPAQ Jules Ellyson, agriculteur

Paul Villeneuve, agriculteur

Pierre Ruel, UPA-HSF Antoine Doyon, agriculteur Marie-France Chartrand, coordonnatrice

Judith Côté, MAMOT **Volet Forestier**

Jean-Paul Gendron, président AMFE Nicolas Meagher, DG AFCA Yvon St-Jean, producteur forestier André Roy, président SPFSQ

Sylvain Rajotte, DG AFA des Sommets Pierre Bellavance, DG Groupement forestier coopératif St-François

Marie-France Chartrand, coordonnatrice

Volet Citoyen

Judith Côté, MAMOT Lynne Martel-Bégin, présidente UPA-HSF François Thomas, UPA Jean-Paul Gendron, président AMFE Patrick Chalifour, MAPAQ Marie-France Chartrand, coordonnatrice Noël Landry, Président du Comité directeur et maire de Cookshire-Eaton















Remerciements

La MRC du Haut-Saint-François tient à remercier l'entreprise Graymont, Tardif Diésel, La COOP ainsi que la Caisse Desjardins des Hauts-Boisés pour leur soutien financier dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole. Leur contribution financière aura été déterminante, principalement lors du volet « portrait ».

Le portrait général de la MRC a été pris dans les documents disponible sur le site du programme « Regards vers le Haut » http://gachsf.wix.com/regards

La rédaction tient à souligner le soutien constant de l'ensemble des participants, tant au comité directeur qu'aux comités techniques, à la révision de l'ensemble des documents écrits nécessaires au projet.

Dans le cadre des consultations par questionnaire, il est important de mentionner la précieuse aide reçue de Catherine Langlois de la MRC de l'Islet par rapport au volet citoyen.

De plus, il est important de souligner l'important apport de Nathalie Laberge, directrice de l'aménagement et de l'urbanisme à la MRC du Haut-Saint-François, plus particulièrement dans l'écriture du volet « portrait ». Aussi, il faut reconnaître l'importance du travail de Patrick Lessard et Sylvain Lamontage, du département de géomatique, ainsi que Charles Laforest et Jérôme Simard, du département de l'aménagement, de la MRC du Haut-Saint-François pour leurs nombreux efforts et leur collaboration exemplaire tout au long du projet.















Table des matières

Mot du	ı préfet	1
Mot du	ı président du comité directeur	1
Partena	aires	2
Carte d	le la MRC	3
Plan de	e développement de la zone agricole (PDZA)	2
Respon	nsables du suivi	5
Liste de	es acronymes	5
Notes e	explicatives	6
Comité	de direction	7
Comité	de rédaction	8
Comité	s techniques	8
Remero	ciements	9
Table d	les matières	10
1. Po	ortrait général	17
1.1	Démographie	17
1.2	Langue	18
1.3	Scolarité	18
1.4	Emploi	19
1.5	Revenu	19
1.6	Logement	20













2.	Cara	actéi	ristiques de la zone agricole	2 3
	2.1.	Car	actéristiques physiques	2 3
	2.1.	1	Réseau hydrographique	2 3
	2.1.	2	Géologie et pédologie	2 3
	2.1.	3	Classification de la qualité des sols	24
	2.1.	4	Potentiel agricole des sols et UTM par municipalité	25
	2.2	Cou	uvert forestier	30
	2.3	Ter	res en friche	31
	2.3.	1	Méthodologie	31
	2.3.	2	Résultats de l'analyse géomatique	32
	2.3.	3	Superficies agricoles reboisées	33
	2.4	Val	eurs foncières	34
	2.4.	1	Valeur moyenne des terres agricoles transigées au Québec	34
	2.4.	2	Répartition foncière de la MRC	35
	2.4.	3	Valeurs foncières agricoles par municipalité	36
	2.4.	4	Valeurs foncières forestières par municipalité	37
	2.4.	5	Valeurs foncières agricoles et forestières combinées par municipalité	38
	2.5	Sup	perficies exclues de la zone agricole et autorisations à des fins autres qu'agricole accordées par la CPTAQ	39
	2.6	Les	zones de contraintes	40
3	Sche	éma	d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Haut-Saint-François	42
	3.1	L	es grandes affectations du territoire	42













	3.2 l	Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA)	47
	3.3 l	Les îlots déstructurés et la demande à portée collective (article 59)	47
	3.4 l	La multifonctionnalité de la zone verte	48
	3.5 l	Le Chemin des Cantons et la Route des Sommets	49
4	Portrait	de la zone agricole de la MRC du Haut-Saint-François	50
	4.1 Poi	rtrait des exploitations agricoles	50
	4.1.1	Nombre des exploitations agricoles	51
	4.1.2	Portrait des entreprises agricoles en fonction de la strate de revenus et de la superficie occupée	54
	4.1.3	Revenus agricoles bruts	56
	4.1.4	Revenus agricoles par production	57
	4.2 Poi	rtrait des productions animales	59
	4.2.1	Répartition des différents types de productions animales par municipalité	59
	4.2.2	Production aquacole	60
	4.2.3	Production avicole	61
	4.2.4	Production bovine	62
	4.2.5	Production caprine	64
	4.2.6	Production laitière	64
	4.2.7	Production ovine	65
	4.2.8	Production porcine	65
	4.2.9	Autres productions animales	66
	4.2.10	Évolution des espèces animales	67













4.3	Por	trait des productions vegetales	69
4.3	.1	Répartition des différents types de productions végétales par municipalité	69
4.3	.2	Évolution des superficies utilisées pour différents types de productions végétales	70
4.3	.3	Fourrages	72
4.3	.4	Pâturages (naturels et améliorés)	72
4.3	.5	Céréales et protéagineux	73
4.3	.6	Fruitier	77
4.3	.7	Horticulture ornementale	78
4.3	.8	Cultures abritées	79
4.3	.9	Légumes	80
4.3	.10	Arbres de Noël	81
4.3	.11	Acériculture	83
4.4	Por	trait du domaine forestier	85
4.4	.1	Production forestière dans le Haut-Saint-François	85
4.4	.2	Caractérisation des terres forestières selon la tenure	86
4.4	.3	Exploitation des superficies en zone agricole et en zone non-agricole	86
4.4	.4	Mode de gestion du territoire de tenure publique	88
4.4	.5	Mise en marché du bois	88
4.4	.6	Certification forestière	89
4.4	.7	Emplois en transformation du bois	89
4.4	.8	Écosystèmes et biodiversité	89













4.5	Pro	oduits forestiers non ligneux (PFNL)	89
4.5	.1	Définition	89
4.5	.2	Les PFNL en Estrie	89
4.5	.3	Les PFNL dans le Haut-Saint-François	91
4.6	Pro	oductions biologiques	93
4.7	Cul	ltures OGM	93
4.8	Por	rtrait des exploitants agricoles	94
4.8	.1	Âge des exploitants agricoles	94
4.8	.2	Identification de la relève pour leur exploitation agricole en fonction de leur secteur de production	95
4.9	Por	rtrait de la relève agricole	98
4.9	.1	Portrait de la relève agricole	98
4.9	.2	Modes d'établissement de la relève agricole	99
4.9	.3	Organismes dédiés à aider l'établissement en agriculture et en foresterie pour la relève	100
4.10	Por	rtrait des exploitants forestiers	101
4.1	0.1	Portrait des exploitants forestiers	101
4.1	0.2	Intervenants en lien avec la foresterie	101
4.1	0.3	Organismes et programmes de soutien à grande échelle	101
4.11	L'a{	grotourisme	102
4.1	1.1	Définition de l'agrotourisme	102
4.1	1.2	L'agrotourisme en Estrie	102
4.1	1.3	L'agrotourisme dans la MRC du Haut-Saint-François	102













•	4.12 Tra	ansformation, distribution et mise en marché	103
	4.12.1	La transformation agroalimentaire en Estrie	103
	4.12.2	La transformation agroalimentaire dans la MRC du Haut-Saint-François	106
	4.12.3	Évolution du secteur de la restauration	109
	4.12.4	Distribution des produits agricoles	111
	4.12.5	Mise en marché	111
	4.13 M	oyens de consultation	112
	4.13.1	Questionnaire dédié aux agriculteurs	112
	4.13.2	Questionnaire dédié à la relève agricole	118
	4.13.3	Questionnaire dédié aux citoyens	119
5	Le diag	nostic	121
6	Vision 6	et axes de développement	121
7-	Objecti	fs stratégiques en lien avec le diagnostic et les axes de développement	122
8-	Plan d'a	action	138
9-	Annexe	2S	162
!	9.1 Ac	tivités de promotion du PDZA	162
!	9.2 Le	PDZA et les réseaux sociaux	163
!	9.3 Le	PDZA dans les médias	164
!	9.4 Fid	ches récapitulatives	172
	9.4.1	MRC du Haut-Saint-François	172
	9.4.2	Ascot Corner	173













	9.4.3	Bury	1/4
	9.4.4	Chartierville	175
	9.4.5	Cookshire-Eaton	176
	9.4.6	Dudswell	177
	9.4.7	Zeast Angus	178
	9.4.8	Hampden	179
	9.4.9	La Patrie	180
	9.4.1	.0 Lingwick	181
	9.4.1	1 Newport	182
	9.4.1	2 Saint-Isidore-de-Clifton	183
	9.4.1	3 Scotstown	184
	9.4.1	4 Weedon	185
	9.4.1	5 Westbury	186
9.	.5	Classification des sols	187
9.	.6	Zones de rusticité	188
).	.7	Questionnaire destiné aux agriculteurs	189
9.	.8	Questionnaire destiné à la relève	218
7	9 (Questionnaire destiné aux citovens	230









1. Portrait général

Le Haut-Saint-François est situé au sud-est du Québec dans la région administrative de l'Estrie. La MRC s'étend sur près de 2 300 km², soit la deuxième en importance de superficie pour l'Estrie. Le territoire de la MRC comprend 14 municipalités pour une population de 22 521 habitants.

Située à 150 km de Montréal, la région du Haut-Saint-François est facilement accessible par l'autoroute 10. Le réseau routier bien développé permet des communications avec l'ensemble des régions du Québec. De plus, le poste frontalier de la route 257 assure un lien direct avec le marché américain. La plupart des activités économiques sont concentrées à l'ouest du territoire où se trouve plus de la moitié de la population totale de la MRC. Au plan touristique, l'offre de la région est en pleine mutation, principalement dans la partie est de la MRC. La villégiature, qui est concentrée majoritairement dans le nord et le nord-ouest, aux abords de la route 112, est un apport économique important pour les municipalités bénéficiant de la présence d'un plan d'eau.

Au plan industriel, la proximité des États-Unis et la présence de l'Aéroport de Sherbrooke sur le territoire font en sorte qu'il existe un bon potentiel d'exportation. La majorité des emplois manufacturiers sont reliés aux secteurs du papier, du bois et du meuble. Une filière industrielle est en pleine expansion autour de la valorisation des matières résiduelles, avec la régie Valoris, créée en partenariat avec la Ville de Sherbrooke. Plusieurs commerces et services voient le jour et la formule du travailleur autonome est de plus en plus répandue, ceci favorisé par une couverture Internet haute vitesse étendue.

1.1 Démographie

La population de la MRC du Haut-Saint-François est demeurée relativement stable entre 2006 et 2011, tournant autour de 22 000 habitants. Dans la MRC, on recense 9,6 habitants au kilomètre carré en 2011. Cette densité de la population représente un peu moins du tiers de celle de l'Estrie (30,6 habitants au kilomètre carré). Dans l'ensemble, la structure démographique du Haut-Saint-François ne diffère pas tellement de celle du Québec et de l'Estrie. Dans la MRC, la proportion de jeunes âgés de moins de 18 ans est toutefois légèrement plus élevée que dans le reste de la province (21,0 % c. 19,1 %). On y retrouve également un peu plus de personnes âgées de 65 ans ou plus par rapport à la moyenne provinciale (16,6 % c. 15,7 %).

Entre 2006 et 2011, la population de la MRC a vieilli. Durant cette période, la proportion de jeunes âgés de 0 à 17 ans a diminué (22 % à 21 %) alors que celle se rapportant aux personnes âgées de 65 ans et plus a augmenté (13,6 % à 16,6 %). L'âge médian dans la MRC est de 45 ans alors que celui de la province est de 42. La population du Haut-Saint-François est donc un peu plus vieille que celle du Québec. Entre 2006 et 2011, l'âge médian¹ de la population de la MRC est passé de 42 à 45 ans.













En 2011, dans la MRC du Haut-Saint-François, on retrouve 7,9 % plus d'hommes que de femmes (11 327 c. 10 493). Cette situation est différente au Québec (-1,6 %) et en Estrie (-1,2 %) où on enregistre moins d'hommes que de femmes. En Estrie, c'est dans le Haut-Saint-François que la proportion de la population masculine est la plus forte.

Si la tendance démographique se maintien, on prévoit que la population du Haut-Saint-François passera de 21 820 à 23 783 habitants entre 2011 et 2021, soit un accroissement de 9 % des effectifs pour ce territoire. Durant cette même période, on prévoit une augmentation de 6,1 % de la population du Québec et de 4,3 % de celle de l'Estrie.

En 2021, la proportion de jeunes âgés de moins de 18 ans (20,1 % c. 18,9 %) et de personnes de 65 ans et plus (21,5 % c. 20,6 %) sera légèrement supérieure à celle du Québec. Entre 2002 et 2011, le nombre annuel moyen de naissances dans la MRC a augmenté (214 à 242 nouveau-nés). Au même moment, cette progression des naissances est également notée en Estrie (2 956 à 3 294 nouveau-nés). De 2007 à 2011, l'analyse de l'accroissement naturel annuel moyen² de la population indique une augmentation de 90 personnes dans la MRC du Haut-Saint-François. L'Estrie a connu alors un bilan positif de 973 habitants chaque année durant cette période.

1.2 Langue

Dans le Haut-Saint-François, 10,2 % de la population ne parle pas français à la maison en 2011. Cette proportion est inférieure à la moyenne québécoise (17,5 %) mais supérieure à celle enregistrée pour l'ensemble du territoire estrien (8,5 %). En 2006, 10,4 % de la population du Haut-Saint-François parlait une autre langue que le français à son domicile. Le pourcentage de la population ne connaissant pas le français dans la MRC est légèrement supérieur au pourcentage retrouvé en Estrie (3,6 % c. 2,6 %). Dans l'ensemble de la province, 5,6 % de la population ne peut s'exprimer dans cette langue.

1.3 Scolarité

Les comparaisons temporelles des données se rapportant à la scolarité commandent la prudence puisque Statistique Canada a modifié la définition de certaines catégories de cette variable lors du recensement de 2006 afin de tenir compte de l'évolution du système d'éducation au pays. La proportion de la population âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité équivalent à un diplôme d'études secondaires ou moins dans la MRC est nettement supérieure à celle de la province, tant chez les hommes (48,3 % c. 34,5 %) que chez les femmes (43,6 % c. 34,1 %). Une faible part de la population du Haut-Saint-François détient un niveau de scolarité universitaire (8,4 % chez les hommes et 14,9 % chez les femmes). Au Québec, cette proportion atteint 26,3 % dans la population masculine et 30,5 % dans la population féminine. 48% des hommes et 44% des femmes du Haut-Saint-François ont, au plus, un diplôme d'études secondaires. Autant chez les hommes que chez les femmes, le nombre de personnes ayant un niveau de scolarité universitaire dans le Haut-Saint-François est inférieur d'au moins 50% par rapport aux autres











MRC du Québec.

Emploi

Dans le Haut-Saint-François, 22,8 % des hommes âgés de 25 à 64 ans n'occupent pas un emploi. Cette réalité est sensiblement la même à l'échelle provinciale (21,9 %). Ici, près de trois femmes sur dix se retrouvent dans la même situation (28,9 %), ce qui est comparable à la moyenne québécoise pour la population féminine (29,1 %). Le travail à temps partiel rejoint 7,6 % des travailleurs masculins âgés de 25 à 64 ans de la MRC comparativement à un peu plus d'une travailleuse sur cinq du même âge (21,6 %).

Dans la MRC, le quart des travailleurs âgés de 15 ans ou plus occupent un emploi dans leur municipalité de résidence, soit 23,5 % d'entre eux. À l'échelle provinciale, 51,1 % des gens qui travaillent vivent cette réalité. Dans l'ensemble de l'Estrie, cette proportion atteint 56,8 %.

En résumé, un peu plus de 75% des travailleurs doivent voyager en dehors de leur municipalité pour se rendre au travail. Les femmes ont plus souvent des emplois à temps partiel que les hommes. Aussi, près de 25% des hommes et près de 30% des femmes en âge de travailler n'occupent pas un emploi.

1.5 Revenu

Dans le Haut-Saint-François, 22,1 % du revenu total de la population âgée de 15 ans ou plus provient de transferts gouvernementaux³. Cette proportion est moins élevée au Québec (15 %) et en Estrie (18 %).

En tenant compte des revenus après impôt, 17,4 % des personnes âgées de 18 à 64 ans dans les ménages privés sont considérés à faible revenu⁴ dans le Haut-Saint-François. Cette proportion est un peu plus élevée qu'à l'échelle provinciale (16 %) mais elle est comparable à la moyenne estrienne (17,6 %)

Le revenu médian⁵ après impôt de la population masculine est supérieur à celui de la population féminine dans le Haut-Saint-François (25 466 \$ c. 20 652 \$). Dans la province de Québec, on fait le même constat (29 419 \$ c. 22 073 \$). Le revenu médian des jeunes âgées de 15 à 24 ans dans le Haut-Saint-François est nettement inférieur à celui enregistré chez ce même groupe d'âge sur tout le territoire québécois (8 673 \$ c. 10 220 \$). En Estrie, il s'agit de la MRC où le revenu médian est le plus faible chez les jeunes. Le revenu médian des personnes âgées de 65 ans ou plus de la MRC (18 163 \$) est moins important que celui observé chez les aînés sur tout le territoire québécois (20 231 \$) et qu'en Estrie (19 960 \$). Le revenu médian d'emploi avant impôt dans le Haut-Saint-François est moins élevé que celui obtenu à l'échelle provinciale par la population masculine (27 852 \$ c. 33 448 \$) et la population féminine (21 060 \$ c. 25 066 \$).

En résumé, 22% du revenu des gens âgés de 15 ans et plus provient du gouvernement par le biais de divers programmes de soutien financier. Le revenu médian des résidents du Haut-Saint-François est plus faible que la moyenne québécoise. Cette différence est plus marquée chez les

jeunes de 15 à 24 ans et chez





les 65



PLANDEDÉVELOPPEMENT Édition 2017-2022 p. 19

ans et plus. De plus, le revenu médian des femmes est tout près de 30% inférieur à celui des hommes.

1.6 Logement

Les gens de milieux défavorisés sont souvent contraints de dépenser une très grande proportion de leur revenu pour se nourrir, se loger et se vêtir (besoins de base). Des études portant sur la consommation des ménages considèrent qu'une part de 30 % ou plus du revenu accordé au logement représente une charge financière relativement importante pour ce poste budgétaire. Selon l'Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada, les ménages québécois ont alloué en moyenne 17,2 % de leur budget pour se loger en 2002.

Près de quatre ménages locataires sur dix déboursent 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement (37,1 %). Cette réalité est comparable à la moyenne québécoise (36,8 %) et estrienne (37,7 %). Dans la MRC, environ un ménage propriétaire sur sept dépense 30 % ou plus de son revenu annuel brut au logement (14,8 %). Dans l'ensemble de la province, ce pourcentage est pratiquement le même (14,9 %). Qu'elles soient propriétaires ou locataires, 13,9 % des personnes seules de la MRC consacrent 50 % ou plus de leur revenu annuel brut à se loger. Cette proportion est plus importante dans l'ensemble du territoire québécois (19,9 %) qu'en Estrie (19,6 %).

La grande majorité des logements sont occupés par leurs propriétaires (80,2 %) comparativement à 61,2 % d'entre eux dans l'ensemble de la province. En Estrie, la proportion de logements occupés par leurs propriétaires est de 62,1 %. Le Haut-Saint-François représente la MRC estrienne où la part de ce type de logement est la plus élevée.

Le loyer brut⁶ moyen équivaut à 498 \$ pour les locataires du Haut-Saint-François. Au Québec, il est de 685 \$. Il s'agit de l'une des MRC estriennes où les loyers sont les plus bas, ceux-ci variant, en moyenne, entre 460 \$ et 645 \$.

Des besoins de réparations majeures⁷ se retrouvent chez 8,6 % des logements du Haut-Saint-François, comparativement à 7,2 % d'entre eux à l'échelle provinciale. Dans ce cas-ci, il est question autant de logements occupés par leurs propriétaires que par des locataires.

En résumé, la majorité des logements sont occupés par leur propriétaire. Les loyers sont parmi les plus bas en Estrie. Malgré tout, 40% des ménages locataires et 14% des ménages propriétaires dépensent plus de 30% de leurs revenus pour leur frais de logement. Les logements du Haut-Saint-François ayant besoin de réparations majeures sont un peu plus nombreux qu'ailleurs au Québec.

*Source: http://media.wix.com/ugd/d583c8_d89c90214b69434a94deba4d4e99f63d.pdf













Lexique:

- ¹ Âge médian : Âge à partir duquel on regroupe la moitié de la population.
- ² Accroissement naturel annuel moyen : Écart entre les naissances et les décès.
- ³ Transferts gouvernementaux : Revenu total provenant de tous les transferts gouvernementaux versés par l'administration fédérale, les provinces, les territoires ou les municipalités : pension de sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, allocation et allocation au survivant ; prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada ; prestations d'assurance-emploi ; prestations pour enfants; autre revenu provenant de sources publiques.
- ⁴ La mesure de faible revenu après impôt : La mesure de faible revenu après impôt (MFR) correspond à la moitié du revenu du ménage médian ajusté selon la taille des ménages. Le revenu médian correspond à la valeur d'un revenu situé à mi-hauteur sur l'échelle des revenus. 50 % des personnes gagnent plus que ce montant et 50 % des personnes gagnent moins que celui-ci. Contrairement à la proportion de personnes vivant sous les seuils de faible revenu (SFR) calculé dans les recensements antérieurs de Statistique Canada, la MFR ne varie pas selon la taille de la région de résidence. Par exemple, on ne fait plus de distinctions entre une agglomération de moins de 30 000 habitants et une autre de 500 000 habitants et plus. Ces deux indicateurs ne sont pas comparables entre eux.
- ⁵ Revenu médian : Valeur centrale séparant en deux parties égales la répartition par tranches de revenu d'un groupe : la première partie regroupe les ménages ayant un revenu inférieur à la médiane et la seconde, ceux ayant un revenu supérieur à cette médiane. Revenu après impôt : Revenu total de toutes les sources (ex. : salaires et traitements, Régime des rentes du Québec, dividendes et revenus de placements, prestation d'assurance-emploi, prestations fiscales pour enfants) moins les impôts fédéraux, provinciaux et territoriaux sur le revenu payés pour l'année civile considérée.
- ⁶ Loyer brut : Correspond en fait au montant total moyen de tous les frais de logement payés chaque mois par les ménages locataires. Comprend le prix du lover ainsi que les frais d'électricité, de chauffage et des services municipaux.
- ⁷ Réparations majeures : On considère qu'il s'agit de réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

























2. Caractéristiques de la zone agricole

2.1. Caractéristiques physiques

2.1.1 Réseau hydrographique

Le Haut-Saint-François compte un bassin hydrographique important, formé de la rivière Saint-François et de deux sous-bassins, à savoir les rivières Eaton et au Saumon. Dans les secteurs nord et nord-est de la MRC, le réseau hydrographique bien développé donne naissance à certains lacs d'importance : Aylmer, Louise, d'Argent, Miroir, Moffat et Magill.

Le bassin versant de la Rivière Saint-François est le troisième en importance en termes de superficie parmi les 33 jugés prioritaires dans le cadre de la Politique nationale de l'eau (PNE). 99,2% de la MRC est localisée dans le bassin versant de la rivière Saint-François. La seule municipalité à ne pas en faire complètement partie est celle de Dudswell*. Le 0,8% restant est dans le bassin versant de Nicolet. Au niveau de la MRC du Haut-Saint-François, les deux rivières tributaires de la rivière Saint-François sont la rivière au Saumon (Scotstown) et la rivière Eaton.

Superficie du Haut-Saint-François incluse dans le Bassin Versant : 2 259,8 km² sur une superficie totale de 2 271,6 km² * *(Source COGESAF : http://cogesaf.qc.ca/analyse-du-bassin-versant-de-la-riviere-saint-françois/)

Le bassin versant de la rivière Saint-François est considéré par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) comme étant « dégradé ». L'impact de cette étiquette se présente principalement par les restrictions concernant l'agrandissement des superficies cultivables. Selon le Règlement sur les exploitations agricoles (REA), il est mentionné que pour ouvrir une nouvelle portion de terre en vue de la cultiver, l'exploitant devra procéder au déplacement des parcelles cultivées en respectant la procédure spécifique aux bassins versants dégradés (article 50.4 de la version 2004 du REA).

2.1.2 Géologie et pédologie

Deux régions naturelles se partagent l'ensemble du territoire de la MRC, soit les chaînons de l'Estrie, de la Beauce et de Bellechasse ainsi que les montagnes frontalières. Le relief du Haut-Saint-François est caractérisé par la présence de vallées formées par les rivières Saint-François, Eaton et au Saumon. À cause de ces rivières, le centre de la MRC offre un relief peu accidenté où collines et vallées forment le paysage caractéristique de la région. Les monts Stoke à l'ouest du territoire, les montagnes frontalières au sud et plus particulièrement le massif du mont Mégantic à l'est, culminant à plus de 1100 mètres, forment des barrières naturelles qui accentuent le profil des vallées.













2.1.3 Classification de la qualité des sols

« La classification du potentiel agricole des terres de l'Inventaire des Terres du Canada (ITC) illustre la variation du potentiel d'un endroit particulier pour la production agricole. Elle indique les classes et sous-classes établies par la Classification des possibilités agricoles des sols, qui est basée sur les caractéristiques du sol telles que déterminées par des levées pédologiques. Les sols minéraux sont regroupés en 7 classes et 13 sous-classes selon le potentiel de chaque sol pour la culture de grandes productions végétales. Les sols organiques ne font pas partie de la classification et sont illustrés comme étant une seule unité distincte (O). Les classes indiquent dans quelle mesure le sol impose des limitations à l'utilisation de la machinerie agricole. Les sous-classes indiquent le genre des limitations qui, individuellement ou en combinaison, nuisent à l'utilisation des terres agricoles. Les cartes du potentiel agricole peuvent être utilisées à l'échelle régionale pour faciliter la prise de décisions sur l'amélioration des terres et le dénombrement des exploitations, pour élaborer des plans d'utilisation des terres et pour préparer des évaluations foncières équitables. »*

*Source: Agriculture et Agroalimentaire du Canada http://sis.agr.gc.ca/pages/nsdb/cli/classdesc.html

Classe de sol	Description	Sous-Classe	Description
1	Sols ne comportant aucune limitation importante	С	Climat défavorable
2	Sols à limitations modérées : restriction au niveau de la diversité des	D	Structure indésirable / faible
	cultures ou nécessité d'appliquer des pratiques de conservation		perméabilité
	ordinaires.	E	Érosion
3	Sols à limitations assez sérieuses qui restreignent la gamme des	F	Faible fertilité
	cultures ou nécessitant des pratiques de conservation spéciales.	I	Inondables (cours d'eau ou lacs)
4	Sols ayant de graves limitations qui restreignent la gamme de	М	Manque d'humidité
	cultures ou nécessitant des pratiques de conservation spéciales.	N	Salinité
5	Sols à limitations très sérieuses qui contraignent à la culture de	Р	Pierrosité
	plantes fourragères vivaces, mais pouvant être améliorés.	R	Roc solide
6	Sols uniquement aptes à la culture fourragère vivace, aucune	S	Combinaison de sous-classes
	possibilité d'y réaliser des travaux d'amélioration.	Т	Relief
7	Sols n'offrant aucune possibilité pour la culture ni pour le pâturage	W	Surabondance d'eau
	permanent.		
0	Sols organiques (non-classés selon leur potentiel).	X	Cumulatif d'au moins deux
			désavantages













En Estrie, de manière générale, l'agriculture se pratique dans les classes de sol variant entre 3 et 6.

2.1.4 Potentiel agricole des sols et UTM par municipalité

Les classes 1, 2, 3 et 4 sont considérées comme étant les meilleures pour l'agriculture. Dans la MRC, ces classes de sols sont présentes sur 36% du territoire. Les sols de classe 5 (culture fourragère) occupent 23 % du territoire alors que les sols de classe 7 (forêt et le pâturage naturel) représentent 35 % des terres. Les sols organiques et non-classés occupent les 6 % restants. *Voir la carte Classification des sols selon leurs aptitudes à la production agricole à la page 25.

	Classes de potentiel agricole des terres														
Municipalité	2		3		4		5		7		0		N-C		Total
	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha
Ascot Corner	1	•	956	11	2 542	30	1 299	15	3 425	40	135	2	159	2	8 516
Bury	51	•	4 658	20	5 682	24	6 478	28	4 475	18	2 085	9	120	1	23 550
Chartierville	119	1	1 372	10	3 329	23	2 899	20	6 459	45	47	1	34	-	14 258
Cookshire-Eaton	593	2	8 275	28	7 932	27	7 441	25	4 254	14	1 075	3	311	1	29 880
Dudswell	1	ı	1 764	8	3 771	17	4 813	21	11 281	51	262	1	438	2	22 329
East Angus	4	•	304	37	2	-	203	25	45	5	-	-	277	33	835
Hampden	5	•	486	4	1 721	15	3 058	28	5 029	45	818	7	66	1	11 183
La Patrie	495	2	3 582	17	3 950	19	4 910	24	7 260	35	389	2	86	1	20 672
Lingwick	ı	•	2 112	9	2 123	8	7 542	30	10 394	42	2 040	8	754	3	24 964
Newport	451	2	6 222	23	9 077	33	6 279	23	4 006	15	1 083	4	132	-	27 249
St-Isidore-de-	32	-	2 249	13	5 043	28	3 464	19	6 629	37	327	2	119	1	17 863
Clifton															
Scotstown	-	-	53	4	439	37	1 86	16	339	28	48	4	132	11	1 198
Weedon	-	-	1 449	6	2 902	13	2 006	9	15 040	67	211	1	889	4	22 497
Westbury	23	-	1 877	33	832	15	1 224	21	1 286	22	370	7	96	2	5 711
Total MRC	1 773	1%	35 360	15%	49 347	20%	51 802	23%	79 921	35%	8 892	4%	3 613	2%	230 709

Source : MAPAQ, document électronique ARDA_50k_recap_MRC41 datant du 16 février 2015

Les municipalités présentant les plus grandes superficies de sols de classe 3 sont : Cookshire-Eaton (23,4 % de cette classe), Newport (17,6 %), Bury (13,2 %) et La Patrie (10,1)













%). De plus, en combinant les classes 2 et 3, ces quatre municipalités regroupent environ 65% des meilleurs sols de la MRC. Celles présentant les plus grandes superficies de sols de classe 7 sont : Weedon, Dudswell, Lingwick et La Patrie (55% des sols de la MRC).









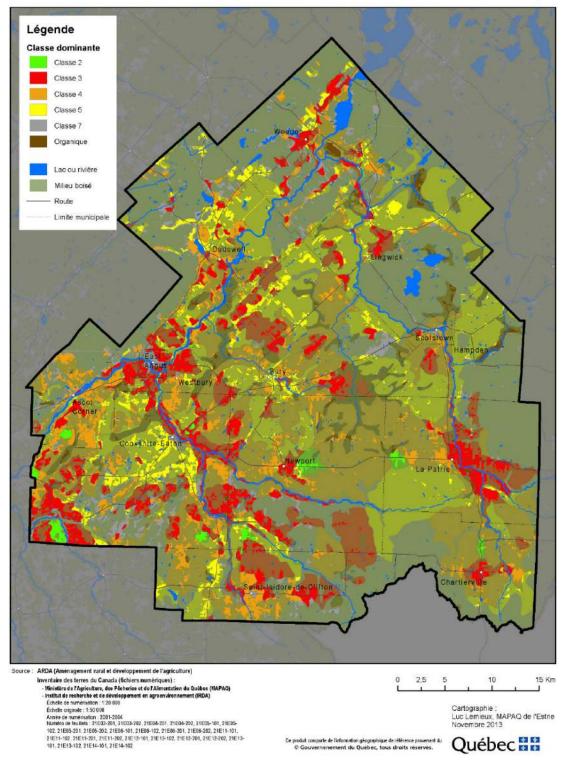




Classification des sols selon leurs aptitudes à la production agricole

MRC du Haut-Saint-François











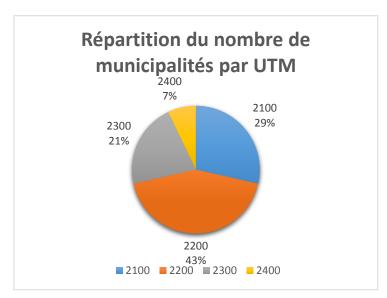


Les unités thermique maïs (UTM) sont utilisées comme base de calcul pour l'assurabilité des cultures auprès de La Financière agricole du Québec (FADQ). Un nombre élevé d'UTM, en tenant compte de la zone de rusticité, permet une plus grande variété de cultures. La FADQ compile les données concernant les UTM pour l'ensemble du Québec pour chacune des municipalités. Celles-ci sont répertoriées en deux catégories (deux listes distinctes) : celles de plus de 2 500 UTM et celles variant entre 2 100 et 2 250 UTM. Dans la MRC du Haut-Saint-François, 10 des 14 municipalités sont sur la liste des « 2 100 à 2 250 UTM ». Les quatre municipalités ayant un nombre d'UTM dépassant 2 250 sont : Ascot Corner, Cookshire-Eaton, East Angus et Westbury. Toutes ces municipalités sont situées dans la portion ouest de la MRC et sont aussi à proximité de Sherbrooke. Ascot Corner et Weedon sont les municipalités ayant le plus grand nombre de déclarants en fruits et légumes (5 déclarants), suivis par Cookshire-Eaton (4 déclarants) en 2010 *Voir la carte Moyenne de cumul des unités thermique maïs (UTM) à la page 27.

Selon les données du MAPAQ, le climat moyen en Estrie est de type sub-humide (continental tempéré) où les hivers sont froids et les étés chauds. De plus, pour l'ensemble de l'Estrie, la période sans gel varie de 80 à 125 jours (base 0 °C, probabilité de 90 %). Plus spécifiquement, dans le Haut-Saint-François, la période sans gel varie selon la topographie du territoire. « Le sud et l'extrême nord de la MRC se situent dans la zone qui compte de 95 à 110 jours sans gel, alors que le centre du territoire se trouve dans celle de 80 à 95 jours. Seule une petite superficie, dans la partie est de Cookshire-Eaton, bénéficie d'une période sans gel plus longue (de 110 à 125 jours) ».*

*Source: MAPAQ, Profil de l'agriculture et de l'agroalimentaire – MRC du Haut-Saint-François en 2010, 2014.

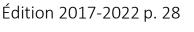
Municipalité	UTM
Ascot Corner	2 400
Cookshire-Eaton	2 350
East Angus	2 300
Westbury	2 300
Bury	2 250
Dudswell	2 250
Saint-Isidore-de-Clifton	2 250
Weedon	2 250
Lingwick	2 200
Newport	2 200
Hampden	2 150
Scotstown	2 150
Chartierville	2 100
La Patrie	2 100



Sources : FADQ, Liste des municipalités de 2 100 à 2 250 UTM et de 2 300 UTM et plus, 2012.











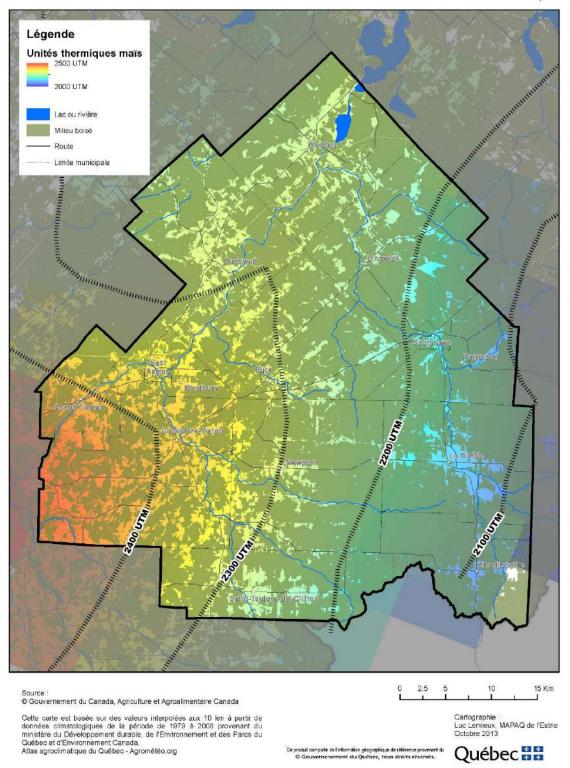




Moyenne de cumul des unités thermiques maïs (UTM)

Période de référence : 1979-2008 MRC du Haut-Saint-François

















2.2 Couvert forestier

La forêt, couvrant près de 80 % du territoire, est une ressource très importante pour la MRC. Elle génère de nombreux emplois. La transformation de ses produits dérivés, avec près de la moitié de la main-d'œuvre manufacturière, constitue un des secteurs économiques des plus déterminants du Haut-Saint-François. Cette forêt convoitée pour l'approvisionnement des usines de pâtes et papiers et des scieries, constitue également l'habitat d'une faune et d'une flore à la fois riche et fragile de même que le support d'une grande partie de l'industrie touristique. Le couvert forestier se décline en quatre types : feuillu, mélangé, résineux et de régénération. Selon le 4^e inventaire écoforestier (2007) du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs, l'ensemble des superficies à vocation forestière (autant privées que publiques) était de 182 086 hectares. En zone agricole, le type « mélangé » est le plus présent sur le territoire. Cependant, lorsqu'on décortique les sous-classes de la catégorie « mélangé », le type de couvert « feuillu » est en fait celui qui est prédominant dans la MRC, que ce soit en tenure publique ou privée. Les forêts du Haut-Saint-François sont composées principalement de peuplements d'érables (couvert feuillu), d'érables rouges, de feuillus intolérants (couvert mélangé) et de sapins (couvert résineux et mélangé).

Répartition des superficies à vocation forestière dans la MRC du Haut-Saint-François

	Zone agricole						% Zone non agricole					%		
	Tenure		Tenure				Tenure		Tenure					
Type de couvert	privée	%	publique	%	Total		privée	%	publique	%	Total		Total	%
Feuillu	42 216	30	1 391	42	43 607	30	12 757	38	1 612	37	14 369	38	57 976	32
Mélangé	60 255	43	1 218	37	61 473	43	13 903	42	1 801	41	15 704	42	77 177	42
dominance feuillue	38 599	27	861	26	39 460	27	9 009	27	1 175	27	10 184	27	49 644	27
dominance résineuse	21 656	15	357	11	22 013	15	4 894	15	626	14	5 520	15	27 533	15
Résineux	30 234	21	622	19	30 856	21	5 149	15	895	20	6 044	16	36 900	20
Régénération	8 447	6	51	2	8 498	6	1 440	4	95	2	1 535	4	10 033	6
Total MRC	141 152	100	3 282	100	144 434	100	33 249	100	4 403	100	37 652	100	182 086	100

Source: MFFP, 4^e inventaire écoforestier, 2007.)

Une forte proportion d'entreprises agricoles possède une portion de terrain boisée. En comparant les différents types de couverts possibles, c'est encore le type « feuillu » qui prédomine, suivi de la sous-classe « mélangé à prédominance feuillue ». Fait important, les plantations de sapins de Noël ne sont pas considérées comme faisant partie du couvert forestier puisqu'elles bénéficient du statut de « production agricole ».













2.3 Terres en friche

2.3.1 Méthodologie

Dans le cadre du PDZA, le Service de la géomatique de la MRC du Haut-Saint-François avait comme mandat de numériser, pour l'ensemble de la zone agricole permanente de son territoire, les parcelles en friche et les parcelles agricoles non incluses dans les fichiers de la Base de données des cultures assurées (BDCA) de La Financière agricole du Québec. Une fois répertoriées, la classification des friches a permis de proposer la remise en culture des terrains jugés propices, de diriger vers l'exploitation forestière les terres s'y prêtant ou de justifier l'abandon de l'utilisation de ces parcelles. La validation de la classification des friches a été effectuée par le MAPAQ.

Parcelle en friche

Pour être classifiée en tant que parcelle en friche, celle-ci doit répondre aux trois critères suivants :

- La superficie de la parcelle ne doit pas être inférieure à 0,5 ha ;
- Il ne doit **pas** y avoir eu **d'utilisation de la parcelle depuis 2007** inclusivement. On entend par utilisation toute activité ou tout aménagement sur la parcelle. Les activités de loisir non organisées et sans aménagement ne sont toutefois pas considérées (ex : chasse, promenade en VTT ou motoneige) ;
- Il ne doit pas y avoir de présence d'arbre sur plus de 50% de la surface de la parcelle.

Parcelle agricole hors BDCA

Pour être classifiée en tant que parcelle agricole hors BDCA, celle-ci doit répondre aux trois critères suivants :

- Ne pas être incluse dans la BDCA;
- La superficie de la parcelle **ne doit pas être inférieure à 0,5 ha** (peut être moindre si la parcelle offre un potentiel d'agrandissement d'une parcelle existant dans la BDCA);
- Il doit y avoir présence d'utilisation agricole depuis 2007 (pâturage, entretien ou culture apparente) ;













Recherche et numérisation des parcelles

La recherche des parcelles se fait manuellement sur PC (ArcGIS 10.3) par balayage visuel du territoire à une échelle de 1 :5000. Plusieurs couches d'information sont utilisées afin de permettre le repérage et la validation des parcelles :

- Photographies aériennes (couverture 2013, 2007, 2000, 1979-1980, autres dates selon les disponibilités du secteur via Google ou Bing);
- Modèles numériques de surface créés à partir des couvertures 2007 et 2013 ;
- Zone agricole permanente;
- Données portant sur les milieux humides ;
- Données portant sur les peuplements forestiers ;
- Données et photos d'évaluation foncière ;
- Grille de découpage du territoire ;
- Photos Google Street View.

La numérisation des parcelles se fait à l'échelle 1 :2000. Lorsque possible, les limites des parcelles existantes et des propriétés (cadastre rénové) servent de base topologique au nouveau polygone.

2.3.2 Résultats de l'analyse géomatique

Dans le cadre de la caractérisation des friches agricoles pour l'ensemble du territoire de la MRC, 29 530,11 hectares ont été analysés. L'équipe de géomatique a localisé 7 647 parcelles en lien avec la démarche. Selon la base de données de la FADQ, il y avait 19 221,97 hectares enregistrés comme étant à vocation agricole. En étudiant les photos satellites, nous avons pu constater que 8 473,53 ha n'apparaissant pas dans les données de la FADQ étaient utilisés à des fins agricoles. De plus, 34 82 ha sont identifiés à la FADQ mais les cultures présentes ne sont pas admissibles à l'Assurance stabilisation du revenu agricole (ASRA). Les cartographes ont pu localiser 2 213 hectares en friche dans la MRC. Cette superficie représente moins de 1 % de la superficie totale de la MRC. Ils ont aussi pu constater que certaines terres agricoles ont été reboisées. Le changement d'utilisation de ces terres (d'agricole à forestier) est attribuable à des initiatives individuelles des propriétaires de ces terrains. Certaines demandes de reboisement ont pu être subventionnées suite aux autorisations émises par le MAPAQ après analyse de dossiers présentés dans le cadre des demandes d'autorisation de reboisement. Les autres parcelles ont été reboisées par les propriétaires à leurs frais.

Pour l'ensemble de la MRC, nous pouvons affirmer que 24 490 hectares sont utilisés de manière active pour des fins agricoles et que 2 213 ha ont présentement le statut de friche. Les municipalités ayant les plus grandes superficies en friche sont : Dudswell, Cookshire-Eaton et La Patrie.













2.3.3 Superficies agricoles reboisées

Les municipalités ayant le plus d'hectares reboisés (subventionné ou non) sont : Dudswell, LaPatrie et Weedon (2005 hectares en tout). Les municipalités où le ratio de superficies reboisées par rapport à la superficie zonée verte est le plus élevé sont : Chartierville (31 %), LaPatrie (28 %) et Lingwick (23 %).

Les superficies en friche, ayant le potentiel théorique d'être ramenées en agriculture, sont actuellement estimées par le MAPAQ à 1 991 ha, soit environ 90 % des superficies en friche. Considérant la superficie cultivée évaluée à 24 490 ha, ces friches à potentiel agricole ajouteraient environ 7,5 % aux surfaces cultivables. Les municipalités de Cookshire (545 ha) et de Dudswell (325 ha) regroupent près de 45 % des friches à potentiel agricole et également 54 % des friches « autre » (forestier ou non).

Superficies agricoles exploitées, en friche et reboisées par municipalité (en hectares)

	Terre		•		Terres	<u> </u>	•	Friches	Friches	Total
	agricole	%		%	agricoles	%	Zoné	agricoles	"autre"	friches
Municipalité	exploitée	exploité	Friches	friches	reboisées	reboisé	agricole	(ha)	(ha)	(ha)
Ascot	1 355	82	105	6	190	12	1 650	99	6	105
Bury	2 415	76	282	9	491	15	3 188	269	13	282
Chartierville	369	64	31	5	181	31	581	26	5	31
Cookshire	7 049	88	588	7	396	5	8 033	545	43	588
Dudswell	2 331	68	402	12	720	21	3 453	325	77	402
East Angus	30	100	0	0	0	0	30	0	0	0
Hampden	100	62	34	21	28	17	162	32	2	34
La Patrie	1 749	70	45	2	714	28	2 508	41	4	45
Lingwick	913	69	100	8	308	23	1 321	95	5	100
Newport	2 529	81	183	6	394	13	3 106	169	14	183
St-Isidore	2 270	74	245	8	542	18	3 057	226	19	245
Scotstown	75	83	1	1	14	16	90	0	1	1
Weedon	2 106	75	149	5	571	20	2 826	122	27	149
Westbury	1 199	87	48	3	125	9	1 372	42	6	48
MRC	24 490	78	2 213	7	4 674	15	31 377	1 991	222	2213

Source : Département de géomatique de la MRC Haut-Saint-François, décembre 2015













2.4 Valeurs foncières

2.4.1 Valeur moyenne des terres agricoles transigées au Québec

Selon les données de La Financière agricole du Québec, en 2013, la valeur moyenne des terres agricoles transigées au Québec était de 12 687 \$/ha. Cependant, les variations annuelles sont très différentes d'une région à l'autre. La valeur moyenne est calculée pour l'ensemble des transactions ayant eu lieu à travers le Québec par la FADQ. En 2009, la valeur québécoise moyenne des terres transigées était de 7 474 \$/ha. En 2013, cette valeur était de 12 687 \$/ha.

En 2013, le prix moyen spécifique à l'Estrie pour les terres agricoles transigées était de 3 699 \$/ha, tandis qu'il était de 6 061 \$/ha en 2012. C'est une diminution de 39 % entre 2012 et 2013. Au niveau du classement provincial, l'Estrie se classe 4^e au Québec pour le prix le plus bas à l'hectare pour les terres transigées en 2013. En 2012, l'Estrie se classait en 7^e position.*

Dans le Haut-Saint-François, la valeur moyenne des terres agricoles (avant bâtiments) est de 3 334 \$/ha en 2015.

Classement des régions administratives du Québec en fonction du prix des terres agricoles transigées en 2012 et 2013

	2012		2013			
Classement	Région administrative	Prix moyen \$\ha	Région administrative	Prix moyen \$\ha		
1	Abitibi-Témiscamingue	955	Abitibi-Témiscamingue	1 237		
2	Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 456	Bas-Saint-Laurent	2 762		
3	Bas-Saint-Laurent	2 858	Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 771		
4	Outaouais	3 788	Estrie	3 699		
5	Chaudière-Appalache-Nord	5 048	Outaouais	4 108		
6	Capitale-Nationale	5 352	Capitale-Nationale	4 736		
7	Estrie	6 061	Mauricie	6 422		
8	Centre-du-Québec	6 087	Chaudière-Appalache-Nord	6 438		
9	Mauricie	6 112	Centre-du-Québec	8 214		
10	Chaudière-Appalache Sud	8 913	Chaudière-Appalache Sud	8 793		
11	Laurentides	10 998	Laurentides	11 412		
12	Lanaudière	14 399	Lanaudière	16 646		
13	Montérégie-Est	16 473	Montérégie-Est	18 149		
14	Montérégie-Ouest	16 508	Montérégie-Ouest	19 387		
Total		10 115*		12 687*		

Source: FADQ, Bulletin Transac-Terres, 2014















2.4.2 Répartition foncière de la MRC

Au sein de chaque MRC, il y a différentes affectations du territoire. Dans le Haut-Saint-François, l'usage « exploitation forestière et agriculture » occupe 91 % de la superficie du territoire et représente 34 % de la valeur des immeubles. La valeur moyenne des terres agricoles et forestières est de 2688 \$/ha. La valeur moyenne des immeubles « exploitation forestière et agriculture » est de 237 325 \$, dont environ 68 % de la valeur est apportée par celle du terrain.

Valeur foncière des différents immeubles pour l'ensemble de la MRC du Haut-Saint-François en août 2015

Туре	Nbre d'unités inscrites au rôle	%	Valeur totale terrain (\$)	Valeur totale bâtiment (\$)	Valeur totale immeuble (\$)	%	Superficie (ha)	%	Valeur moyenne des terrains à l'hectare (\$)	Valeur moyenne des bâtiments (\$)	Valeur moyenne des immeubles (\$)
Résidentielle	7 928	54	235 998 900	960 797 100	1 196 796 000	51	9 967	5	23 678	121 190	150 958
Chalets, maisons de villégiature	836	6	38 542 100	46 908 500	85 450 600	4	713	0	54 052	56 111	102 214
Industries manufacturières	64	0	6 041 800	40 215 700	46 257 500	2	1 046	0	5 776	628 370	722 773
Transports, communication, services publics	219	1	9 075 900	15 959 400	25 035 300	1	2 237	1	4 057	72 874	114 316
Commercial	152	1	7 093 600	38 797 100	45 890 700	2	121	0	58 547	255 244	301 913
Services	257	2	11 147 800	76 953 800	88 101 600	4	422	0	26 407	299 431	342 808
Culturel, récréatif et loisirs	76	1	5 943 000	15 309 000	21 252 000	1	2 379	1	2 498	201 434	279 632
Exploitation minière	26	0	2 716 700	431 300	3 148 000	0	670	0	4 052	16 588	121 077
Exploitation forestière et agriculture	3 355	23	543 389 400	252 835 800	796 225 200	34	201 489	91	2 967	68 538	237 325
Immeubles non exploités, étendue d'eau	28	0	442 300	880 400	1 322 700	0	41	0	10 772	31 443	47 239
Terrains vagues	1 848	12	36 131 300	20 400	36 151 700	2	1 523	1	23 722	11	19 563
Total MRC	14 789	100	896 522 800	1 449 108 500	2 345 631 300	100	221 238	100	4 052	97 986	158 606

Source: MRC du Haut-Saint-François, Valeurs imposables et non imposables, 11 août 2015













2.4.3 Valeurs foncières agricoles par municipalité

La valeur moyenne agricole est de 3 334 \$/ha. Uniquement pour la portion agricole des terres, Hampden est la municipalité ayant la plus faible valeur foncière à l'hectare. Viennent ensuite Lingwick et Chartierville. À l'inverse, celles ayant la plus grande valeur foncière sont : East Angus, Westbury et Ascot Corner. L'usage « agriculture » occupe environ 31 % de la superficie de la MRC et représente 14 % de la valeur des immeubles. La valeur moyenne des immeubles agricoles est de 293 497 \$, dont environ 61,6 % de la valeur est apportée par celle du terrain.

Valeur des terres agricoles par municipalité en 2015

valeur des terres agricoles par municipante en 2015											
	Unité d	'évaluatio	on agricole			Valeur total	e agricole				Prorata
Municipalité	Nor	nbre	Superficie	Valeur du	terrain	Valeur du b	âtiment	Valeur de l'in	nmeuble	Valeur totale de	de la valeur
iviumcipante	Nbr	% de la MRC	(ha)	(\$)	Moyenne / hectare	(\$)	Valeur moyenne	(\$)	Valeur moyenne	la municipalité (\$)	agricole (%)
Ascot											
Corner	45	4	2 438	9 447 100	3 874	5 464 200	121 427	14 911 300	331 362	306 784 000	5
Bury	116	11	7 861	23 472 800	2 986	11 770 900	101 473	35 243 700	303 825	151 987 600	23
Chartierville	24	2	1 490	4 409 700	2 959	1 467 100	61 129	5 876 800	244 867	56 792 400	10
Cookshire-											
Eaton	270	26	14 770	52 682 000	3 567	42 079 100	155 849	94 761 100	350 967	491 824 100	19
Dudswell	103	10	6 137	19 756 400	3 219	10 393 000	100 903	30 149 400	292 713	234 912 500	13
East Angus	4	0	68	304 700	4 514	359 700	89 925	664 400	166 100	252 765 500	0
Hampden	12	1	714	1 812 700	2 539	705 200	58 767	2 517 900	209 825	26 611 200	9
La Patrie	58	6	4 038	12 861 800	3 185	5 812 100	100 209	18 673 900	321 964	104 878 200	18
Lingwick	53	5	3 544	9 975 200	2 815	4 514 400	85 177	14 489 600	273 389	80 789 700	18
Newport	101	10	6 667	20 288 300	3 043	13 919 300	137 815	34 207 600	338 689	121 477 900	28
St-Isidore-											
de-Clifton	100	10	6 535	21 234 900	3 250	10 390 500	103 905	31 625 400	316 254	99 238 600	32
Scotstown	2	0	116	402 200	3 476	250 100	125 050	652 300	326 150	27 059 100	2
Weedon	108	10	5 350	17 592 500	3 288	11 873 000	109 935	29 465 500	272 829	279 510 100	11
Westbury	47	5	2 313	9 168 100	3 963	7 753 000	164 957	16 921 100	360 023	110 550 000	15
Total MRC	1 043	100	62 041	203 408 400	3 334	126 751 600	108 323	330 160 000	293 497	2 345 180 900	14

Source: MRC du Haut-Saint-François, Valeurs imposables et non imposables, 11 août 2015













2.4.4 Valeurs foncières forestières par municipalité

La valeur moyenne forestière est de 2 878 \$/ha. Uniquement pour la portion forestière des terres, Hampden est aussi la municipalité où la valeur à l'hectare est la plus faible, suivie par Lingwick et Chartierville. Celles ayant la plus grande valeur foncière sont East Angus, Ascot Corner et Westbury. L'usage « exploitation forestière » occupe environ 69 % de la superficie de la MRC et représente 19,5 % de la valeur des immeubles. La valeur moyenne des immeubles forestiers est de 193 272 %, dont environ 73,2 % de la valeur est apportée par celle du terrain.

Valeur foncière des terres forestières par municipalité en 2015

	Uni	té d'éval forestiè		Valeur totale forestière							Prorata de la
Municipalité	Nom	bre	Superficie	Valeur du	terrain	Valeur du b	Valeur du bâtiment Valeur de l'immeu		nmeuble	Valeur totale	valeur
	Nbr	% de la MRC	(ha)	(\$)	Moyenne / hectare	(\$)	Valeur moyenne	(\$)	Valeur moyenne	de la municipalité (\$)	forestière (%)
Ascot Corner	142	6	4 121	17 597 800	4 271	15 071 700	106 139	32 669 500	230 067	306 784 000	11
Bury	239	10	14 143	34 439 900	2 435	14 295 300	59 813	48 735 200	203 913	151 987 600	32
Chartierville	146	6	11 453	24 361 100	2 127	4 876 600	33 401	29 237 700	200 258	56 792 400	51
Cookshire- Eaton	259	11	9 835	31 961 800	3 250	21 184 700	81 794	53 146 500	205 199	491 824 100	11
Dudswell	268	12	13 412	34 644 900	2 583	13 099 200	48 878	47 744 100	178 150	234 912 500	20
East Angus	5	0	85	515 400	6 054	0	0	515 400	103 080	252 765 500	0
Hampden	116	5	8 081	13 034 300	1 613	3 951 200	34 062	16 985 500	146 427	26 611 200	64
La Patrie	176	8	12 350	27 539 500	2 230	6 749 000	38 347	34 288 500	194 821	104 878 200	33
Lingwick	127	6	18 382	31 999 000	1 741	10 663 000	83 961	42 662 000	335 921	80 789 700	53
Newport	312	14	19 099	47 000 300	2 461	12 043 200	38 600	59 043 500	189 242	121 477 900	49
St-Isidore-de-											
Clifton	184	8	10 330	29 130 400	2 820	7 890 500	42 883	37 020 900	201 201	99 238 600	37
Scotstown	21	1	855	2 335 700	2 732	895 100	42 624	3 230 800	153 848	27 059 100	12
Weedon	199	9	13 926	30 906 900	2 219	6 258 300	31 449	37 165 200	186 760	279 510 100	13
Westbury	83	4	2 524	9 471 400	3 753	5 213 100	62 808	14 684 500	176 922	110 550 000	13
Total MRC	2 277	100	138 594	334 938 400	2 878	122 190 900	50 340	457 129 300	193 272	2 345 180 900	19

Source: MRC du Haut-Saint-François, Valeurs imposables et non imposables, 11 août 2015













2.4.5 Valeurs foncières agricoles et forestières combinées par municipalité

Les municipalités où la valeur foncière des terres autant agricoles que forestières est moindre sont : Hampden, Lingwick et Chartierville. Celles ayant la plus grande valeur foncière sont East Agnus, Westbury et Ascot Corner.

Valeur foncière des terres agricoles et forestières combinées par municipalité en 2015

	Unit	té d'éva agrico	aluation ole	Valeur totale agricole et forestière							
Municipalité	Nom	bre	Superficie	Valeur du	terrain	Valeur du b	âtiment	Valeur de l'ir	nmeuble		Prorata
Wallelpante	Nbr	% de la MRC	(ha)	(\$)	Moyenne / hectare	(\$)	Valeur moyenne	(\$)	Valeur moyenne	Valeur totale de la municipalité (\$)	de la valeur (%)
Ascot Corner	192	6	6 744	27 909 700	4 138	20 859 000	108 641	48 768 700	254 004	306 784 000	16
Bury	358	11	22 047	58 113 700		26 606 500	74 320	84 720 200	236 649	151 987 600	56
Chartierville	177	5	13 293	29 758 100	2 239	7 042 300	39 787	36 800 400	207 912	56 792 400	65
Cookshire- Eaton	534	16	24 810	85 438 100	3 444	64 403 600	120 606	149 841 700	280 602	491 824 100	30
Dudswell	377	11	19 881	55 284 200	2 781	23 566 500	62 511	78 850 700	209 153	234 912 500	34
East Angus	9	0	153	820 100	5 360	359 700	39 967	1 179 800	131 089	252 765 500	0
Hampden	130	4	8 889	15 141 900	1 703	5 040 600	38 774	20 182 500	155 250	26 611 200	76
La Patrie	238	7	16 565	41 085 600	2 480	12 978 900	54 533	54 064 500	227 162	104 878 200	52
Lingwick	180	5	21 296	41 974 200	1 971	15 177 400	84 319	57 151 600	317 509	80 789 700	71
Newport	414	12	25 824	67 477 700	2 613	26 254 600	63 417	93 732 300	226 407	121 477 900	77
St-Isidore- de-Clifton	284	8	16 864	50 365 300	2 987	18 281 000	64 370	68 646 300	241 712	99 238 600	69
Scotstown	23	1	971	2 737 900	2 820	1 145 200	49 791	3 883 100	168 830	27 059 100	14
Weedon	309	9	19 315	48 643 400	2 518	18 154 400	58 752	66 797 800	216 174	279 510 100	24
Westbury	130	4	4 837	18 639 500	3 854	12 966 100	99 739	31 605 600	243 120	110 550 000	29
Total MRC	3 355	100	201 489	543 389 400	2 967	252 835 800	68 538	796 225 200	222 541	2 345 180 900	34

Source: MRC du Haut-Saint-François, Valeurs imposables et non imposables, 11 août 2015













2.5 Superficies exclues de la zone agricole et autorisations à des fins autres qu'agricole accordées par la CPTAQ

La MRC du Haut-Saint-François gère un territoire d'une superficie de 230 183 hectares. La zone agricole, répartie principalement dans 13 des 14 municipalités de son territoire, couvre une superficie d'environ 180 191 hectares, ce qui représente 78 % de son territoire. La zone non agricole correspond principalement aux différents périmètres urbains. Certains périmètres urbains se trouvent en partie ou en totalité en zone agricole permanente. C'est notamment le cas du périmètre urbain de la route 108 dans la municipalité de Cookshire-Eaton. La zone non agricole correspond également de manière importante à de grandes propriétés forestières, dont une grande proportion est détenue par Domtar.

La très grande majorité des superficies situées à l'extérieur des villes et des villages font partie de la zone agricole protégée en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA). Font exception les municipalités d'Ascot Corner, Chartierville et Hampden puisque la présence de la zone non agricole à l'extérieur des périmètres d'urbanisation y est assez importante. La LPTAA oriente donc le développement sur une très grande partie du territoire de la MRC.

Plusieurs autorisations et exclusions ont été accordées depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (9 novembre 1978) pour chacune des MRC ou communautés, et ayant fait l'objet d'un avis de l'officier de la publicité des droits. Plus de 382 hectares furent exclus de la zone agricole sur le territoire de la MRC alors que plus de 245 hectares y ont été inclus¹.

La majorité des inclusions sont des érablières (pour des raisons fiscales). L'acériculture est une activité agricole qui permet d'obtenir le statut de producteur agricole (lorsque tous les critères sont satisfaits). Rappelons que l'enregistrement en tant que producteur agricole auprès du MAPAQ et de l'UPA, lorsque le terrain exploité est en zone verte, donne accès au programme de remboursement des taxes foncières et scolaires.

Au final, on estime que 137 hectares ont été exclus de la zone agricole. Il est important de comprendre le fonctionnement des inclusions/exclusions. Les exclusions sont irrévocables tandis que les portions qui ont été incluses pourraient être exclues à nouveau dans le futur.

En ce qui concerne le recours à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), entre juin 1980 et août 2015, 4 280 demandes ont été soumises pour le territoire du Haut-Saint-François. Voici le résultat des demandes (page suivante).

¹ Données sur le territoire en zone agricole par région administrative, par MRC et par territoire équivalent au 31 mars 2014, www.cptaq.gouv.qc.ca.









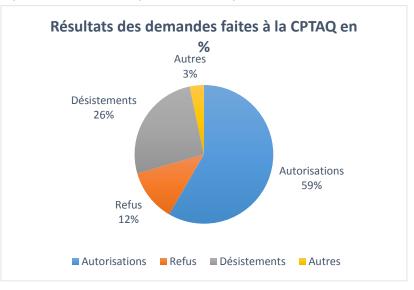


Que ce soit pour la construction d'une maison sur une terre agricole, l'inclusion d'un lot à la zone verte, l'exploitation d'une carrière-sablière, l'aménagement d'un site d'entreposage, le passage d'un oléoduc en zone agricole et autres ne sont que quelques exemples du type de demandes traitées par la CPTAQ. Dans le tableau ci-dessous, le nombre de demandes émanant des producteurs agricoles versus les autres demandeurs n'a pas été vérifié. Il est donc vrai d'affirmer que la CPTAQ émet plus d'autorisations que de refus. Cependant, il resterait à vérifier

plus en détail le type de requêtes autorisées et de quel genre de demandeurs elles émanent.

Décision	Nombre	Pourcentage
Autorisations	2 498	58,36 %
Refus	522	12,20 %
Désistements	1 119	26,14 %
Rejets	75	1,75 %
En traitement	23	0,54 %
Autres	43	1,01 %
Total	4 280	100 %

Source : Liste des décisions de la CPTAQ, à partir du site du gouvernement du Québec pour le libre accès aux métadonnées des institutions à l'adresse suivante : http://www.donnees.gouv.qc.ca/



26 Les zones de contraintes

Dans le but de répondre aux demandes du législateur, la MRC a déterminé toute zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique ou pour des raisons de protection environnementale. Ces contraintes à l'aménagement sont identifiées et regroupées selon la nature de la source de contrainte, soit naturelle ou anthropique, et les caractéristiques propres à chacune d'elles. Ces contraintes représentent nécessairement un frein pour le développement de la zone agricole.

Contraintes naturelles:

- Inondation (plaines inondables de faible et de grand courant provenant de la cartographie officielle déposée dans le cadre de la « Convention relative à la cartographie et à la protection des plaines inondables », de celle déposée à la suite du Programme de détermination des cotes de crues (PDCC) par le Gouvernement du Québec et d'observations historiques);
- Glissement de terrain.

















Contraintes anthropiques:

- Sites d'enfouissement de déchets industriels ;
- Sites de résidus miniers ;
- Sites d'enfouissement sanitaire ;
- Sites de dépôt de tranchées ;
- Sites désaffectés d'anciens dépotoirs.

En ce qui concerne le PDZA et la zone agricole, voici quelques-unes des contraintes à l'agriculture les plus connues :

- Les distances séparatrices: Dans le cadre de l'entente entre le gouvernement du Québec et ses partenaires municipaux et agricoles, des normes relatives aux distances séparatrices entre des activités agricoles et non agricoles font l'objet d'une politique gouvernementale.
 Cette politique propose un cadre de gestion qui vise à déterminer des distances séparatrices propices à favoriser une cohabitation harmonieuse en milieu rural.
- Le zonage de production et contrôle des constructions : Le Règlement de contrôle intérimaire relatif aux nouvelles installations à forte charge d'odeur (élevage de porcs, de veaux de lait, de renards et de visons) identifie des zones de protection à l'intérieur desquelles les nouvelles installations d'élevage à forte odeur sont interdites. Ces zones correspondent aux pourtours des périmètres d'urbanisation, des secteurs de villégiature, du Parc du Mont-Mégantic et à l'intérieur de la zone non agricole.
- Les travaux dans les cours d'eau: L'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement stipule que tous travaux dans un cours d'eau, qu'il soit régulier ou intermittent, nécessitent un certificat d'autorisation de la part du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). L'obtention de ce certificat d'autorisation est un processus qui peut s'avérer long et dispendieux, notamment parce que des plans et devis signés par un ingénieur sont nécessaires. De plus, la Loi sur les compétences municipales établit que les travaux d'aménagement et d'entretien de cours sont des compétences exclusives de la MRC. Ainsi, la MRC doit être impliquée dans le processus. Afin de faciliter les travaux d'entretien de cours d'eau, le MDDELCC a mis en place une procédure accélérée qui soustrait spécifiquement ce type de travaux à l'obtention d'un certificat d'autorisation. L'expression « entretien de cours d'eau » désigne une série d'interventions visant le rétablissement du drainage agricole en retirant les sédiments accumulés et qui sont réalisés dans des cours d'eau situés en milieu agricole, ayant déjà fait l'objet antérieurement d'un aménagement exécuté conformément à un acte d'accord, un règlement, un procès-verbal ou une résolution municipale.













- Les distances au regard des installations de prélèvement des eaux : En conformité avec les dispositions du règlement provincial sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r. 35.2), les exploitations agricoles sont assujetties à certaines distances séparatrices par rapport aux installations de prélèvement des eaux (souterraines et de surface).
- La protection des rives : Le règlement de contrôle intérimaire relatif à la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables régit les constructions, les ouvrages et les travaux dans la rive de tout cours d'eau. Le règlement spécifie une distance de 10 mètres, applicable à tous sauf dans certaines conditions. Selon ce règlement, la culture du sol à des fins d'exploitation agricole est acceptée dans la rive à la condition de conserver une bande de végétation à l'état naturel minimale de trois mètres (3 m) dont la largeur est mesurée à partir de la ligne des hautes eaux. De plus, s'il y a un talus et que le haut de celui-ci se situe à une distance inférieure à trois mètres (3 m) à partir de la ligne des hautes eaux, la largeur de la bande de végétation à conserver doit inclure un minimum d'un mètre (1 m) sur le haut du talus. Autre critère, pour avoir l'autorisation d'utiliser 7 mètres à l'intérieur de la bande riveraine, il est obligatoire d'avoir le statut de producteur agricole. Même s'il y a culture, si les critères d'obtention du statut de producteur agricole ne sont pas satisfaits, c'est la limite de 10 mètres qui est applicable.

Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Haut-Saint-François

3.1 Les grandes affectations du territoire

La MRC Le Haut-Saint-François regroupe quatorze municipalités réparties sur un territoire de 230 180 hectares. Sur ces 230 180 hectares, l'affectation agricole représentera 51 333 hectares, soit 22,3% du territoire alors que les affectations rurale et forestière représenteront respectivement 91 891 hectares et 73 652 hectares (39,9% et 31,9% du territoire de la MRC). L'aperçu des affectations est représenté sur la carte à la page suivante.

L'ensemble du territoire de la MRC Le Haut-Saint-François se divise en onze grandes affectations soit :

Agricole

Parc National du Mont-Mégantic

Forestière

Réserve Écologique

Rurale

Extraction

Forêt-Récréation

Industrielle aéroportuaire

Urbain

Industrielle

Villégiature

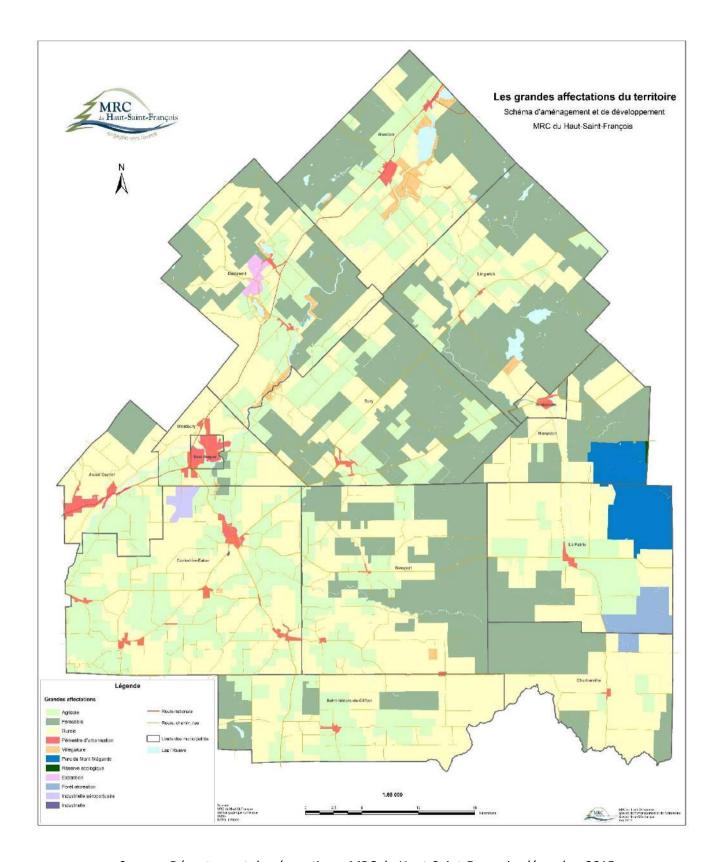












Source : Département de géomatique, MRC du Haut-Saint-François, décembre 2015













Parmi les grandes affectations, on en retrouve trois en lien avec les activités agricoles sur le territoire soit les affectations agricole, forestière et rurale.

L'affectation agricole

Celle-ci se caractérise par des sols à bons potentiels, une utilisation majoritairement agricole, une localisation en zone agricole et une très faible densité de population. La MRC s'est donnée comme objectifs :

- De préserver la vocation agricole des secteurs offrant de bons potentiels agricoles ;
- De confirmer l'agriculture comme activité principale ;
- D'assurer l'intégrité des usages agricoles et forestiers le long des corridors récréatifs

L'affectation forestière

Celle-ci se caractérise par la présence de grands propriétaires forestiers, par le regroupement de terres privées et publiques dont la vocation première est la production de matière ligneuse, par des superficies en zone agricole et non agricole ainsi que par une très faible densité de population. La MRC s'est donnée comme objectif :

- De déterminer des secteurs spécifiques à la production et à la récolte de matière ligneuse ;
- D'inciter la création de fermes forestières ;
- D'inciter l'implantation d'usine de première transformation du bois sur le territoire ;
- De favoriser le développement d'autres usages reliés à la forêt ;
- D'assurer l'intégrité des usages agricoles et forestiers le long des corridors récréatifs

L'affectation rurale

Celle-ci se caractérise par un mélange d'agriculture et de forêt. Des sols de moindre qualité pour l'agriculture, la cohabitation de plusieurs usages non reliés à l'agriculture ou à la forêt, la présence de milieux déstructurés, une très faible densité de population, la présence de gravières, sablières et carrières, une localisation en zone agricole et non agricole. La MRC s'est donnée comme objectifs:

- De préserver le caractère rural du milieu ;
- De maintenir la viabilité des îlots agricoles ;
- De rentabiliser le réseau routier local permettant la construction de bâtiments là où les réseaux téléphoniques et électriques sont déjà présents ;
- De redynamiser un milieu jusque-là négligé ;
- D'assurer l'intégrité des usages agricoles et forestiers le long des corridors récréatifs.

*Se référer au schéma d'aménagement et de développement en viqueur pour les détails (moyens de mise en œuvre, politiques d'aménagement et usages autorisés)







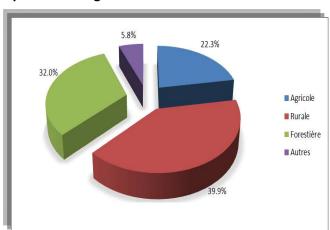








Répartition des grandes affectations du territoire de la MRC



	Grandes affectations											
	Agricole	Rurale	Forestière	Périmètre d'urbanisation	Villégiature	Parc Mt- Mégantic	Réserve écologique	Extraction	Forêt- récréation	Industriel aéroportuaire	Industrielle	Total
•												
Superficie (en hectares)	51333	91891	73652	2958	2548	4754	43	443	1994	559	7	230183
Pourcentage	22.301	39.921	31.997	1.285	1.107	2.065	0.019	0.192	0.866	0.243	0.003	100

Source : MRC du Haut-Saint-François, Données du rôle d'évaluation, 2012

Le découpage de ces affectations varie grandement d'une municipalité à l'autre tout dépendant des caractéristiques retrouvées sur les différentes parties du territoire. Dans certaines municipalités c'est l'affectation agricole qui dominera, alors que dans d'autres, c'est l'affectation forestière. Voici la répartition des affectations agricole, rurale et forestière pour chacune des municipalités de la MRC: (page suivante). La municipalité de Cookshire-Eaton se distingue en détenant 13 384 ha en affectation agricole, soit près de 47 % de son territoire et environ 27 % de la superficie de cette affectation de la MRC. Au regard de l'affectation rurale de la MRC, les municipalités de Cookshire-Eaton (14 530 ha), Newport (10 328 ha) et St-Isidore-de-Clifton (10 013 ha) regroupent près de 40 % de la superficie de l'affectation rurale de la MRC. Enfin, les municipalités de Lingwick (15 578 ha), Bury (12 638 ha) et Newport (11 978 ha) cumulent près de 55 % de la superficie de l'affectation forestière de la MRC. À cet égard, la municipalité de Lingwick est la plus « forestière » de la MRC, car 62,5 % de la superficie de son territoire est située dans l'affectation forestière.













Municipalités	Superficie totale (hectares)	Superficie affectation agricole (hectares et %)	Superficie affectation rurale (hectares et %)	Superficie affectation forestière (hectares et %)	
		2083	4842	1073	
Ascot Corner	8500	24.5	57.0	12.6	
Bury	23446	5604	4994	12638	
		23.9	21.3	53.9	
		540	7867	5468	
Chartierville	14214	3.8	55.3	38.5	
		-	99.0		
Cookshire-Eaton	29795	13884	14530	83	
COOKSHITE-EATON	29795	46.6	48.8	0.3	
Г				1	
Dudswell	22367	4535	8467	8315	
		20.3	37.9	37.2	
I		93	153	49	
East Angus	833	11.2	18.3	5.9	
		11.6	10.5	3.3	
		92	4479	4739	
Hampden	11152	0.8	40.2	42.5	
La Patrie	20619	4192	9183	2492	
		20.3	44.5	12.1	
Г		2042	6420	45570	
Lingwick	24912	3043 12.2	6129 24.6	15579 62.5	
		12.2	24.6	62.5	
		4749	10328	11978	
Newport	27189	17.5	38.0	44.1	
		•		ı	
Saint-Isidore-de-Clifton	17808	5044	10013	2677	
Jami-Isidore-de-Cilitori	1/000	28.3	56.2	15.0	
•				1	
Scotstown	1176	14	769	268	
		1.2	65.4	22.8	
П		EF01	6050	9000	
Weedon	22472	5501 24.5	6858 30.5	8089 36.0	
		24.3	30.3	30.0	
		1960	3281	204	
Westbury	5699	34.4	57.6	3.6	
l		•		1	
Total MRC	220102	51333	91891	73652	
TOTAL WING	230183	22.3	39.9	32.0	













3.2 Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA)

La zone agricole de la MRC est vaste et est assujettie aux dispositions de la LPTAA. De ce fait, toutes demandes, de changement ou de modification, doivent être envoyées à la CPTAQ qui étudie chaque dossier selon des critères établis (sauf exception, ex. suite à une décision en vertu de l'article 59). Ainsi, la mission de cette commission est de « garantir pour les générations futures un territoire propice à l'exercice et au développement des activités agricoles »².

La Commission de protection du territoire agricole du Québec est donc essentiellement chargée :

- de décider des demandes d'autorisation qui lui sont soumises en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles relativement à l'utilisation à des fins autres qu'agricoles, au lotissement, à l'aliénation d'un lot de même qu'à l'inclusion ou l'exclusion d'un lot à la zone agricole;
- de délivrer les permis d'exploitation requis pour l'enlèvement du sol arable et du gazon;
- de délivrer les autorisations nécessaires pour la coupe d'érables dans une érablière;
- de surveiller l'application de la loi en procédant aux vérifications et aux enquêtes appropriées et, s'il y a lieu, en assurant la sanction des infractions;
- de conseiller le gouvernement sur toute question relative à la protection du territoire agricole ;
- d'émettre un avis sur toute question qui lui est confiée en vertu de la loi.³

3.3 Les îlots déstructurés et la demande à portée collective (article 59)

Le 16 mars 2005, la MRC s'est adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) dans le cadre d'une demande à portée collective en vertu de l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA), et ce, afin d'obtenir une autorisation pour des usages autres qu'agricoles, soit à des fins résidentielles à l'intérieur de la zone agricole permanente. Les principes directeurs ayant guidé cette demande ainsi que son évaluation sont les suivants :

- Les secteurs visés par la demande ainsi que les constructions subséquentes ne devaient pas entraîner d'incidences sur les exploitations agricoles, acéricoles ou forestières et leurs possibilités de développement ;
- La superficie minimale permise devait être suffisante pour ne pas déstructurer le milieu agricole et s'apparenter à la structure foncière des secteurs visés :
- La superficie minimale permise devait se composer d'une entité foncière vacante.

³ Idem













² www.cptaq.gouv.qc.ca

Ces principes directeurs ont permis de déterminer des critères d'admissibilité, critères énoncés dans la décision de la CPTAQ numéro 341291 en date du 4 novembre 2005. Par cette décision, la première du genre au Québec, la CPTAQ est venue :

- AUTORISER sur le territoire des 12 municipalités visées par la demande à portée collective, la construction d'une seule résidence, avec une superficie de 5 000 mètres carrés en utilisation non agricole résidentielle sur une unité foncière de 10 hectares ou plus et répondant aux critères d'admissibilité;
- **AUTORISER** sur le territoire des 12 municipalités visées par la demande à portée collective, le lotissement, l'aliénation et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit à des fins résidentielles, à l'intérieur des limites d'un « îlot déstructuré ».

Un îlot déstructuré correspond à des «entités ponctuelles de superficie restreinte, déstructurées par l'addition au fil du temps d'usages non agricoles et à l'intérieur desquelles subsistent de rares lots vacants enclavés et irrécupérables pour l'agriculture».⁴

3.4 La multifonctionnalité de la zone verte

En plus de l'agriculture et de la foresterie, on trouve en zone agricole plusieurs autres activités récréatives ayant un impact économique important. Parmi les aménagements spécifiques aux activités motorisées, on trouve les pistes de quad et de motoneige. Les sentiers pédestres et les pistes cyclables font le lien entre le milieu urbain, forestier et agricole. Les randonnées équestres gagnent en popularité et sont très présentes dans le secteur d'Ascot Corner.

En automne, qu'elle soit faite au chevreuil, à l'ours, à l'orignal, à l'outarde, au dindon sauvage, etc., la chasse est une activité qui occupe une part importante des activités économiques saisonnières du territoire. La MRC du Haut-Saint-François est traversée par les territoires de chasse 4 et 6 sud. Les données n'étant pas disponibles spécifiquement au Haut-Saint-François, il est intéressant de savoir qu'en 2014, 543 541 permis de chasse ont été délivrés au Québec (tous types de gibiers confondus) dont 152 712 seulement pour le cerf de virginie (chevreuil)*.

*Source: MFFP, Statistiques de chasse et de piégeage, 2014

L'impact est ressenti auprès des propriétaires de boisés et de champs (location des terrains), des boutiques de chasse et pêche (équipement et matériel), des boucheries de village (débitage des captures), les postes d'enregistrement des prises, les commerces qui vendent différentes fournitures (pommes et carottes à chevreuils, etc.), les commerces de proximité (dépanneurs de village, stations d'essence, etc.), les épiceries et les entreprises d'hébergement (gîtes du passant, maisons/chalets à louer, etc.) qui bénéficient abondamment de cette manne saisonnière. Le territoire estrien est réputé pour son abondance de gibier. De par son caractère majoritairement forestier et agricole, le Haut-Saint-François offre d'excellentes conditions de chasse qui sont fortement appréciées par la communauté pratiquant cette activité.

⁴ Les orientations du gouvernement en matière d'aménagement, la protection du territoire et des activités agricoles, document complémentaire révisé, décembre 2001.













3.5 Le Chemin des Cantons et la Route des Sommets

La MRC du Haut-Saint-François se distingue au niveau touristique par la présence du Chemin des Cantons et de la Route des Sommets. Ceux-ci mettent en valeur le patrimoine bâti et naturel (sous influence américaine et britannique) de la région en nous invitant notamment à la découverte de panoramas saisissants sur des montagnes imposantes et des lacs majestueux. Toutes ces richesses constituent un élément très important du potentiel touristique de la MRC et méritent une attention particulière. Une grande proportion de ces éléments et territoires sont situés en zone agricole permanente.

Sur le Chemin des Cantons se trouvent les municipalités de Dudswell, Bury et Cookshire-Eaton. La municipalité de Dudswell se divise en deux cantons. À Marbleton, se trouve la Maison de la culture de Dudswell offrant plusieurs activités culturelles et touristiques. Un panneau d'interprétation est installé devant l'église de Bishopton où les visiteurs peuvent en apprendre davantage sur l'histoire du village.

Le cœur villageois de Bury est concentré principalement sur la rue Main. Une exposition militaire y est également présentée.

Plusieurs panneaux d'interprétation sont installés dans le parc des Braves à Cookshire-Eaton. La thématique principale du Musée Eaton-Corner est l'explication de l'arrivée des premiers colons dans la région, tant anglophones que francophones.

La Route des Sommets traverse 15 municipalités. Celles situées dans la MRC du Haut-Saint-François sont : La Patrie et Chartierville. Les principaux attraits sont : le belvédère de Chartierville ainsi que les sentiers frontaliers (réseau international de sentiers pédestres).













4 Portrait de la zone agricole de la MRC du Haut-Saint-François

4.1 Portrait des exploitations agricoles

Dans le Haut-Saint-François, en 2010, il y avait 447 entreprises agricoles enregistrées, dont 428 ayant un revenu d'au moins 5 000 \$, et 731 producteurs et productrices agricoles.

Nombre d'entreprises agricoles selon la principale source de revenu en 2010										
Revenu principal	1993	1997	2000	2004	2007	2010				
Animal										
Lait	136	120	102	79	69	67				
Porc	16	18	20	22	16	18				
Bovin de boucherie	221	187	148	163	170	164				
Volailles	6	3	3	4	6	6				
Ovins	5	6	7	9	11	13				
Aquaculture	11	9	11	11	5	11				
Veaux lourds	1	1	1	2	1	2				
Autres élevages	2	2	3	2	4	4				
Chevaux	3	3	1	1	2	5				
Végétal										
Horticulture	48	42	42	33	31	31				
Grande cultures	1	3	2	12	8	7				
Cultures abritées	4	6	4	4	3	3				
Foins	16	11	9	9	14	26				
Fruits	11	4	8	5	3	5				
Légumes	7	7	6	6	6	8				
Autres	15	0	28	3	3	0				
Acériculture	26	30	42	42	45	58				
Total	529	452	437	407	397	428				

Source : MAPAQ, Répartition du nombre d'entreprises agricoles selon la principale source de revenu, 2015







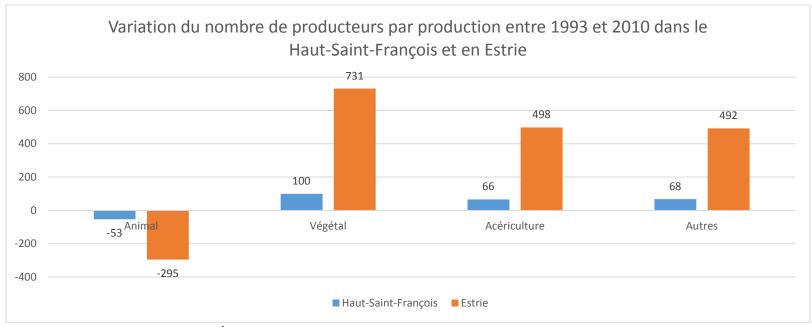




4.1.1 Nombre des exploitations agricoles

Entre 1993 et 2010, le domaine de production ayant connu la plus importante diminution du nombre d'entreprises est le lait. Les autres ayant aussi connu une baisse sont : bovin de boucherie, horticulture ornementale et les fruits. Au total, il y a eu une diminution de 101 entreprises agricoles sur le territoire du Haut-Saint-François.

Les domaines ayant connu la plus forte augmentation du nombre d'entreprises sont : les fourrages, l'acériculture et les productions autres. Pendant la même période, les changements observés pour l'ensemble de l'Estrie sont similaires à ceux du Haut-Saint-François.



Source : MAPAQ, Évolution des revenus et du nombre de déclarants par secteur de production, 2015





Nombre de déclarants par production entre 1993 et 2010 pour le Haut-Saint-François ayant un revenu minimum de 5 000 \$								
								Variation
Secteur de production	1993	1997	2000	2004	2007	2010	Variation	%
Animal								
Lait	136	120	102	79	69	67	(69)	(51)
Porc	16	18	20	22	16	27	11	69
Bovin de boucherie	221	187	148	163	170	192	(29)	(13)
Volailles	6	3	3	4	6	12	6	100
Ovins	5	6	7	9	11	21	16	320
Aquaculture	11	9	11	11	5	11	0	0
Veaux lourds	1	1	1	2	1	4	3	300
Autres élevages	2	2	3	2	4	4	2	100
Chevaux	3	3	1	1	2	10	7	233
Total (animal)	401	349	296	293	284	348	(53)	(13)
Végétal								
Horticulture ornementale	48	42	42	33	31	35	(13)	(27)
Céréales et protéagineux	1	3	2	12	8	41	40	4 000
Cultures abritées	4	6	4	4	3	4	0	0
Fourrages pour la vente	16	11	9	9	14	87	71	444
Fruits	11	4	8	5	3	8	(3)	(27)
Légumes	7	7	6	6	6	12	5	71
Total (végétal)	87	73	71	69	65	187	100	115
Acériculture	26	30	42	42	45	92	66	254
Autres	15	0	28	3	3	83	68	453
Total	529	452	437	407	397	428	(101)	(19)
Source : MAPAQ, Évolution des revenus et du nombre de déclarants par secteur de production, 2015								

production de bovin de boucherie compte toujours le plus grand nombre de déclarants (192), malgré une baisse d'environ 13 % depuis 1993. Par ailleurs, le nombre de déclarants en production laitière a chuté de plus de 50 %, passant de 136 è 67 fermes entre 1993 et 2010.



La

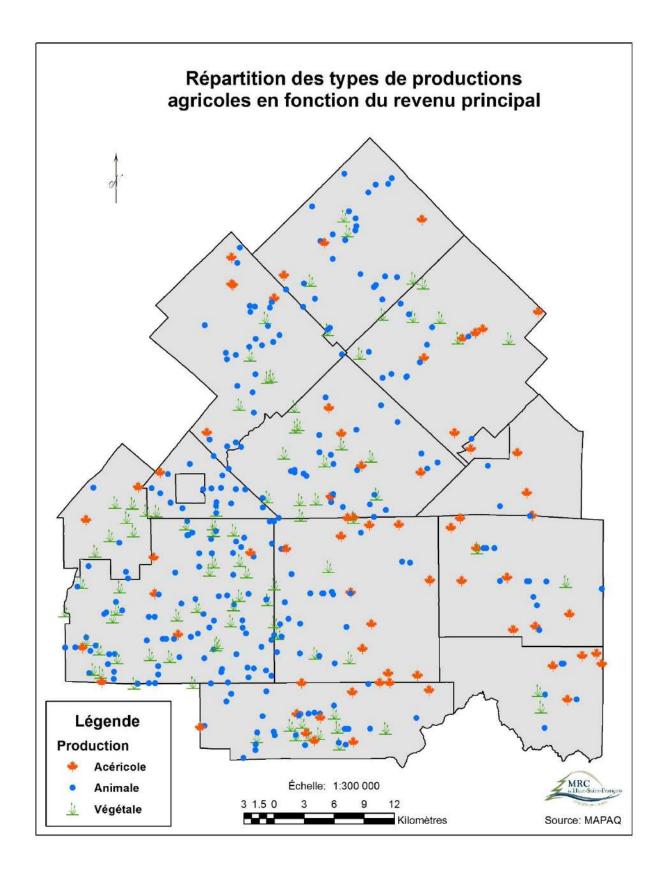








PLANDEDÉVELOPPEMENT DELAZONEAGRICOLE



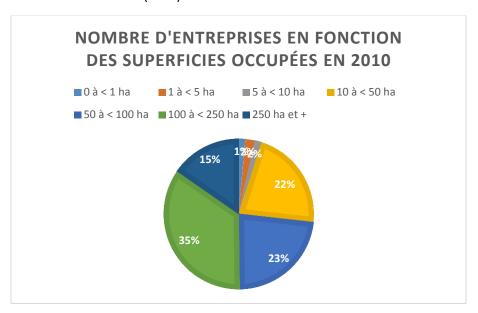




4.1.2 Portrait des entreprises agricoles en fonction de la strate de revenus et de la superficie occupée

La répartition du nombre de fermes selon les strates de revenus agricoles et la superficie occupée se divise en sept sections pour le volet superficie et sept autres pour les strates de revenus. La section « Hors MRC » donne des informations sur des terres localisées en dehors de la MRC mais qui sont détenues par des entreprises étant basées dans la MRC du Haut-Saint-François.

En 2010, sur les 447 fermes enregistrées au MAPAQ, la majorité d'entre elles (35 %) occupaient entre 100 et moins de 250 hectares de terres. 23 % occupaient une superficie entre 50 à moins de 100 hectares et 22 % entre 10 et moins de 50 hectares. 80 % des entreprises de la MRC occupent une superficie variant entre 10 et moins de 250 hectares. Plus de la moitié (58 %) des fermes occupent une superficie variant entre 50 et moins de 250 hectares, ce qui est semblable à l'Estrie (57 %).



Source : MAPAQ, Répartition du nombre de fermes selon les strates de revenus agricoles et la superficie occupée, 2015

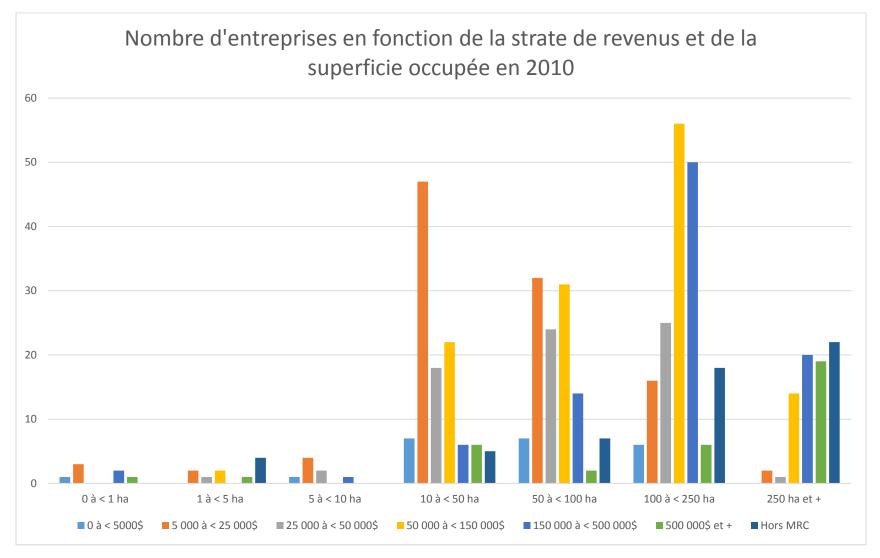












Source : MAPAQ, Répartition du nombre de fermes selon les strates de revenus agricoles et la superficie occupée, 2015

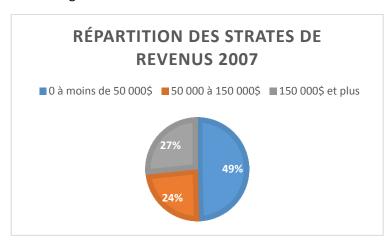




Les entreprises ayant des revenus de 50 000 \$ à moins de 150 000 \$ (soit 45 % d'entre elles) ou des revenus entre 150 000 \$ à moins de 500 000 \$ (soit 54 % d'entre elles) détiennent principalement une superficie variant de 100 à 250 ha. Pour les entreprises ayant des revenus entre 25 000 \$ à moins de 50 000 \$, elles se situent principalement dans deux strates, soit celle entre 50 à moins de 100 ha (34 % d'entre elles) et celle de 100 ha à moins de 250 ha (35 % d'entre elles). Enfin, les entreprises générant des revenus entre 5 000 \$ et 25 000 \$ se répartissent aussi dans deux strates de superficie, soit celle entre 10 et 50 ha (44 %) et celle entre 50 à 100 ha (30 %) Le tout se compare à ce qu'on observe pour l'Estrie.

4.1.3 Revenus agricoles bruts

En 2010, 28 % des entreprises du territoire ont généré un revenu de 150 000 \$ et plus. Un revenu de moins de 50 000 \$ n'est pas nécessairement, apparenté à une exploitation agricole en démarrage. Les entreprises ayant un revenu inférieur à 50 000 \$ en 2010 représentaient 43 % des exploitations du territoire. Finalement, 29 % des entreprises ont obtenu un revenu variant entre 50 000 \$ et moins de 150 000 \$. En comparaison avec les données de 2007, un plus grand nombre d'entreprises ont augmenté leurs revenus pour atteindre la strate entre 50 000 \$ et 150 000 \$ de revenus. Une augmentation du nombre d'entreprises déclarant plus de 500 000 \$ de revenus a aussi été constatée (28 en 2007 contre 36 en 2010). Le nombre d'entreprises en exploitation étant resté le même, il faudrait vérifier si ce sont celles-ci qui ont connu une augmentation de leurs revenus bruts.



PLANDEDÉVELOPPEMENT



Source : MAPAQ, Répartition du nombre de fermes selon la strate de revenus total brut, 2015













4.1.4 Revenus agricoles par production

En 2010, les entreprises agricoles de la MRC ont généré un revenu de plus de 86 M\$. Les productions animales constituent le principal levier économique avec près de 80 % des revenus agricoles de la MRC. La production laitière (22,4 '\$) et la production porcine (21,4 M\$) comptent pour près de 65 % du revenu des productions animales et pour 50 % des revenus agricoles totaux de la MRC. La production de bovins de boucherie, bien que comptant le plus grand nombre de déclarants, se classe au troisième rang des revenus agricoles avec un apport de 15 M\$ de revenus, soit 17,4 % du revenu agricole total.

L'horticulture ornementale (notamment avec les arbres de Noël) constitue la quatrième production agricole de la MRC par un apport économique de 7,2 M\$ et représente près de 60 % du revenu apporté par les productions végétales.

La production porcine est le domaine ayant subi la plus forte augmentation des revenus d'entreprise entre 1993 et 2010. Le secteur fruitier est le seul à avoir connu une diminution des revenus déclarés pour la même période.





Revenus des entreprises agricoles du Haut-Saint-François par secteur de production entre 1993 et 2010

								Variation
Secteur de production	1993	1997	2000	2004	2007	2010	Variation	%
Animal	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	
Lait	21 745	22 777	21 417	19 989	22 344	22 377	632	3
Porc	4 250	6 509	6 690	11 423	8 929	21 424	17 174	404
Bovin de boucherie	8 420	8 625	11 219	13 594	16 041	15 066	6 646	79
Volailles	538	С	С	3 020	3 606	4 490	3 952	735
Ovins	668	663	956	380	1 419	1 989	1 321	198
Aquaculture	778	687	2 157	1 615	703	2 321	1 543	198
Veaux lourds	С	С	С	С	С	343	С	С
Autres élevages	С	С	С	С	362	77	С	С
Chevaux	С	С	С	С	С	123	С	С
Total (animal)	37 073	40 407	46 884	50 316	53 637	68 210	31 268	84
Végétal								
Horticulture ornementale	5 205	8 976	8 679	9 176	9 984	7 229	2 024	39
Céréales et protéagineux	С	С	С	389	452	1 480	С	С
Cultures abritées	С	726	307	508	С	245	С	С
Fourrages pour la vente	593	227	С	234	600	1 741	1 148	194
Fruits	510	С	299	260	С	174	(336)	(66)
Légumes	725	1 481	1 359	1 438	1 449	1 690	965	133
Total (végétal)	7 193	11 774	10 816	12 005	12 951	12 559	3 801	53
Acériculture	783	1 007	1 866	2 213	2 407	4 484	3 701	473
Autres	315	0	1 738	185	76	1 273	958	304
Total	45 363	53 188	61 304		69 071		39 728	88

Source : MAPAQ, Évolution des revenus et du nombre de déclarants par secteur de production, 2015





4.2 Portrait des productions animales

4.2.1 Répartition des différents types de productions animales par municipalité

Pour l'ensemble de la MRC, la production animale la plus fréquente est le bovin de boucherie. Les plus marginales sont les veaux lourds et les « autres ». C'est dans Cookshire-Eaton que l'on retrouve le plus grand nombre de producteurs de lait, de porc, de bovins de boucherie, de volailles, d'ovins et de veaux lourds. Il faut tenir compte que 30% des entreprises agricoles sont établies dans Cookshire-Eaton. Il y a autant d'aquaculture à Chartierville, qu'à La Patrie, Hampden et Lingwick. Pour la production de chevaux, le nombre d'entreprises enregistrées est le même à Ascot Corner, Cookshire, Chartierville et St-Isidore-de-Clifton. Les autres élevages sont plus nombreux à St-Isidore-de-Clifton, suivis de Newport et Weedon.

Répartition p	par mu	ınicip	alité d	u noml	ore de	décla	arants	pou	r les	différent	tes pr	oduc	tions	animales en	2010
Secteur de production	Ascot Corner	Bury	Chartierville	Cookshire- Eaton	Dudswell	Hampden	La Patrie	Lingwick	Newport	St-Isidore-de- Clifton	Scotstown	Weedon	Westbury	MRC	% de la MRC par rapport à l'Estrie
Lait	1	5	0	22	5	0	6	1	6	4	0	10	7	67	11
Porc	1	2	0	13	1	0	0	0	1	3	0	3	3	27	18
Bovin de boucherie	6	21	3	56	17	2	4	12	15	27	1	14	14	192	27
Volailles	0	1	0	7	1	0	0	1	0	1	0	1	0	12	19
Ovins	0	2	0	6	4	0	0	2	1	3	0	2	1	21	18
Aquaculture	0	1	2	0	0	2	2	2	1	0	0	1	0	11	55
Veaux lourds	0	1	0	2	0		0	0	0	1	0	0	0	4	18
Autres élevages	0	0	0	0	0		0	0	1	2	0	1	0	4	9
Chevaux	2	0	2	2	1		1	0	0	2	0	0	0	10	14
Total*	8	29	7	95	25	4	13	16	25	32	1	27	24	306	

Source: MAPAQ, Nombre de déclarants et revenus par municipalité et par production, 2015







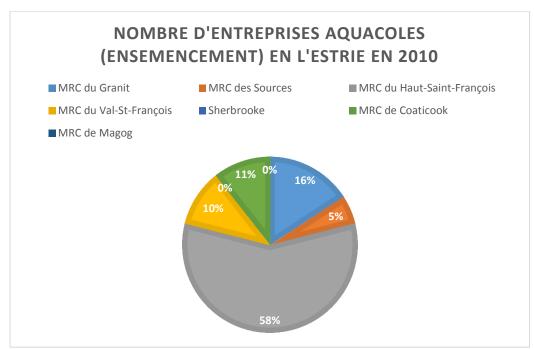


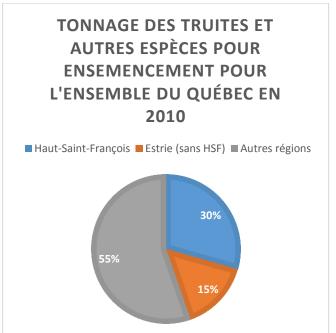


^{*}Pour l'interprétation des résultats, il est primordial de tenir compte qu'un producteur peut être déclarant pour plus d'une sorte d'élevage.

4.2.2 Production aquacole

La MRC du Haut-Saint-François occupe la première place estrienne quant à la production pour ensemencement (truites et autres espèces). Sur les 19 entreprises enregistrées en Estrie en 2010, 11 étaient situées sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François (soit 58 %) et ont produit 235 tonnes de spécimens, soit plus de 65 % de la production en Estrie et environ 30 % de la production du Québec. En 2010, les ventes agricoles furent d'environ 2,3 M\$, soit 50 % des ventes de l'Estrie pour ce secteur. De plus, par rapport au nombre de producteurs pour le Québec, la MRC regroupe environ 17 % des entreprises.





Source : MAPAQ, Évolution du nombre d'entreprises aquacoles et du nombre d'espèces aquacoles, 2015.

En ce qui concerne les truites de table et d'étang, le nombre de producteurs a connu une décroissance depuis 1993. Le nombre de déclarants est passé de 8 en 1993 et n'a fait que diminuer depuis pour atteindre le nombre de 2 en 2010. Ces deux déclarants représentent 40 % des entreprises de l'Estrie et environ 7 % du nombre d'entreprises pour ce secteur au Québec (31).





4.2.3 Production avicole

Dans le Haut-Saint-François, en 2010, des 12 entreprises avicoles enregistrées, 6 d'entre elles indiquaient que cette production était leur principale source de revenus. Le montant des ventes, pour l'ensemble des déclarants, se chiffrait à 4,49 M\$, soit environ 35 % des ventes avicoles en Estrie. La MRC regroupe près de 20 % des déclarants avicoles de l'Estrie. Au niveau de l'Estrie, des 61 déclarants, 21 d'entre eux avaient la production avicole comme source principale de revenus. Le montant des ventes estriennes de volailles se chiffrait à 13 022 000 \$ pour la même période.

Nombre d'éleveurs de poulets et de dindons dans la MRC et en Estrie en 2010										
	Entreprises Revenus									
Haut-Saint-François	12 entreprises	19,7 %	4 490 000 \$	34,48 %						
Estrie 61 entreprises 100% 13 022 000 \$ 100 %										

Source : MAPAQ, Évolution des revenus et du nombre de déclarants par secteur de production, 2015

En 2014, il y avait 756 éleveurs de poulets et 136 éleveurs de dindons au Québec dont 123 éleveurs de poulet et 19 éleveurs de dindon en Estrie.

Nombre d'éleveurs de poulets et de dindons en Estrie et au Québec en 2014									
	Poulet Dindon								
Estrie	123 éleveurs 16,3 % 19 éleveurs 104,6%								
Québec	756 éleveurs 100% 136 éleveurs 100 %								

Source : Fédération des Éleveurs de volailles du Québec, Nombre d'éleveurs de poulets et dindons par région, 2014

En 2013, il y avait 115 producteurs d'œufs de consommation au Québec. Les données spécifiques au Haut-Saint-François ne sont pas disponibles.

La production avicole de poulet et de dindon est contingentée. La production avicole se décline principalement en deux sections, la production d'œufs (de consommation, pour l'élevage, etc.) et la production de viande (poulet et dindon).

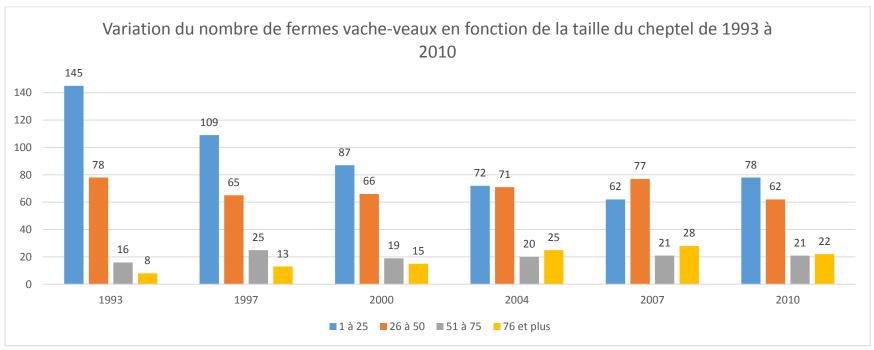
Actuellement, il n'y a pas de contingent sur les autres types de volailles (pintades, faisans, cailles, pigeons, oies, canards etc.)





4.2.4 Production bovine

La filière bovine se compose de la production vache-veaux et celle de bovins d'engraissement. Celle-ci se divise en deux catégories : semi-finition et finition. La production bovine a généré des revenus agricoles d'environ 15 M\$ (2010), soit 17 % des revenus agricoles de la MRC. Au regard du nombre d'entreprises agricoles dont la principale source de revenus est le bovin de boucherie, la MRC en compte 164 sur 192 producteurs (2010), soit 38 % des entreprises agricoles de la MRC. En ce qui concerne la production vache-veaux, entre 2000 et 2010, le nombre de fermes est resté sensiblement le même, passant de 187 à 183, soit environ 27 % des fermes vache-veaux de l'Estrie. Pendant la même période, le cheptel a augmenté de 13 %, passant de 6 537 à 7 369 têtes, soit près de 29 % du cheptel estrien. Les producteurs élevant 50 vaches de boucherie et moins représentent 77 % des éleveurs et détiennent environ 48 % du cheptel vache-veaux en 2010. Ce qui est semblable au secteur en Estrie. Par ailleurs, les producteurs ayant 76 vaches et plus représentent 12 % des éleveurs, mais environ 34 % du cheptel de la MRC pour cette production. D'ailleurs, depuis 1993, leur importance a triplé tant pour le nombre d'éleveurs que pour le nombre de têtes bovines. On observe sensiblement la même tendance en Estrie (augmentation de 2,5 fois).



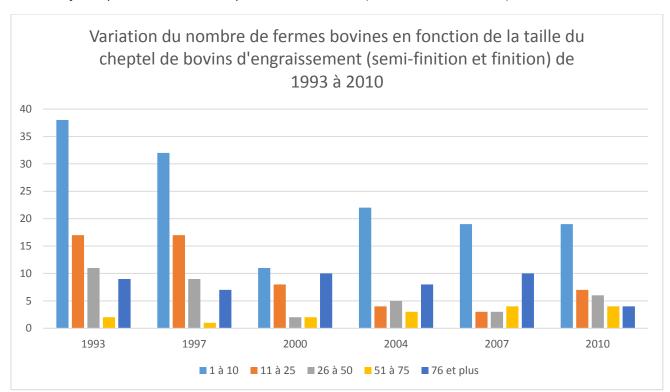
Source : MAPAQ, Évolution du nombre de fermes bovines et du cheptel, 2015





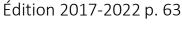
De 2004 à 2010, le nombre de déclarants produisant des bouvillons en semi-finition est passé de 32 à 30. Le cheptel total pour le Haut-Saint-François a diminué du tiers en passant de 1 181 à 866 têtes. La MRC regroupe environ 26 % des éleveurs et du cheptel en bouvillons semifinition de l'Estrie. On observe que près de 75 % des éleveurs (22) en semi-finition de la MRC ont un cheptel de 25 têtes ou moins et cumulent moins de 25 % du cheptel total. Ce qui est identique au secteur en Estrie. Pendant la même période, le nombre de fermes spécialisées dans la finition est passé de 13 à 15 et a vu son cheptel passer de 2580 à 1868 têtes (diminution de 28 %). La MRC regroupe environ 28 % des éleveurs et 57 % du cheptel en bouvillons de finition de l'Estrie. Par ailleurs, on observe que les deux tiers (66 %) des éleveurs (10) en bouvillons de finition de la MRC ont un cheptel de 10 têtes ou moins. Rappelons qu'en mai 2003 commençait la crise de la « vache folle », ayant eu des répercussions jusqu'en 2007. Le nombre de fermes est resté sensiblement le même, mais le cheptel général (tous types confondus) a diminué.

En 2010, le Haut-Saint-François représentait 42 % de la production estrienne (semi-finition et finition) avec ses 2 734 têtes.



Source: MAPAQ, Évolution du nombre de fermes de bovins d'engraissement (semi-finition et finition) et du cheptel, 2015











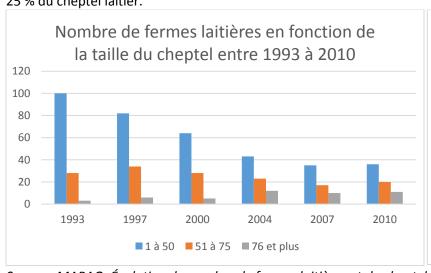


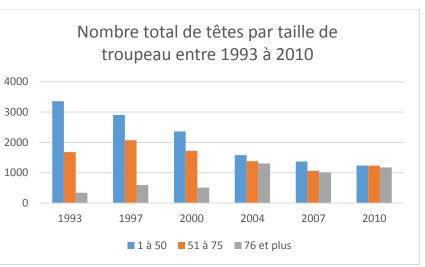
4.2.5 Production caprine

Depuis 2007, le nombre de fermes caprines est stable. Avec ses 11 déclarants en 2010, soit près de 20 % des entreprises de l'Estrie, le nombre de producteurs est similaire à celui des MRC de Coaticook et du Val-Saint-François en 2010. Avec un cheptel de 114 têtes, le Haut-Saint-François représente 8 % de la production caprine estrienne. Source : MAPAQ, Évolution du nombre de fermes caprines et du cheptel, 2015

4.2.6 Production laitière

La production laitière génère le plus grand revenu agricole de la MRC avec 22,4 M\$, soit plus de 25 % des ventes en 2010. Le nombre de déclarants en production laitière est en constante diminution depuis 1993. En 1993, le nombre était de 131 fermes, contre 67 en 2010. En même temps, le cheptel est passé de 5 384 à 3 648 vaches, soit près de 10 % du cheptel laitier de l'Estrie. Les 67 déclarants restants représentent 11 % du nombre de fermes laitières en Estrie. La MRC se classe au 5^e rang en Estrie tant pour le nombre d'entreprises laitières que pour le cheptel laitier. Par ailleurs, en 2010, on observe qu'environ 54 % des fermes laitières ont un troupeau de 50 vaches et moins et cumule près de 34 % du cheptel laitier de la MRC, alors qu'en 1993, 76 % des fermes avaient cette taille de troupeau et regroupaient 62 % du cheptel. Pour leur part, les fermes élevant entre 51 et 75 vaches représentaient 22 % des fermes laitières en 1993 et 32 % du cheptel laitier, alors qu'en 2010, ces fermes comptaient pour 34 % des entreprises laitières et du cheptel laitier. En 1993, les fermes élevant plus de 75 vaches laitières détenaient 6 % du cheptel laitier alors qu'en 2010 elles détiennent 32 % du cheptel avec 16 % des fermes laitières. En Estrie, ces grands troupeaux regroupent, en 2010, 25 % des fermes laitières et plus de 45 % du cheptel laitier, alors que les petits troupeaux (50 et moins) représentent 45 % des fermes et 25 % du cheptel laitier.





Source : MAPAQ, Évolution du nombre de fermes laitières et du cheptel, 2015

PLANDEDÉVELOPPEMENT







D'un point de vue plus général, le quota laitier détenu par les producteurs <u>estriens</u> est en constante augmentation depuis 2005. En juillet 2007, il était de 29 609 kg de m.g. / jour (sur un total provincial de 297 032). En juillet 2013, il était de 30 336 kg de m.g./jour (sur un total provincial de 299 893).

En juillet 2013 on dénombrait, en Estrie, 561 producteurs laitiers. La moyenne de quota détenu était de 54,08 kg/jour. Au même moment, le Québec comptait 6 188 producteurs et leur moyenne était de 48,48 kg/jour.

Informations sur la production laitière spécifique au Québec										
Estrie	561 producteurs 9 % 30 336 kg de m.g. / jour 10 % 54,08 kg/jour 5,6 kg/jour de plus que la moy									
Ensemble du Québec	6 189 producteurs	100%	299 893 kg de m.g. /jour	100 %	48,48 kg/jour	Moyenne québécoise				

Source : Fédération des producteurs de lait du Québec, Revue économique, 2014

En 2013, la répartition des 6 189 producteurs québécois par strate de quota détenu était comme suit :

Kg de MG/jour	0-20	20-40	40-60	60-80	80-100	100-120	120-140	140-160	160-180	180-200	200-220	220-240	240-260	>260
Nbre de prod.	720	2257	1781	760	297	164	75	44	26	15	11	5	7	27
%	11,6	36,5	28,8	12,3	4,8	2,6	1,2	0,7	0,4	0,2	0,2	0,1	0,1	0,4

Source : Fédération des producteurs de lait du Québec, Revue économique, 2014

4.2.7 Production ovine

La production ovine a généré des ventes de près de 2 M\$ en 2010, soit 2,3 % du revenu agricole de la MRC. En 20 ans, le cheptel ovin a presque doublé. Le nombre de brebis et agnelles est passé de 2 387 en 1993 à 4 341 en 2010. Cette augmentation s'est faite essentiellement chez les petits troupeaux (100 brebis et moins) dont le nombre de fermes est passé de 7 à 16 pour cette période. D'ailleurs, ces troupeaux représentent 73 % des fermes ovines et 20 % du cheptel ovin de la MRC. En Estrie, ces petits troupeaux représentent 48 % des fermes ovines et 10 % du cheptel ovin. En 2010, on compte seulement trois producteurs de 400 brebis et plus dans la MRC, soit 13,6 % des fermes ovines de la MRC. En Estrie, ces grands troupeaux représentent 15 % des fermes ovines et plus de 57 % du cheptel ovin. La MRC arrive au 3^e rang tant pour le nombre de fermes ovines que pour le cheptel ovin. Celui-ci représente 16 % de la production ovine estrienne. En même temps, le nombre de fermes ovines a presque doublé lui aussi, passant de 12 en 1993 à 22 en 2010.

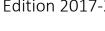
Source : MAPAQ, Évolution du nombre de fermes ovines et du cheptel (brebis et agnelles), 2015

PLANDEDÉVELOPPEMENT

4.2.8 Production porcine

La production porcine génère le 2^e grand revenu agricole de la MRC avec 21,4 M\$, soit 24,7 % des ventes en 2010, mais seulement 4 % des producteurs agricoles de la MRC. Entre 1993 et 2010, le nombre de fermes porcines avec truies (maternités) a diminué de moitié, passant de 18





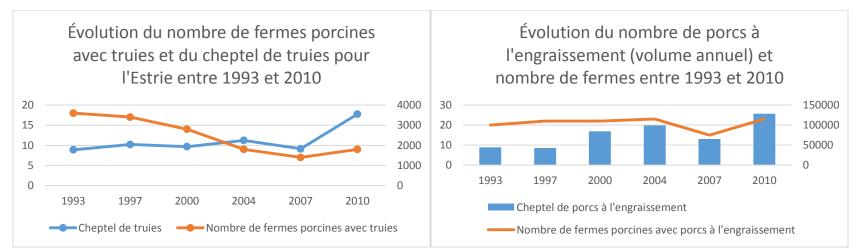








à 9. Cependant, le nombre total de fermes porcines avec truies en Estrie a subi une baisse similaire, passant de 108 à 55. La représentativité des fermes porcines avec truies du Haut-Saint-François est restée relativement stable, affichant une baisse de 5 % (passant de 17 % du nombre estrien à 12 %). Le cheptel de truies, lui, est passé de 1 776 en 1993 à 3 553 en 2010. Cela implique que, malgré une diminution importante du nombre d'entreprises, les entreprises restantes ont pratiquement doublé leur cheptel de truies. La portion détenue par les producteurs du Haut-Saint-François représente 20 % du cheptel estrien global.



Source : MAPAQ, Évolution du nombre de fermes porcines et du cheptel, 2015

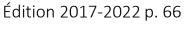
En ce qui concerne les porcs à l'engraissement, le nombre de fermes porcines est resté relativement stable (20 en 1993, 22 en 2000 et 23 en 2010). Par contre, le nombre de porcs produits est passé de 44 555 en 1993, à 84 445 en 2000, soit une augmentation de 90 %, et enfin, à 128 496 en 2010, soit une hausse de plus de 50 %. Entre 1993 et 2010, la part de la MRC comparée à l'Estrie est passée de 16 % à 20 % du volume produit.

4.2.9 Autres productions animales

Sur le territoire de la MRC, il y a plusieurs élevages d'animaux en nombre insuffisant pour avoir une catégorie spécifique. On trouve, entre autres, les élevages suivants : alpaga, caille, cerf rouge, lapin, oie, pintade, sanglier et autres. Aucune donnée spécifique à chacune de ces productions n'est cependant disponible.

Fait important, aux yeux du MAPAQ, les élevages d'animaux de compagnie (chiens, chats, etc.) ne sont pas considérés comme étant des entreprises à vocation agricole. Elles entrent plutôt dans la catégorie « commerce », tout comme les centres équestres sans élevage de chevaux.











Or, les élevages d'animaux de compagnie d'une certaine ampleur (ex : chenil comparativement à un animal avec portées répétitives à la maison) sont considérés comme de l'agriculture au schéma d'aménagement et de développement. Les centres équestres sans élevage de chevaux sont, tout comme au MAPAQ, considérés comme un usage commercial auprès de la MRC. Plus spécifiquement, ils sont désignés en tant que « commerces de garde et pensions d'animaux ». Les services de dressage sont inclus dans cette désignation. Tous ces usages sont autorisés dans les affectations agricole, forestière et rurale au plan d'aménagement de la MRC. Cependant, les usages commerciaux en zone verte nécessitent une autorisation de la CPTAQ. De plus, une autorisation municipale pourrait être requise pour les élevages à usage domestique dans certaines municipalités.

4.2.10 Évolution des espèces animales

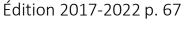
Le nombre total d'exploitations spécialisées en production animale (tous types de production confondus) est passé de 425 en 1993 à 316 en 2010. Au total, le nombre de fermes en production animale a diminué de 25 % entre 1993 et 2010. Les deux types de productions ayant eu une augmentation du nombre de déclarants sont les fermes ovines (passées de 12 à 21 déclarants) ainsi que les veaux lourds (passées de 1 à 7 déclarants). Les productions ayant connu les pertes les plus grandes en nombre de déclarants sont les fermes laitières (diminution de 49 %) et les fermes spécialisées en bouvillons en semi-finition et finition combinées (diminution de 38 %). Dans ce même laps de temps, le nombre de têtes pour les différentes productions a varié différemment du nombre de déclarants.

Dans le cas du porc d'engraissement, tandis que le nombre de déclarants augmentait de 15 %, le nombre de têtes pour l'ensemble du territoire a augmenté de 141 %. Pour ce qui est de la production laitière, le cheptel a diminué de 32 % alors que les déclarants ont diminué de 49 %.

Évoluti	Évolution du nombre de déclarants et du nombre de têtes animales déclarées pour différentes espèces animales entre 1993 et 2010												
	Bovins de boucherie		Laitier		Bouv	illons		issamant	Bre	bis	Truies		
	Décla.	Têtes	Décla.	Têtes	Décla.	Têtes	d'engraissement Décla. Têtes		Décla.	Têtes	Décla.	Têtes	
Nombre en 1993	247	6 764	131	5 384	77	2 823	20	15 523	12	2 295	18	1 776	
Nombre en 2010	183	7 369	67	3 648	48	2 734	23	37 473	21	3 722	9	3 533	
Variation nombre	(64)	605	(64)	(1736)	(29)	(89)	3	21 950	9	1 427	(9)	1 757	
Variation %	(26 %)	9 %	(49 %)	(32 %)	(38 %)	(3 %)	15 %	141 %	75 %	60 %	(50 %)	98 %	

Source : MAPAQ, Évolution du nombre de déclarants et du nombre de têtes animales déclarées pour différentes espèces animales, 2015



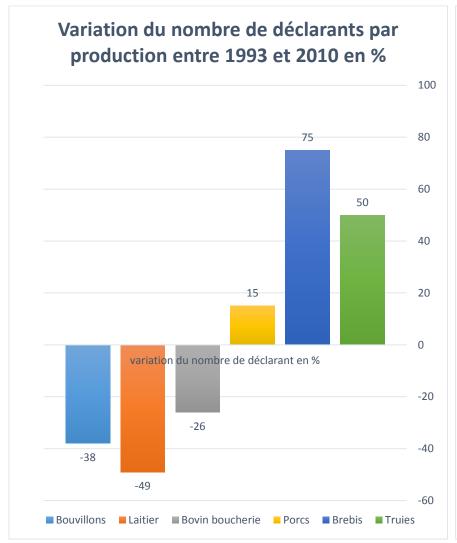


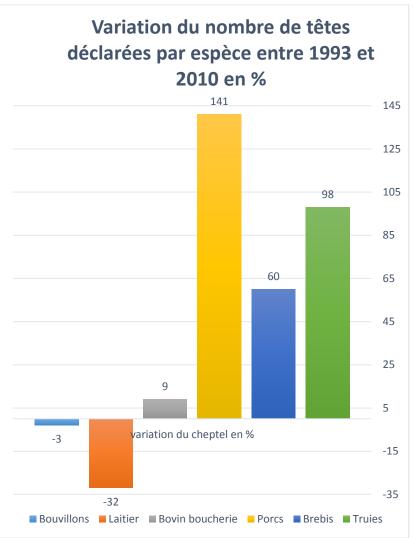












Sources : MAPAQ, Évolution du nombre de déclarants pour différentes espèces animales, 2015 MAPAQ, Évolution du nombre de têtes déclarées pour différentes espèces animales, 2015

> **PLANDEDÉVELOPPEMENT DELAZONE**AGRICOLE











Portrait des productions végétales 4.3

4.3.1 Répartition des différents types de productions végétales par municipalité

Les quatre productions végétales les plus fréquentes sur le territoire sont : l'acériculture, la vente de fourrages, les céréales et protéagineux et l'horticulture ornementale (arbres de Noël). La production de cultures abritées est l'activité la moins répandue. Après Cookshire-Eaton (33 % des productions végétales et 20 % de l'acériculture), ce sont les municipalités de St-Isidore-de-Clifton (14 % des productions végétales et 12 % de l'acériculture), Dudswell (8 % des productions végétales et 12 % de l'acériculture) et Bury (7 % des productions végétales et 11 % de l'acériculture) où l'on trouve le plus grand nombre de déclarants.

Répartition des productions végétales par municipalité en 2010														
Secteur de production	Ascot Corner	Bury	Chartierville	Cookshire- Eaton	Dudswell	Hampden	La Patrie	Lingwick	Newport	St-Isidore-de- Clifton	Scotstown	Weedon	Westbury	MRC
Horticulture ornementale	1	4	1	10	2	0	3	4	1	7	0	1	1	35
Céréales et protéagineux	2	2	1	19	0	0	3	0	3	6	0	3	2	41
Cultures abritées	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	4
Fourrages pour la vente	5	6	1	30	11	2	5	3	3	11	0	5	5	87
Fruits	3	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	3	0	8
Légumes	2	1	1	3	0	0	0	1	1	1	0	2	0	12
Total végétal	11	11	3	52	13	2	9	8	6	22	0	11	8	156
Acéricole	1	10	6	18	11	3	6	8	11	11	1	5	1	92
Total*	14	27	12	93	32	6	21	24	24	43	2	19	14	248

Source: MAPAQ, Nombre de déclarants et revenus par municipalité et par production, 2015

IMPORTANT: Les déclarants sont localisés en fonction de leur site d'exploitation principal et sont comptabilisés lorsqu'ils déclarent un revenu lié au secteur de production et qu'ils ont un revenu total minimum de 5 000 \$. Les revenus « autre » sont spécifiés dans le tableau R4 du MAPAQ.











^{*}Pour l'interprétation des résultats, il est primordial de tenir compte qu'un producteur peut être déclarant pour plus d'une sorte de production.

4.3.2 Évolution des superficies utilisées pour différents types de productions végétales

En 2010, 62 % de l'ensemble des superficies en culture étaient en fourrages ; 14 % en céréales et protéagineux ; 13% en pâturages améliorés et 9 % en arbres de Noël. Le reste des terres cultivées (environ 150 ha, soit 0,6 %) était en légumes, en fruits, en horticulture ornementale (autre que les arbres de Noël) ainsi qu'en cultures abritées. Depuis 1993, l'utilisation principale des terres en culture est pour la production de fourrages. Considérant que les productions bovines, laitières et ovines regroupent plus de 65 % des fermes de la MRC, il n'est pas surprenant de constater l'utilisation massive des terres pour les fourrages, les céréales et protéagineux ainsi que les pâturages améliorés. L'horticulture ornementale a subi une forte baisse de ses superficies, probablement suite à l'arrêt de la culture de plants (en champs) dédiés au gouvernement. En 1993, 278 hectares étaient utilisés à cette fin. En 2010, il n'en restait plus que 23.

Le nombre total d'hectares en culture sur le territoire de la MRC a diminué de 22,7 % entre 1993 et 2010, passant de 30 454 hectares à 23 548 hectares. Certaines superficies sont devenues en friches ou ont été reboisées.

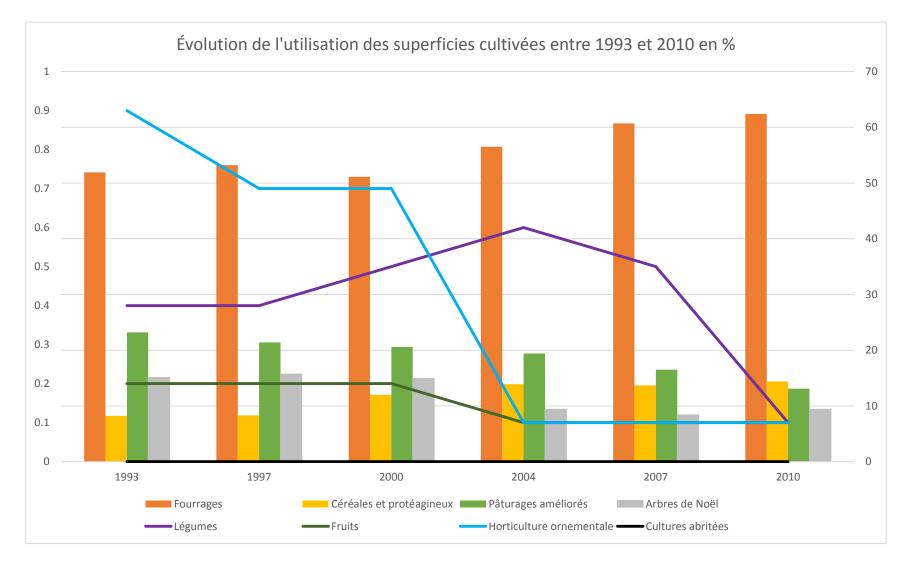
	Évolution des superficies en culture entre 1993 et 2010 (%)														
	Fourrages	Céréales et	Pâturages	Arbres de	Légumes	Fruits	Horticulture	Cultures							
		protéagineux	améliorés	Noël			ornementale	abritées							
1993	51.9	8.2	23.2	15.1	0.4	0.2	0.9	0							
1997	53.2	8.3	21.4	15.7	0.4	0.2	0.7	0							
2000	51.1	12	20.6	14.9	0.5	0.2	0.7	0							
2004	56.5	13.9	19.4	9.4	0.6	0.1	0.1	0							
2007	60.7	13.7	16.5	8.4	0.5	0.1	0.1	0							
2010	62.4	14.4	13.1	9.4	0.1	0.1	0.1	0							

Source: MAPAQ, Évolution des superficies en culture, 2015





PLANDEDÉVELOPPEMENT



Source : MAPAQ, Évolution des superficies en culture, 2015





4.3.3 Fourrages

Forte de ses 14 689 hectares déclarés en 2010, cette production est la plus présente sur le territoire. Entre 1993 et 2010, elle représente, en moyenne, 62,4 % des superficies cultivables. Malgré une diminution de 20 % du nombre de déclarants pour cette activité (416 en 1993 contre 336 en 2010), la culture de fourrages est l'activité culturale principale pour l'ensemble de la MRC. *Source : MAPAQ, Évolution des superficies et du nombre de déclarants pour la production végétale, 2015

4.3.4 Pâturages (naturels et améliorés)

La distinction entre un pâturage naturel et un pâturage amélioré est l'intervention culturale dans celui « amélioré ». Habituellement, un pâturage naturel présente un relief trop accidenté ou trop pierreux, ce qui empêche l'utilisation de machinerie (charrue, herse, faucheuse, etc.). Dans un pâturage dit « amélioré », il peut y avoir eu certains travaux de sol et même eu semis d'un mélange d'herbes sélectionnées en fonction d'objectifs nutritionnels spécifiques au type de production animale à faire pacager.

Entre 1993 et 2010, le nombre d'hectares en pâturages améliorés a diminué de près de 52 % (7 075 hectares en 1993 contre 3 400 en 2010). C'est une diminution de 3 675 hectares. Pendant la même période de temps, les superficies en pâturage naturel ont augmenté de 12 %, étant de 3 790 en 1993 et de 4 176 en 2010. C'est une augmentation de 386 hectares. En supposant qu'une portion des superficies améliorées aient été converties en pâturages naturels (en cessant d'y pratiquer des activités d'amélioration), c'est tout de même une diminution totale de 3 289 hectares destinés au pâturage pour l'ensemble du territoire. Cependant, la culture de fourrages a subi une augmentation équivalente à la diminution des pâturages améliorés. Ces deux types de cultures étant étroitement liés et compte tenu de la prédominance de l'élevage de bovins sur l'ensemble du territoire, la conversion des espaces de pâturage en champs fourragers (où les mêmes plantes sont récoltées plutôt que pacagées) est fort probable. D'ailleurs, la représentativité en pourcentages de la combinaison de ces deux activités est demeurée la même en 2010 qu'en 1993 (soit 75 % de l'utilisation des superficies cultivables (excluant les pâturages naturels et les érablières exploitées).

Source : MAPAQ, Évolution des superficies et du nombre de déclarants pour la production végétale, 2015





4.3.5 Céréales et protéagineux

La superficie en céréales et protéagineux est d'environ 3 400 ha, soit près de 15 % de la superficie cultivée de la MRC. L'avoine, le maïs-grain et le soya constituent les trois principales céréales et protéagineux cultivés dans la MRC avec 68 % des superficies. Entre 1993 et 2007, le nombre de déclarants était en baisse constante. Des 218 déclarants en 1993, il n'en restait plus que 128 en 2007. Cependant, il y a eu une remontée de ce nombre entre 2007 et 2010, pour atteindre 136 déclarants. Par ailleurs, il faut se rappeler qu'après la saison désastreuse de 2009, le prix des grains a subi une forte augmentation à la bourse de Boston (Boston Grain and Flour Exchange Market). De plus, depuis 2010, les prix sont en constante hausse.

La demande en semence de plusieurs pays en émergence sur les marchés mondiaux, l'augmentation des coûts en combustibles fossiles (autant utilisés dans les machineries que pour la production de fertilisants minéraux), l'importante augmentation de l'utilisation de maïs-grain pour la production d'éthanol ainsi que la variabilité des saisons causée par les changements climatiques augmentent la pression sur les prix et ont un impact marqué sur les tendances haussières observées. Le prix des grains ayant un impact majeur sur le coût de la moulée destinée à l'alimentation bovine et considérant que la principale production au sein de la MRC est le bovin (de boucherie et laitier combinés), il serait intéressant de vérifier si l'augmentation des superficies ainsi que du nombre de déclarants a continué entre 2010 et 2015.

Certaines données de 1993 n'étant pas disponibles, l'analyse des superficies par type de production sera faite de 1997 à 2010 seulement.

	Évolutio	n des sup	erficies en c	éréales et	protéagineux	entre 19	97 et 2010			
	1997		2000		2004		2007		2010	
	Hectares	%	Hectares	%	Hectares	%	Hectares	%	Hectares	%
Avoine	942	40	874	27	700	24	629	21	843	24
Maïs-grain	297	13	612	19	734	25	852	28	766	23
Soya	89	4	360	11	444	15	398	13	705	21
Autres	521	22	628	19	623	20	700	23	632	19
Orge	417	18	645	20	330	11	303	10	360	10
Blé	73	3	112	4	145	5	138	5	94	3
Total	2 339	100 %	3 231	100 %	2 976	100 %	3 020	100 %	3 400	100 %

Source : MAPAQ, Évolution du nombre de déclarants de superficies en céréales et protéagineux, 2015

Certaines données de 1993 n'étant pas disponibles, l'analyse du nombre de déclarants par type de production sera faite entre 1997 et 2010 seulement. De plus, une entreprise étant impliquée dans plusieurs productions sera inscrite comme déclarant pour chacune d'entre elles. La variation (en pourcentage) est toujours calculée en fonction du nombre de déclarants pour l'année précédente d'enregistrement.













	Évolut	ion du nombre	e de déclarar	nts en céréales	et protéagir	neux entre 199	7 et 2010		
	1997	200	00	200	2004)7	2010	
	Déclarants	Déclarants	Variation	Déclarants	Variation	Déclarants	Variation	Déclarants	Variation
Avoine	100	84	-16 %	66	-21 %	56	-15 %	69	23 %
Maïs-grain	12	26	117 %	29	12 %	23	-21 %	25	9 %
Soya	8	17	117 %	19	12 %	18	-5 %	31	72 %
Autres	39	44	13 %	46	5 %	45	-2 %	36	-20 %
Orge	45	41	-9 %	22	-46 %	14	-36 %	20	43 %
Blé	9	10	11 %	7	-30 %	8	14 %	5	-38 %
Total	170	154	-9 %	141	-8 %	128	-9 %	136	6 %

Source : MAPAQ, Évolution du nombre de déclarants de superficies en céréales et protéagineux, 2015

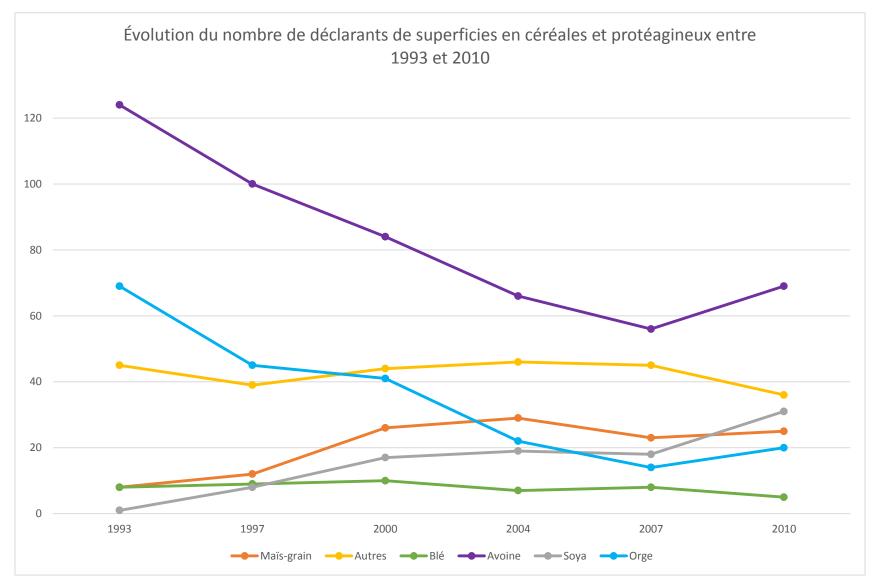
PLANDEDÉVELOPPEMENT

L'avoine demeure la céréale la plus fréquemment cultivée chez les producteurs de céréales et protéagineux.

*Site de référence pour le prix des grains sur les marchés boursiers : http://www.grainwiz.com/ et http://www.indexmundi.com/agriculture/







Source : MAPAQ, Évolution du nombre de déclarants de superficies en céréales et protéagineux, 2015

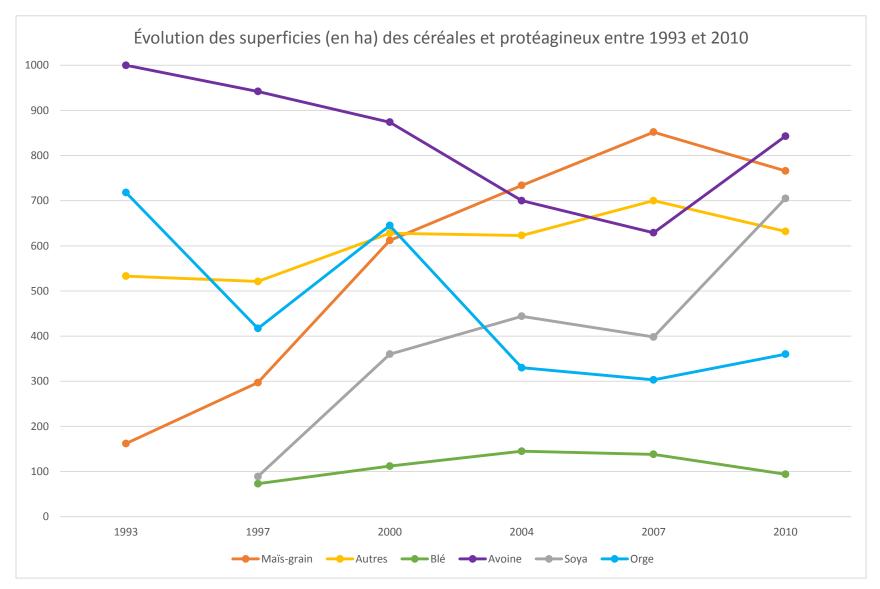








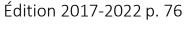




Source : MAPAQ, Évolution des superficies en céréales et protéagineux, 2015

PLANDEDÉVELOPPEMENT DELAZONEAGRICOLE













4.3.6 Fruitier

En 2010, la production fruitière a généré des ventes d'environ 174 000 \$, soit 0,2 % du revenu agricole de la MRC. Environ 9 % des superficies fruitières de l'Estrie se trouvent dans la MRC. La production de framboises (8,9 ha ou 30 %), de bleuets (5,4 ha ou 18 %) et de pommes (4,6 ha ou 15,5 %) représentent ensemble environ 63,5 % des superficies fruitières de la MRC. D'ailleurs, environ 20 % des superficies en framboisiers et 13 % en bleuetières de l'Estrie se trouvent dans la MRC.

Entre 1993 et 2010, le nombre total de producteurs fruitiers (tous types confondus) a diminué de 6. En 2010, ils étaient 12 pour l'ensemble de la MRC. Cela représente une diminution du tiers du nombre de déclarants. Le nombre d'hectares enregistrés comme étant utilisés pour la culture fruitière a diminué de 55 % (67 hectares en 1993 contre 30 hectares en 2010). Pendant la même période, en Estrie, les superficies fruitières sont passées de 481 hectares en 1993 à 332 hectares en 2010. C'est une diminution de 30% pour l'Estrie. La diminution du nombre d'hectares consacrés à la culture fruitière a été plus importante dans le Haut-Saint-François qu'en Estrie.

Voici l'évolution du nombre de déclarants pour chaque production fruitière entre 1993 et 2010 pour le Haut-Saint-François ainsi qu'en Estrie. La culture de la fraise est la production qui a le plus diminué dans le Haut-Saint-François pour cette période. Dans toute l'Estrie, c'est dans le Haut-Saint-François que cette culture a le plus diminué. C'est la culture du bleuet qui a le plus augmenté pour la même période pour l'Estrie, toutes MRC confondues.

Évolution du nombre de d	éclarants	en prod	uction fruit	ière entre	e 1993 et	2010
	Haut-	-Saint-Fr	ançois		Estrie	
Cultures	1993	2010	Variation	1993	2010	Variation
Pomme	4	5	1	40	34	(6)
Fraise	11	3	(8)	41	31	(10)
Framboise	8	6	(2)	30	35	5
Bleuet	5	6	1	10	43	33
Raisin (vigne)	0	1	1	2	17	15
Autres petits fruits	1	1	0	3	19	16
Autres arbres fruitiers	0	2	2	5	17	12
Nombre total de producteurs*	18*	12*	(6)	94*	110*	16

Source : MAPAQ, Évolution de la production fruitière, 2015

^{*}Un producteur peut être déclarant de plus d'une production.













4.3.7 Horticulture ornementale

Cette section n'inclut pas les arbres de Noël qui seront traités dans une section spécifique. Les superficies utilisées à cette fin ont radicalement diminué entre 1993 et 2010. Des 278 hectares recensés en 1993, il n'en restait que 23 en 2010 utilisés à cette fin (soit 92 % de diminution). Au même moment, l'Estrie enregistrait aussi une diminution importante des superficies utilisées pour l'horticulture ornementale. Des 993 hectares répertoriés en 1993, il n'y en avait plus que 432 déclarés en 2010. C'est une diminution de 56 %. La diminution des superficies destinées à cette production a été plus importante dans le Haut-Saint-François que dans les autres MRC de l'Estrie. L'horticulture ornementale a subi une forte baisse de ses superficies, probablement suite à l'arrêt de la culture de plants (en champs) dédiés au gouvernement.

Évolution du nombre de déclarants et des superficies en horticulture ornementale (excluant les arbres de Noël) entre 1993 et 2010												
		1	Nombre de	déclarar	nts		Superficies en hectares					
	Haut	Haut-Saint-François			Estrie		Haut-Saint-François			Estrie		
Cultures	1993	2010	Variation	1993	2010	Variation	1993	2010	Variation	1993	2010	Variation
Gazon	2	1	(1)	11	5	(6)	C*	C*	C*	221	206	(15)
Conifères	5	6	1	38	30	(8)	223	9	(214)	505	168	(337)
Plantes vivaces, rosiers et autres	2	1	(1)	13	14	1	C*	C*	C*	30	26	(4)
Arbres et arbustes	4	5	1	38	20	(18)	25	9	(16)	237	31	(206)
Nombre total de producteurs*	13*	10*	(6)	82*	52*	(30)	278	23	(255)	993	432	(561)

Source : MAPAQ, Évolution de l'horticulture ornementale (excluant les arbres de Noël), 2015

Le nombre de déclarants, quant à lui, est resté similaire (13 en 1993 contre 10 en 2010). Avec seulement 6 déclarants, 2007 a été l'année où il y avait le moins de déclarants ainsi que le plus petit nombre d'hectares destinés à cette production. Cependant, une reprise de cette activité est enregistrée entre 2007 et 2010. Le nombre de déclarants est passé de 6 à 10 et les superficies de 19 à 23 hectares. Pour l'interprétation de ces données, il faut tenir compte que ces chiffres ne concernent que la production en plein champ. Les productions horticoles pour utilisation ornementale en serre sont répertoriées et comptabilisées dans la section « cultures abritées ».





^{*}Lorsque le nombre de déclarants pour une culture est inférieur à 4, les données sont confidentielles. De plus, un producteur peut produire plusieurs cultures. Il sera reconnu déclarant pour chacune de ses cultures.

4.3.8 Cultures abritées

En 2010, la production en cultures abritées a généré des ventes d'environ 245 000 \$, soit 0,3 % du revenu agricole de la MRC. La MRC ne détient que 4,8 % (0,65 ha) des 13,6 ha en cultures abritées de l'Estrie en 2010.

Il n'est pas rare que les cultures abritées se divisent en deux volets : plantes ornementales (fleurs) ainsi que des légumes. En 1993, 7 entreprises déclaraient produire des plantes à vocation ornementale. En 2010, elles étaient seulement 2. Pendant la même période, le nombre de déclarants en production légumière a augmenté : des 8 producteurs recensés en 1993, ils étaient 11 en 2010. En 1993, 27 % des superficies en culture abritées de la MRC étaient pour la production de tomates (24 %) et de concombres (3 %) et 63 % pour la production de fleurs autres que des annuelles. Entre 1993 et 2010, les superficies en cultures abritées ont chuté de 77 %, passant de 2,95 ha à 0,65 ha. Si la production de concombres a conservé ses superficies, la production de tomates a chuté de 67 %. Ces deux productions représentent respectivement 16 % (concombres) et 36 % (tomates) des superficies en cultures abritées de la MRC. La production de fleurs (annuelles et autres) représente désormais moins de 30 % des superficies.

Il est possible que certains producteurs aient délaissé les productions ornementales pour se concentrer uniquement sur les productions légumières. Cependant, compte tenu du petit nombre de déclarants ainsi que du respect des règles de confidentialité concernant la divulgation de données et statistiques, il n'est pas possible d'établir une corrélation directe entre la variation des superficies et des déclarants pour ces deux volets de la production en serre.

	Évo	olution	du nombre d	de décla	rants et	des superf	icies en cultu	res abrité	es entre 199	3 et 2010		
Cultures			Nombre de	déclara	ints		Superficies en m2					
	Haut-Saint-François Estrie			Haut-	-Saint-Fra	nçois		Estrie				
	1993	2010	Variation	1993	2010	Variation	1993	2010	Variation	1993	2010	Variation
Tomates	7	7	0	37	32	(5)	7 140	2 383	(4 757)	52 007	72 159	20 152
Fleurs annuelles	3	2	(1)	19	14	(5)	С	С	С	25 683	44 083	18 400
Concombres	5	6	1	24	25	1	920	1 035	115	23 052	4 416	(18 636)
Autres légumes	3	9	6	22	42	20	С	1 324	С	10 616	14 142	3 526
Autres fleurs	5	2	(3)	12	13	1	18 679	С	С	22 169	16 176	(5 993)
Total	13*	11*	(2)	56*	62*	6	29 549	6 553	(22 996)	122 911	136 834	13 923

Source: MAPAQ, Évolution de la production serricole, 2015

PLANDEDÉVELOPPEMENT

^{*}Lorsque le nombre de déclarants pour une culture est inférieur à 4, les données sont confidentielles. De plus, un producteur peut produire plusieurs cultures. Il sera reconnu déclarant pour chacune de ses cultures.











4.3.9 Légumes

En 2010, la production légumière a généré des ventes d'environ 1,69 M\$, soit près de 2 % du revenu agricole de la MRC. En 2010, 15 fermes déclaraient produire des légumes en champs. C'est 3 de plus qu'en 1993. Cependant, lorsqu'on analyse la variation du nombre de déclarants entre 2004 et 2010, on remarque que le nombre de producteurs de légumes augmente. L'année où il y a eu le plus petit nombre de déclarants est 2004, avec seulement 8 producteurs. Dès 2007, 3 nouveaux se sont ajoutés, portant le nombre à 11 ainsi que 4 autres en 2010 pour terminer avec un total de 15 déclarants. Les autres cultures, en plus d'être les plus fréquentes dans le Haut-Saint-François, sont celles qui ont connu la plus forte augmentation du nombre de déclarants. Ceci indique que les producteurs diversifient les types de légumes destinés à leurs marchés. En Estrie, la citrouille et la courge détiennent le plus grand nombre de déclarants. Depuis 2000, on observe une croissance importante de ces deux légumes en Estrie.

Depuis 2004, les superficies utilisées pour la production de légumes sont en constant déclin. Des 126 hectares utilisés en 2004 (répartis entre 8 producteurs), seulement 96 hectares (29 % des superficies légumières de l'Estrie) sont désormais cultivés (répartis entre 15 producteurs). Une diminution des superficies totales est également constatée lorsque l'on compare les données de 1993 et 2010. Lorsqu'on calcule la superficie moyenne cultivée en légumes, on pouvait compter environ 15,75 hectares par producteur. En 2010, cette moyenne est de 6,4 hectares par producteur. La pomme de terre (80 %) et le mais sucré (7 %) sont les principales cultures légumières de la MRC. D'ailleurs, la MRC détient 68 % des superficies en pomme de terre de l'Estrie, mais seulement 7,5 % des superficies en maïs sucré. En Estrie, les trois principales cultures légumières sont la pomme de terre (34 % des superficies), le mais sucré (26 %) et la production de courges et de citrouilles (11 %)

PLANDEDÉVELOPPEMENT

DELAZONEAGRICOLE

Variation du no	mbre de	déclarant	ts par cultur	e légumièr	e entre 19	93 et 2010
	Hau	t-Saint-Fr	ançois		Estrie	
Cultures	1993	2010	Variation	1993	2010	Variation
Pomme de terre	6	5	(1)	19	26	7
Maïs sucré	7	5	(2)	30	19	(11)
Citrouille	0	3	3	7	34	27
Courge	2	3	1	16	34	18
Carotte	2	4	2	19	30	11
Chou	2	2	0	13	15	2
Betterave	2	2	0	12	20	8
Laitue	3	4	1	12	24	12
Autres	7	12	5	38	62	24
Total	12*	15*	3	63*	76*	13
COURCE LAADAC	· Évalutio	n da la ne	aduction lác	umiàra 20	11 -	

Source : MAPAQ, Evolution de la production légumière, 2015

Nous pouvons émettre deux hypothèses : soit il y a quelques producteurs cultivant de grandes superficies et plusieurs producteurs n'utilisant que de petites parcelles, soit la majorité des déclarants consacrent des superficies de dimension moyenne pour ce type de productions. Les phénomènes sociaux d'agriculture à dimension humaine ainsi que des fermiers de famille (plus particulièrement dans le cas des services de paniers et d'Agriculture Soutenue par la Communauté (ASC)) pourraient avoir eu une influence sur ces résultats. Ces données sont spécifiques à la culture de légumes en champ et n'incluent pas la production de légumes en serre (détaillés dans la section dédiée aux cultures abritées).











4.3.10 Arbres de Noël

La production d'arbres de Noël fait partie de l'horticulture ornementale. En 2010, ce secteur a généré des ventes d'environ 7,23 M\$, soit près de 8 % du revenu agricole de la MRC. Il arrive au 4^e rang pour son apport économique agricole de la MRC. L'apport de la production d'arbres de Noël y est pour beaucoup dans l'essor de l'horticulture ornementale de la MRC. En 1993, la MRC détenait 60 % des superficies en arbres de Noël de l'Estrie, alors qu'en 2010, elle ne couvre que 36 % de ces superficies avec 36 % des producteurs dans cette production en Estrie. Par ailleurs, si l'Estrie détient 60 % des superficies d'arbres de Noël du Québec, la part de la MRC est de 25 % des superficies dans cette culture.

Entre 1993 et 2010, le nombre de producteurs a diminué, passant de 56 à 43. Cependant, lorsqu'on analyse l'évolution du nombre de déclarants, il faut remarquer qu'entre 1993 et 2007, le nombre était en constant déclin, atteignant le plus petit nombre de producteurs en 2007 avec seulement 32 déclarants. À ce moment, c'est une diminution d'un peu plus de 43 %. Entre 2007 et 2010, il y a eu 9 nouveaux déclarants, portant le nombre de 32 à 43. Bien que, sur une analyse comparative effectuée sur 17 ans, le nombre total de producteurs ait diminué, on remarque un regain d'intérêt pour cette culture par l'augmentation récente de 2007 à 2010.

L'analyse des superficies cultivées en hectares suit une courbe semblable à celle du nombre de déclarants. Le phénomène de reprise observé entre 2007 et 2010 est similaire en ce qui concerne le nombre d'hectares cultivés. La différence tel qu'illustré dans le graphique suivant est qu'entre 2004 et 2010, il y a une dissociation entre le nombre de producteurs et les superficies qu'ils cultivent. Auparavant, le nombre d'hectares en culture était lié au nombre de producteurs. Depuis 2004, la proportion de superficies cultivées est moindre que son équivalent en nombre de producteurs. On peut en conclure que plusieurs déclarants cultivent des superficies plus petites que dans les années 1990 à 2000.

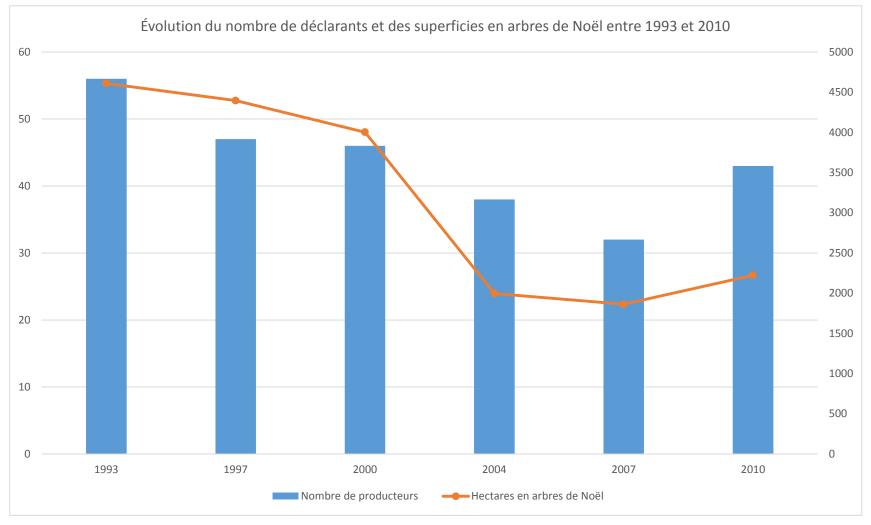
Évolution du nombre de déclarants et des superficies en arbres de Noël entre 1993 et 2010										
	9,	Superficie (ha)	Déclarants						
Indicateur	1993 2010 Variation 1993 2010 Variati									
Haut-Saint-François	4 610	2 224	(2 386)	56	43	(13)				
Estrie	7 660	5 900	(1 760)	171	121	(50)				

Source : MAPAQ, Évolution de la production d'arbres de Noël, 2015

PLANDEDÉVELOPPEMENT







Source : MAPAQ, Évolution de la production d'arbres de Noël, 2015





4.3.11 Acériculture

En 2010, la production acéricole a généré des ventes d'environ 4,5 M\$, soit plus de 5 % du revenu agricole de la MRC. Il arrive au 6^e rang pour son apport économique agricole de la MRC. Entre 1993 et 2010, le nombre de déclarants est resté sensiblement le même, variant de 110 à 100. Pendant la même période, le nombre d'hectares utilisés pour la production acéricole est passé de 1 583 hectares en 1993 à 4 385 hectares en 2010. C'est une augmentation de 277 % des superficies en 17 ans. Cette augmentation a été réalisée par l'ajout d'entailles dans des boisés à potentiel acéricole qui n'étaient pas exploités. Quant à lui, le nombre d'entailles a augmenté de 210 %. Des 342 720 entailles répertoriées en 1993, on en comptait 721 886 en 2010. Au cours des 22 dernières années, pour un même nombre de déclarants, les superficies ainsi que le nombre d'entailles ont augmenté de plus de 200 %. Le potentiel acéricole de la région n'est pas pleinement exploité. Les érables à sucre sont présents dans les boisés, mais non-entaillés.

Le Haut-Saint-François est la 2^e MRC quant au nombre d'entailles exploitées et au 3^e rang pour le plus grand nombre de déclarants en production acéricole avec ses 11 %. La majorité des déclarants (41 %) exploitent entre 1000 et 4999 entailles. Toutefois, ils ne regroupent qu'environ 15 % du nombre d'entailles, alors que les acériculteurs exploitant 10 000 entailles et plus représentent 24 % des producteurs et cumulent environ 64 % du nombre d'entailles. En Estrie, c'est le même constat où les acériculteurs exploitant entre 1 000 et 4 999 entailles comptent pour 44 % des producteurs et 15% du nombre d'entailles ; alors que ceux exploitant 10 000 entailles et plus représentent 22 % des producteurs et cumulent environ 62 % du nombre d'entailles.

Nombre de déclarants et % de représentation du territoire estrien et québécois en 2010

	Le Granit	Les Sources	Haut-Saint- François	Val-Saint- François	Sherbrooke	Coaticook	Memphrémagog	Estrie	Québec
Nombre de déclarants	464	49	100	100	7	107	53	871	6 354
%	53	6	11	11	1	12	6	14	100

Source : MAPAQ, Évolution de la production acéricole, 2015

PLANDEDÉVELOPPEMENT DELAZONEAGRICOLE

En nombre d'entailles exploitées, l'Estrie représente 18 % de la production acéricole du Québec. La MRC du Haut-Saint-François est la 2^e plus productive de l'Estrie, avec ses 721 886 entailles exploitées en 2010. Le Haut-Saint-François représente 11 % des entailles estriennes.

Nombre d'entailles exploitées et % de représentation du territoire estrien et québécois en 2010

	Le Granit	Les Sources	Haut-Saint- François	Val-Saint- François	Sherbrooke	Coaticook	Memphrémagog	Estrie	Québec
Nombre d'entailles	4 596 975	251 370	721 886	493 437	9 850	568 998	184 804	6 827 320	38 747 678
%	67	4	11	7	0	8	3	18	100

Source : MAPAQ, Évolution de la production acéricole, 2015

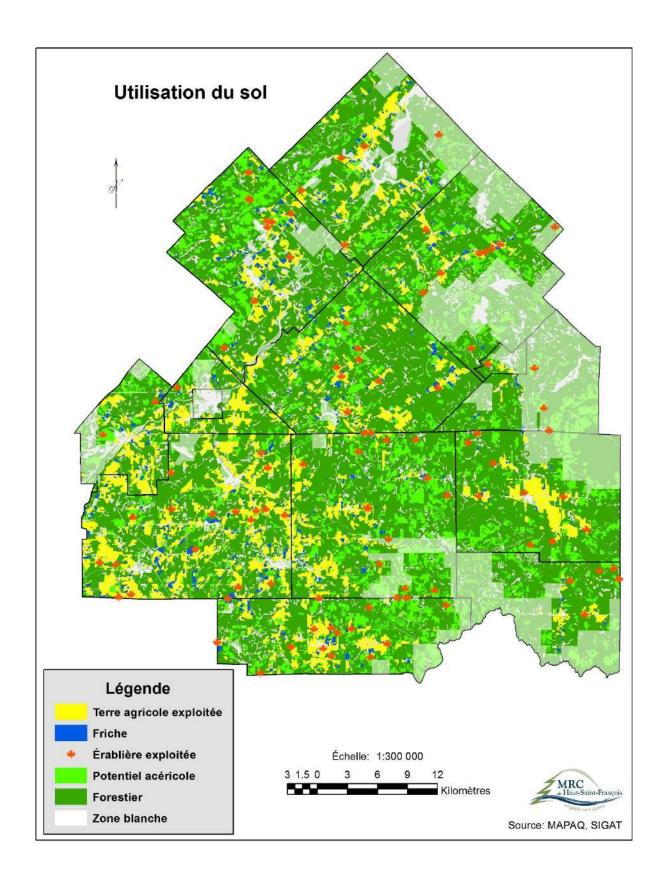
















PLANDEDÉVELOPPEMENT DELAZONEAGRICOLE MRCHAUT-SAINT-FRANÇOIS

Portrait du domaine forestier 4.4

4.4.1 Production forestière dans le Haut-Saint-François

En 2015, on dénombre 833 producteurs forestiers dans la MRC. Deux d'entre eux possèdent plus de 800 hectares d'un seul tenant. En Estrie, le nombre de producteurs reconnus est de 3 729. Ceux du Haut-Saint-François représentent 22 % des producteurs de bois de l'Estrie. Le nombre de lots sur le territoire du Haut-Saint-François est de 3 251. La superficie totale à vocation forestière pour l'ensemble des lots à tenure privée est de 99 343 hectares. La superficie forestière estrienne sous aménagement étant de 339 189 hectares, 29 % sont localisés dans le Haut-Saint-François.

Pour obtenir le statut de producteur forestier, il faut posséder 4 hectares ou plus à vocation forestière et posséder un plan d'aménagement forestier (PAF). Plusieurs propriétaires de boisés sont aussi producteurs agricoles. Les producteurs agricoles ayant une portion de terrain boisé de plus de 4 hectares ne demandent pas systématiquement le statut de producteur forestier.

Dans le Haut-Saint-François, la forêt privée a une superficie de 178 398 hectares. De ceux-ci, 99 353 hectares (soit 56%) sont détenus par des producteurs enregistrés. Des 2 271 propriétaires de forêt privée, 833 d'entre eux (soit 37%) sont enregistrés en tant que producteurs forestiers. La simple possession d'un boisé n'est pas suffisante pour obtenir le statut de producteur forestier. Plusieurs critères doivent être satisfaits afin d'obtenir ce statut.

La MRC du Haut-Saint-François se classe 2^e en Estrie quant au nombre de producteurs et aux superficies enregistrés.

		Forêt privé	e : superficie foi	restière enregis	strée par MRC	
MRC	Superficie forêt privée (ha)	Superficie forestière enregistrée (ha)	Propriétaires forêt privée	Producteurs enregistrés	Répartition régionale par MRC – producteurs enregistrés	Répartition régionale par MRC – superficies forestières enregistrées
Granit	193 244	115 528	2 245	1 274	33 %	34 %
Des Sources	54 518	27 082	716	366	9 %	8 %
Haut-Saint-François	178 398	99 353	2 271	835	21 %	29 %
Val-Saint-François	99 704	41 029	1 140	501	13 %	12 %
Sherbrooke	18 623	3 405	930	122	3 %	15
Coaticook	87 463	36 300	956	401	10 %	11 %
Memphrémagog	100 426	20 190	733	386	10 %	6 %
Estrie	732 375	342 887	9 171	3 885	100%	100 %

Sources: MFFP, Diffusion des données écoforestières (4^e inventaire – 2007), 2013

AMFE, Système d'information et de gestion des Agences, Enquête auprès des propriétaires, 29 juillet 2014













Caractérisation des terres forestières selon la tenure 4.4.2

Selon le 4^e inventaire écoforestier du Ministère de la faune, de la forêt et des parcs (MFFP) datant de 2007, il y avait une superficie forestière totale de 230 168 hectares dans le Haut-Saint-François (tenure privée et publique combinées). Que les lots soient en propriété privée ou sur les terres publiques, ce ne sont pas toutes les terres forestières qui peuvent être productives. Certains facteurs empêchent la récolte du bois. Voici le détail des catégories de terrain en hectares, autant en tenure privée que publique, pour le Haut-Saint-François.

Catégorie de terrain selon	la tenure privé	e ou publique en	2007
Catágoria	Te	nure	Total
Catégorie	privée	publique	ha
Eau	1 273	1 699	2 972
Terre agricole	31 441	139	31 579
Anthropique	4 383	41	4 424
Vocation forestière improductive :			
aulnaie	1 887	374	2 261
dénudé humide	1 200	119	1 320
site inondé	826	52	878
dénudé sec	5	5	9
Vocation forestière productive	174 400	12 324	186 724
Total	215 414	14 754	230 168

MFFP, Diffusion des données écoforestières (4^e inventaire – 2007), 2013

Aulnaie: Forêt marécageuse ou plantation où prédomine l'aulne*.

*Source: site web du dictionnaire Larousse à l'adresse suivante: http://www.larousse.fr/dictionnaires/français/aulnaie/6464

4.4.3 Exploitation des superficies en zone agricole et en zone non-agricole

Selon le 4^e inventaire écoforestier du Ministère de la faune, de la forêt et des parcs (MFFP) datant de 2007, il y avait une superficie forestière totale de 230 168 hectares dans le Haut-Saint-François (tenure privée et publique combinées).













Catégorie	de terrain selon	la tenure privée οι	ı publique en 200	7	
Catégoria	Zone a	igricole	Zone no	n agricole	Total
Catégorie	tenure privée	tenure publique	tenure privée	tenure publique	ha
Eau	706	883	567	817	2 972
Terre agricole	30 870	138	571	0	31 579
Anthropique	1 873	15	2 509	27	4 424
Vocation forestière improductive :					
aulnaie	1 425	19	462	355	2 261
dénudé humide	652	0	549	119	1 320
site inondé	642	21	183	31	878
dénudé sec	1	2	3	3	9
Vocation forestière productive	141 152	3 405	33 248	8 919	186 724
Total	177 321	4 483	38 092	10 270	230 167

MFFP, Diffusion des données écoforestières (4^e inventaire – 2007), 2013

Les boisés privés en zone agricole représentent 18 % de la superficie de la forêt privée exploitée. Des 144 557 hectares de terres à vocation forestière en zone agricole, 97,6 % d'entre elles appartiennent à des propriétaires privés. 141 152 hectares représentent 76 % des terres forestières de la MRC.

Catégorie de terrain selon la tenure privée ou publique en 2007						
	zone a	agricole	zone nor	zone non agricole		
	Privée	Publique	Privée	Publique	MRC	
Terre agricole (ha)	30 870	138	571	817	32 396	
%	18	4	2	8	15	
Terre forestière (ha)	141 152	3 405	33 248	8 919	186 724	
%	82	96	98	92	85	
Total	172 022	3 543	33 819	9 736	219 120	

Ces

MFFP, Diffusion des données écoforestières (4^e inventaire – 2007), 2013







4.4.4 Mode de gestion du territoire de tenure publique

En zone agricole, c'est 4 484 hectares qui sont de tenure publique. Près du quart est considéré dans une « aire protégée », ce qui limite les activités de développement possible. Le trois quarts restants sont exploités de manière active.

Mode de gest				
Mode de gestion	zone agricole	zone non agricole	Total	
Parc national	0	4 484		
Réserve écologique	0	55		
Terrain vacant du MDDELCC	9	5		"section aire protégée'
Eau	924	809		(activité limitée)
Refuge biologique	88	0		
sous-total	1 021	5 353	6 374	
Unité sous Aménagement Forestier (UAF)	2 712	4 153		
Réserve forestière libre de droit	6	486		
Acéricole (production mixte) UAF	129	46		
Terrain vacant	28	24		"section avec activités"
Forêt d'expérimentation sur réserve	417	0		
forestière				
Acéricole sur réserve forestière	19	208		
Ferme expérimentale fédérale	152	0		
sous-total	3 463	4 917	8 380	
Total	4 484	10 270	14 754	

Source : MFFP, Diffusion des données écoforestières (4^e inventaire – 2007), 2013

4.4.5 Mise en marché du bois

En ce qui concerne la mise en marché du bois (tous types confondus) en 2014, le Haut-Saint-François se classe 2^e sur le territoire du sud du Québec avec 20 % des volumes produits (138 470 *mètres cubes solides* (mcs) sur 678 100 pour l'ensemble du territoire du Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec). Plus spécifiquement, le Haut-Saint-François se classe 2^e au niveau du bois de sciage avec 23 % de la production (105 330 mcs sur 452 600 pour le territoire). En ce qui concerne le bois de pâte, le Haut-Saint-François se classe 3^e avec 15 % de la mise en marché (33 140 mcs sur 225 500 mcs)*

*Source: SPFSQ, Rapport annuel, 2014













4.4.6 Certification forestière

En 2012, 540 propriétaires forestiers avaient adhéré à la certification forestière Forest Stewardship Council (FSC). Plus du tiers du territoire forestier de la MRC (41%) est certifié, pour une superficie totale de 73 241 hectares.

4.4.7 Emplois en transformation du bois

En 2012, l'AMFE enregistrait 30 entreprises qui œuvrent à la transformation du bois (1ere, 2e et 3e). Au total, ces entreprises emploient 1 169 personnes.

4.4.8 Écosystèmes et biodiversité

Toujours en 2012, l'AMFE a identifié 12 écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE), 15 espèces végétales précaires, 11 espèces fauniques précaires et 26 habitats fauniques (reconnaissance en fonction des bases de données gouvernementales). À cela, il faut ajouter les quelques sites protégés par une charte d'organisme privé (servitude de conservation) ou propriétés d'organisme de conservation.

4.5 Produits forestiers non ligneux (PFNL)

4.5.1 Définition

Les produits forestiers non ligneux (PFNL) proviennent d'espèces végétales, cultivées ou récoltées en forêt naturelle ou en plantation. Ils se définissent comme suit : « Produits ou sous-produits de végétaux forestiers, autres que la matière ligneuse destinée à l'industrie du bois d'œuvre, de la pâte et papier, du bois de chauffage ou du charbon. » Les usages commerciaux associés au PFNL sont variés : aliments, additifs alimentaires, plantes aromatiques, résines, huiles essentielles, produits médicinaux, cosméceutiques* et produits ornementaux.

*Le cosméceutique est une nouvelle science centrée sur l'identification, la caractérisation et l'exploitation de principes actifs de sources naturelles pour fabriquer des applications cosmétiques très efficaces.

*Source: https://www2.ulaval.ca/les-etudes/programmes/repertoire/details/baccalaureat-en-chimie-cosmeceutique-b-sc.html

4.5.2 Les PFNL en Estrie

Dans l'ensemble des MRC du Québec, le développement de l'industrie des PFNL se fait au travers de différents types d'entreprises. Au niveau de la production elle-même, il y a trois intervenants : les cueilleurs, les producteurs et les transformateurs. Selon les données obtenues, il est fréquent que les transformateurs aient leur propre équipe de cueilleurs, en plus de leurs partenariats avec des cueilleurs indépendants, des entreprises spécialisées dans la cueillette ainsi que quelques producteurs enregistrés.













Cultur'Innov est une coopérative de solidarité spécialisée dans l'accompagnement et le soutien au développement des PFNL en Estrie. Certains projets de recherche ont eu lieu sur le territoire. Puisque les superficies testées sont de petite taille et qu'il n'y a aucune garantie que les exploitants reconduisent l'expérience afin d'en faire une production constante, leur nombre a été répertorié dans une catégorie à part des producteurs réguliers.

En incluant l'ensemble des intervenants, 112 entreprises œuvrant dans le domaine des PFNL ont été répertoriées en Estrie en 2015. L'industrie étant en plein essor et peu structurée, pour le moment, et la récolte de données est difficile. Plusieurs entreprises/entrepreneurs peuvent manquer au décompte. En faisait abstraction des projets de recherche, on constate que les intervenants en plus grand nombre sont : les transformateurs (21), suivi des boutiques santé/épicerie (19) et les restaurants/traiteurs/auberges (15).

Répartition des entreprises de PFNL de l'Estrie selon le principal domaine d'activité et de la MRC d'origine en 2015 (en nombre)

Catégories d'entreprises	Coaticook	Des Sources	Granit	Haut-Saint- François	Memphrém agog	Sherbrooke	Val-Saint- François	Total
Cueilleurs	-	1	1	1	-	1	1	5
Producteurs	1	1	1	2	2	-	-	5
Producteurs (projets Cultur'Innov)	16	5	3	1	1	1	6	32
Transformateurs	3	5	3	5	2	2	1	21
Distributeurs, Mise en marché	-	1	1	-	1	2	-	4
Service-conseil / accompagnement	-	2	-	-	-	2	1	5
Boutiques santé, épiceries	1	1	1	1	3	12	-	19
Restaurants/Traiteurs/Auberges	2	3	1	3	4	2	-	15
Marchés locaux	-	-	1	-	1	3	2	6
Total MRC	22	19	9	13	14	24	11	112

Source : Coopérative de solidarité Cultur'Innov, Étude des entreprises de PFNL en Estrie, 2015

En termes de mise en marché, en Estrie, les boutiques santé et épiceries représentent 17 % des intervenants du milieu des PFNL. Les restaurants/traiteurs/auberges représentent 13 %, tandis que les marchés locaux 5 %.

Pour plus d'informations sur la coopérative Cultur'Innov, leur site web : http://www.culturinnov.qc.ca/













4.5.3 Les PFNL dans le Haut-Saint-François

4.5.3.1 Les produits en forêt

Dans le Haut-Saint-François, une dizaine de variétés de champignons forestiers à potentiel commercial ont été dénombrées sur le territoire. Aucune de ces variétés n'est produite par les méthodes culturales typiques à ces productions (bûches ou souches inoculées et gardées sous couvert forestier, etc.). Elles sont toutes récoltées à l'état sauvage par des cueilleurs indépendants ou par les équipes de récolte d'entreprises spécialisées en transformation. Certaines variétés dangereuses pouvant être confondues avec celles comestibles, il est primordial que les cueilleurs soient adéquatement formés pour pratiquer cette activité. Plusieurs règlementations régissent la cueillette et la mise en marché des champignons sauvages. Un guide des produits forestiers non ligneux de l'Estrie ainsi que les références pour le guide des bonnes pratiques, élaboré en collaboration avec le MAPAQ, sont disponibles en ligne à l'adresse suivante :

http://www.culturinnov.gc.ca/sites/culturinnov.gc.ca/files/fic hiers-attaches/guide pfnl vf oct protege 0.pdf

Concernant la catégorie « plantes ligneuses », seules certaines parties des arbres sont utilisées (résine, aiguilles, écorce, noix, etc.). Pour les propriétaires et les exploitants forestiers, il pourrait être avantageux de développer un partenariat avec les entreprises spécialisées en transformation puisque les Type d'activité pour les produits forestiers en 2015 dans le Haut-Saint-**Francois**

	ilçois		
Type de produit	Cueillette uniquement	Production	Cueillette et/ou production ET transformation
Champignons forestiers			
Chaga			Χ
Chanterelle à flocons	X		
Chanterelle claviforme	Χ		
Chanterelle commune	X		Χ
Chanterelle en tube	Х		
Hydne sinué	X		
Lactaire délicieux	Х		
Morille			Χ
Vesse-de-loup géante	Χ		
Vesse-de-loup perlée	Х		
Plantes ligneuses			
Épinette (blanche, noire ou Norvège)			Х
Pin			Х
Pruche			Χ
Sapin baumier			Χ
Thuya occidental			Х
and the second control of the second control of the second			

activités sont complémentaires pour s'assurer de l'utilisation du plein potentiel des ressources. De plus, les activités de récoltes, généralement faites dans une optique de développement durable, ont pour objectif de garantir le renouvellement de la ressource. La récolte de plusieurs « ingrédients » doit être faite selon une méthode qui ne nuit pas au rendement en fibre de l'arbre.













Les produits cultivés 4.5.3.2

L'actée à grappe noire, l'hydraste du Canada et la matteuccie sont les seules plantes médicinales produites en champ. Elles sont généralement produites sous ombrières afin de recréer des conditions similaires à celles de leur milieu d'origine, soit les sousbois. Plusieurs plantes sont considérées comme menacées, d'où l'importance de les produire afin de les exploiter. À titre d'exemple, la matteuccie et le ginseng à cinq folioles en font partie. Au contraire, certaines d'entre-elles sont familières au grand public, puisqu'elles sont souvent considérées comme de la « mauvaise herbe ». Le plantain, le framboisier, la prêle des champs ainsi que la verge d'or en font partie.

L'information concernant les plantes considérées vulnérables ou menacées au Québec se trouve sur le site du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) à l'adresse suivante :

http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/

Avant d'effectuer la récolte de ce type de produits, il est important de valider les normes de récolte, de conditionnement et d'entreposage de ces matières.

Type d'activité pour les productions en 2015 dans le Haut-Saint-François

Type a activite pour les pi	oudctions cri	2015 44115 10	maac Same mançons
Type de produit	Cueillette uniquement	Production	Cueillette et/ou production ET transformation
Plantes herbacées et arbustes			
Actée à grappe noire		Х	
Asaret du Canada		Х	Х
Coptide du Groenland			X
Framboisier			X
Ginseng à cing folioles			X
		Х	X
Hydraste du Canada			Χ
Matteuccie		Х	V
Menthe sauvage			X
Millepertuis			X
Plantain			X
Prêle des champs			Х
Réglisse			Х
Rosa acicularis			Х
Sureau			Х
Trèfle rouge			Х
Valériane			Х
Verge d'or			X
Source : Coopérative de soi	lidarité Cultur	'Innov. 2015	













4.6 Productions biologiques

Entre 2002 et 2010, le nombre d'entreprises certifiées biologiques a connu une augmentation de 250 %, passant de 6 à 21. La MRC compte 18 % des entreprises certifiées biologiques en Estrie (117 entreprises en 2010). L'acériculture est la production ayant connu la plus forte augmentation du nombre d'entreprises certifiées, passant de 2 à 12. La MRC détient 20 % des entreprises acéricoles certifiées biologiques de la région. Le secteur de la viande se classe en deuxième avec une augmentation de 200 %, passant de 1 à 3 entreprises certifiées. La MRC détient 25 % des entreprises du secteur de la viande certifiée biologique de la région. Pour les fruits et légumes, le nombre d'entreprises certifiées a doublé, passant de 3 à 6 La MRC compte 23 % des entreprises en fruits et légumes certifiées biologiques de la région. Pour les grandes cultures, il n'y avait pas d'entreprise certifiée en 2002. Par contre, entre 2004 et 2006, le nombre est passé de 2 à 6. La MRC compte 17 % des entreprises en grandes cultures certifiées biologiques de la région. Pour la production laitière ainsi que les plantes médicinales, la première entreprise pour chacune de ces productions a été enregistrée en 2010. La MRC détient 7 % des entreprises en production laitière et 20 % de celles en productions de plantes médicinales certifiées biologiques de la région en 2010.

Entre 2002 et 2007, les entreprises certifiées étaient comptabilisées en fonction de leur production principale. À partir de 2010, chacun des secteurs de production était comptabilisé, plutôt que seulement la production principale. Ce changement de méthodologie permettra d'avoir un portrait plus pointu des activités agricoles certifiées biologiques sur le territoire.

*Source: MAPAQ, Évolution du nombre d'entreprises en mode biologique, 2015

Aussi, il est important de savoir que le processus de certification nécessite, en moyenne, de 3 à 4 années. Pendant la période de transition, la production ne peut être qualifiée de « biologique ». L'utilisation de l'appellation « certifié biologique » est régie par le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV).

4.7 Cultures OGM

Entre 2004 et 2010, le nombre de déclarants de superficies des cultures OGM a augmenté de 150 %, passant de 12 à 30. Les deux productions prises en compte dans cette évaluation sont le maïs-grain et le soya. Plus spécifiquement, le nombre de déclarants pour le maïs-grain est passé de 8 à 20 (augmentation de 150 %). Pendant la même période, le nombre de déclarants pour le soya est passé de 6 à 19, soit une augmentation de 217 %.

Les superficies cultivées, pour l'ensemble des productions OGM, ont augmenté de 253 %, passant de 303 hectares en 2004 à 1 070 hectares en 2010. Plus spécifiquement, les surfaces cultivées en maïs-grain OGM ont subi une augmentation de 434 % entre 2004 et 2010. 120 hectares étaient répertoriés en 2004, contre 641 hectares en 2010. La MRC cumule plus de 14 % des superficies en maïs-grain OGM de l'Estrie. Pendant la même période, les superficies de soya ont, elles aussi, augmenté. En 2004, il y avait 183 hectares de soya OGM. En 2010, 429 hectares étaient enregistrés, pour un total de 246 hectares supplémentaires par rapport à 2004. La MRC regroupe environ 12 % des superficies en soya OGM de l'Estrie.

*Source : MAPAQ, Évolution du nombre de déclarants et des superficies des cultures OGM, 2015

PLANDEDÉVELOPPEMENT DELAZONEAGRICOLE

Il est important de faire la distinction entre les cultures OGM, les cultures « enrobées » et celles dites « résistantes ». La semence de certaines cultures peut être enrobée de fongicides (ou tout autre produit) sans pour autant que les caractéristiques génétiques de la plante n'aient été modifiées. De plus, le fait que certaines cultures soient résistantes à certaines maladies ou ravageurs n'implique pas nécessairement de













modifications en laboratoire des caractéristiques génomiques de celles-ci. Cette résistance peut être le résultat d'une sélection de spécimens particuliers ou d'hybridations. Dans ce cas, on parle de développement de cultivars. La notion d'OGM ne s'applique que lorsqu'il y a eu manipulation de l'ADN de la plante en laboratoire (modification/introduction de gènes).

4.8 Portrait des exploitants agricoles

4.8.1 Âge des exploitants agricoles

Dans la MRC du Haut-Saint-François, on dénombrait, en 2010, 447 entreprises agricoles enregistrées auprès du MAPAQ. Pour ces 447 entreprises, il y avait 731 exploitants agricoles. Les différentes structures juridiques d'entreprises expliquent qu'il y ait plus de producteurs reconnus que d'entreprises agricoles. Les formes juridiques d'entreprises pouvant faire en sorte qu'il y ait plus de producteurs reconnus que d'entreprises sont les Sociétés en nom collectif (SENC) et les sociétés par actions incorporées (inc.) Les fermes constituées selon ces structures juridiques comptent comme étant une seule entreprise, exploitée par au moins deux personnes qui seront reconnues comme étant des producteurs agricoles.

Dans la région administrative de l'Estrie, l'âge moyen des producteurs agricoles (en 2010) était dans la tranche d'âge 50 à moins de 60 ans. Ce groupe représentait 30,4 % des producteurs enregistrés à ce moment. Au même moment, dans le Haut-Saint-François, c'est le même groupe qui était le plus nombreux. Celui-ci représentait 28% de l'ensemble des producteurs du Haut-Saint-François. La moyenne d'âge des producteurs agricoles en 2010 dans le Haut-Saint-François était similaire à la moyenne estrienne ainsi qu'à la majorité des autres MRC (à l'exception de la MRC de Memphrémagog). Spécifiquement pour le Haut-Saint-François, voici le détail de la répartition de l'âge moyen des producteurs agricoles enregistrés en 2010 :

Répartition de l'âge moyen des producteurs agricoles en 2010						
Strate d'âge	Haut-Saint-Françoi	S	Estrie			
Strate u age	Nombre de producteurs	%	Nombre de producteur	%		
Moins de 20 ans	0	0	7	0,2		
20 ans à moins de 30 ans	25	3,4	187	4,4		
30 ans à moins de 40 ans	116	15,9	603	14,2		
40 ans à moins de 50 ans	171	23,4	1 019	24,1		
50 ans à moins de 60 ans	205	28	1 287	30,4		
60 ans et plus	203	27,8	1 023	24,2		
Ne s'applique pas ou âge inconnu	11	1,5	107	2,5		
Total	731	100	4 233	100		

Source : MAPAQ, Portrait de l'âge des membres d'exploitations agricoles selon leur activité principale, 2015













4.8.2 Identification de la relève pour leur exploitation agricole en fonction de leur secteur de production

Parmi les exploitants agricoles, 50 producteurs, en 2010, déclaraient avoir de la relève pour leur entreprise. 32 % d'entre eux étaient dans la production laitière, 28 % en bovins de boucherie et 24 % en acériculture. Les autres types de productions se répartissent comme suit : 6 % en grandes cultures, 4 % en « autres élevages », 2 % en arbres de Noël, 2 % en fruits et légumes ainsi que 2 % en ovins. Ces données sont basées sur les déclarations d'exploitants agricoles en 2010.

Selon les données du MAPAQ, la répartition de la relève agricole officiellement répertoriée se décline par secteur de production comme suit : bovins laitiers et production laitière (29 %), acériculture (24 %), bovins de boucherie (21 %), légumes frais et de conservation (5 %), fruits (4 %), céréales et protéagineux (4 %), horticulture ornementale (4 %), aquaculture (3 %), autres productions animales et végétales (2 %), porcs (2 %) et ovins (2 %).

En comparant les deux sources d'informations, on constate, dans certains secteurs de production, une importante disparité entre la déclaration des producteurs agricoles et les données statistiques recueillies par le MAPAQ. Les catégories répertoriées au MAPAQ et celles enregistrées auprès des producteurs agricoles étant différentes, la fusion de certaines données a été nécessaire afin d'obtenir un comparatif plus représentatif. Ainsi, les catégories fruits et légumes, ont été fusionnées. De plus, le volet « autres productions animales et végétales » comprend les cultures abritées ainsi que les arbres de Noël, en plus des « autres élevages ». Concernant les données du MAPAQ, l'aquaculture a été fusionnée avec les « autres productions animales et végétales ».

La principale production agricole sur le territoire du Haut-Saint-François étant le bovin de boucherie, l'écart entre la déclaration des producteurs et les données obtenues lors du recensement de la relève agricole établie par le MAPAQ doit être étudié. De plus, la relève s'établissant en culture de fruits et légumes ainsi qu'en horticulture ornementale étant recensée en plus grand nombre que ce que les producteurs déclarent pourrait indiquer qu'un plus grand nombre de relèves démarrent de nouvelles entreprises spécialisées dans ce type de productions plutôt que de reprendre celles existantes.



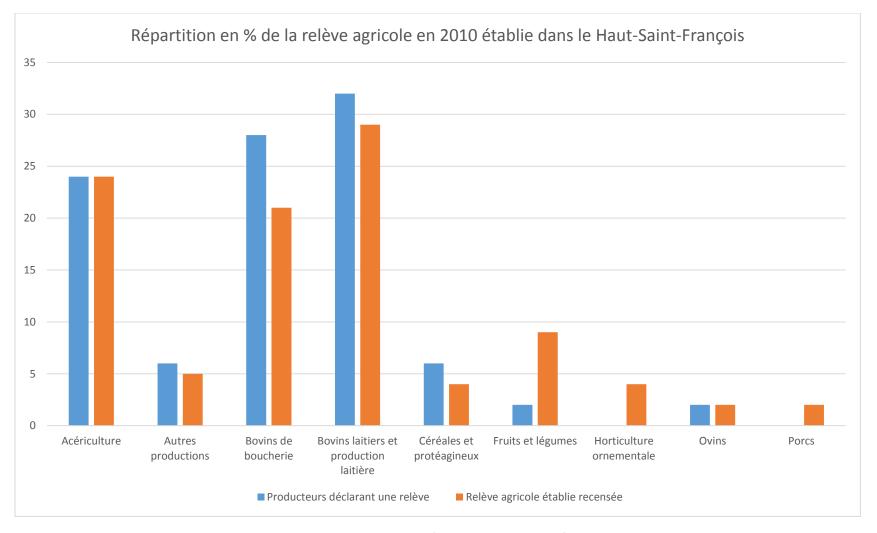








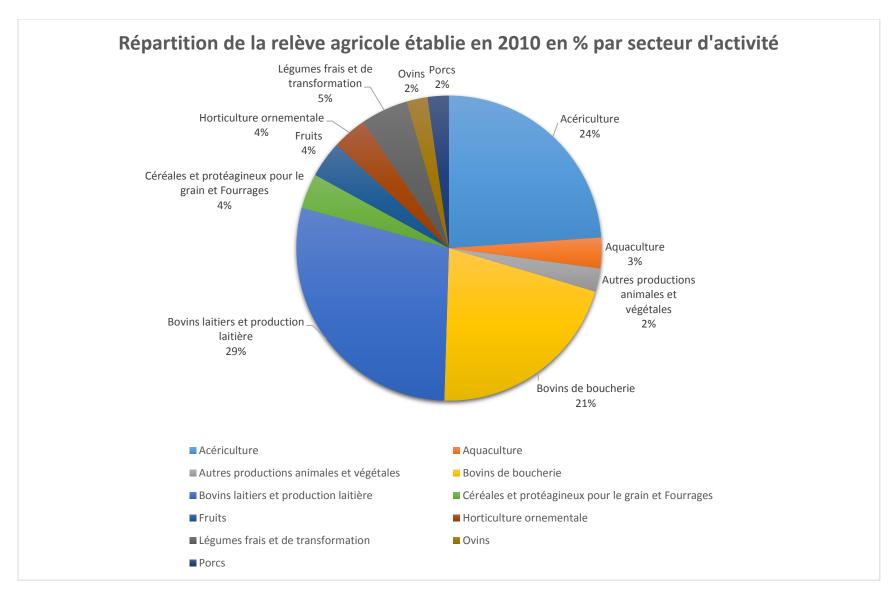




Sources : MAPAQ, Nombre de producteurs qui déclarent avoir de la relève pour leur exploitation, 2015 MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011, 2014







Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011, 2014













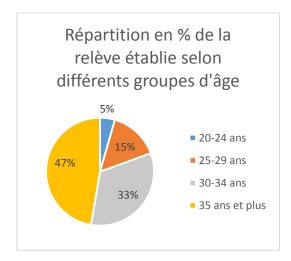
PLANDEDÉVELOPPEMENT

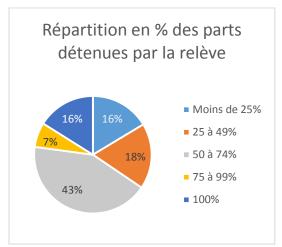
DELAZONEAGRICOLE

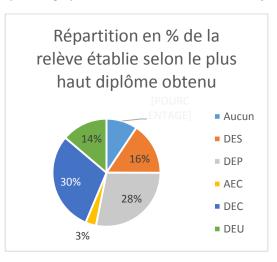
4.9 Portrait de la relève agricole

4.9.1 Portrait de la relève agricole

L'âge moyen de la relève établie recensée par le MAPAQ est âgé de 33 ans. Dans cette donnée, il faut tenir compte que l'âge minimum recensé est de 22 ans et le maximum est de 39 ans. Plus en détails, voici la répartition selon différents groupes d'âge pour la MRC du Haut-Saint-François.







En moyenne, ils possèdent 53 % des parts de l'entreprise. Plus spécifiquement, 43 % d'entre eux possèdent entre 50 et 74 % des parts totales de l'entreprise agricole dont ils prennent la relève. 34 % détiennent moins de 50 % des parts.

Près de 60 % de la relève détient un niveau de scolarité de niveau professionnel ou collégial complété. Plus spécifiquement, voici la répartition de la relève en fonction du plus haut diplôme obtenu pour la MRC du Haut-Saint-François (voir graphique ci-haut).

Près des 2/3 de la relève possèdent plus de 50 % des parts de l'entreprise, ont un diplôme d'études professionnelles ou collégiales et sont âgés de plus de 30 ans.

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011, 2014













4.9.2 Modes d'établissement de la relève agricole

Les trois modes d'établissement recensés par la MAPAQ sont : le transfert familial d'une entreprise en activité, le transfert non familial d'une entreprise en activité et le démarrage d'une nouvelle entreprise. Toutes les statistiques suivantes proviennent du recensement de la relève agricole établie en 2011 par le MAPAQ ainsi que de la fiche d'enregistrement des exploitations agricoles de 2010.

Le transfert familial d'une entreprise en activité est le mode d'établissement le plus fréquent dans le Haut-Saint-François (46 %), suivi par le démarrage d'une nouvelle entreprise (42 %). Le transfert non familial d'une entreprise en activité reste marginal (12 %). Le transfert (familial ou non) représente donc 58 % des établissements.

Spécifiquement à la relève par transfert (tous types confondus), 27,7 % des entreprises ont connu une diversification de leurs activités. Aussi, parmi toutes les entreprises transférées, 58,8 % d'entre elles ont connu une expansion.

En ce qui concerne le démarrage d'une nouvelle entreprise, deux modèles ont été recensés, soit : le démarrage grâce au transfert familial d'actifs agricoles et le démarrage par la location d'actifs agricoles. Le point commun de ces deux moyens est la diminution du ratio d'endettement tout en limitant l'accaparement du flux de trésorerie pour le remboursement d'actifs à moyen et long termes (actifs MLT). Les types de biens étant généralement loués sont : machinerie, fonds de terre et bâtiments. De plus, 29,6 % de la relève en démarrage ont reçu l'appui d'une entreprise existante.

Statistiquement, dans le Haut-Saint-François, c'est 13,2 % de la relève, établie par démarrage, qui a bénéficié d'un transfert familial d'actifs agricoles, tandis que 29,4 % ont opté pour la location.

Peu importe le mode d'établissement, 16 % de la relève a pu bénéficier de l'aide du Centre local de développement (CLD), et 5 % de la Société d'aide au développement de la collectivité(SADC). Il faut savoir qu'il n'est pas spécifié dans les données si les entreprises ayant reçu de l'aide en ont reçu des deux organismes ou d'un seul d'entre eux.

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie 2011, 2014











4.9.3 Organismes dédiés à aider l'établissement en agriculture et en foresterie pour la relève

Voici une courte liste non exhaustive des différents organismes pouvant accompagner et aider à l'établissement de la relève agricole et forestière.

- La Financière agricole du Québec (FADQ) : http://www.fadq.qc.ca/accueil.html
- Farm Credit Canada Financement agricole Canada (FCC-FAC): https://www.fcc-fac.ca/fr.html
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) : http://www.mapaq.gouv.qc.ca/
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP): http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/privees/privees-programmes.jsp
- Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA) : http://www.lefira.ca/
- Centre local de développement (CLD) : http://cldhsf.com/
- Société d'aide au développement de la collectivité du Haut-Saint-François(SADC) : http://www.sadchsf.com/
- Fédération de l'UPA-Estrie : http://www.estrie.upa.gc.ca/
- Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François (UPA-HSF)
- Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ): http://www.fraq.qc.ca/en-region/estrie/
- Syndicat local de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE)
- Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec (SPFSQ) : http://www.spbestrie.qc.ca/













4.10 Portrait des exploitants forestiers

4.10.1 Portrait des exploitants forestiers

En novembre 2012, les agences régionales de mise en valeur des forêts privées et le ministère des Ressources naturelles du Québec ont réalisé une étude de caractérisation des profils, des motivations et des comportements des propriétaires forestiers québécois par territoire d'agence régionale de mise en valeur des forêts privées. Selon cette étude, l'âge moyen des propriétaires est de 59 ans, possèdent leur lot depuis plus de 10 ans et la foresterie représente moins de 25% de leur revenu familial. Le détail de l'étude est disponible à l'adresse suivante : http://www.foretprivee.ca/wp-content/uploads/2013/01/Enqu%C3%AAte-propri%C3%A9taires-forestiers-2012.pdf

4.10.2 Intervenants en lien avec la foresterie

La structure des intervenants du milieu forestier est différente de celle du monde agricole. La première différence est le découpage des territoires desservis par chaque organisme. En agriculture, les services et intervenants sont organisés en fonction des régions administratives. En foresterie, les territoires sont découpés en fonction des différents cantons. Une des conséquences de cette différence est que, dans la compilation des données, la Montérégie se retrouve partiellement groupée avec l'Estrie. Par ailleurs, le regroupement qui représente l'ensemble des producteurs forestiers se nomme le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec, et non de l'Estrie, pour marquer cette différence.

Les différents corps de métier reliés au monde sylvicole sont structurés de la même manière que la construction. Tandis qu'en agriculture, le spécialiste de la gestion des sols est l'agronome, en foresterie, le spécialiste de la gestion de la forêt est l'ingénieur forestier. C'est le syndicat des producteurs de bois qui s'occupe de la mise en marché du bois. L'agence de mise en valeur des forêts privées s'occupe de gérer les différents programmes et subventions en lien avec la foresterie (l'équivalent du MAPAQ pour l'agriculture). Lorsqu'un propriétaire veut embaucher un spécialiste de la gestion des opérations forestières, il peut se tourner vers les différentes associations forestières ou vers des entrepreneurs privés.

Un répertoire des intervenants en lien avec la forêt est disponible sur le site de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie à l'adresse suivante : http://www.agenceestrie.qc.ca/liens.htm

4.10.3 Organismes et programmes de soutien à grande échelle

Il y a plusieurs organismes et programmes de soutien spécifiques au secteur forestier. Voici une courte liste non-exhaustive :

La Financière agricole du Québec (FADQ) volet forestier : http://www.fadq.qc.ca/financement_forestier/financement.html

Farm Credit Canada / Financement agricole Canada : https://www.fcc-fac.ca/fr.html

Programme de remboursement de taxes foncières : http://www.foretprivee.ca/je-cherche-du-financement/programme-de-remboursement-des-taxes-foncieres/

Programme « Forêt-faune » : http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/programmes aide/20

Mesures financières à la conservation : http://www.foretprivee.ca/je-cherche-du-financement/mesures-financieres-a-la-conservation/

Mesures fiscales : http://www.foretprivee.ca/je-cherche-du-financement/mesures-fiscales-disponibles/













L'agrotourisme 4.11

Définition de l'agrotourisme 4.11.1

Le Groupe de concertation sur l'agrotourisme et le tourisme gourmand au Québec définit l'agrotourisme comme suit :

« L'agrotourisme est une activité touristique qui est complémentaire à l'agriculture et qui a lieu dans une exploitation agricole. Il met en relation des productrices et des producteurs agricoles avec des touristes ou des excursionnistes et permet à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production à la faveur de l'accueil et de l'information que leur réserve leur hôte. »

4.11.2 L'agrotourisme en Estrie

En 2012, il y avait 45 entreprises agrotouristiques répertoriées en Estrie. Le Haut-Saint-François se classe 4^e sur 7 en ce qui concerne le nombre d'entreprises agrotouristiques. Les 7 entreprises enregistrées en 2012 représentent 16 % de l'offre agrotouristique de l'Estrie.

L'agrotourisme dans la MRC du Haut-Saint-François 4.11.3

Entre 2000 et 2009, le nombre d'entreprises agrotouristiques dans le Haut-Saint-François est resté le même, soit 5. Par contre, entre 2009 et 2012, deux nouvelles entreprises se sont ajoutées, portant le total à 7. C'est une augmentation de 40 % en deux ans.

Évolution des entreprises agrotouristiques par MRC

MRC	2000	2002	2005	2009	2012	Variation % 2000-2012
Memphrémagog	5	8	7	12	12	140 %
Coaticook	8	8	9	10	11	37,5 %
Val-Saint-François	4	4	4	4	8	100 %
Haut-Saint-François	5	5	5	5	7	40 %
Sources	6	3	3	3	3	-50 %
Granit	6	2	5	5	2	-66,7 %
Sherbrooke	3	1	0	1	2	-33,3 %
Total	37	31	33	40	45	21,6 %

^{*}Source : MAPAQ, Profil de l'agriculture et de l'agroalimentaire – Estrie en 2010, 2014









4.12 Transformation, distribution et mise en marché

4.12.1 La transformation agroalimentaire en Estrie

En 2012, il y avait 197 entreprises spécialisées en transformation alimentaire. Parmi elles, 43% mentionnaient être des agrotransformateurs. De plus, 32 des 197 (soit 16 %) étaient certifiées biologiques. Les deux secteurs d'activité ayant connu la plus forte augmentation du nombre d'entreprises entre 2004 et 2012 sont les mets préparés et les produits laitiers. Plus spécifiquement, l'évolution de chacune des catégories est spécifiée dans le tableau suivant.

Nombre d'entreprises par secteur d'activité	2004	2009	2012	Variation 2004-2012
Viandes, volailles et poissons	26	36	36	38,5 %
Boulangeries et pâtisseries	24	26	30	25,0 %
Fruits et légumes	17	48	29	70,6 %
Produits de l'érable	31	47	27	-12,9 %
Produits laitiers	10	15	16	100,0 %
Mets préparés	4	11	13	225,0 %
Boissons alcoolisées	8	10	12	50,0 %
Produits du miel	6	4	6	0,0 %
Autres (café, thé, épices, chocolat, etc.)	17	9	28	64,7 %
Café, thé, épices			9	
Céréales et oléagineux			8	
Autres produits d'origine végétale			7	
Chocolat et confiseries			4	
Total	143	206	197	37,8 %

Source : MAPAQ, Évolution du nombre d'entreprises par secteur d'activité, 2015













En 2012, plus des deux tiers des entreprises ayant des employés déclaraient en avoir entre 1 et 4. 19 entreprises ont recours aux services de 20 employés et plus. Le fort ratio employés/entreprise pour les produits laitiers s'explique notamment par deux joueurs majeurs (Fromagerie La Chaudière et Laiterie Coaticook). Dans le secteur chocolat et confiserie, « Chocolat Lamontagne » a le même effet sur le ratio employés/entreprise.

Nombre d'entreprises en Estrie selon le nombre d'employés permanents en 2012

Intervalle du nombre d'employés	Nombre	%
1-4	126	64 %
5-9	40	20 %
10-19	12	6 %
20-49	12	6 %
50-99	5	3 %
100-249	2	1 %
Total	197	100 %

Source: MAPAQ, Évolution du nombre d'entreprises selon le nombre d'employés permanents, 2015

Nombre d'employés permanents en Estrie par secteur d'activité en 2012

Secteurs d'activités	Employés	%	Ratio
			employés/entreprise
Viandes, volailles et poissons	340	19,3 %	9,4
Boulangeries et pâtisseries	190	10,8 %	6,3
Fruits et légumes	117	6,6 %	4,0
Produits de l'érable	141	8,0 %	5,2
Produits laitiers	359	20,3 %	22,4
Mets préparés	72	4,1 %	5,5
Boissons alcoolisées	65	3,7 %	5,4
Produits du miel	23	1,3 %	3,8
Autres (café, thé, épices, chocolat, etc.)			
Café, thé, épices	120	6,8 %	13,3
Céréales et oléagineux	77	4,4 %	9,6
Autres produits d'origine végétale	109	6,2 %	15,6
Chocolat et confiseries	152	8,6 %	38,0
Total	1 765	100,0 %	9,0

Source : MAPAQ, Évolution du nombre d'employés permanents par secteur d'activité, 2015



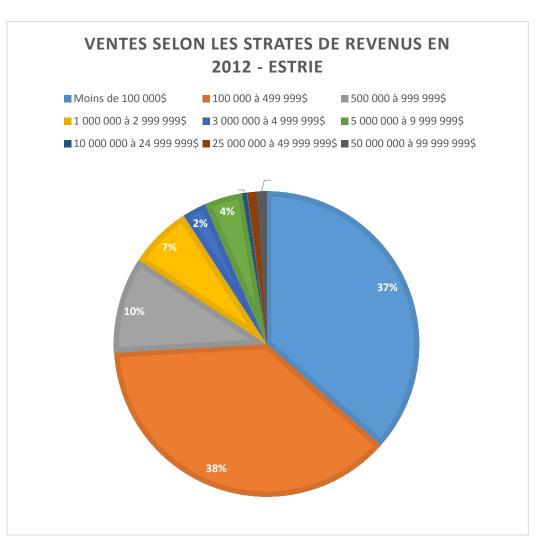




Lorsqu'on analyse les revenus des entreprises de transformation (tous types confondus), on constate que 75 % ont des revenus de moins de 500 000 \$. Par contre, il y a aussi sur le territoire 31 entreprises générant des ventes pour plus d'un million de dollars annuellement.

Intervalle du montant des ventes	Nombre d'entreprises	%
Moins de 100 000 \$	72	37
100 000 \$ à 499 999 \$	74	38
500 000 \$ à 999 999 \$	20	10
1 000 000 \$ à 2 999 999 \$	13	6
3 000 000 \$ à 4 999 999 \$	5	2
5 000 000 \$ à 9 999 999 \$	8	4
10 000 000 \$ à 24 999 999\$	1	1
25 000 000 \$ à 49 999 999\$	2	1
50 000 000 \$ à 99 999 999\$	2	1
Total	197	100

Source: MAPAQ, Évolution du nombre d'entreprises selon le chiffre d'affaire en transformation alimentaire, 2015















4.12.2 La transformation agroalimentaire dans la MRC du Haut-Saint-François

En 2012, il y avait 30 entreprises spécialisées en transformation alimentaire. 47 % mentionnaient être des agrotransformateurs. De plus, 9 des 30 (soit 30 %) étaient certifiées biologiques. Les deux secteurs d'activité ayant connu la plus forte augmentation du nombre d'entreprises entre 2004 et 2012 sont les viandes, volailles et poissons ainsi que le secteur « autres » (café, thé, épices, chocolat, etc.). Plus spécifiquement, l'évolution de chacune des catégories est indiquée dans le tableau suivant.

Nombre d'entreprises par secteur d'activité	2004	2009	2012	Variation 2004-2012
Viandes, volailles et poissons	3	10	9	200,0 %
Boulangeries et pâtisseries	1	-	-	-100,0 %
Fruits et légumes	3	10	3	-
Produits de l'érable	6	9	7	16,7 %
Produits laitiers	2	3	3	50,0 %
Mets préparés	-	-	2	200,0 %
Boissons alcoolisées	-	-	-	-
Produits du miel	-	-	-	-
Autres (café, thé, épices, chocolat, etc.	3	-	6	100,0 %
Café, thé, épices			-	
Céréales et oléagineux			4	
Autres produits d'origine végétale			1	
Chocolat et confiseries			1	
Total	18	32	30	66,6 %

Source : MAPAQ, Évolution du nombre d'entreprises par secteur d'activité, 2015

On constate une différence entre les données du Haut-Saint-François en comparaison des données générales pour l'Estrie. Bien que le secteur des mets préparés ait connu une augmentation similaire au reste de l'Estrie, les viandes, volailles, poissons et « autres » ont obtenu des résultats différents. Tandis que ces deux secteurs arrivent au premier et second rang dans la MRC, ils n'occupent que la quatrième et sixième place pour l'Estrie.













En 2012, près des deux tiers des entreprises ayant des employés déclaraient en avoir entre 1 et 4. Seulement 3 entreprises ont recours aux services de 20 à 49 employés. Voici le nombre d'employés selon différentes strates en 2012.

Nombre d'entreprises dans la MRC du Haut-Saint-François selon le nombre d'employés permanents en 2012

Intervalle du nombre d'employés	Nombre	%
1-4	19	63,3 %
5-9	7	23,3 %
10-19	1	3,3 %
20-49	3	10,0 %
50-99	-	-
100-249	-	-
Total	30	100,0 %

Source : MAPAQ, Évolution du nombre d'entreprises selon le nombre d'employés permanents, 2015

Nombre d'employés permanents dans la MRC du Haut-Saint-François par secteur d'activité en 2012

Secteurs d'activités	Employés	%	Ratio
			employés/entreprise
Viandes, volailles et poissons	78	38,4 %	8,7
Boulangeries et pâtisseries	-	-	-
Fruits et légumes	31	15,3 %	10,3
Produits de l'érable	24	11,8 %	3,4
Produits laitiers	16	7,9 %	5,3
Mets préparés	3	1,5 %	1,5
Boissons alcoolisées	-	-	-
Produits du miel	-	-	-
Autres (café, thé, épices, chocolat, etc.)			
Café, thé, épices	-	-	-
Céréales et oléagineux	22	10,8 %	5,5
Autres produits d'origine végétale	23	11,3 %	23,0
Chocolat et confiseries	6	3,0 %	6,0
Total	203	100,0 %	6,8

Source : MAPAQ, Évolution du nombre d'employés permanents par secteur d'activité, 2015





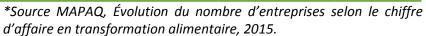








Intervalle du montant des ventes	Nombre d'entreprises	%
Moins de 100 000 \$	12	40
100 000 \$ à 499 999 \$	11	36
500 000 \$ à 999 999 \$	2	7
1 000 000 \$ à 2 999 999 \$	2	7
3 000 000 \$ à 4 999 999 \$	1	3
5 000 000 \$ à 9 999 999 \$	2	7
Total	30	100





Lorsqu'on analyse les revenus des entreprises de transformation (tous types confondus), on constate que 76 % ont des revenus de moins de 500 000 \$. Par contre, il y a aussi sur le territoire 5 entreprises générant des ventes pour plus d'un million de dollars annuellement.













4.12.3 Évolution du secteur de la restauration

Afin de faciliter le traitement des données et l'analyse, le secteur de la restauration a été divisé en deux sections : les restaurants et la catégorie « hôpital-Institution ». Autant les restaurants que la catégorie « hôpital-institution » ont connu une diminution du nombre d'entreprises entre 1997 et 2013 de 19 %, passant de 113 à 91. La catégorie « restaurants » est passée de 82 déclarants à 65. C'est une diminution de près de 21 % de ce secteur d'activité.

Le type de « restaurants » ayant connu le plus de fermetures est le « bar salon/taverne ». Le seul ayant connu une augmentation est le service rapide. Le nombre de restaurants, catégorie la plus présente sur le territoire, est resté sensiblement le même au fil du temps.

Évolution du secteur de la restauration dans la MRC du Haut-Saint-François pour la catégorie « Restaurant »

Restauration	1997	2001	2005	2009	2013
Restaurant	45	45	46	42	43
Casse-croûte	17	13	04	9	8
Cabane à sucre	7	7	6	5	6
Service rapide	-	1	0	3	4
Bar salon / taverne	11	3	4	2	2
Bar laitier	1	1	1	1	1
Mets à emporter	1	-	-	1	1
Total	82	70	72	62	65

Source : MAPAQ, Évolution du secteur de la restauration en Estrie, 2015

Le type de « restaurants » ayant connu le plus de fermetures est le « bar salon/taverne ». Le seul ayant connu une augmentation est le service rapide. Le nombre de restaurants, catégorie la plus présente sur le territoire, est resté sensiblement le même au fil du temps.

Quant à elle, la catégorie « hôpitaux-institutions » a connu une diminution de 16 % pendant la même période. Leur nombre est passé de 31 en 1997 contre 26 en 2013. Voici le détail de l'évolution de cette catégorie.

Évolution du secteur de la restauration dans la MRC du Haut-Saint-François pour la catégorie « Hôpital-Institution »

Evolution ad Sected de la restauration dans la vinte du l'add Saint François pour la categorie « Propieur mistration »								
Hôpitaux-Institutions	1997	2001	2005	2009	2013			
Centre d'accueil	11	12	9	12	12			
Traiteur	3	4	4	4	5			
Cafétéria-enseignement	9	8	5	4	4			
Garderie publique	5	4	4	4	4			
Cantine mobile	2	2	1	-	1			
Camp/pourvoirie	-	1	1	1	-			
Cafétéria	-	1	1	-	-			
Camp de vacances	1	1	1	-	-			
Total	31	33	26	25	26			

Source : MAPAQ, Évolution du secteur de la restauration en Estrie, 2015











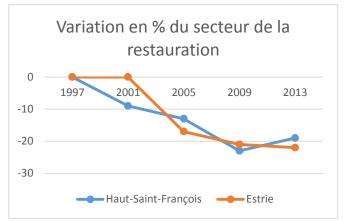


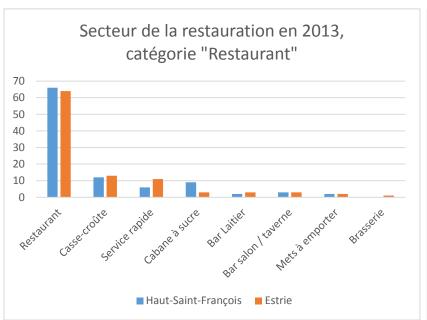
Les deux champs d'activité ayant connu une hausse entre 1997 et 2010 sont les centres d'accueil et les traiteurs.

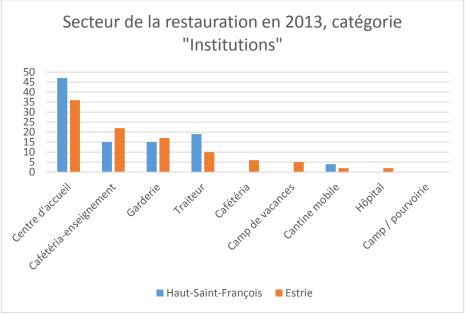
L'Estrie aussi a connu une variation du secteur de la restauration. La catégorie « restaurant » a diminué de 24 % et les « institutions » de 17 %. Voici (à droite) la variation pour l'ensemble des catégories « restaurants et institutions » entre 1997 et 2013.

Les différents secteurs se démarquant des autres MRC de l'Estrie sont les cabanes à sucre, les centres d'accueil ainsi que les traiteurs. La production acéricole étant très forte dans le Haut-Saint-François, il n'est pas surprenant que le nombre de cabanes à sucre soit supérieur à la moyenne estrienne. Plusieurs restaurants offrent le service de traiteur afin de diversifier leurs revenus.

Voici la comparaison de la répartition (en pourcentage) de chaque type d'entreprise par catégorie







Source: MAPAQ, Évolution du secteur de la restauration en Estrie, 2015







4.12.4 Distribution des produits agricoles

En Estrie, environ 30 % des entreprises bioalimentaires ont recours aux services de distributeurs indépendants. Les autres gèrent eux-mêmes la distribution de leurs produits. Parmi les distributeurs indépendants, 4 d'entre eux occupent 85 % du marché. L'importance faite aux produits québécois au sein de ces entreprises varie entre 30 % et 80 %, selon la nature des produits. Les fruits et légumes frais de saison obtiennent une part importante de cet espace réservé.

4.12.5 Mise en marché

Une étude de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉE) de 2015 mentionne que les entreprises agricoles ayant la capacité de fournir un volume suffisant pour rejoindre le marché des institutions ont, en forte majorité, un chiffre d'affaires dépassant les 50 000 \$. Dans le Haut-Saint-François (toutes productions confondues), le nombre d'entreprises ayant minimalement ce chiffre d'affaires est de 254 (soit environ 57 % des exploitations agricoles enregistrées en 2010). De ce nombre, 67 sont des éleveurs laitiers dont l'essentiel de la production part déjà chez les grands transformateurs.

Dans la catégorie « institutions », ce sont celles opérées à l'année qui sont un marché plus facilement accessible pour les producteurs de fruits et légumes frais. À titre d'exemple, les besoins des écoles ne coïncident pas avec les périodes de récoltes d'un grand nombre de producteurs de fruits et légumes locaux. Par contre, le secteur des viandes, avec une production pouvant être congelée et utilisée sur une plus grande période, pourrait développer ce créneau.

Il faut tenir compte des nombreux critères au niveau de l'hygiène et salubrité, traçabilité: les critères d'emballage ainsi qu'une garantie de volumes sont des facteurs à considérer pour atteindre le marché institutionnel. De plus, des rabais sur les volumes ont un impact sur la rentabilité. Les producteurs intéressés doivent être en mesure de garantir une qualité et une quantité de produits satisfaisantes et de maintenir un coût de production leur permettant de rester rentables. C'est pourquoi un grand nombre de producteurs qui transigent avec les institutions atteignent, généralement, un chiffre d'affaires supérieur à 150 000 \$ avant d'accéder à ce réseau de clientèle.

Toujours selon l'étude de la CRÉE, le quart de la demande alimentaire, pour le volet institutions seulement, concerne les secteurs « viandes et volailles fraiches » et « produits laitiers ». La principale production agricole du Haut-Saint-François étant le bovin de boucherie, les institutions constituent une clientèle potentielle. Il faudra valider l'attente quant au type de viande recherchée.













4.13 Moyens de consultation

Une des conditions nécessaires à la réussite d'un bon PDZA est la mobilisation du milieu autour du projet. Une façon d'y parvenir a été d'offrir une tribune aux différents groupes en lien avec la zone verte par le biais de multiples questionnaires. Par la même occasion, cela permettait de recueillir des données qualitatives sur les perceptions de ces différents groupes en regard des activités et du potentiel de la zone verte. Vu le nombre de répondants à chacun des questionnaires, il faut être prudent dans l'interprétation de ces résultats. Ces données doivent être considérées comme étant qualitatives et non statistiques. Les groupes ciblés ont été : les agriculteurs, la relève (établie ou non) ainsi que les citoyens.

4.13.1 Questionnaire dédié aux agriculteurs

En partenariat avec l'Union des producteurs agricoles et le MAPAQ, un sondage exhaustif de 76 questions a été envoyé par la poste aux agriculteurs. Le questionnaire était aussi disponible en ligne. Les producteurs ont reçu un questionnaire dans la langue de communication spécifiée dans les registres du MAPAQ. Pour favoriser le taux de réponse, l'UPA a fait des relances et des appels à leurs membres pour leur souligner l'importance de participer à la consultation. En sachant qu'il y avait 447 fermes enregistrées, le taux de participation a été de 41,6 %.

Nombre de répondants : 186 (142 francophones et 24 anglophones)

Les sujets abordés :

- Identification du répondant
- Identification de l'entreprise
- Main-d'œuvre agricole
- Travaux à forfait
- Relève agricole
- Agrotourisme et transformation agroalimentaire

PLANDEDÉVELOPPEMENT

Mise en marché

- Description des surfaces cultivables
- Terres en friche
- Boisés
- Règlements municipaux et environnementaux
- Gestion
- Regard sur la vie agricole

Dans le Haut-Saint-François, la moitié des entreprises agricoles sont enregistrées sous la forme juridique « à propriétaire unique ». Le quart des répondants affirment être propriétaires depuis une période variant entre 5 et 15 ans. 45 % des répondants opèrent leur ferme depuis plus de 25 ans.













Activités agricoles

À la question concernant l'activité agricole principale de leur entreprise, les trois productions suivantes sont les plus fréquentes : bovin de boucherie (33 répondants), lait (22 répondants) et acériculture (13 répondants). Sur les 133 réponses obtenues à cette question, 6 répondants ont indiqué détenir une certification biologique pour leur production principale.

Parmi les activités agricoles secondaires, les plus répandues sont : foresterie (50 réponses), céréales et protéagineux (22 réponses) et l'acériculture (19 réponses).

Les revenus agricoles

L'agriculture est la principale source de revenus pour 53 % des répondants. De ceux pour qui l'agriculture n'est pas leur première source de revenus, 8 % d'entre eux considèrent cette situation comme étant temporaire. 39 % estiment que l'agriculture ne deviendra jamais leur principale source de revenus.

Le chiffre d'affaires de l'entreprise de 31 % des répondants dépasse 150 000 \$. 28% d'entre eux déclarent avoir un chiffre d'affaires inférieur à 25 000 \$ et 17% ont un chiffre d'affaires variant entre 25 000 \$ et 50 000 \$.

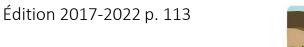
En résumé, 45% des répondants mentionnent avoir un chiffre d'affaires inférieur à 50 000 \$ et 39 % des répondants ne prévoient pas que l'agriculture puisse devenir leur principale source de revenus. En même temps, 31 % des répondants ont un chiffre d'affaires de 150 000 \$ et plus et l'agriculture représente le revenu principal de 50 % des répondants.

Main-d'œuvre

Autant pour du travail à temps plein qu'à temps partiel, que ce soit de manière saisonnière ou sur une base régulière, beaucoup de répondants ont mentionné la présence de bénévoles dans leur entreprise. Lorsqu'il y a des employés, ils sont nombreux à travailler à temps plein, mais sur une base saisonnière seulement. 40 % des répondants indiquent que la difficulté à recruter de la main-d'œuvre ne s'applique pas à leur entreprise. Cette donnée s'explique par le grand nombre de propriétaires uniques qui font tout eux-mêmes et qui ont recours à des bénévoles (souvent des membres de leur famille) aux périodes plus intenses. Parmi ceux qui recrutent de la main-d'œuvre, ils sont aussi nombreux à déclarer avoir de la difficulté à recruter que ceux n'en ayant pas. Les principales causes qui compliquent la rétention de la main-d'œuvre sont : le caractère saisonnier/temporaire de l'emploi offert, le salaire et les horaires. Une forte proportion de répondants connaissent les outils d'aide au recrutement, mais ne les utilisent pas. En ce qui concerne la main-d'œuvre étrangère, ils sont plus de 83 % à ne jamais avoir eu recours à cette ressource et ne souhaitent pas tenter l'expérience non plus.

PLANDEDÉVELOPPEMENT













Travaux à forfait

Parmi la liste des tâches généralement faites à forfait, les travaux les plus souvent délégués sont : 30% en lien avec les amendements au champ (épandage de chaux, etc.) et 22% pour les récoltes céréalières. 25% ne délèguent aucune tâche. 62% des répondants précisent que même si l'offre de service de travaux à forfait était davantage développée ou accessible, ils ne l'utiliseraient pas. Bien que la tenue de livres mensuelle ou hebdomadaire soit peu faite à forfait, la majorité des répondants ont recours à un comptable, principalement pour la production de déclarations fiscales et la production des états financiers annuels de leur entreprise.

Relève agricole

Selon les différents horizons de temps, les intentions quant à l'avenir de l'entreprise agricole des répondants varient.

Pour la période 0-5 ans, « Expansion, achat de nouvelles terres » est la réponse la plus fréquente.

Pour la période 5-10 ans, « transférer à la relève » et « vendre en bloc » sont équivalentes.

Pour la période 10-15 ans, « demeurer identique » qui est la plus courante.

Pour la période 15 ans et plus, un grand nombre prévoit transférer l'entreprise à la relève.

Les répondants sont nombreux à avoir des projets sur un horizon 0-5 ans. Les différentes réponses obtenues se déclinent comme suit :

Expansion, achat de nouvelles terres : 17 réponses

Transférer l'entreprise à la relève : 16 réponses

Demeurer identique ET Expansion par l'ajout de nouvelles activités sont à égalité avec 14 réponses chacune

Expansion par diversification des productions, louer leurs terres et vendre en bloc obtiennent respectivement 13 réponses.

Lorsqu'on leur demande à quel moment ils pensent transférer, mettre en vente ou démanteler leur entreprise agricole, près du tiers des répondants a indiqué « ne sait pas encore ».

Lorsqu'on leur pose la question, 43 % des répondants mentionnent que leur relève est incertaine (jeunes enfants, relève non-apparentée). 32% affirment ne pas avoir du tout de relève. Seulement 25 % des entreprises agricoles ont une relève identifiée.

Dans les volets « identification du répondant » et « identification de l'entreprise », 88% des répondants ont indiqué avoir des enfants. Tous les répondants ayant des enfants ont spécifié l'âge de ceux-ci, qui varie principalement entre 16 et 35 ans. La grande majorité des aides financières destinées à la relève agricole ont, entre autres, comme prérequis d'être âgé de moins de 40 ans.

Pour ceux qui ont mentionné avoir une relève, la majorité a indiqué que ce sont leurs enfants qui reprennent l'entreprise familiale.

Parmi ceux qui n'ont pas de relève, 48 répondants n'ont pas pris de décision à savoir s'ils veulent une relève ou non. 32 répondants indiquent d'emblée qu'ils n'en veulent pas.















Bien que la majorité des relèves qui réussissent soient apparentées, il apparaît que, parmi les agriculteurs ayant des enfants en âge de prendre la relève de leurs entreprises, ce ne sont pas tous les propriétaires qui envisagent de transférer leur ferme à leurs enfants. Plus de la moitié des agriculteurs ayant des enfants n'auraient pas de relève apparentée ou n'auraient pas l'intention de transférer l'entreprise à leurs enfants.

Agrotourisme et transformation agroalimentaire

Suite à la lecture de la définition de l'agrotourisme, 75 % des répondants affirment ne pas correspondre à la définition et ne pas avoir d'intérêt envers cette activité. 16 % ont indiqué ne pas tenir ce type d'activité sur leur entreprise mais avoir un certain intérêt à développer l'agrotourisme, surtout par les visites d'entreprises avec animation et interprétation. Les entreprises œuvrant dans ce domaine se spécialisent majoritairement dans les visites avec animation et interprétation.

Les principaux obstacles à l'expansion de l'agrotourisme seraient les contraintes réglementaires, le manque de temps et le manque de ressources financières. Fait intéressant, un grand nombre de producteurs mentionnent ne pas exploiter le plein potentiel de l'activité « agrotourisme », mais que cela leur convient ainsi et ne prévoient pas déployer d'efforts supplémentaires pour développer ce volet. Rappelons que les principales productions sur le territoire sont le bovin de boucherie, le lait et l'acériculture.

Le volet agrotouristique des entreprises est majoritairement saisonnier (les cabanes à sucre sont nombreuses sur le territoire).

102 répondants ont mentionné ne pas faire de transformation agroalimentaire. 8 répondants supplémentaires ne pratiquant pas cette activité démontrent de l'intérêt envers cette nouvelle avenue pour leur entreprise.

La majorité des répondants qui font de la transformation agroalimentaire le font eux-mêmes et sont principalement dans le domaine acéricole.

Mise en marché

Pour la majorité des répondants, ils considèrent avoir une mise en marché collective. La production laitière et la production acéricole sont sous contingent. Les producteurs de bovins de boucherie considèrent l'envoi de leurs bêtes à l'encan comme étant un mode de mise en marché collective. Malgré tout, il y a eu 19 répondants qui mentionnent avoir un kiosque à la ferme, 13 producteurs qui utilisent le circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, etc.), 13 qui ont une vitrine web pour faire la promotion de leurs productions, 9 répondants qui offrent l'autocueillette et 7 qui offrent une expérience agrotouristique. 27 répondants souhaitent accroître la mise en marché locale de leurs productions.

Description des surfaces cultivables

85 % des répondants ne prévoient ni vendre, ni louer, que ce soit en partie ou en totalité, leurs terres agricoles. Les statistiques sont les mêmes quant à la disponibilité de bâtiments agricoles. La majorité des terres pouvant être mises à disposition sont présentement en culture.













Terres en friche

39 répondants ont indiqué avoir des champs en friche ou à l'abandon. 25 répondants confirment détenir une superficie de ce type ayant moins de 5 hectares. 5 répondants mentionnent en avoir entre 5 et 10 hectares et 9 en ont plus de 10 hectares. Les principaux facteurs ayant mené à l'abandon de ces parcelles sont : un accès routier difficile, un sol très rocailleux et un mauvais drainage. 22 répondants ont mentionné le manque de temps pour cultiver les parcelles comme étant la principale cause d'abandon de ces surfaces. Quoi faire avec ces parcelles ? 35 % des répondants sont indécis. Le même nombre souhaite les remettre en culture à la première occasion. Un certain nombre envisage de reboiser leur terre agricole ou de laisser la nature aller.

Boisés

95 % des répondants confirment détenir un boisé de ferme. Les trois principales utilisations des boisés de ferme sont : aménagement pour la récolte de bois, boisé non aménagé (laisse la nature aller) et en érablière. 70 répondants mentionnent avoir le statut de producteur forestier en plus de celui de producteur agricole. 75 % des répondants ont répondu ne pas cultiver ou récolter les produits forestiers non ligneux et de n'avoir ni le temps ni l'expertise pour développer ce créneau. La majorité des agriculteurs qui aménagent leur boisé pour la récolte de bois ont recours aux services d'ingénieurs forestiers. Les motivations principales pour aménager le boisé de ferme sont la récolte de bois (foresterie) et la gestion de la faune (aménagement pour la chasse).

Règlements municipaux et environnementaux

Le tiers des répondants affirment que le Règlement sur les exploitations agricole (REA) limitant l'agrandissement des superficies cultivables en bassin versant dégradé est une importante source de limitation au niveau de leur entreprise agricole. Pour certaines opérations spécifiques (creusage dans un cours d'eau, etc.), la majorité des répondants contactent leur municipalité pour vérifier les obligations, demandes et permis nécessaires pour ces actions. Bien que les municipalités ne soient pas les seules concernées ou impliquées dans le suivi règlementaire de certaines opérations, les producteurs se fient principalement aux informations obtenues auprès de leur municipalité sans nécessairement vérifier auprès d'autres organismes pouvant être en lien avec leur projet (MDDELCC, etc.).

Suite à ce constat, il est primordial de s'assurer que les municipalités sont bien informées des permis, inspections et suivis nécessaires aux opérations agricoles ainsi que des différents organismes que les producteurs doivent contacter avant de réaliser leurs projets.

Gestion

62 % des répondants n'ont pas fait d'études collégiales et 22 % détiennent au moins un Baccalauréat. 64 % n'ont suivi ni de cours en gestion agricole, ni aucune autre formation spécifique à l'agriculture de production, de transformation ou de commercialisation.

Dans le cadre de leurs activités de gestion agricole, 69 % utilisent un ordinateur, 72 % utilisent internet et 44 % utilisent un téléphone intelligent.















Quant aux services, 70 % ne connaissent pas la formule de partage des investissements par copropriété. 55 % ne connaissent pas non plus le principe de « syndicat d'instruments/matériel agricole » tout comme la moitié des répondants ne connaissent pas les « Coopératives d'utilisation de main-d'œuvre partagée » (CUMO). Cependant, 50 % des répondants connaissent les Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA), même s'ils ne les utilisent pas.

Lorsqu'on aborde le sujet du service-conseil, 72 % des répondants font appel à des conseillers en gestion (comptable, fiscaliste, financier, etc.) De plus, 56 % ont recours à des conseillers techniques pour la fertilisation, la production, etc. Aucun des répondants ne consulte les intervenants en transformation agroalimentaire et seulement 3 % vont chercher de l'aide en mise en marché. Ils sont près de 13 % à n'avoir recours à aucune aide.

Les répondants anglophones mentionnent souvent avoir recours à l'avis de voisins eux aussi producteurs. L'avis et les conseils de leurs pairs sont pris en considération et autant appréciés que les services fournis par différents organismes et intervenants.

Regard sur la vie agricole

Près de 70 % des répondants affirment ne pas avoir vécu de problèmes de cohabitation depuis longtemps avec leurs voisins non-agriculteurs. Les quelques cas rencontrés concernent principalement les odeurs (épandages) et le partage de la route.

59 % des répondants sont confiants dans l'avenir de leur entreprise agricole et prévoient une amélioration de leur situation. 35 % ne prévoient aucun changement, 3 % sont très pessimistes et 3 % ne savent pas.

Si un membre de leur famille ou une connaissance envisageait de faire sa vie en agriculture ou dans un domaine connexe, 67 % des répondants seraient enclin à l'encourager sur cette voie. 25 % resteraient neutres et 8 % tenteraient de les en dissuader.

Les quatre facteurs de stress majeur identifiés par les répondants sont : la bureaucratie, l'imprévisibilité de la météo, les obligations environnementales et la charge de travail.

82 % des répondants sont plutôt optimistes quant à l'avenir de leur entreprise. Ils sont tout au plus 37 % à vivre occasionnellement des moments de découragement. Ils sont quand même 18 % à s'inquiéter la moitié du temps ou plus souvent encore.

Environ 60 % des répondants affirment ne pas ressentir de solitude. Par contre, ils sont 20 % à se sentir isolés et seuls plus de la moitié du temps.

La famille et les amis sont les gens à qui les producteurs agricoles se sentent le plus à l'aise de se confier et de parler librement de leurs préoccupations. Ils sont près de 8 % à n'avoir personne dans leur entourage.

Près de 65 % des répondants confirment avoir quelqu'un dans leur entourage pour les remplacer en cas d'absence prolongée sur leur ferme.

71 % des répondants affirment connaître une personne ou un organisme à qui s'adresser pour des conseils ou des informations pour leur vie personnelle.















Les répondants se disent généralement assez satisfaits de la qualité de leur vie sociale. Lorsqu'on les interroge à propos du sentiment de solidarité au sein de la communauté rurale et de la reconnaissance par la société du travail de producteur agricole, le niveau de satisfaction varie entre bas et neutre.

Tout près de 47 % des répondants accepteraient d'être contactés afin d'effectuer un suivi à propos des différents thèmes abordés dans le cadre du guestionnaire.

4.13.2 Questionnaire dédié à la relève agricole

Afin de consulter la relève agricole, un questionnaire avait été préparé spécifiquement pour ce groupe. Pour vérifier le contenu des questions, un groupe de travail a été organisé avec les membres du Comité directeur. Par la suite, une présentation a été faite au CRIFA à Coaticook aux étudiants afin de peaufiner le questionnaire. Après la révision du document, le questionnaire a été mis en ligne à l'aide de l'application Survey Monkey. Puisque le questionnaire s'adressait autant à la relève établie qu'à celle non-établie, il est impossible de calculer un taux de participation. La seule donnée disponible était le nombre de membres du volet Haut-Saint-François du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE).

Nombre de répondants : 19

Moyens de diffusion : Facebook du PDZA et Facebook du SYRAE

Les sujets abordés :

- Identification du répondant (groupe d'âge, formation, expérience, etc.)
- Identification du domaine de production visé (animal/végétal, conventionnel ou certifié biologique)
- Conditions de travail en agriculture
- Intérêt pour l'agrotourisme, la transformation agroalimentaire, le boisé de ferme, les produits forestiers non ligneux (PFNL)
- Mode d'accès et moyens permettant la réalisation de leur établissement
- Connaissance des intervenants et des aides à disposition
- Identification des obstacles et difficultés anticipés/rencontrés ayant un impact sur leur établissement en agriculture

Vu le petit nombre de répondants, il n'est pas possible d'établir le profil type de la relève spécifique au Haut-Saint-François. Cependant, parmi les répondants, certaines observations peuvent être faites. La majorité d'entre eux sont âgés entre 26 et 30 ans, détiennent minimalement un diplôme d'études professionnelles (le plus souvent en production animale) et ont de la famille ou des amis dans le domaine agricole. La majorité souhaite prendre la relève d'une ferme existante, mais serait prête à en démarrer une nouvelle s'il n'y a pas d'opportunité financièrement accessible sur le marché. Ils sont généralement bien informés des ressources mises à leur disposition et n'hésitent pas à aller consulter les différents intervenants du milieu. Selon eux, les trois principaux obstacles à l'établissement/démarrage sont : difficulté à trouver une ferme à un prix économiquement viable pour un relevant (apparenté ou non), obtenir suffisamment de financement (faible mise de fonds, balance de paiement, etc.) et la mise en marché (légumes et viande) dans le Haut-Saint-François.













4.13.3 Questionnaire dédié aux citoyens

Afin de mieux connaître la relation entre les citoyens âgés de 18 ans et plus et la zone verte, un questionnaire a été préparé et distribué aux citoyens de la MRC. Plus de 10 000 questionnaires imprimés ont été envoyés par la poste, en français à travers les quatorze municipalités de la MRC et un bilingue à Bury. Des copies supplémentaires en anglais et en français pouvaient être obtenues en s'adressant au bureau municipal. Aussi, le questionnaire pouvait être complété en ligne (Survey Monkey). Le lien URL était indiqué sur les copies imprimées postées, sur le site de la MRC, sur les sites des municipalités et dans le Facebook du PDZA. De plus, des annonces ont été faites dans tous les journaux municipaux ainsi que dans le Journal du Haut-Saint-François. Pour terminer, les informations étaient aussi disponibles à chaque bureau municipal et inscrites sur les panneaux lumineux municipaux. Certaines municipalités ont fait tirer au sort des prix de participation parmi leurs citoyens ayant complété et retourné leur questionnaire. Le taux de participation a été de 4%.

Nombre de répondants : 375 (349 francophones et 26 anglophones)

Les sujets abordés :

- Identification du répondant (groupe d'âge, lieu de résidence, formation/profession, etc.)
- Habitudes de consommation (Aliments du Québec, kiosque à la ferme, etc.)
- Cohabitation avec les activités agricoles
- Rôle économique et social de l'agriculture
- Acceptabilité sociale des différentes productions (animales, végétales, forestières, etc.)
- Entrepreneuriat en lien avec la zone verte

Moyens de diffusion: envoi postal massif, copies papier dans tous les bureaux municipaux, Facebook PDZA, Facebook municipalités, site web MRC, site web municipalités, panneaux lumineux, journaux municipaux, journal Haut-Saint-François

Représentativité des résultats :

Le ratio de répondants francophones/anglophones est similaire à la répartition dans la population globale du Haut-Saint-François. La répartition homme/femme est identique aux données démographiques (58 % H et 42 % F). 74 % des répondants étaient âgés de 50 et plus. L'âge médian de la MRC est de 45 ans. La répartition géographique des répondants est comparée, dans le tableau suivant, à la répartition géographique de la population du Haut-Saint-François par municipalité (en pourcentage).













Répartition des citoyens et des répondants selon leur municipalité de résidence (en %)						
	MRC	Questionnaire		MRC	Questionnaire	
Ascot	13,9	12,3	Lingwick	1,8	2,7	
Bury	5,5	9,7	Newport	3,3	3,2	
Chartierville	1,8	4,0	St-Isidore-de-Clifton	3,1	8,8	
Cookshire	23,5	16,9	La Patrie	3,2	2,7	
Dudswell	7,8	11,2	Scotstown	2,3	2,9	
East Angus	17,0	9,11	Weedon	11,8	9,9	
Hampden	0,9	0,3	Westbury	4,5	2,7	

Source: MRC du Haut-Saint-François, 2015

97 % des répondants ont leur résidence principale dans le Haut-Saint-François. Plus de la moitié d'entre eux détiennent minimalement un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent. La majorité est à la retraite et a choisi de rester dans la MRC pour les paysages, la qualité de vie et l'accessibilité à la propriété. Une forte proportion est sensible à l'étiquette « Aliment du Québec », mais privilégie l'achat d'aliments au plus bas prix. Les kiosques et boutiques à la ferme sont utilisés au moins 1 à 3 fois par mois par 25 % des répondants. La seule autre activité pratiquée par un très grand nombre est l'autocueillette, à raison d'une fois par année. Les supermarchés restent le lieu d'achat des produits agroalimentaires le plus utilisé. Selon les répondants, les trois facteurs qui pourraient favoriser l'achat local sont : une plus grande disponibilité là où ils magasinent déjà, des prix plus compétitifs et une meilleure connaissance des endroits où sont disponibles les produits locaux.

Bien que les répondants soient majoritairement tolérants face aux activités agricoles, l'utilisation des pesticides est l'élément qui les préoccupe le plus. Selon eux, les agriculteurs ont un rôle important à jouer en ce qui concerne la préservation de l'environnement par l'utilisation de techniques culturales appropriées. De plus, ils reconnaissent leur rôle dans le maintien et la création d'emplois ainsi qu'à la préservation de la beauté des paysages.

Ils considèrent que le métier d'agriculture est difficile et que les producteurs agricoles ne vivent pas tous bien de leur métier. Cependant, ils reconnaissent la contribution active des agriculteurs au dynamisme des municipalités rurales. Une forte proportion mentionne que les terres agricoles devraient être réservées pour la production agricole et ses activités connexes.

Les productions étant perçues le plus négativement sont l'élevage porcin, l'élevage avicole et les grandes cultures.













5 Le diagnostic

Suite à l'analyse des forces et faiblesses, opportunités et menaces découlant du portrait de la MRC, un comité de diagnostic élargi a été mis sur pied. Leur mission était d'établir la vision d'avenir, identifier les axes de développement ainsi que de définir les objectifs à réaliser qui sont présentés aujourd'hui au Forum.

En plus des membres du comité de diagnostic restreint, plusieurs représentants citoyens œuvrant dans des domaines variés ont pris part à la réflexion. Le regard neuf de ces nouveaux participants sur les statistiques et données recueillies au fil des mois a permis de valider le diagnostic posé par le comité restreint.

6 Vision et axes de développement

Les participants au comité de diagnostic élargi ont été invités à rêver à l'avenir de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'agroforesterie de la MRC. Ils devaient se projeter dans l'avenir sur une période d'environ 20 ans. Chaque participant devait identifier 3 mots qui devraient être des caractéristiques reconnues du Haut-Saint-François en 2037.

Mots-clés identifiés lors du diagnostic :

Entreprenante Innovante
Reconnue Leadership

Dynamique Cultivée à son plein potentiel

Solidaire Agriculture branchée (adaptée à la demande)

Jeune Développement durable

Valorisée (connue) et fière Agriculture à échelle humaine

Agriculture diversifiée Innovante

Entreprises solides Cultivée à son plein potentiel

Forêt productive et planifiée

Vision:

« D'ici 20 ans, la MRC du Haut-Saint-François s'imposera comme chef de file en entrepreneuriat agricole et agroforestier. Tout entrepreneur motivé ayant un projet d'affaires, aussi diversifié et innovateur soit-il, y trouvera l'espace ainsi que les ressources humaines et techniques pour le soutenir. Pierres angulaires de l'occupation dynamique de la région, l'agriculture et l'agroforesterie de la MRC seront reconnues comme étant au cœur du développement économique et social du territoire. Dans l'esprit de tous, la zone agricole du Haut-Saint-François sera, sans contredit, « jeune, diversifiée, forte et fière », caractérisée par des gens dynamiques, solidaires envers leur communauté et où la relève s'établit facilement.

Les axes de développement pour répondre à la vision :

- 1- Positionner la MRC en tant que leader en développement agricole et agroforestier.
- 2- Implanter et développer les entreprises agricoles, agroalimentaires et agroforestières sur l'ensemble du territoire
- 3- Valoriser et occuper de manière dynamique le territoire agricole













7- Objectifs stratégiques en lien avec le diagnostic et les axes de développement

Axe 1 : Positionner la MRC en tant que leader en développement agricole et agroforestier.

Par cet axe, nous souhaitons consolider la mobilisation du milieu, des intervenants et des décideurs envers les initiatives agricoles et agroforestières sur l'ensemble du territoire. Tous les acteurs sur le terrain doivent être mobilisés, informés et prêts à intervenir pour soutenir ces initiatives. L'intensité et la qualité de la mobilisation amplifieront l'attractivité du territoire pour les investisseurs et entrepreneurs potentiels.

Voici les différents objectifs formulés en fonction de cet axe :

- 1^{er} objectif : Obtenir la reconnaissance des secteurs agricoles, agroalimentaires et agroforestiers en tant que « poumons économiques » de la MRC.
- 2^e objectif: Coordonner les actions de l'ensemble des acteurs des milieux agricoles et agroforestiers
- 3^e objectif: Diffuser efficacement l'information mettant en valeur le potentiel entrepreneurial agricole et agroforestier de la MRC
- 4^e objectif : S'assurer de la reconnaissance et du soutien des décideurs de tous les paliers envers le développement de l'agriculture et de l'agroforesterie.





1^{er} objectif : Obtenir la reconnaissance des secteurs agricoles, agroalimentaires et agroforestiers en tant que « poumons économiques » de la MRC.

Éléments considérés dans la définition de cet objectif :

Forces:

- La zone verte représente 82% du territoire de la MRC.
- Les entreprises agricoles de la MRC ont généré, en 2010, un revenu de 86 M\$.
- En 2010, il y avait 447 entreprises agricoles, soit plus de 731 producteurs(trices), sans compter les emplois saisonniers, à temps partiel ainsi que dans les domaines connexes (transport, transformation, mécanique, service-conseil, etc.).
- Le Haut-Saint-François génère 20% des volumes de bois produits sur le territoire du sud du Québec.
- Les 30 entreprises en transformation du bois (1ere, 2^e et 3^e transformation) du territoire embauchent plus de 1 169 personnes.
- Importante capacité de production (théorique) de PFNL dans les boisés sur l'ensemble du territoire.

Faiblesses:

- L'industrie agroforestière n'est pas priorisée dans le PALÉE⁵ (pas de priorité = pas de fonds pour développer).
- Dans le secteur du bouvillon, 75% des entreprises ont un cheptel inférieur à 25 têtes (faible rentabilité).
- Dans le secteur vache-veau, 77% des producteurs ont un cheptel de 50 vaches et moins (faible rentabilité).
- Dans le secteur ovin, 73% des producteurs ont un cheptel de 100 têtes ou moins (faible rentabilité).
- La production porcine génère beaucoup de revenus (24,7% des ventes de l'Estrie), mais regroupe seulement 4% des producteurs.
- Méconnaissance générale du potentiel économique des PFNL par les propriétaires de boisés et des entrepreneurs.

Opportunités :

- 4 municipalités se partagent 65% des sols agricoles.
- Beaucoup de terres sont sous-exploitées (7% en friches, cultures annuelles peu rentables, etc.).
- L'industrie des PFNL est en pleine émergence (compétences techniques à proximité, potentiel économique mieux documenté, etc.).
- La préservation de la qualité de l'environnement, l'importance de l'aspect « développement durable » dans tous les projets et la volonté d'approvisionnement alimentaire local sont des préoccupations socialement répandues et reconnues.

⁵ Plan d'action local pour l'économie et l'emploi, géré par le CLD



2.











- Pour l'ensemble des productions, il y a concentration des entreprises (moins d'entreprises produisant plus).
- Diminution des fermes à « dimension humaine », contribuant à la dévitalisation des municipalités
- Diminution de l'appui politique et financier de l'État envers les domaines agricoles et agroforestiers.
- Accentuation du phénomène d'accaparement des terres par des exploitants non-résidents du milieu.
- Mutation du modèle d'affaires dominant (changement de propriétaire-exploitant à exploitant-salarié)













2^e objectif : Coordonner les actions de l'ensemble des acteurs des milieux agricoles et agroforestiers

Éléments considérés dans la définition de cet objectif :

Force:

- Il y a une volonté de collaboration, de concertation et d'efficacité au niveau des interventions de plusieurs des acteurs du milieu.

Faiblesses:

- Beaucoup de travail fait en « silo » dans le passé.
- Les contraintes budgétaires subies par plusieurs intervenants limitent leur présence sur le terrain et leur capacité d'intervention dans certains projets.

Opportunités:

- L'étiquette de « MRC dévitalisée » permet d'avoir accès à des fonds supplémentaires pour des projets d'envergure.

Menace:

- Les ressources humaines étant de plus en plus restreintes, un manque d'organisation territoriale pourrait mener à la perte de ressources qui iront se concentrer là où l'organisation simplifierait leur intervention et participation de manière plus efficace et économe.





3° objectif: Diffuser efficacement l'information mettant en valeur le potentiel entrepreneurial agricole et agroforestier de la MRC Éléments considérés dans la définition de cet objectif :

Forces:

- Présence d'entreprises ayant à cœur la mise en valeur des produits issus de l'agriculture et de la transformation locale (IGA Cookshire,
- Présence d'un journal régional pouvant aider à faire circuler l'information.

PLANDEDÉVELOPPEMENT

Faiblesses:

- La couverture du service « Internet haute vitesse » n'est pas uniforme sur l'ensemble du territoire.
- Malgré les efforts des différents intervenants, les citoyens et les producteurs mentionnent avoir de la difficulté à trouver les informations concernant les activités et les potentiels agroforestiers du territoire.
- Plusieurs organismes ont investi du temps et des ressources pour aider à la diffusion de l'information; les avis envers la réception par le milieu ainsi que les résultats obtenus restent mitigés.

Opportunités :

Plusieurs outils de promotion et de mise en valeur existent déjà (répertoire agro par la SADC, marque de commerce « Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est » par le CIBLE, Viande Sélectionnée des Cantons, etc.)

- En période de restrictions budgétaires, il y a un risque réel de désinvestissement au niveau des ressources humaines et financières si les programmes et services ne sont pas suffisamment sollicités pour justifier leur maintien.
- De plus en plus de MRC voisines s'intéressent à développer leur potentiel agricole et agroforestier. La compétition pour attirer des investisseurs et entrepreneurs pourrait être de plus en plus forte.
- Plusieurs organismes ont investi du temps et des ressources pour aider à la diffusion de l'information. L'impression que ces actions ont eu peu d'impact et du fait que l'accueil a parfois été mitigé envers ces initiatives pourraient démobiliser et désintéresser les acteurs du milieu à maintenir leur appui à ce type d'interventions.













4^e objectif : S'assurer de la reconnaissance et du soutien des décideurs de tous les paliers envers le développement de l'agriculture et de l'agroforesterie.

Éléments considérés dans la définition de cet objectif :

Forces:

- Dynamisme reconnu des intervenants et organisations œuvrant sur le terrain avec les citoyens et les producteurs.
- Conscientisation des citoyens envers la nécessité de développer l'agriculture de proximité.

Faiblesses:

Actuellement, faible mobilisation politique positive envers les initiatives et le développement agricole et agroforestier du territoire.

Opportunités:

Député au palier provincial siégeant sur un comité de réflexion sur l'avenir de l'agriculture.

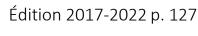
PLANDEDÉVELOPPEMENT

Élue au niveau fédéral ayant le rôle de ministre pouvant avoir un impact sur la participation de nouveaux arrivants au sein d'entreprises agricoles du territoire.

- La MRC est considérée comme faisant partie d'un bassin versant dégradé et doit se plier aux contraintes règlementaires en lien avec cette étiquette.
- Il y a une pression de développement urbain dans certaines zones où les UTM sont les plus propices à la diversification des productions agricoles.
- Difficulté de règlementer au schéma d'aménagement afin de protéger les certifications biologiques des entreprises du territoire.
- Incertitudes quant au maintien de différents programmes de soutien financiers aux domaines agricoles et agroforestiers.









Axe 2 : Implanter et développer les entreprises agricoles, agroalimentaires et agroforestières sur l'ensemble du territoire.

Par cet axe, nous souhaitons favoriser l'établissement de la relève, aider à la création d'emplois et favoriser la prospérité et la pérennité des activités et entreprises agricoles et agroforestières. La réalisation des différents objectifs peut passer par différentes approches. Plusieurs modèles d'affaires et philosophies d'entreprises innovantes sont désormais suffisamment documentés et reconnus pour servir d'inspiration de diversification financièrement viable dans une optique de développement durable.

Voici les différents objectifs formulés en fonction de cet axe :

- 1^{er} objectif: Promouvoir, encourager et soutenir l'entrepreneuriat agricole et agroforestier.
- 2^e objectif : Soutenir les producteurs agricoles et agroforestiers dans la diversification de leurs revenus, leurs activités et leurs productions.
- 3^e objectif : Encourager l'acquisition de connaissances et de compétences, tant pour les producteurs et la relève que pour la main d'œuvre.
- 4^e objectif : Favoriser l'implantation et le développement des activités de transformation dans le domaine agroalimentaire et agroforestier.













1^{er} objectif: Promouvoir, encourager et soutenir l'entrepreneuriat agricole et agroforestier.

Éléments considérés dans la définition de cet objectif :

Forces:

- 80% des revenus agricoles sont issus des productions animales.
- Les UTM et les classes de sols présentes sur le territoire sont favorables pour les productions animales et fourragères.
- La diversité du couvert forestier est favorable à la production des PFNL, à l'acériculture et à la foresterie sur l'ensemble du territoire
- Le prix des terres est, en général, moins élevé que dans les autres MRC avoisinantes.
- L'industrie forestière est en mesure de fournir d'importantes quantités de biomasse pouvant être utilisées par différentes entreprises agricoles.

Faiblesses:

- Peu d'agriculteurs souhaitent transférer leur entreprise à une relève potentielle.
- Les agriculteurs souhaitant voir leur entreprise agricole continuer après leur départ à la retraite mentionnent avoir de la difficulté à trouver une relève adéquatement formée et suffisamment argentée pour reprendre leur entreprise.
- Une forte proportion d'agriculteurs envisage de démanteler leur entreprise au moment de prendre leur retraite.
- La faible rentabilité de plusieurs entreprises rend difficile le transfert à la relève, apparentée ou non.
- Selon les producteurs et la relève, l'information relative au domaine sera éparpillée au sein de plusieurs organismes (difficile à répertorier donc risque réel de rater des opportunités).
- Le faible revenu des ménages diminue la capacité d'autofinancement et d'emprunt d'entrepreneur potentiels.
- La faible scolarisation des 18-25 ans. Celle-ci limite notamment l'accès aux programmes de soutien financier pour le démarrage d'entreprise sur le territoire.

Opportunités:

- De nouvelles technologies permettent une utilisation plus efficace et économique de la biomasse (abondante sur le territoire).
- Disponibilité de capital de risque par différents acteurs (FIRA, etc.)













- Le financement pour le démarrage d'entreprises agricoles et agroforestières est de plus en plus difficile d'accès.
- L'augmentation de la valeur marchande des terres au-delà de la valeur de rentabilité possible par la production agricole et forestière fait en sorte qu'il est de plus en plus difficile d'être propriétaire de la terre et d'en faire les paiements uniquement par son exploitation.
- Les terres agricoles sont devenues des valeurs refuges pour des investisseurs spéculatifs n'ayant pas d'intérêt envers l'exploitation agricole et forestière des terres.
- Beaucoup d'aspirants-agriculteurs veulent démarrer des projets à dimension humaine (autosuffisance et vendre les surplus) alors que le modèle d'affaires économiquement supporté et encouragé par les financiers est plutôt axé sur l'économie d'échelle et la production de masse (typique grandes entreprises).
- La dévalorisation des métiers en lien avec l'agriculture et l'agroforesterie découragent des entrepreneurs potentiels de se lancer en affaire dans ces domaines.













2^e objectif: Soutenir les producteurs agricoles et agroforestiers dans la diversification de leurs revenus, leurs activités et leurs productions.

Éléments considérés dans la définition de cet objectif :

Forces:

- La MRC est géographiquement à proximité de trois états américains (exportation).
- Sensibilisation de certains producteurs à la nécessité d'augmenter et de diversifier les revenus d'entreprise.

Faiblesses:

- La MRC compte seulement 21 entreprises certifiées biologiques (sur 455) alors que la demande des consommateurs pour les produits certifiés est en hausse.
- Les cultures abritées augmentent en Estrie, mais diminuent dans le Haut-Saint-François alors que les ressources pour le chauffage des serres et la technologie pour augmenter l'efficacité énergétique sont disponibles sur le territoire.
- Peu de producteurs pensent avoir le temps et les ressources financières nécessaires pour développer des produits complémentaires ou ajouter un volet agrotouristique à leur entreprise.
- Les producteurs mentionnent avoir de la difficulté à gérer le volet « paperasse » de leur entreprise.

Opportunités:

- Savoir-faire technique et technologique à proximité (Cultur'Innov à St-Camille, etc.)

PLANDEDÉVELOPPEMENT

- Découverte et essais de nouvelles cultures adaptées et performantes en climats plus froids.
- Dans le domaine acéricole (fort sur le territoire), la conversion au mode de production biologique est, en moyenne, plus rapide et plus facile que pour les autres productions (1 an plutôt que 3 ans).

- Les fluctuations du taux de change sont plus rapides que la capacité de diversification de production du domaine agricole.
- Le nombre d'hectares en culture OGM est en constante croissance tandis que l'opinion publique et la demande penchent de plus en plus pour les productions certifiées biologiques.
- La diversification des activités agricoles de l'entreprise peut nécessiter des démarches administratives et générer du travail de bureau supplémentaire. Pour éviter d'avoir à gérer plus de « paperasse », plusieurs producteurs pourraient négliger de diversifier leur entreprise.













3° objectif: Encourager l'acquisition de connaissances et de compétences, tant pour les producteurs et la relève que pour la main d'œuvre.

Éléments considérés dans la définition de cet objectif :

Force:

60% de la relève agricole établie possède au moins un diplôme d'études secondaires.

Faiblesses:

- Faible de taux de participation des résidents du Haut-Saint-François aux ateliers de formation déjà en place.
- Très peu d'ateliers de formation continue ont lieu sur le territoire du Haut-Saint-François (plus souvent limitrophe que sur le territoire)
- Les concepts de CUMO, CUMA et autres du genre sont méconnus des producteurs.

Opportunités:

- Programmes d'apprentissages en milieu de travail (PAMT) pour certaines productions.
- Proximité de centres de formation en production agricole, forestière et en gestion agricole (CRIFA à Coaticook, Centre de formation professionnelle d'East Angus, Cégep de Sherbrooke, Maison rurale familiale du Granit, etc.)
- Centre de formation agricole régional (CRFA) Estrie organise périodiquement des ateliers de formation continue.

Menace:

Les critères des différents programmes d'aides financières exigent minimalement un diplôme d'études professionnelles en agriculture (DEP) alors que 75% des jeunes de 18-25 ans du territoire n'ont pas complété leur secondaire 5 ou l'équivalent.















4^e objectif : Favoriser l'implantation et le développement des activités de transformation dans le domaine agroalimentaire et agroforestier.

Éléments considérés dans la définition de cet objectif :

Forces:

- Présence d'un parc industriel à East Angus, dont la présence d'un abattoir fédéral multi espèces et d'une usine de transformation en viande sous agrément fédéral et halal.
- Présence de deux abattoirs (un sous permis provincial et un sous agrément fédéral). Celui-ci est un des derniers abattoirs de gros bovins au Québec.
- 30% des entreprises spécialisées en transformation alimentaire sont certifiées biologique.
- 47% des entreprises en transformation alimentaire sont des agrotransformateurs.

Faiblesses:

- 63,3% des entreprises de transformation ont moins de 5 employés permanents.
- 40% des entreprises de transformation ont moins de 100 000 \$ de chiffre d'affaires.

Opportunités:

- Soutien financier et soutien technique disponible au MAPAQ pour la transformation agroalimentaire et agroforestière.
- Les espaces vacants du parc d'East Angus pourraient être utilisés pour la transformation agroalimentaire et agroforestière.
- Les producteurs et entrepreneurs sont conscients de l'importance stratégique de la chaîne de valeur.
- La transformation permet la conservation des denrées, donc de prolonger la période de mise en marché des produits (stabilisation des flux de trésorerie des entreprises à caractère saisonnier qui prolongent leur saison par la vente de produits transformés).
- Établir de la 2^e et 3^e transformation alimentaire grâce à l'abattoir sous agrément fédéral
- Mettre en valeur l'ancienne usine « Poulet du pont couvert » (route 112, Ascot Corner) qui dispose d'équipements conformes HACCP et fédéral.

Menaces:

- La pérennité des deux abattoirs répondant aux normes provinciales et fédérales.
- Les coûts de transport augmentent tandis que les consommateurs veulent toujours payer moins cher.
- Faible disponibilité de la formation en transformation alimentaire.

PLANDEDÉVELOPPEMENT













Axe 3 : Valoriser et occuper de manière dynamique le territoire agricole.

Par cet axe, nous souhaitons mettre en évidence la zone agricole comme partie prenante du territoire des municipalités. Non plus perçue comme une contrainte, la zone agricole, de par sa promotion et sa mise en valeur, est occupée et utilisée de manière durable par des gens et des entreprises fiers de contribuer à la reconnaissance de celle-ci comme vecteur de développement économique et social des communautés. L'épanouissement et le dynamisme de la zone verte serviront de moteur à la revitalisation des municipalités du territoire.

Voici les différents objectifs formulés en fonction de cet axe :

1^{er} objectif : Créer un sentiment d'appartenance et de fierté envers le milieu agricole et agroforestier de sa municipalité et de la MRC.

2^e objectif : Susciter l'intérêt de promoteurs et favoriser le démarrage de projets économiquement rentables.

3^e objectif: Favoriser l'occupation dynamique et optimale du territoire.

PLANDEDÉVELOPPEMENT











1^{er} objectif : Créer un sentiment d'appartenance et de fierté envers le milieu agricole et agroforestier de sa municipalité et de la MRC.

Éléments considérés dans la définition de cet objectif :

Forces:

- 70% des répondants au questionnaire agricole affirment ne pas avoir vécu de problèmes de cohabitation avec leurs voisins non-agriculteurs.
- Évènements citoyens à connotation agricole de plus en plus fréquents sur le territoire (jardins communautaires, fêtes des récoltes et des semences dans plusieurs municipalités, formations et ateliers de jardinage de plus en plus fréquents et fréquentés, etc.)

Faiblesses:

- Les producteurs agricoles mentionnent se sentir peu soutenus par leur communauté (valorisation du métier).
- Les citoyens mentionnent manquer de connaissance quant aux types de produits et productions consommables issus du territoire.
- L'utilisation des pesticides par les agriculteurs est un sujet qui préoccupe les citoyens.
- Le territoire de la MRC est vaste et ce ne sont pas toutes les municipalités qui sont traversées par des axes routiers achalandés.
- 75% des travailleurs trouvent un emploi en dehors de leur municipalité.

PLANDEDÉVELOPPEMENT

- Pour plusieurs, ils vivent à Sherbrooke (travaillent, magasinent, développement leur vie sociale) et ne viennent que dormir dans le Haut-Saint-François (mentalité solidement ancrée).

Opportunités:

- Popularité et utilisation de plus en plus fréquente des réseaux sociaux pour faire la promotion des « bons coups » régionaux.
- Plus grande visibilité des régions par le biais d'émissions télévisuelles (La petite séduction, l'amour est dans le pré, etc.) à connotation rurale et agricole.

- Le faible revenu des ménages favorise l'achat des denrées alimentaires au plus bas prix (pas toujours produites localement).
- Le peu d'emplois payants offert sur le territoire, combiné à l'augmentation plus rapide du coût de la vie que des salaires, favorise l'incidence du nombre de personnes choisissant de travailler et de s'investir à Sherbrooke.













2^e objectif : Susciter l'intérêt de promoteurs et favoriser le démarrage de projets économiquement rentables.

Éléments considérés dans la définition de cet objectif :

Forces:

- Fort potentiel acéricole sur l'ensemble du territoire
- Grande présence naturelle des PFNL dans les secteurs fortement boisés

Faiblesses:

- Méconnaissance du Haut-Saint-François tant par les résidents qu'à l'extérieur de la MRC.
- 43% des entreprises agricoles ont un revenu brut, en 2010, inférieur à 50 000 \$.

Opportunités :

- Plusieurs cultures émergentes sont de mieux en mieux documentées au niveau de la production et de la rentabilité financière.
- Nouveaux débouchés pour des cultures à fort potentiel (productivité et rentabilité) dans des types de sols et un climat similaire au Haut-Saint-François (asclépiade, camerise, etc.).
- L'offre en capital de risque du FIRA s'améliore dans le temps.
- En attente de l'augmentation des quotas acéricoles (dossier à suivre)

PLANDEDÉVELOPPEMENT

Nouveaux entrepreneurs en démarrage dans le secteur des PFNL (cueillette, transformation et vente)

- L'augmentation du prix des terres complique le démarrage d'entreprises agricoles en nécessitant des fonds de plus en plus grands pour faire l'acquisition de la terre.
- Le coût des intrants et des frais fixes augmente plus vite que les marges bénéficiaires sur les produits. Dès le démarrage, les entreprises doivent de plus en plus avoir « les reins solides » (plus de liquidités).
- Les institutions financières, par leur obligation de rendements élevés sur investissement, sont de plus en plus « frileux » à investir dans le démarrage de nouveaux projets agricoles.











3^e objectif: Favoriser l'occupation dynamique et optimale du territoire.

Éléments considérés dans la définition de cet objectif :

Forces:

- Proximité géographique de Sherbrooke et de Drummondville.
- Coûts des terres et des résidences considérées comme étant « plus abordables » qu'à Sherbrooke.
- Paysages décrits comme étant « enchanteurs ».
- Présence d'attraits touristiques naturels et paysagers.
- Article 59 en vigueur.
- MRC réputée pour ses activités saisonnières (chasse, motoneige, cyclotourisme, randonnée pédestre, etc.).
- Importance du réseau hydrographique.

Faiblesses:

- La couverture du service « Internet haute vitesse » n'est pas uniforme sur l'ensemble du territoire.
- Les contraintes liées à l'étiquette « bassin versant dégradé » sont considérées comme un obstacle important par plusieurs agriculteurs.
- Très peu de producteurs serricoles.
- Diminution de 55 % des superficies fruitières.
- Activités d'autocueillette et de transformations agroalimentaires peu développées dans la région.
- Seulement 16 % des entreprises agricoles font aussi de l'agrotourisme.

Opportunités:

- Développement de routes récréotouristiques pouvant générer de l'achalandage aux entreprises ayant un volet agrotouristique.
- Présence d'un aéroport en développement.
- Présence de Valoris à Bury.
- Prise de conscience collective de l'importance de la qualité du territoire agricole et de la ruralité.

- Relations parfois difficiles entre les différents organismes et décideurs en lien avec le développement territorial.
- Spéculation immobilière active sur le territoire
- Perception négative des activités forestières traditionnelles par le grand public
- Perception négative par les citoyens de la production porcine (21,4 M\$), de l'élevage avicole (4,49 M\$) et des grandes cultures.
- La diminution de la production de bovins de boucherie et de bovins laitiers à un impact négatif sur la qualité des paysages.
- Dévitalisation des municipalités















8- Plan d'action

Une fois le diagnostic complété, un forum consultatif a été organisé afin de consulter les intervenants, les producteurs agricoles et forestiers ainsi que les citoyens. L'objectif du Forum était de permettre aux différents groupes de proposer leurs idées d'actions pour atteindre les objectifs définis lors du diagnostic. Plus de 130 personnes ont pris part à cet évènement, dont plus de la moitié étaient des producteurs. Tout au long du Forum, des animateurs de tables avaient le mandat de prendre en note tous les commentaires et suggestions des participants. Le plan d'action est basé sur les idées issues des différents ateliers de travail effectués par le comité directeur et les différents comités techniques ad hoc. De plus, les propositions recueillies lors du Forum ont été analysées par les différents comités afin de compléter et de bonifier le plan d'action.

Le plan d'action se détaille en trois volets :

- 1- Mise en place et organisation de la structure d'intervention
- 2- Soutien à la production et aux producteurs
- 3- Démarches promotionnelles pour la mise en valeur de la synergie du milieu

Afin de développer la zone verte et créer des emplois, la première étape consiste à s'assurer d'avoir les ressources humaines et matérielles (financières en autres) pour mener à bien les projets. La concertation, développée tout au long de la rédaction du PDZA, doit pouvoir continuer de mobiliser tous les acteurs du milieu autour de la mise en œuvre. Les outils dont les intervenants ont besoin pour être efficaces doivent aussi être en place et accessibles. Une fois tout cela réglé, les intervenants seront outillés adéquatement pour amorcer la mise en œuvre des projets. Le soutien à la production et aux producteurs est principalement concentré sur les besoins matériels et organisationnels des producteurs. La mise en marché des produits ainsi que l'efficacité en gestion sont des aspects importants pour le développement de l'agriculture et la foresterie sur l'ensemble du territoire. Lorsque le secteur économique de l'agriculture et celui de la foresterie seront stabilisés et qu'une croissance sera possible et observée, les actions de valorisation des initiatives accomplies avec succès pourront être mises en place.

En lisant le plan d'action, il est important de comprendre qu'à l'intérieur d'un même volet, les actions peuvent être travaillées parallèlement. Les actions n'ont pas été inscrites en ordre priorité de réalisation. C'est plutôt un inventaire des actions à mener à l'intérieur d'une certaine période.





		Plan d'action 2017-2022					
Projet	Réalisé par	Partenaires	Échéance de la mise en œuvre	Financé par	Fréquence d'investissement des coûts récurrents	Estimation des coûts récurrents	Coût de démarrage
	Org	anisation des interventions dites "terrain"					
Phase 1 - Compléter d'ici moins de 12 mois							
Mettre en place un comité de suivi au PDZA	MRC	CLD, UPA, Chambre de commerce HSF, MAPAQ	2016		en fonction du mandat	RH	RH
Créer une table de concertation "agricole, agroforestière et forestière" (incluant le volet transformation)	MRC	MAPAQ, CLD, SADC, UPA, CIBLE,	2016	Membres	selon fréquence des rencontres	RH	RH
Embaucher une "ressource humaine" dédiée	CLD		2016	CLD, UPA	annuel (maintien du poste)	Selon échelle salariale	RH
Adhérer au programme "Banque de terre" avec RH dédiée, en faire la promotion par le biais d'une "stratégie relève".	CLD	À déterminer en fonction du % de tâche de l'agent.	2016	MRC	annuel	3000 + RH	5 000
Création d'un guichet unique en format web 2.0	MRC	CDC pour réalisation technique	2016	MRC	annuel	5 000	5 000
Développer une "banque d'opportunités" complémentaire à la Banque de terre	SADC	CLD, UPA, Chambre de commerce HSF,	2018	SADC, MAPAQ,	annuel (incluant mise à jour)	RH	RH
Maintenir et bonifier le répertoire agrotouristique et le promouvoir via le guichet unique	SADC	UPA	2016	SADC	en continu		
Élaborer une stratégie complète pour encourager et soutenir l'établissement de la relève	CLD	MAPAQ, CLD, SADC, UPA, SYRAE,	2016	CLD			
Phase 2 - Commencer la mise en place d'ici 12 à 24 mois maximum							
Soutenir les initiatives des marchés publics locaux	CLD	UPA, MAPAQ,	2018		en continu	3 000	
Développer l'agrotourisme en l'arrimant à toute offre touristique en place et planifiée	CLD	CIBLE, Tourisme Cantons-de-l'Est, CACE, MAPAQ	2018	CLD	en continu	RH	RH
Soutenir le développement et la diversification des abattoirs de la MRC	CLD	UPA, MAPAQ,	2018	CLD	en continu	RH	RH
Soutenir le développement de productions émergentes, notamment en régie biologique	CLD	Club agro, UPA, Cultur'innov, MAPAQ	2018		en continu		
Évaluer et soutenir les initiatives de partage de ressources humaines et matérielles (ex. CUMO, CUMA, etc.)	CLD	UPA, CTA,	2018		en continu	5000+RH	RH
Développer les capacités entrepreneuriales agricoles et forestières, notamment par des formations adaptées	CSHC	UPA, Club conseil, Club agro,	2018		en continu	RH	RH
Réviser la réglementation municipale et de la MRC ayant un lien avec l'agriculture et la foresterie.	MRC	Municipalités, UPA, MAPAQ	2019		ponctuel	RH	RH
Étudier les mesures fiscales afin d'inciter à la mise en valeur agricole et forestière	MRC	Municipalités	2018		ponctuel	RH	RH



PLANDEDÉVELOPPEMENT DELAZONEAGRICOLE MRCHAUT-SAINT-FRANÇOIS













Plan d'action 2017-2022							
Projet	Réalisé par	Partenaires	Échéance de la mise en œuvre	Financé par	Fréquence d'investissement des coûts récurrents	Estimation des coûts récurrents	Coût de démarrage
0	rganisation des i	nterventions en communication					
En continu et prioritaire							
Connaître et promouvoir le poids économique de l'agriculture, de la foresterie et de l'agroalimentaire	UPA, SPBSQ,	MAPAQ	en continu		ponctuel		
Former et informer les élus et les citoyens concernant la mise en œuvre du PDZA	RH dédiée	UPA et CDC	en continu		en continu	RH	RH
Valoriser les produits et les métiers agricoles et forestiers	MRC	UPA, Journal HSF,	en continu		en continu	RH	RH
Commencer d'ici 24 à 36 mois ou selon l'avancement des action	s prérequises						
Faire la promotion des métiers agricoles et forestiers auprès des jeunes	UPA	CSHC, CJE	2020		ponctuel	RH	RH
Mettre en place un "Séjour exploratoire agricole"	CJE	RH dédiée, BdT, UPA, MAPAQ, FADQ	2020	CJE	annuel		
Promouvoir les actes de citoyenneté (bons coups) en lien avec l'agriculture et la foresterie	CDC	Journal HSF, municipalités, UPA	2021		en continu	1000+RH	
Organiser un concours photo pour mettre en valeur le territoire	CDC	UPA, SYRAE HSF	2021		ponctuel (1 fois par année)	RH	500 + RH
Maintenir et promouvoir la "Soirée reconnaissance" de la chambre de commerce en y intégrant les volets agricoles et forestiers	Chambre de commerce HSF	UPA, SYRAE HSF, Groupements forestiers,	2020		ponctuel (1 fois par année)	1000 + RH	1000 + RH
Évaluer certaines lois provinciales ayant un impact sur l'agriculture et la foresterie	MRC	Municipalités, UPA,	2021		ponctuel	RH	RH
							КН





Idéalement, l'ensemble des actions proposées pour la phase 1 devraient être complétées d'ici 12 mois après le début de la mise en œuvre.

Voici la liste détaillée de chacune des actions proposées. Notez que l'ordre n'indique pas la priorité de réalisation.

1.1- Créer une table de conc	ertation agroalimentaire et forestière (incluant transformation)					
Axes correspondants au projet	1- Positionner la MRC en tant que leader en développement agricole et agroforestier.					
	3- Valoriser et occuper de manière dynamique le territoire agricole.					
Objectifs correspondants au projet	1.2- Coordonner les actions de l'ensemble des acteurs des milieux agricoles et agroforestiers					
	3.1- Créer un sentiment d'appartenance et de fierté envers le milieu agricole et agroforestier de sa municipalité et de la MRC.					
Description détaillée :	La composition des membres de la table ainsi que son mandat exact seront à définir. Les détails seront					
Description detailee .	inscrits en annexe.					
	Mandats:					
	 Évaluer la nouvelle version du concept de « banque de terres » (coûts, fonctionnement, etc.) et valider la pertinence de l'adhésion suite à ces changements. 					
	Autres mandats à déterminer					









1.2- Embaucher une ressou	ırce humaine dédiée				
Axes correspondants au projet :	1- Positionner la MRC en tant que leader en développement agricole et agroforestier.				
	2- Implanter et développer les entreprises agricoles, agroalimentaires et agroforestières sur l'ensemble du territoire.				
	3- Valoriser et occuper de manière dynamique le territoire agricole				
Objectifs correspondants au projet :	1.1- Obtenir la reconnaissance des secteurs agricoles, agroalimentaires et agroforestiers en tant que « poumons économiques » de la MRC.				
	1.2- Coordonner les actions de l'ensemble des acteurs des milieux agricoles et agroforestiers				
	2.1- Promouvoir, encourager et soutenir l'entrepreneuriat agricole et agroforestier.				
	3.3- Favoriser l'occupation dynamique et optimale du territoire				
Description détaillée :	 La ressource humaine dédiée aura plusieurs mandats; parmi eux, voici quelques exemples: Rassembler les éléments démontrant que les secteurs agroalimentaires et forestiers constituent, par la qualité des projets qu'ils regroupent, un poumon économique, tel que défini dans le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi. Rédiger une proposition de « stratégie relève ». Animer une éventuelle table de concertation. Soutenir la mise en place de tables filières actives. Élaborer une stratégie de mise en valeur du potentiel de l'Article 59 et des terres disponibles. Coordonner la mise en place du réseau de mentorat agricole, forestier et agroalimentaire. Concerter le milieu de la formation pour favoriser la formation continue des producteurs agricoles, forestiers et des transformateurs. Collaborer aux rencontres et ateliers entre producteurs et transformateurs organisés par les différents intervenants (CIBLE, etc.). Participer à l'organisation d'évènements « grand public » pour assurer la visibilité et la valorisation du milieu agricole et forestier. Superviser l'alimentation du guichet unique en contenu par les partenaires. Tout autre mandat en lien avec la mise en œuvre du PDZA. 				











PLANDEDÉVELOPPEMENT DELAZONEAGRICOLE MRCHAUT-SAINT-FRANÇOIS

1.3-Adhérer au programme relève »	Banque de Terres (avec RH dédiée), en faire la promotion par la « stratégie
Axes correspondants au projet	1- Positionner la MRC en tant que leader en développement agricole et agroforestier.
	2- Implanter et développer les entreprises agricoles, agroalimentaires et agroforestières sur l'ensemble du territoire.
	3- Valoriser et occuper de manière dynamique le territoire agricole.
Objectifs correspondants au projet	1.3- Diffuser efficacement l'information mettant en valeur le potentiel entrepreneurial agricole et agroforestier du territoire.
	2.1- Promouvoir, encourager et soutenir l'entrepreneuriat agricole et agroforestier.
	3.2- Susciter l'intérêt de promoteurs et favoriser le démarrage de projets économiquement rentables.
	3.3- Favoriser l'occupation dynamique et optimale du territoire.
Description détaillée :	Les nombreuses retombées de la présence d'une banque de terres dans une MRC sont de plus en plus documentées. Entre autres, le mode de fonctionnement du concept permet une meilleure préparation des candidats à l'établissement et plus grande pérennité des projets d'établissement, le tout appuyé par des statistiques sur l'évolution des maillages et des transferts. D'un point de vue économique, une meilleure planification des transferts permet d'éviter plusieurs démantèlements. Le projet permet aussi une valorisation et une création de richesses à partir d'actifs inutilisés. D'un point de vue social, le dynamisme de la banque de terres favorise la rétention des jeunes en région et l'attraction de nouvelles familles voulant exercer un métier agricole. Au moment de rédiger le plan, une réforme de la plateforme « banque de terre » est en cours. En attendant, il est recommandé d'utiliser le concept de « banques d'opportunité » (voir le modèle développé par la MRC de Coaticook). Lorsque la réforme sera complétée, une évaluation de la nouvelle formule du programme devra être faite afin d'en saisir le fonctionnement et en connaître les coûts. Le comité de suivi devra faire cette évaluation.





1.4- Création d'un guichet unique en format web 2.0 Axes correspondants au projet 1- Positionner la MRC en tant que leader en développement agricole et agroforestier. 2- Implanter et développer les entreprises agricoles, agroalimentaires et agroforestières sur l'ensemble du territoire. 3- Valoriser et occuper de manière dynamique le territoire agricole. Objectifs correspondants au projet | 1.2- Coordonner les actions de l'ensemble des acteurs des milieux agricoles et agroforestiers. 1.3- Diffuser efficacement l'information mettant en valeur le potentiel entrepreneurial agricole et agroforestier du territoire. 2.1- Promouvoir, encourager et soutenir l'entrepreneuriat agricole et agroforestier 2.2- Soutenir les producteurs agricoles et agroforestiers dans la diversification de leurs revenus, leurs activités et leurs productions. 2.3- Encourager l'acquisition de connaissances et de compétences, tant pour les producteurs et la relève que pour la main d'œuvre. 2.4- Favoriser l'implantation et le développement des activités de transformation dans le domaine agroalimentaire et agroforestier. 3.1- Créer un sentiment d'appartenance et de fierté envers le milieu agricole et agroforestier de sa municipalité et de la MRC. L'idée est de regrouper sur un site web (ayant une adresse facile à retenir) un maximum d'informations Description détaillée : en lien avec l'agriculture, la foresterie et toutes les activités connexes à la zone verte à un seul endroit. Que ce soit pour faire la promotion de programmes de formation, de subventions, d'initiatives publiques ou privées générant de l'activité en zone verte, de politiques municipales d'établissement, de mise en valeur des friches, des paysages ou autre, le concept de guichet unique permettra de maximiser la visibilité de l'ensemble des opportunités présentes sur le territoire, autant pour les citoyens que les non-résidents de la MRC. Cette vitrine facilitera l'accès à l'information, augmentant ainsi l'attractivité du Haut-Saint-François. Une meilleure visibilité pourrait faciliter le travail des intervenants en développement du territoire et servir d'outil commun pour la diffusion d'un message fort, clair et uniforme. Le guichet unique servirait de plan de communication collectif pour l'ensemble de la MRC.





1.5- Développer une « banque d'opportunités » complémentaire à la banque de terres	
Axes correspondants au projet	1- Positionner la MRC en tant que leader en développement agricole et agroforestier.
	2- Implanter et développer les entreprises agricoles, agroalimentaires et agroforestières sur l'ensemble du territoire.
	3- Valoriser et occuper de manière dynamique le territoire agricole.
Objectifs correspondants au projet	1.3- Diffuser efficacement l'information mettant en valeur le potentiel entrepreneurial agricole et agroforestier de la MRC.
	2.2- Soutenir les producteurs agricoles et agroforestiers dans la diversification de leurs revenus, leurs activités et leurs productions.
	2.4- Favoriser l'implantation et le développement des activités de transformation dans le domaine agroalimentaire et agroforestier.
	3.2- Susciter l'intérêt de promoteurs et favoriser le démarrage de projets économiquement rentables.
Description détaillée :	Le concept de banque de terres ne permet pas de couvrir certains maillages. À titre d'exemple : un transformateur qui serait à la recherche de producteurs voulant s'engager pour l'approvisionnement d'une matière ne serait pas éligible au programme « banque de terres ». La MRC désirant permettre au milieu de « saisir l'ensemble des opportunités de développement et de croissance offertes » prévoit se doter d'un outil complémentaire où toutes offres ayant le potentiel de créer du dynamisme économique pourraient bénéficier d'une plus grande visibilité par le biais d'une vitrine web. Le modèle développé par la MRC de Coaticook devra être étudié.





1.6- Maintenir et bonifier le répertoire agrotouristique de la SADC et le promouvoir via le guichet unique.	
Axes correspondants au projet :	1- Positionner la MRC en tant que leader en développement agricole et agroforestier.
	2- Implanter et développer les entreprises agricoles, agroalimentaires et agroforestières sur l'ensemble du territoire.
	3- Valoriser et occuper de manière dynamique le territoire agricole
Objectifs correspondants au projet :	1.3- Diffuser efficacement l'information mettant en valeur le potentiel entrepreneurial agricole et agroforestier de la MRC.
	2.4- Favoriser l'implantation et le développement des activités de transformation dans le domaine agroalimentaire et agroforestier.
	3.1- Créer un sentiment d'appartenance et de fierté envers le milieu agricole et agroforestier de sa municipalité et de la MRC.
Description détaillée :	Le répertoire agrotouristique est un outil dans lequel la SADC a déjà beaucoup investi. Des retombées ont déjà été constatées pour les entreprises participantes. L'outil commence à gagner en renommée et en popularité, d'où l'importance de le maintenir et de continuer à le bonifier. Ce guide répond au besoin de promotion du territoire, des produits et des métiers en lien avec l'agroalimentaire. Une collaboration entre la SADC et CIBLE pourrait être profitable aux producteurs agricoles.





1.7- Élaborer une « stratég	gie jeunesse » complète pour encourager et soutenir l'établissement de la relève.
Axe correspondant au projet :	1- Positionner la MRC en tant que leader en développement agricole et agroforestier.
	2- Implanter et développer les entreprises agricoles, agroalimentaires et agroforestières sur l'ensemble du territoire.
	3- Valoriser et occuper de manière dynamique le territoire agricole
Objectifs correspondants au projet :	1.1- Obtenir la reconnaissance des secteurs agricoles, agroalimentaires et agroforestiers en tant que « poumons économiques » de la MRC.
	1.2- Coordonner les actions de l'ensemble des acteurs des milieux agricoles et agroforestiers
	2.1- Promouvoir, encourager et soutenir l'entrepreneuriat agricole et agroforestier.
	2.3- Encourager l'acquisition de connaissances et de compétences, tant pour les producteurs et la relève que pour la main d'œuvre.
	3.1- Créer un sentiment d'appartenance et de fierté envers le milieu agricole et agroforestier de sa municipalité et de la MRC.
	3.2- Susciter l'intérêt de promoteurs et favoriser le démarrage de projets économiquement rentables
	3.3- Favoriser l'occupation dynamique et optimale du territoire
Description détaillée :	À définir. Fait partie du mandat estival de suivi du PDZA.
	Suggestions:
	Bourse locale d'établissement (BLÉ)
	Révision des critères au FLI et du programme « jeune entrepreneur » au CLD
	Promotion conjointe entre la banque d'opportunités et le séjour exploratoire





Phase 2 – Commencer la mise en place d'ici 12 à 24 mois maximum.

Les projets concernent principalement la mise en marché et la capacité de production et de gestion des entreprises agricoles et forestières.

2.1- Soutenir les initiatives des marchés publics locaux.	
Axe correspondant au projet :	2- Implanter et développer les entreprises agricoles, agroalimentaires et agroforestières sur l'ensemble du territoire.
Objectifs correspondants au projet :	2.2- Soutenir les producteurs agricoles et agroforestiers dans la diversification de leurs revenus, leurs activités et leurs productions
	2.3- Encourager l'acquisition de connaissances et de compétences, tant pour les producteurs et la relève que pour la main d'œuvre.
	2.4- Favoriser l'implantation et le développement des activités de transformation dans le domaine agroalimentaire et agroforestier
Description détaillée :	Il y a trois marchés publics en activité et un en démarrage sur le territoire du Haut-Saint-François. Les marchés publics sont un moyen de développer la mise en marché et susciter un achalandage supplémentaire aux kiosques à la ferme pour les producteurs agricoles. Dans le questionnaire envoyé aux citoyens, la difficulté d'identifier les produits locaux ainsi que la méconnaissance des productions et des lieux de vente ont été soulignées. Le principe même de marché public permet de répondre à ces deux besoins. Tenir un kiosque au marché public permet une visibilité supplémentaire aux entreprises. Cette visibilité, à moindre coût, peut aider les entreprises en démarrage. De plus, pour le développement de nouveaux produits, le marché public peut être utile pour tester de nouvelles recettes ou le prix que les clients sont prêts à payer pour un produit. L'expérience du marché public permet aux entrepreneurs de développer leurs compétences en service à la clientèle.





2.2- Développer l'agrotourisme en l'arrimant à toute offre touristique en place ou planifiée. Axes correspondants au projet 1- Positionner la MRC en tant que leader en développement agricole et agroforestier. 2- Implanter et développer les entreprises agricoles, agroalimentaires et agroforestières sur l'ensemble du territoire. 3- Valoriser et occuper de manière dynamique le territoire agricole. Objectifs correspondants au projet | 1.2- Coordonner les actions de l'ensemble des acteurs des milieux agricoles et agroforestiers 1.3- Diffuser efficacement l'information mettant en valeur le potentiel entrepreneurial agricole et agroforestier de la MRC. 2.1- Promouvoir, encourager et soutenir l'entrepreneuriat agricole et agroforestier. 2.2- Soutenir les producteurs agricoles et agroforestiers dans la diversification de leurs revenus, leurs activités et leurs productions. 2.4- Favoriser l'implantation et le développement des activités de transformation dans le domaine agroalimentaire et agroforestier. 3.1- Créer un sentiment d'appartenance et de fierté envers le milieu agricole et agroforestier de sa municipalité et de la MRC. 3.2- Susciter l'intérêt de promoteurs et favoriser le démarrage de projets économiquement rentables. 3.3- Favoriser l'occupation dynamique et optimale du territoire. Description détaillée : Actuellement, l'offre agrotouristique du territoire est très peu développée. Le Haut-Saint-François n'est pas une destination gourmande. Plutôt que de viser obtenir cette reconnaissance à court terme, il est plus facile d'arrimer ce volet aux offres touristiques déjà en place et planifiées. Le « Chemin des cantons » et la « Route des sommets » commencent à être reconnus. Suite à l'inauguration de la piste cyclable du Parc régional du marécage des Scots, les retombées commencent déjà à se faire ressentir. Le projet de piste cyclable « Québec central » est en cours de planification. L'annonce de kiosques de vente à la ferme dans les haltes prévues pourrait inciter les randonneurs à aller dépenser chez nos producteurs ou du moins acheter des produits locaux dans les commerces qu'ils fréquenteront pendant

plus fort que chacun pris séparément.





leur séjour. Ces initiatives touristiques, combinées à un circuit agrotouristique auraient le potentiel de générer un achalandage supplémentaire. La promotion conjointe de ces projets risque d'avoir un impact

2.3- Soutenir le développement et la diversification des abattoirs régionaux.	
Axes correspondants au projet	2- Implanter et développer les entreprises agricoles, agroalimentaires et agroforestières sur l'ensemble du territoire.
	3- Valoriser et occuper de manière dynamique le territoire agricole
Objectifs correspondants au	2.1- Promouvoir, encourager et soutenir l'entrepreneuriat agricole et agroforestier.
projet :	2.2- Soutenir les producteurs agricoles et agroforestiers dans la diversification de leurs revenus, leurs activités et leurs productions.
	3.2- Susciter l'intérêt de promoteurs et favoriser le démarrage de projets économiquement rentables.
	3.3- Favoriser l'occupation dynamique et optimale du territoire
Description détaillée :	Les abattoirs régionaux répondent à différents besoins. Tous n'ont pas le même niveau d'accréditation. Les normes fédérales, provinciales et les abattoirs dits « de proximité » répondent à des besoins différents. Pour tous les types d'élevage, les frais de transport sont un facteur pouvant avoir une grande influence sur la rentabilité de l'entreprise. Le Haut-Saint-François ayant des terres propices aux pâturages et l'élevage animal étant fréquent sur le territoire, l'accès à des abattoirs est un enjeu important.





2.4- Soutenir le développem	ent de productions émergentes, notamment en régie biologique.
Axes correspondants au projet	1- Positionner la MRC en tant que leader en développement agricole et agroforestier.
	2- Implanter et développer les entreprises agricoles, agroalimentaires et agroforestières sur l'ensemble du territoire.
	3- Valoriser et occuper de manière dynamique le territoire agricole
Objectifs correspondants au projet	1.2- Coordonner les actions de l'ensemble des acteurs des milieux agricoles et agroforestiers
	2.1- Promouvoir, encourager et soutenir l'entrepreneuriat agricole et agroforestier.
	2.2- Soutenir les producteurs agricoles et agroforestiers dans la diversification de leurs revenus, leurs
	activités et leurs productions.
	3.2- Susciter l'intérêt de promoteurs et favoriser le démarrage de projets économiquement rentables.
	3.3- Favoriser l'occupation dynamique et optimale du territoire
Description détaillée :	Le développement de nouvelles cultures et de nouveaux cultivars peut permettre une diversification des productions sur l'ensemble du territoire. Une plus grande variété pourrait permettre de constituer une offre intéressante pour le développement de l'achat local. À titre d'exemple, pour viser un panier d'épicerie constitué à 75% de produits locaux et 25% de produits importés, il faut que l'offre soit diversifiée, de qualité et abordable. De plus, en sachant qu'il y a une tendance à développer les marchés publics, les producteurs auraient intérêt à rendre disponibles des produits qui soient complémentaires. L'expertise agronomique est développée à proximité du territoire. Pour favoriser l'établissement de nouveaux producteurs et la consolidation des entreprises existantes, le développement de productions émergentes peut être une avenue réalisable sur l'ensemble du territoire du Haut-Saint-François.





2.5- Évaluer et soutenir les initiatives de partage de ressources humaines et matérielles (CUMO, CUMA,).	
Axe correspondant au projet :	2- Implanter et développer les entreprises agricoles, agroalimentaires et agroforestières sur l'ensemble du territoire.
Objectifs correspondants au projet :	2.1- Promouvoir, encourager et soutenir l'entrepreneuriat agricole et agroforestier.
Description détaillée :	Les formules de Coopérative d'utilisation de machinerie agricole (CUMA) et d'utilisation de la main-d'œuvre (CUMO) peuvent avoir un impact positif tant sur des entreprises agricoles que forestières. Les CUMO pourraient permettre de convertir des emplois saisonniers et à temps partiel en emplois à l'année et à temps plein. De plus, l'amélioration des conditions (durée d'emploi, salaire, etc.) peut favoriser la rétention d'employés formés, qualifiés et appréciés des producteurs. Pour les CUMA, cette formule peut permettre à plusieurs petites entreprises d'être mieux outillées (gain de productivité ou de performance) sans augmenter leur endettement. L'accès à de la machinerie partagée peut aussi avoir une influence positive sur les démarrages et la relève d'entreprises.













2.6- Développer les capacités entrepreneuriales des producteurs, notamment par des formations adaptées et ciblées selon les besoins.	
Axes correspondants au projet	2- Implanter et développer les entreprises agricoles, agroalimentaires et agroforestières sur l'ensemble du territoire.
	3- Valoriser et occuper de manière dynamique le territoire agricole
Objectifs correspondants au projet	2.1- Promouvoir, encourager et soutenir l'entrepreneuriat agricole et agroforestier.
	2.2- Soutenir les producteurs agricoles et agroforestiers dans la diversification de leurs revenus, leurs activités et leurs productions.
	2.3- Encourager l'acquisition de connaissances et de compétences, tant pour les producteurs et la relève que pour la main d'œuvre.
	3.2- Susciter l'intérêt de promoteurs et favoriser le démarrage de projets économiquement rentables.3.3- Favoriser l'occupation dynamique et optimale du territoire.
Description détaillée :	Selon le questionnaire envoyé aux agriculteurs lors de la phase « portrait » du PDZA, les principaux irritants/facteurs de stress seraient le volet administratif (paperasse) ainsi que la règlementation en lien avec la production. Plusieurs formations sont déjà offertes, mais la CSHC constate un faible taux d'inscription. Un arrimage doit être fait entre les formations offertes et les besoins/disponibilités des producteurs. Cet arrimage devra se faire non seulement pour les formations concernant l'aspect technique de leur travail, mais principalement sur celles spécifiques à la gestion.



PLANDEDÉVELOPPEMENT DELAZONEAGRICOLE MRCHAUT-SAINT-FRANÇOIS











2.7- Réviser la règlementation municipale et de la MRC ayant un lien avec l'agriculture et la foresterie.	
Axe correspondant au projet :	3- Valoriser et occuper de manière dynamique le territoire agricole
Objectif correspondant au projet :	3.3- Favoriser l'occupation dynamique et optimale du territoire
Description détaillée :	Certaines règles datent de plusieurs années. Le contexte social et économique peut avoir changé depuis l'entrée en vigueur de ces règlements. La révision des règlements ayant un lien avec l'agriculture et la foresterie permettra la mise à jour de ceux-ci. L'adaptation aux nouvelles réalités de certains règlements pourrait avoir un impact positif sur l'entrepreneuriat agricole et forestier en simplifiant ou à tout le moins en clarifiant certains éléments.

2.8- Étudier les mesures fiscales afin d'inciter à la mise en valeur agricole et forestière du territoire.	
Axe correspondant au projet :	3- Valoriser et occuper de manière dynamique le territoire agricole
Objectif correspondant au projet :	3.3- Favoriser l'occupation dynamique et optimale du territoire
Description détaillée :	Par cette action, le comité souhaite favoriser la remise en culture des friches du territoire. L'étude de mesures fiscales a pour but de rechercher quels leviers économiques pourraient être utilisés pour inciter les propriétaires à revaloriser ces terres inexploitées.





En continu et de manière prioritaire tout au long de la mise en œuvre

3.1- Connaître et promouvoir le poids économique de l'agriculture, la foresterie et de l'agroalimentaire.	
Axes correspondants au projet :	1- Positionner la MRC en tant que leader en développement agricole et agroforestier.
	3- Valoriser et occuper de manière dynamique le territoire agricole
Objectifs correspondants au projet :	1.3- Diffuser efficacement l'information mettant en valeur le potentiel entrepreneurial agricole et agroforestier de la MRC.
	1.4- S'assurer de la reconnaissance et du soutien des décideurs de tous les paliers envers le développement de l'agriculture et de l'agroforesterie.
	3.1- Créer un sentiment d'appartenance et de fierté envers le milieu agricole et agroforestier de sa municipalité et de la MRC.
Description détaillée :	Les secteurs forestiers et agricoles sont en processus de mise à jour de leurs données concernant le poids économique de leurs activités respectives. Lorsque cette démarche sera complétée, il sera possible de mettre en contexte certains projets et d'en évaluer les possibilités avec des comparatifs avec les autres secteurs. Des investissements importants sont régulièrement faits par les entrepreneurs agricoles et forestiers. Leur apport à l'économie du territoire pourra être mieux compris et plus facile à diffuser avec des données et statistiques à jour.





3.2- Former et informer les élus et les citoyens concernant la mise en œuvre du PDZA	
Axes correspondants au projet	1- Positionner la MRC en tant que leader en développement agricole et agroforestier.
	2- Implanter et développer les entreprises agricoles, agroalimentaires et agroforestières sur l'ensemble du territoire.
	3- Valoriser et occuper de manière dynamique le territoire agricole.
Objectifs correspondants au projet	1.3- Diffuser efficacement l'information mettant en valeur le potentiel entrepreneurial agricole et agroforestier de la MRC.
	1.4- S'assurer de la reconnaissance et du soutien des décideurs de tous les paliers envers le développement de l'agriculture et de l'agroforesterie.
	2.1- Promouvoir, encourager et soutenir l'entrepreneuriat agricole et agroforestier.
	3.1- Créer un sentiment d'appartenance et de fierté envers le milieu agricole et agroforestier de sa municipalité et de la MRC.
	3.3- Favoriser l'occupation dynamique et optimale du territoire.
Description détaillée :	La mobilisation du milieu est au cœur de la réussite tant de l'élaboration du PDZA que de sa mise en œuvre. Les élus municipaux étant appelés à changer relativement régulièrement, la formation des nouveaux élus ainsi que le suivi auprès de ceux en place sont des éléments vitaux pour assurer la continuité ainsi que le maintien de l'engagement politique envers les partenariats et les projets développés dans le cadre du PDZA. Pour le volet citoyen, un suivi a été demandé de la part des participants au Forum consultatif. De plus, puisque le PDZA vise le développement de l'ensemble de la zone verte, et que celle-ci représente plus de 82% du territoire du Haut-Saint-François, l'ensemble des citoyens devra être mis à contribution pour en favoriser l'essor. L'information concernant la mise en œuvre des différentes actions sera nécessaire pour atteindre les objectifs.





3.3- Valoriser les produits et les métiers agricoles et forestiers.	
Axes correspondants au projet :	1- Positionner la MRC en tant que leader en développement agricole et agroforestier.
	2- Implanter et développer les entreprises agricoles, agroalimentaires et agroforestières sur l'ensemble du territoire.
	3- Valoriser et occuper de manière dynamique le territoire agricole
Objectifs correspondants au projet :	1.2- Coordonner les actions de l'ensemble des acteurs des milieux agricoles et agroforestiers
	1.3- Diffuser efficacement l'information mettant en valeur le potentiel entrepreneurial agricole et agroforestier de la MRC.
	1.4- S'assurer de la reconnaissance et du soutien des décideurs de tous les paliers envers le développement de l'agriculture et de l'agroforesterie.
	2.1- Promouvoir, encourager et soutenir l'entrepreneuriat agricole et agroforestier.
	3.1- Créer un sentiment d'appartenance et de fierté envers le milieu agricole et agroforestier de sa municipalité et de la MRC.
	3.2- Susciter l'intérêt de promoteurs et favoriser le démarrage de projets économiquement rentables.
Description détaillée :	Pour la valorisation des produits agricoles, plusieurs initiatives sont déjà en cours sur le territoire. Entre autres, le CIBLE a développé la marque « Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est» et a lancé la marque « Créateur de souvenirs » afin d'accroître la visibilité des entreprises ayant des kiosques à la ferme, offrant de faire de l'autocueillette et faisant de la transformation agroalimentaire. Plutôt que de réinventer la roue, inciter les producteurs à participer à ce genre de mise en commun pour augmenter leur visibilité pourrait les aider à améliorer leurs ventes.





Axes correspondants au projet :	2- Implanter et développer les entreprises agricoles, agroalimentaires et agroforestières sur l'ensemble
	du territoire.
	3- Valoriser et occuper de manière dynamique le territoire agricole
Objectifs correspondants au projet :	2.1- Promouvoir, encourager et soutenir l'entrepreneuriat agricole et agroforestier.
	2.3- Encourager l'acquisition de connaissances et de compétences, tant pour les producteurs et la relève que pour la main d'œuvre.
	3.1- Créer un sentiment d'appartenance et de fierté envers le milieu agricole et agroforestier de sa municipalité et de la MRC.
	3.2- Susciter l'intérêt de promoteurs et favoriser le démarrage de projets économiquement rentables.
Description détaillée :	Sur le territoire du Haut-Saint-François, le taux de décrochage scolaire est élevé. Beaucoup d'efforts ont été faits par différents intervenants et la situation s'est améliorée. Pour continuer dans la bonne voie, la valorisation des métiers agricoles et forestiers pourrait favoriser la persévérance scolaire. Les programmes d'alternance travail-étude, souvent proposés au DEP ainsi que les stages rémunérés au niveau collégial peuvent encourager les jeunes à terminer leurs études. Les métiers agricoles et forestiers sont souvent en tant que travailleurs autonomes. Les tâches et responsabilités sont très diversifiées. Une part du travail est physique et en plein air. Ces éléments peuvent être intéressants pour des jeunes qui sont peu attirés par le travail de bureau, à l'intérieur et à horaires fixes. De plus, pour favoriser le maintien des jeunes dans les milieux ruraux, l'agriculture et la foresterie peuvent leur permettre d'avoir un emploi, même s'ils sont éloignés des grands centres urbains. Les jeunes qui restent pour habiter les rangs participent au dynamisme des villages.





4.2- Mettre en place un « séjour exploratoire agricole et forestier ».		
Axes correspondants au projet :	1- Positionner la MRC en tant que leader en développement agricole et agroforestier.	
	2- Implanter et développer les entreprises agricoles, agroalimentaires et agroforestières sur l'ensemble du territoire.	
	3- Valoriser et occuper de manière dynamique le territoire agricole	
Objectifs correspondants au	1.2- Coordonner les actions de l'ensemble des acteurs des milieux agricoles et agroforestiers	
projet :	1.3- Diffuser efficacement l'information mettant en valeur le potentiel entrepreneurial agricole et agroforestier de la MRC.	
	1.4- S'assurer de la reconnaissance et du soutien des décideurs de tous les paliers envers le développement de l'agriculture et de l'agroforesterie.	
	2.1- Promouvoir, encourager et soutenir l'entrepreneuriat agricole et agroforestier.	
	3.1- Créer un sentiment d'appartenance et de fierté envers le milieu agricole et agroforestier de sa municipalité et de la MRC.	
	3.2- Susciter l'intérêt de promoteurs et favoriser le démarrage de projets économiquement rentables.	
	3.3- Favoriser l'occupation dynamique et optimale du territoire	
Description détaillée :	La cancent de célour exploratoire est délà cannu l'idée d'u alouter une connetation agricole a délà été	
Description détaillée :	Le concept de séjour exploratoire est déjà connu. L'idée d'y ajouter une connotation agricole a déjà été essayée dans le Val-Saint-François. Deux options sont possibles : lors d'un séjour régulier, inviter des	
	intervenants en lien avec l'agriculture et la foresterie à venir parler des opportunités présentes sur le	
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
	territoire ; l'autre est d'organiser un séjour spécifiquement agricole et forestier, en collaboration avec la	
	banque d'opportunité et/ou la banque de terres. Lors du séjour, les différents éléments de la stratégie jeunesse pourront être abordés avec des entrepreneurs potentiels sérieux dans leur démarche.	





4.3- Promouvoir les actes de citoyenneté (bons coups) en lien avec l'agriculture et la foresterie.		
Axe correspondant au projet :	3- Valoriser et occuper de manière dynamique le territoire agricole	
Objectif correspondant au projet :	3.1- Créer un sentiment d'appartenance et de fierté envers le milieu agricole et agroforestier de sa municipalité et de la MRC.	
Description détaillée :	Pendant la démarche d'élaboration du PDZA, il y a eu trois parutions spéciales dans le Journal Haut-Saint-François. Le projet était de présenter, pour chacune des quatorze municipalités, une entreprise agricole ou forestière pour faire connaître les différentes productions et les métiers. Les commentaires reçus, tant des producteurs que des citoyens, démontrent l'enthousiasme des gens à découvrir leur territoire. L'appréciation de cette initiative a été soulignée par les participants au Forum consultatif du PDZA. Une reconduction du projet a d'ailleurs été recommandée par les participants. Un autre exemple est les journées portes ouvertes déjà organisées par l'UPA. Évènement très couru, les différents organismes œuvrant sur le territoire pourraient participer à la promotion conjointe de cet évènement.	

4.4- Organiser un concours photo pour mettre en valeur le territoire.	
Axe correspondant au projet :	3- Valoriser et occuper de manière dynamique le territoire agricole
Objectif correspondant au projet :	3.1- Créer un sentiment d'appartenance et de fierté envers le milieu agricole et agroforestier de sa municipalité et de la MRC.
Description détaillée :	Dans un but de mise en valeur du territoire, un concours photo aurait comme avantage d'intéresser les gens à attirer l'attention sur les paysages et la qualité de vie rurale de nos municipalités. Les meilleures photos pourront servir à garnir la vitrine web, qui sera utilisée comme plan de communication.





4.5- Maintenir et promouvoir la « soirée reconnaissance » de la chambre de commerce en y intégrant les volets agricoles et forestiers.		
Axe correspondant au projet :	3- Valoriser et occuper de manière dynamique le territoire agricole	
Objectif correspondant au projet :	3.1- Créer un sentiment d'appartenance et de fierté envers le milieu agricole et agroforestier de sa municipalité et de la MRC.	
Description détaillée :	Les producteurs agricoles et forestiers sont aussi des travailleurs autonomes et des entrepreneurs. Ils ont leur place parmi les membres des chambres de commerce. Historiquement, très peu en sont membres. Un rapprochement entre les entrepreneurs agricoles et forestiers et ceux des autres domaines pourrait mener, entre autres, à des partenariats d'affaires ou à du mentorat. Cela pourrait aussi permettre d'entrevoir des opportunités d'affaires inexplorées jusqu'ici.	

4.6- Évaluer certaines lois provinciales ayant un impact sur l'agriculture et la foresterie.		
Axe correspondant au projet :	3- Valoriser et occuper de manière dynamique le territoire agricole	
Objectif correspondant au projet :	3.3- Favoriser l'occupation dynamique et optimale du territoire	
	The state of the s	
Description détaillée :	N'étant pas en mesure d'apporter directement des modifications aux lois provinciales pouvant avoir un impact sur l'agriculture et la foresterie, le comité directeur souhaite étudier certaines lois afin de décider des prises de position politique à adopter. Les recommandations et requêtes émises par le comité pourront être transmises à la Fédération québécoise des municipalités et cheminer au travers les différents paliers de l'appareil politique.	





9- Annexes

Activités de promotion du PDZA

Afin d'aller à la rencontre des citoyens et de mieux faire connaître le PDZA, plusieurs présentations ont été faites lors d'évènements ayant eu lieu un peu partout sur le territoire. Voici la liste des principaux évènements où la coordonnatrice était sur place pour faire la promotion du projet et répondre aux questions du public.

23 avril 2015: En collaboration avec l'UPA du Haut-Saint-François, conférence sur la structure d'un PDZA et présentation des différentes étapes auprès des producteurs agricoles.

26 septembre 2015 : Conférence sur l'avancement du PDZA et tenue d'un kiosque d'information à l'occasion de la « Fête des récoltes » de Sawyerville.

16 janvier 2016 : Présentation du PDZA aux participants du Séjour exploratoire du Carrefour jeunesse-emploi du Haut-Saint-François

28 janvier 2016 : Présentation sur l'importance de l'implication de la relève agricole pendant le processus d'élaboration du PDZA d'une MRC lors de la « Journée en démarrage et transfert d'entreprise agricole », au Centre communautaire Élie-Carrier à Coaticook

20 février 2016 : Conférence sur l'avancement du PDZA et tenue d'un kiosque d'information à l'occasion de la « Fête des semences » de Sawyerville.

30 mars 2016: Forum consultatif du PDZA au Centre communautaire de Dudswell (secteur Marbleton)

PLANDEDÉVELOPPEMENT

3 cahiers spéciaux faisant la présentation des activités agricoles et forestières dans les 14 municipalités avec des entrevues et présentations d'entreprises issues de tous les secteurs d'activités ayant cours sur le territoire. (1^{er} cahier étant paru le 24 février, 2^e le 23 mars et 3^e le 18 mai 2016).











9.2 Le PDZA et les réseaux sociaux

Afin de rejoindre plus facilement la relève agricole et d'être plus accessible aux citoyens, un groupe Facebook dédié au PDZA a été créé. Il peut être consulté à l'adresse suivante : https://www.facebook.com/groups/328218370711961/







Accueil > Régions du Québec > 05 Estrie

Profils de l'Estrie Savourez l'Estrie Réalisations Dossiers régionaux Journées d'information Journal La Nouvelle agricole Relève agricole Agrotourisme CUMA et CUMO Services-conseils Condamnations

Le Haut-St-François prend son élan!

Marie-France Chartrand Coordonnatrice du PDZA du Haut-Saint-François

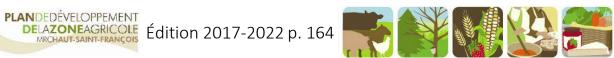
Le 15 janvier 2015, la MRC du Haut-Saint-François a entamé l'élaboration de son plan de développement de la zone agricole (PDZA).

Une idée faisait son chemin depuis un certain temps chez les élus : regrouper les actions menées par divers groupes pour favoriser le développement de la MRC. Puisque la zone agricole couvre 79 % de notre territoire, inviter, notamment, les propriétaires et les exploitants agricoles était essentiel pour assurer des retombées dans les hameaux et les cœurs villageois. L'outil le plus accessible pour une véritable concertation s'est avéré un PDZA.

Le PDZA sera basé sur la consultation : rencontres publiques, sondage auprès des producteurs et des partenaires, groupes de travail ou page Facebook. La forme que cette consultation prendra, tout comme les dates et lieux des évènements, reste à préciser. La MRC espère la participation de personnes déterminées à porter des projets ou à prendre part au développement de leur communauté. Ouverture d'esprit, créativité, profils entrepreneuriaux, compétences et connaissances seront des facteurs importants de réussite.

La MRC veut tenir compte de la spécificité de son territoire. « Notre volonté est de ressortir de cet exercice avec un plan d'action mobilisateur, réaliste et permettant d'atteindre les objectifs de développement de notre MRC », affirme Nicole Robert, préfète de la MRC du Haut-Saint-François. Selon Noël Landry, président du comité directeur du PDZA et maire de Cookshire-Eaton, « il faut absolument que les agriculteurs, les transformateurs et toute autre personne porteuse d'un projet individuel ou collectif puissent obtenir l'information permettant de démarrer un projet concret et rentable ».















Lancement du PDZA du Haut-Saint-François

Valéry Martin, conseillère aux communications

Le 15 février dernier, les intervenants du milieu agricole et de la Municipalité régionale de comté (MRC) du Haut-Saint-François ont procédé au lancement officiel de la démarche de Plan de développement de la zone agricole (PDZA).



La zone agricole occupe une grande superficie du territoire du Haut-Saint-François. En planifiant adéquatement son développement, il sera possible de créer des emplois et d'enrichir les municipalités en permettant le maintien et l'établissement des familles dans la région.

L'agriculture, la foresterie er les domaines connexes jouent un rôle important dans la société. Un bon PDZA va permettre de bien identifier et diagnostiquer les forces et faiblesses du secteur.

Les producteurs seront éventuellement sollicités pour participer à un sondage qui aidera à préciser les orientations du Plan. L'UPA-Estrie et l'UPA du Haut-Saint-François participent activement au processus et vous encouragent fortement à vous exprimer afin que les résultats répondent à vos préoccupations et vos attentes.

Notons que l'Estrie compte maintenant quatre MRC ayant entamé ou terminé leurs démarches de PDZA.

Solidarité agricole - Avril 2015

















JOURNAL LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS / Actualité



Mercredi. 6 mai 2015

Mise en valeur et développement durable











Réunies au Centre culturel d'East Angus, une cinquantaine de personnes, majoritairement des agriculteurs, ont assisté aux présentations de François Thomas, responsable de l'aménagement pour l'UPA Estrie et Marie-France Chartrand, coordonnatrice pour le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC du Haut-Saint-François. Informations générales, attentes du PDZA et distribution d'un sondage ont occupé la soirée. Les objectifs de cette mise en commun des citoyens du territoire portent sur les façons de s'y prendre pour développer et majorer les retombées économiques des terres destinées à l'agriculture et à la foresterie. La MRC veut favoriser le développement d'entreprises pour transformer sur place en deuxième et troisième sous-production les matières premières. Elle espère que l'agrotourisme trouvera sa niche comme moteur de revenus pour la région.

Lors de cette rencontre, les cultivateurs ont reçu un questionnaire pour identifier les forces et les faiblesses de travaux agraires sur le territoire. On souhaite connaître leurs points de vue sur l'avenir de ce domaine d'activités dans la MRC. Le Haut-Saint-François est déjà reconnu au premier rang en Estrie pour l'aquaculture, l'élevage des bovins et des sapins de Noël, mais ce n'est pas suffisant pour en assurer la croissance. Elle est aussi la première en concrètes, en serait magnifié. Estrie pour le nombre d'entreprises de transformation de viande, de volailles et de produits de l'érable. On mise cenendant sur des idées créatrices pour proposer des actions à réaliser bientôt. D'autres rencontres permettront de prendre le pouls de la relève, des producteurs forestiers et de la population. « Il s'agit de planifier le développement des zones vertes pour en maximiser la production », décrivait Mme Chartrand.

La coordonnatrice du projet a présenté les objectifs que souhaite atteindre la MRC en rédigeant, en collégialité avec tous les intervenants, le futur Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Pour y arriver, M. Thomas a rappelé les grandes lignes de la Politique en matière de protection du territoire et des activités agricoles et la Loi sur la protection du territoire et des activités qui la concerne. Toute cette consultation vise à majorer les retombées économiques des terres destinées à la culture et la foresterie, plaidait-il.

Bien que théoriques, les informations fournies par M. Thomas paraissaient familières aux fermiers. Quelques-uns ont questionné le présentateur, mais dans l'ensemble, ils semblaient bien connaître le domaine. Pour le morcellement des lots, certains usages sont permis. Pour le reste, des autorisations doivent être obtenues. La récupération des sols en friche a fait l'objet d'autres questions. Dix grands principes encadrent cette loi, confiait M. Thomas. Les résumés de ces droits et politiques, on peut se les procurer à la MRC, entre autres.

Le PDZA du Haut-Saint-François se définit comme la concertation de tous les acteurs pour mettre en valeur leur territoire, ce qui, outre les agriculteurs, la relève et les forestiers, concerne particulièrement les consommateurs, partie prenante du PDZA, comme en témoignait Mme Chartrand. Elle annonçait qu'elle distribuerait des questionnaires spécifiques auprès des trois derniers sous peu. La consultation permettra de penser le développement de l'agriculture dans une optique durable, Les réponses des 4 sondages auxquels répondront les gens de la relève, de la foresterie, du public et des producteurs agricoles établis « détermineront des possibilités de développement », indique le document remis lors de la soirée.

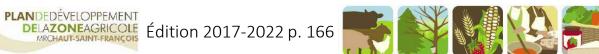
Mme Chartrand rappelait que la connaissance du territoire et des activités reliées à la production de nourriture est essentielle pour aboutir à un plan d'envergure pertinent. Ces rencontres favorisent le dialogue entre tous les acteurs du milieu. Elles facilitent l'obtention de visées communes et des solutions pour le développement de l'agriculture. Le potentiel, par des actions

Les rénonces des quatre protagonistes qui en découleraient permettraient d'améliorer le mieux-être collectif. La valorisation des secteurs agraire et forestier aurait des impacts positifs sur la diversification de la production. Des modèles d'entrepreneuriat pourraient surgir de ces remue-méninges. L'offre de produits nouveaux pourrait interpeller les clients sans oublier les effets directs d'une mise en marché plus efficace. S'ajoute aussi l'agrotourisme. La 2e et 3e transformation s'avère un apport économique à développer tout comme la création d'emplois de qualité provenant d'entreprises en lien avec les zones vertes.

La MRC prévoit qu'en dix-huit mois, elle brossera un portrait réaliste des activités agricoles sur son territoire, qu'elle établira un diagnostic pour favoriser un développement basé sur une vision concertée sur le suiet. À partir de ces données, elle définira un plan d'action efficace et une mise en œuvre des propositions retenues pour le plus grand profit des exploitants et des consommateurs.

Dans le Haut-Saint-François, la zone agricole permanente occupe près de 80 % de l'espace. De cette porton, 25 % sont utilisés pour l'agriculture tandis que 70 % sont réservés pour les activités forestières. On estime à 5 % les cours d'eau, les lacs, les parcs, etc. en 2014. La MRC dénombrait 460 entreprises qui en vivent. Il s'agit d'un apport de 86,5 M\$. Mme Chartrand indique que les sondages destinés aux agriculteurs et à la relève se trouvent en ligne en français et en anglais. Bien d'autres informations s'y retrouvent. On les découvre en visitant le site de la MRC sous l'onglet PDZA et sur le Facebook du PDZA du HSF.















PDZA du Haut-Saint-François : Fin de la première étape



Cookshire-Eaton, 9 septembre 2015. À l'occasion de la Fêtes des Récoltes de Sawyerville qui aura lieu le 26 et 27 septembre prochain, la MRC du Haut-Saint-François aura un kiosque d'information sur l'avancement de son Plan de Développement de la Zone Agricole (PDZA). Une conférence sera également présentée le samedi matin à cette occasion.

Dans le cadre des consultations publiques relatives au portrait, plusieurs prix de participation ont été tirés au sort parmi les nombreux répondants. La tablette électronique destinée aux producteurs agricole a été gracieusement offerte par la MRC. Le Syndicat de la Relève Agricole de l'Estrie (SYRAE) a également fourni une tablette pour les répondants du questionnaire dédié à la Relève agricole. Les municipalités de Bury, Cookshire-Eaton ainsi que Weedon ont également offert divers prix à leurs citoyens ayant répondu au questionnaire transmis par la poste au courant du mois de juin dernier. C'est grâce aux nombreux efforts déployés par le Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François, au partenariat avec le SYRAE ainsi que la collaboration des municipalités que l'exercice de consultation a pu être mené à bien.

Le projet de PDZA, d'une durée de 18 mois, comporte 4 grandes étapes. L'étape du « portrait », première des quatre, sera terminée d'ici le début d'octobre. La prochaine étape, le « diagnostic », sera élaboré à partir du portrait. Il permettra d'établir les forces/faiblesses et de cerner les opportunités/menaces pour l'ensemble de la zone verte.

C'est grâce à la participation financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et du Centre local de développement du Haut-Saint-François que la MRC a pu rassembler le financement nécessaire pour se doter d'un PDZA. De plus, l'implication de l'entreprise Graymont, la Caisse Desjardins des Hauts-Boisés ainsi que la COOP des Cantons aura permis de bonifier les consultations publiques nécessaires à l'élaboration du portrait.

- « Le portrait est exhaustif et permettra donc de poser un diagnostic précis de l'état de notre zone verte. Notre objectif ultime reste la création d'emplois de qualité à court et moyen terme. Avec un bon plan, nous serons en mesure de prioriser les interventions appropriées pour y arriver.», a affirmé Nicole Robert, préfet de la MRC du Haut-Saint-François.
- « Beaucoup d'efforts ont été déployés pour obtenir un portrait de qualité. Avec une base solide, l'analyse ne pourra qu'en être bonifiée. La réalisation de projets économiquement viables et générateurs d'emplois aura un rôle déterminant pour l'avenir de nos municipalités», a mentionné Noël Landry, président du comité directeur du PDZA et maire de la ville de Cookshire-Eaton.

Sources et informations : Noël Landry Président du comité directeur du PDZA et Maire de Cookshire-Eaton

Copyright @ 2015 CFLX - CFLX FM - La radio Communautaire de l'Estrie





JOURNAL LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS / Actualité



Par Jean-Claude Vézina info@journalhsf.com

Mercredi, 23 septembre 2015

Réponses au sondage PDZA













Lors des consultations publiques pour définir le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) du Haut-Saint-François, Marie-France Chartrand, coordonnatrice du projet pour le HSF, a remis dernièrement deux prix à l'occasion d'un tirage au sort parmi les nombreuses réponses reçues.

Mario Bourgoin, qui avait retourné son formulaire par la poste, et Caitlyn Aubin, par voie électronique, ont chacun accepté une tablette Samsung Galaxie, gracieuseté dans le premier cas de la MRC du HSF et du Syndicat de population. Lors de la Fête des récoltes qui aura lieu à Cookshire-Eaton, la relève agricole Estrie (SYRAE). M. Bourgoin pratique l'agriculture tandis que Mme Aubin fait partie de la relève, elle qui a étudié en Gestion et technologies d'entreprises agricoles (GEEA).

Ce sondage a été réalisé dans l'optique d'une recherche entreprise pour définir le portrait de l'agriculture dans le Haut-Saint-François. Il avait été distribué aux agriculteurs, aux exploitants forestiers, aux jeunes de la relève et à la population de la MRC.

Noël Landry, maire de Cookshire-Eaton, président du comité directeur du PDZA, a considéré ce tirage comme un moyen d'encourager la participation des résidents et producteurs de la MRC à s'exprimer sur le sujet. « La réalisation de projets économiquement viables et générateurs d'emplois aura un rôle déterminant pour l'avenir de nos municipalités », a indiqué le président.

David Beauvais, représentant du SYRAE, sous l'égide de l'UPA, se réjouissait de voir les réponses de ces derniers. Il s'est dit surpris de constater que de jeunes citadins, hors relève, ont manifesté leur intérêt pour l'agroalimentaire.

André Roy, président du Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec, faisait remarquer que la majorité des cultivateurs exploitaient sur leurs propriétés des zones boisées et c'est à ce titre qu'il est difficile de dissocier agriculture et foresterie. Pour sa part, Lynne Martel-Bégin, présidente du Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François, n'en démord pas, l'agriculture est essentielle tant dans l'économie de proximité que pour la survie de l'humanité.

Mme Chartrand se réjouissait de l'initiative de Bury qui a imprimé des questionnaires bilingues pour sa population. Elle ajoutait que Weedon, Bury et Cookshire-Eaton avaient pris l'initiative de faire des tirages pour leur propre secteur Sawyerville, le 26 septembre prochain, elle y tiendra kiosque et donnera une conférence pour présenter les statistiques complètes du sondage sur le PDZA.













JOURNAL LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS / Actualité

Par Jean-Claude Vézina Jean-Claude Vézina nfo@journalhsf.com

Mercredi, 23 septembre 2015

Harvest Festival in Sawyerville



This year the Harvest Festival will offer a rich and varied edition, full of information of an undeniable quality. It's in Sawyerville, part of Cookshire-Eaton. Stimulating activities are planned for all day Saturday, September 26, in three locations - the Sawyerville Hotel, the Community Centre, and the Community Garden.

The activities begin at 8:30 a.m. with a registration period and the opening of the kiosks. At 9 a.m., workshops and presentations on different topics begin. For example, at 9:15 a.m. at the Community Centre, Marie-France Chartrand will present data on the status of the Development Plan for the Agricultural Zone (PDZA) of the Haut-Saint-François, and the results of a survey of farmers, forestry workers, youth and the population in general, all concerned about the future of agriculture. Once completed, the PDZA will paint an "exhaustive portrait and permit us to give a precise diagnosis of the state of our green zone," said Nicole Robert, the MRC's Reeve. A presentation by Lucie Brown, agriculturalist, about berries and nuts will follow that of Chartrand.

At 10:30 a.m. at the Sawyerville Hotel, Gabriel Grenier will offer a look at forestry past, present and future, while Anny Schneider, accredited herbal therapist and author, will share the sum of her long experience with a pharmacy-garden. In the afternoon, she will lead an excursion to collect medicinal wild plants. The art of constructing a bread oven promises to be a very interesting presentation. It is offered by Jean-Claude Ramet, specialist in the field. Other presenters will share their expertise in honey, tonics and syrups, and in the cultivation of mushrooms on logs. Vendors at kiosks will offer their products at all three locations - the Hotel, the Community Centre, and the Community Garden. A public market will be at the Community Garden for the entire day, offering harvest treasures from local producers and those from away.

Yoga and stories for children will take place at the Waterfall Park across the bridge. At the library, Ann Rothfels will tell a story in both English and French. An "intimate" concert by Carole Vincelette, accompanied by Ali Labelle, will close the evening.

A very promising harvest festival, premiering a program that is rich in excellent presentations!





PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE

Au cœur du développement économique

CHRISTINE BUREAU

christine.bureau@latribune.gc.ca

COOKSHIRE — De plus en plus de MRC se lancent dans le processus d'un Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Le Haut-Saint-François n'y fait pas exception. Ce qui le distingue toutefois, c'est sa volonté d'utiliser les

résultats pour servir au développement économique de l'ensemble du territoire.

 Ce qui est spécifique au Haut-Saint-François, comparativement aux autres PDZA, c'est notre volonté de vouloir créer des emplois à court terme, mais en gardant une vision à long terme. On a comme idée de développer des opportunités d'affaires », explique la coordonnatrice du PDZA à la MRC, Marie-France Chartrand.

Développer des opportunités d'affaires peut être par exemple de réussir à attirer un commerce de distribution, un vétérinaire ou un détaillant de machineries agricoles. « L'agriculture est au cœur du PDZA, mais il y a tous les gens qui gravitent autour, qu'ils soient en ville ou en campagne, dans la zone verte ou non, qu'ils soient zonés industriel ou commercial », souligne-t-elle.

C'est pour cette raison qu'une grande diversité de gens ont été inclus dans le processus du PDZA. Autour de la table de discussions, il y a des représentants du monde municipal, du gouvernement, de l'Union des producteurs agricoles (UPA), du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie, du monde forestier - une autre particularité du Haut-Saint-François -, des gens d'affaires et des citoyens.

C'est d'ailleurs cette diversité qui

plait à la présidente locale de l'UPA du Haut-Saint-François, Lynne Martel-Bégin. « On a l'occasion de réfléchir à tout ça ensemble au lieu de travailler en silo », lance-t-elle « sans jeu de mots ».

À L'ÉTAPE DU DIAGNOSTIC

Une des premières étapes dans l'élaboration du PDZA a été de sonder les citoyens, producteurs agricoles ainsi que la relève. Chez les producteurs, le taux de réponse a été de 42 %. Un portrait a été tiré de ces réponses ainsi qu'à partir de statistiques recueillies au ministère de l'Agriculture et ailleurs.

Le défi est maintenant d'établir un diagnostic. Un comité s'occupera d'abord de débroussailler le dossier, avant que soient organisés des rencontres ainsi qu'un forum ouvert au public. Enfin, ce sera la mise sur pied du plan d'action.

Autant Lynne Martel-Bégin que Marie-France Chartrand se refusent à prédire les enjeux qui seront inscrits dans le PDZA. Elles préfèrent laisser parler les informations qu'elles ont recueillies. « Ce qu'on a entendu chez les MRC qui ont fait un PDZA, c'est qu'ils ont eu d'agréables surprises. Dans le Haut-Saint-François, par exemple, on pense qu'on a beaucoup de terres en friche parce qu'on les voit, qu'on a les deux pieds dedans, mais peut-être qu'on en a pas tant que ça. C'est ce qui est intéressant avec le PDZA. On va savoir où sont les besoins, l'état de la situation », fait valoir Mme Bégin.

Même son de cloche du côté de Mme Chartrand. « L'idée qu'on se fait de l'agriculture chez nous et ce que les chiffres disent, c'est parfois contradictoire. C'est ça l'importance du diagnostic », rappelle-t-elle.

Les consultations publiques découlant du PDZA auront lieu vers la mi-février. La démarche se terminera quant à elle en juillet prochain, après 18 mois de travail.





http://www.estrieplus.com/contenu-0404040431353537-38995.html

JOURNAL LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS /



Par Jean-Claude Vézina info@journalhsf.com

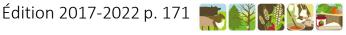
Mercredi, 6 avril 2016

Forum consultatif sur le PDZA dans le HSF



- « On ne pouvait s'attendre à mieux ! », s'est exclamé Noël Landry, président du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC du Haut-Saint-François. « Toutes les couches de la société [de la MRC] y étaient, élus, producteurs, population et grandes entreprises », ajoutait-il. M. Landry tenait à souligner l'apport des quelque cent trente personnes qui se sont présentées au forum consultatif qui s'est déroulé à Dudswell.
- « Elles ont toutes participé aux différents axes en se mélangeant. Il y avait de la coopération. Les discussions étaient équitables. Les prises de position générale ont été unanimes, qui portaient sur les trois grands axes du forum », déclarait-il sans ambages. Le président rapportait même qu'Alain Roy, directeur régional du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, lui aurait confié que « tous les projets qui vont sortir du PDZA vont être priorisés au MAPAQ. »
- M. Roy rappelait que le PDZA a été lancé il y a quelques années. « Chaque MRC se projette dans la reconnaissance de son importance [celle de la zone agricole]. » L'apport d'un budget de 100 000 \$, dont 40 000 \$ proviennent du MAPAQ, et le solde, de la MRC, permet la réalisation de ce plan sur une période de 18 mois. Toutes les régions du Québec sont consultées, « On va collectiviser les informations, les milieux se prennent en main pour augmenter les données des différents ministères », confiait-il. Agréablement surpris, il a constaté la mobilisation des gens de la MRC. « Ils y croient, on va les accompagner dans la diversification, la consolidation, le développement de l'agrotourisme et des cultures émergentes, entre autres », résumait-il.





9.4 Fiches récapitulatives

9.4.1 MRC du Haut-Saint-François

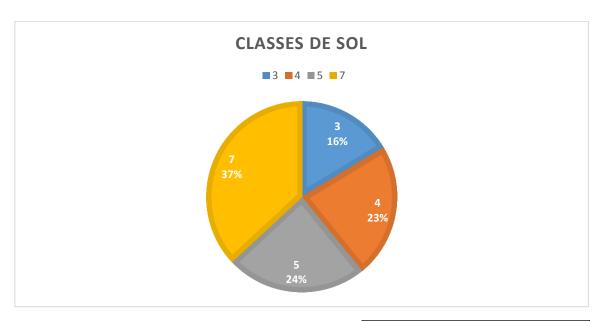
MRC du Haut-Saint-François

*Les (%) indiquent la valeur par rapport à l'**Estrie**

Population: 22 697 habitants (7,3 %) Nombre d'entreprises agricoles : 475

Superficie totale: 227 163 hectares (22,3 %) Nombre d'exploitants forestiers: 833

Friches dans la MRC: 2 215 ha



Principales productions agricoles (fréquence)

1^{ère}: Bovins de boucherie

2^e: Acériculture

3^e: Fourrages, céréales/protéagineux et grains

Zone de rusticité

4b à 4a

Relève agricole : Les municipalités où la relève s'établit le plus sont : Cookshire, Newport et Bury

Valeurs foncières moyennes

Agricole: 3 334 \$/ha

Forestier: 2878\$/ha







9.4.2 Ascot Corner

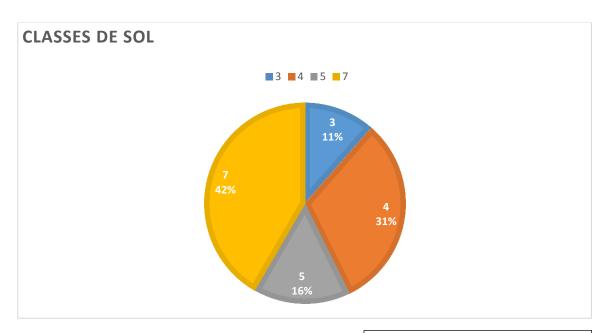
Ascot Corner

*Les (%) indiquent la valeur par rapport à la MRC

Population: 3 150 habitants (13,9%) Nombre d'entreprises agricoles : 13

Superficie totale: 8 363 hectares (3,7%) Nombre d'exploitants forestiers : 46

Friches: 105 ha



Principales productions agricoles (fréquence)

1^{ère}: Bovins de boucherie (et fourrages)

2^e: Fruits divers, légumes frais et grains

3^e: Acériculture, horticulture ornementale

UTM et degrés-jour 2 400 UTM

Relève agricole : En moyenne, 6% de la relève agricole de la MRC s'établit dans cette municipalité.

Valeurs foncières moyennes

Agricole: 3 874 \$/ha

Forestier: 4 271 \$/ha







9.4.3 Bury

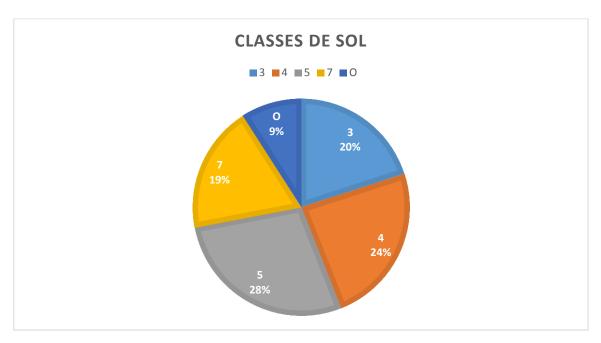
Bury

*Les (%) indiquent la valeur par rapport à la MRC

Population: 1 241 habitants (5,5 %) Nombre d'entreprises agricoles : 50

Superficie totale: 23 389 hectares (10,3 %) Nombre d'exploitants forestiers: 92

Friches: 282 ha



Principales productions agricoles (fréquence)

1^{ère}: Bovins de boucherie (et fourrages)

2^e: Acériculture

3^e: Horticulture ornementale

UTM et degrés-jour

2 250 UTM

Relève agricole : Environ 11% de la relève agricole de la MRC s'établit dans cette municipalité.

Valeurs foncières moyennes

Agricole: 2 986 \$/ha

Forestier: 2 435 \$/ha







9.4.4 Chartierville

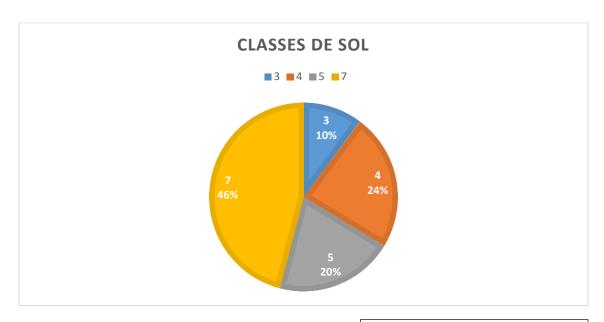
Chartierville

*Les (%) indiquent la valeur par rapport à la MRC

Population: 304 habitants (1,3 %) Nombre d'entreprises agricoles : 13

Superficie totale: 14 166 hectares (6,2 %) Nombre d'exploitants forestiers: 76

Friches: 31 ha



Principales productions agricoles (fréquence)

1ère: Acériculture

2^e: Fourrages

3^e: Bovins de boucherie et aquaculture

UTM et degrés-jour

2 100 UTM

Relève agricole : En moyenne, 2% de la relève agricole de la MRC s'établit dans cette municipalité

Valeurs foncières moyennes

Agricole: 2 959 \$/ha

Forestier: 2 127 \$/ha









9.4.5 Cookshire-Eaton

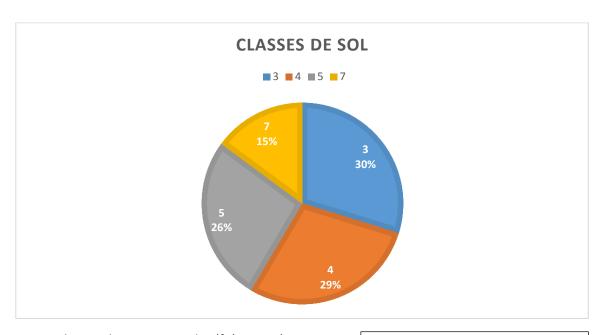
Cookshire-Eaton

*Les (%) indiquent la valeur par rapport à la MRC

Population: 5 335 habitants (23,5%) Nombre d'entreprises agricoles : 127

Superficie totale: 29 619 hectares (13,0 %) Nombre d'exploitants forestiers : 165

Friches: 585 ha



Principales productions agricoles (fréquence)

1^{ère}: Bovins de boucherie et fourrages

2^e: Bovins laitiers/production laitière et grains

3^e: Acériculture

4^e: Porcs

5^e: Horticulture ornementale

6^e: Volaille (poulets et dindons)

UTM et degrés-jour

2 350 UTM

Valeurs foncières moyennes

Agricole: 3567\$/ha

Forestier: 3 250 \$/ha

Relève agricole : En moyenne, 28% de la relève agricole de la MRC s'établit dans cette municipalité







9.4.6 Dudswell

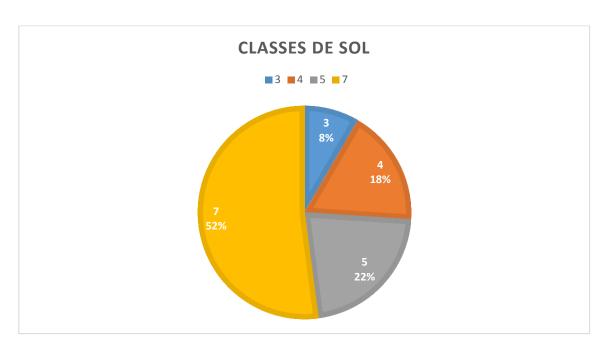
Dudswell

*Les (%) indiquent la valeur par rapport à la MRC

Population: 1 770 habitants (7,8 %) Nombre d'entreprises agricoles : 38

Superficie totale: 21 876 hectares (9,6 %) Nombre d'exploitants forestiers: 77

Friches: 402 ha



Principales productions agricoles (fréquence)

1^{ère} : Bovins de boucherie

2^e: Fourrages

3^e: Acériculture

UTM et degrés-jour

2 250 UTM

Relève agricole : En moyenne, 5% de la relève agricole de la MRC s'établit dans cette municipalité

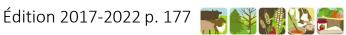
Valeurs foncières moyennes

Agricole: 3 219 \$/ha

Forestier: 2583 \$/ha







9.4.7 East Angus

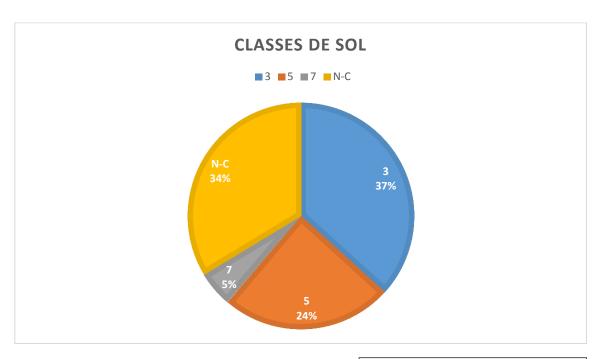
East Angus

*Les (%) indiquent la valeur par rapport à la MRC

Population: 3 852 habitants (17,0 %) Nombre d'entreprise agricoles : 2

Superficie totale: 784 hectares (0,3 %) Nombre d'exploitants forestiers : 3

Friches: 0 ha



Principales productions agricoles (fréquence)

1^{ère}: Laitier

2^e: Fourrages

UTM et degrés-jour

2 300 UTM

Relève agricole : Il n'y a, en moyenne, aucune relève agricole qui s'établit dans cette municipalité

Valeurs foncières moyennes

Agricole: 4514\$/ha

Forestier: 6 054 \$/ha







9.4.8 Hampden

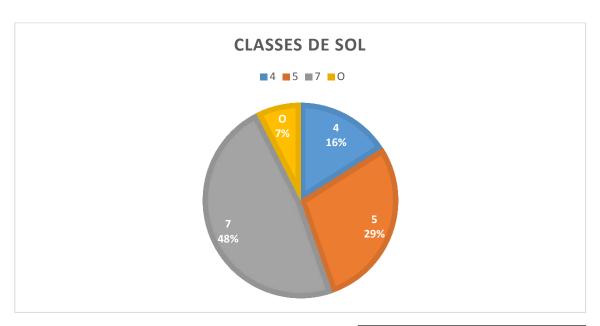
Hampden

*Les (%) indiquent la valeur par rapport à la MRC

Population: 199 habitants (0,9 %) Nombre d'entreprises agricoles : 7

Superficie totale: 11 093 hectares (4,9 %) Nombre d'exploitants forestiers: 45

Friches: 34 ha



Principales productions agricoles (fréquence)

1^{ère}: Acériculture

2^e: Bovins de boucherie et fourrages

3^e: Aquaculture

UTM et degrés-jour

2 150 UTM

Relève agricole : En moyenne, 3% de la relève agricole de la MRC s'établit dans cette municipalité

Valeurs foncières moyennes

Agricole: 2 539 \$/ha

Forestier: 1613 \$/ha







9.4.9 La Patrie

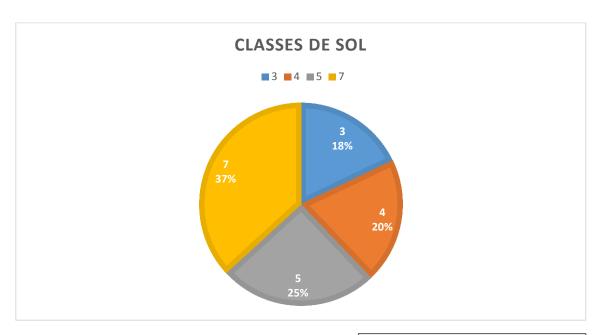
La Patrie

*Les (%) indiquent la valeur par rapport à la MRC

Population: 730 habitants (3,2 %) Nombre d'entreprises agricoles : 23

Superficie totale : 20 543 hectares (9,0 %) Nombre d'exploitants forestiers: 100

Friches: 45 ha



Principales productions agricoles (fréquence)

1^{ère}: Acériculture

2^e: Bovins laitiers/production laitière (fourrages)

3^e: Bovins de boucherie et grains

UTM et degrés-jour

2 100 UTM

Relève agricole : En moyenne, 5% de la relève agricole de la MRC s'établit dans cette municipalité

Valeurs foncières moyennes

Agricole: 3 185 \$/ha

Forestier: 2 230 \$/ha







9.4.10 Lingwick

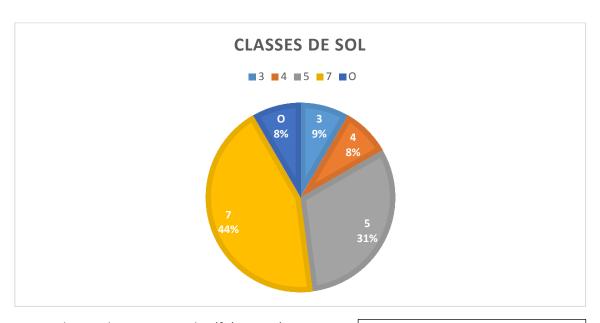
Lingwick

*Les (%) indiquent la valeur par rapport à la MRC

Population: 410 habitants (1,8 %) Nombre d'entreprises agricoles : 25

Superficie totale: 24 179 hectares (10,6 %) Nombre d'exploitants forestiers : 62

Friches: 100 ha



Principales productions agricoles (fréquence)

1^{ère}: Bovins de boucherie

2^e: Acériculture

3^e: Horticulture ornementale

UTM et degrés-jour

2 200 UTM

Relève agricole : En moyenne, 5% de la relève agricole de la MRC s'établit dans cette municipalité

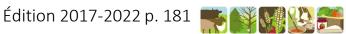
Valeurs foncières moyennes

Agricole: 2815 \$/ha

Forestier: 1714 \$/ha







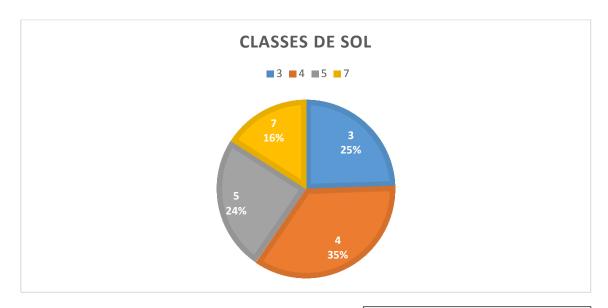
Newport

*Les (%) indiquent la valeur par rapport à la MRC

Population: 744 habitants (3,3 %) Nombre d'entreprises agricoles : 46

Superficie totale: 27 062 hectares (11,9 %) Nombre d'exploitants forestiers : 69

Friches: 183 ha



Principales productions agricoles (fréquence)

1ère: Bovins de boucherie et fourrages

2^e: Acériculture

3^e: Ovins et bovins laitiers/production laitière

UTM et degrés-jour

2 200 UTM

Relève agricole : En moyenne, 14% de la relève agricole de la MRC s'établit dans cette municipalité

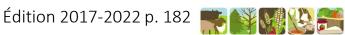
Valeurs foncières moyennes

Agricole: 3 043 \$/ha

Forestier: 2 461 \$/ha







9.4.12 Saint-Isidore-de-Clifton

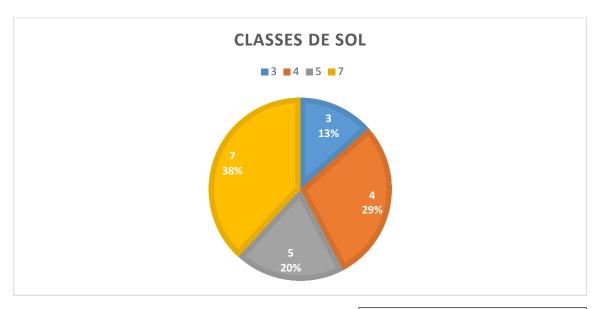
Saint-Isidore-de-Clifton

*Les (%) indiquent la valeur par rapport à la MRC

Population: 714 habitants (3,14%) Nombre d'entreprises agricoles : 50

Superficie totale: 17 722 hectares (7,8 %) Nombre d'exploitants forestiers: 83

Friches: 245 ha



Principales productions agricoles (fréquence)

1^{ère}: Bovins de boucherie

2^e: Acériculture

3^e: Fourrages et grains

UTM et degrés-jour

2 250 UTM

Relève agricole : En moyenne, 8% de la relève agricole de la MRC s'établit dans cette municipalité

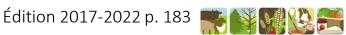
Valeurs foncières moyennes

Agricole: 3 250 \$/ha

Forestier: 2820\$/ha







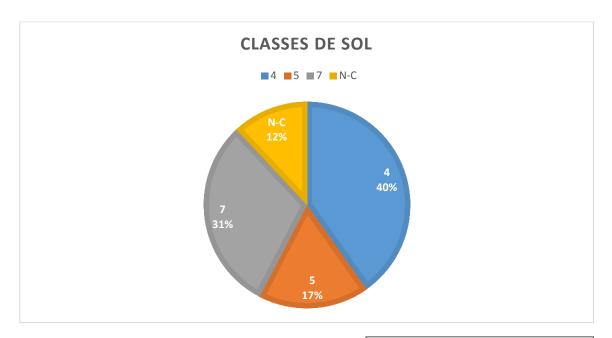
Scotstown

*Les (%) indiquent la valeur par rapport à la MRC

Population: 532 habitants (2,3 %) Nombre d'entreprises agricoles : 1

Superficie totale: 1 159 hectares (0,5 %) Nombre d'exploitants forestiers : 3

Friches: 1 ha



Principales productions agricoles (fréquence)

Bovins de boucherie et acériculture

UTM et degrés-jour 2 150 UTM

Relève agricole : En moyenne, 2% de la relève agricole de la MRC s'établit dans cette municipalité.

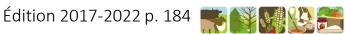
Valeurs foncières moyennes

Agricole: 3 476 \$/ha

Forestier: 2732 \$/ha







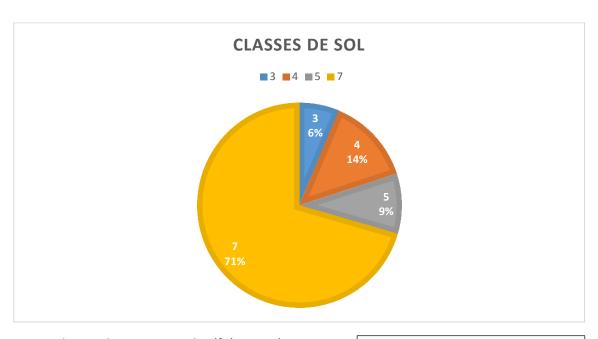
Weedon

*Les (%) indiquent la valeur par rapport à la MRC

Population: 2 689 habitants (11,8 %) Nombre d'entreprises agricoles : 38

Superficie totale: 21 582 hectares (9,5 %) Nombre d'exploitants forestiers: 75

Friches: 149 ha



Principales productions agricoles (fréquence)

1ère: Bovins de boucherie et fourrages

2^e: Bovins laitiers/production laitière

3^e: Acériculture

UTM et degrés-jour

2 250 UTM

Relève agricole : En moyenne, 7% de la relève agricole de la MRC s'établit dans cette municipalité

Valeurs foncières moyennes

Agricole: 3 288 \$/ha

Forestier: 2 219 \$/ha







9.4.15 Westbury

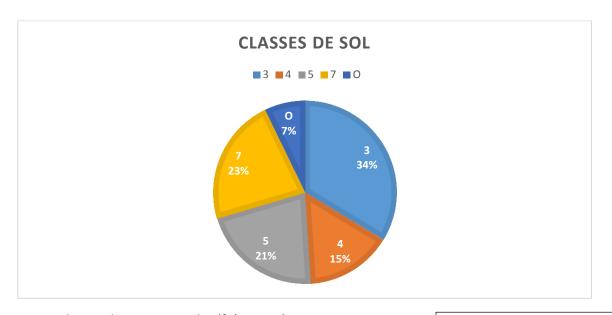
Westbury

*Les (%) indiquent la valeur par rapport à la MRC

Population: 1 027 habitants (4,5 %) Nombre d'entreprises agricoles : 24

Superficie totale : 5 626 hectares (2,5 %) Nombre d'exploitants forestiers : 20

Friches: 48 ha



Principales productions agricoles (fréquence)

1^{ère}: Bovins de boucherie

2^e: Bovins laitiers/production laitière

3^e: Porcs et fourrages

UTM et degrés-jour

2 300 UTM

Relève agricole : En moyenne, 4% de la relève agricole de la MRC s'établit dans cette municipalité

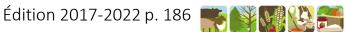
Valeurs foncières moyennes

Agricole: 3 963 \$/ha

Forestier: 3 753 \$/ha







Classification des sols 9.5

Classification des sols

Classe de sol	Description	Sous-Classe	Description
1	Sols ne comportant aucune limitation importante	С	Climat défavorable
2	Sols à limitations modérées : restriction au niveau de la diversité des cultures ou nécessité d'appliquer des pratiques	D	Structure indésirable / faible perméabilité
	de conservation ordinaires.	Е	Érosion
3	Sols à limitations assez sérieuses qui restreignent la gamme	F	Faible fertilité
	des cultures ou nécessitant des pratiques de conservation spéciales.	I	Inondables (cours d'eau ou lacs)
4	Sols ayant de graves limitations qui restreignent la gamme de	М	Manque d'humidité
	cultures ou nécessitant des pratiques de conservation spéciales.	N	Salinité
5	Sols à limitations très sérieuses qui contraignent à la culture de	Р	Pierrosité
	plantes fourragères vivaces, mais pouvant être améliorés.	R	Roc solide
6	Sols uniquement aptes à la culture fourragère vivace, aucune	S	Combinaison de sous-classes
	possibilité d'y réaliser des travaux d'amélioration.	Т	Relief
7	Sols n'offrant aucune possibilité pour la culture ni pour le pâturage permanent.	W	Surabondance d'eau
0	Sols organiques (non-classés selon leur potentiel).	Х	Cumulatif d'au moins deux désavantages

En Estrie, de manière générale, l'agriculture se pratique dans les classes de sol variant entre 3 et 6.

Source : Agriculture et Agroalimentaire du Canada http://sis.agr.gc.ca/pages/nsdb/cli/classdesc.html















Zones de rusticité

Zone de rusticité	Température la plus basse en Celsius	Exemple de villes situées dans ces zones
0	-50 et plus froid	La plus rustique des zones. (Tundra)
1	-45 à -50	Amos et Chibougamau
2	-45 à -40	Rouyn-Noranda, Val d'Or
3a	-40 à -37	La Tuque, Alma
3b	-37 à -34	Mont-Laurier et Chicoutimi
4a	-34 à -31.5	Thetford Mines
4b	-31.5 à -29	Sherbrooke
5a	-29 à -26	Gatineau et Lachute
5b	-26 à -23	Montréal
6	-23 à -18	Non présente au Québec
7		Non présente au Québec
8		La moins rustique des zones.

La température la plus basse (avant le refroidissement éolien) sert de barème pour la délimitation d'une zone de rusticité.

En Estrie, de manière générale, la zone de rusticité prédominante serait la zone 4. La sous-classe « b » est plus chaude que la sous-classe « a » Les zones 6, 7 et 8 ne sont pas présentes au Québec.

Source: Agriculture et Agroalimentaire Canada: http://sis.agr.gc.ca/siscan/nsdb/climate/hardiness/index.html







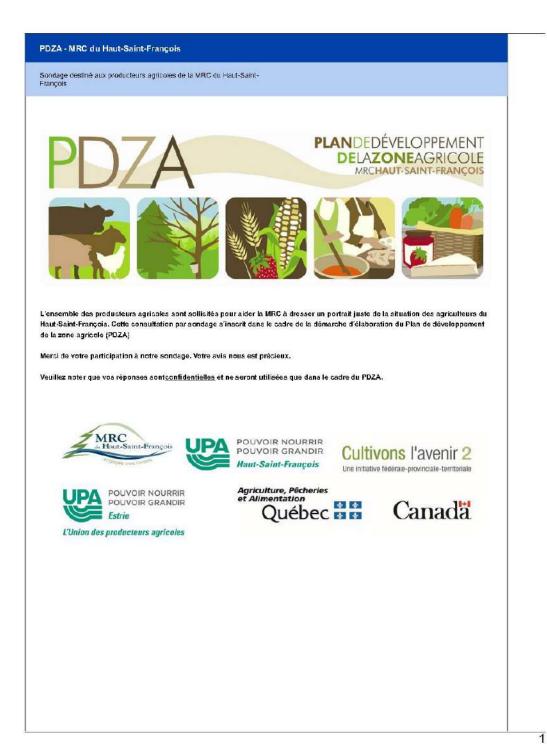








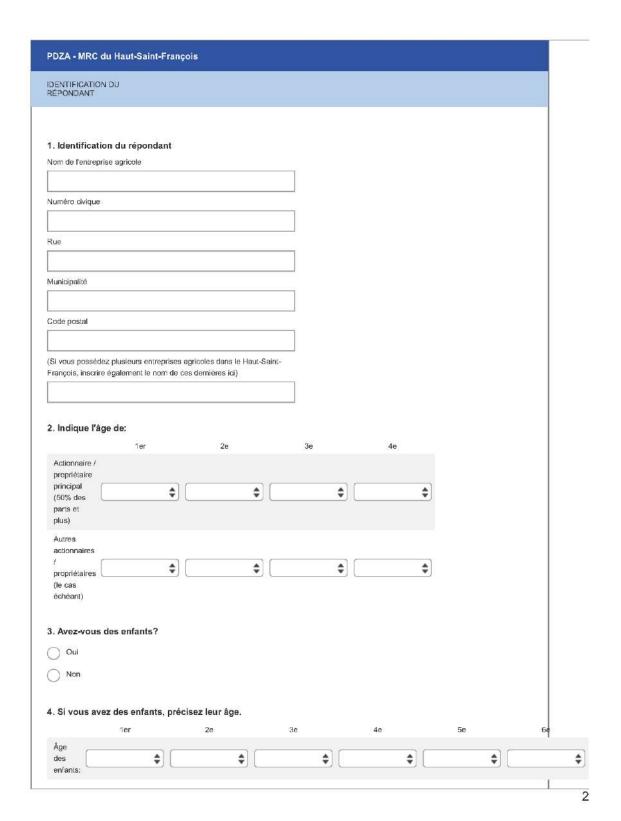
9.7 Questionnaire destiné aux agriculteurs





PLANDEDÉVELOPPEMENT DELAZONEAGRICOLE MRCHAUT-SAINT-FRANÇOIS









AN PROPERTY OF THE PROPERTY OF	CHICAGO NEED AND THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTO		
	nées (pour les prix de participation)		
Téléphone			
Cellulaire			
ax			
Courriel			
oumei		_	





PDZA - MRC du Haut-Saint-François		
IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE		
6. Dans quel type d'entreprise agricole situez-	vous la vôtre?	
Propriétaire unique		
Entreprise en coexploitation / cogestion (société, co	mpagnie, indivision)	
Cooperative		
Autre (veuillez préciser)		
7. Depuis combien d'années êtes-vous action	naire / propriétaire principal de votre entreprise agricole?	
Moins de 5 ans	25 à 35 ans	
5 à 15 ans	35 à 50 ans	
15 à 25 ans	50 ans et plus	



Lait Paros Bovins de boucherie Ovinis Ovinis Ovinis Aquicuiture Overaux lourds Chevaux Chevaux Chevaux Chevaux Chevaux OCéréales et protéagineux (soya, mais-grain, avoine, orge, blé, etc.) Cultures abritées (tomates, concombres, fleurs annuelles, etc.)		Production conventionnelle	Production biologique certifiée	Production biologique non certifiée
Bovins de boucherie Volailles Ovins Aquiculture Ovaux lourds Chevaux Chevaux Chevaux Chevaux Chievaux Chevaux Chevaux Créales et protéagineux (soya, mais-grain, avoine, orge, blé, etc.) Cultures abritées (tomates, concombres, fleurs annuelles, etc.) Courages pour la vente Fruits (pommier, fraisier, framboisier, bleuetier, vigne, etc.) Acericulture	Lait	0	0	0
Volailles Ovins Aquiculture Oveaux lourds Chevaux Autres élevages (chèvres, cerfs, sangliers, lamas, etc.) Horticulture ornementale (arbres de Noël, gazon, plantes vivaces, fleurs, etc.) Céréales et protéagineux (soya, maïs-grain, avoine, orge, blé, etc.) Cultures abritées (tomates, concombres, fleurs annuelles, etc.) Fourrages pour la vente Fruits (pommier, fraisier, frambolsier, bleuetler, vigne, etc.) Légumes (pommes de terre, maïs sucré, citrouille, courge, carotte, betterave, asperge, etc.) Acériculture	Porcs	0	0	0
Ovins Aquiculture Overux lourds Chevaux Chevaux Autres élevages (chèvres, cerfs, sangliers, lamas, etc.) Horticulture ornementale (arbres de Noël, gazon, plantes vivaces, fleurs, etc.) Céréales et protéagineux (soya, maïs-grain, avoine, orge, blé, etc.) Cultures abritées (tomates, concombres, fleurs annuelles, etc.) Fourrages pour la vente Fruits (pommier, fraisier, frambolsier, bleuetier, vigne, etc.) Légumes (pommes de terre, maïs sucré, citrouille, courge, carotte, betterave, asperge, etc.) Acériculture	Sovins de boucherie	0	0	0
Aquiculture Veaux lourds Chevaux Autres élevages (chévres, cerfs, sangliers, lamas, etc.) Horticulture ornementale (arbres de Noël, gazon, plantes vivaces, fleurs, etc.) Céréales et protéagineux (soya, maïs-grain, avoine, orge, blé, etc.) Cultures abritées (tomates, concombres, fleurs annuelles, etc.) Fourrages pour la vente Fruits (pommier, fraisier, frambolsier, bleuetier, vigne, etc.) Acériculture Acériculture	Volailles	0	0	0
Chevaux Chevau	Ovins	0	0	0
Chevaux Autres élevages (chèvres, cerfs, sangliers, lamas, etc.) Horticulture ornementale (arbres de Noël, gazon, plantes vivaces, fleurs, etc.) Céréales et protéagineux (soya, mais-grain, avoine, orge, blé, etc.) Cultures abritées (tomates, concombres, fleurs annuelles, etc.) Fourrages pour la vente Fruits (pommier, fraisier, framboisier, bleuetier, vigne, etc.) Acériculture Acériculture	Aquiculture	0	0	0
Autres élevages (chévres, cerfs, sangliers, lamas, etc.) Horticulture ornementale (arbres de Noël, gazon, plantes vivaces, fleurs, etc.) Céréales et protéagineux (soya, mais-grain, avoine, orge, blé, etc.) Cultures abritées (tomates, concombres, fleurs annuelles, etc.) Fourrages pour la venie Fruits (pommier, fraisier, framboisier, bleuetier, vigne, etc.) Légumes (pommes de terre, mais sucré, citrouille, courge, carotte, betterave, asperge, etc.) Acériculture	Véaux lourds	0	0	0
Horticulture ornementale (arbres de Noël, gazon, plantes vivaces, fleurs, etc.) Céréales et protéagineux (soya, maïs-grain, avoine, orge, blé, etc.) Cultures abritées (tomates, concombres, fleurs annuelles, etc.) Fourrages pour la vente Fruits (pommier, fraisier, framboisier, bleuetier, vigne, etc.) Légumes (pommes de terre, maïs sucré, citrouille, courge, carotte, betterave, asperge, etc.) Acériculture	Chevaux	0	\circ	0
Céréales et protéagineux (soya, mais-grain, avoine, orge, blé, etc.) Cultures abritées (tomates, concombres, fleurs annuelles, etc.) Fourrages pour la vente Fruits (pommier, fraisier, framboisier, bleuetier, vigne, etc.) Légumes (pommes de terre, mais sucré, citrouille, courge, carotte, betterave, asperge, etc.) Acériculture	Autres élevages (chèvres, cerfs, sangliers, lamas, etc.)	0	0	0
Cultures abritées (tomates, concombres, fieurs annuelles, etc.) Fourrages pour la venie Fruits (pommier, fraisier, framboisier, bleuetier, vigne, etc.) Légumes (pommes de terre, mais sucré, citrouille, courge, carotte, betterave, asperge, etc.) Acériculture	Horticulture ornementale (arbres de Noël, gazon, plantes vivaces, fleurs, etc.)	\circ	0	0
Fourrages pour la vente Fruits (pommier, fraisier, framboisier, bleuetier, vigne, etc.) Légumes (pommes de terre, mais sucré, citrouille, courge, carotte, betterave, asperge, etc.) Acériculture	Céréales et protéagineux (soya, maïs-grain, avoine, orge, blé, etc.)	0	0	0
Fruits (pommier, fraisier, framboisier, bleuetier, vigne, etc.) Légumes (pommes de terre, mais sucré, citrouille, courge, carotte, betterave, asperge, etc.) Acériculture	Cultures abritées (tomates, concombres, fleurs annuelles, etc.)	0	0	0
Légumes (pommes de terre, mais sucré, citrouille, courge, carotte, betterave, asperge, etc.) Acériculture	Fourrages pour la vente	0	0	0
Acériculture O O	Fruits (pommier, fraisier, framboisier, bleuetier, vigne, etc.)	0	0	0
	Légumes (pommes de terre, maïs sucré, citrouille, courge, carotte, betterave, asperge, etc.)	0	0	0
ure (veuillez préciser)	Acériculture	0	0	0
	uré (veuillez préciser)			





	Production conventionnelle	Production biologique certifiée	Production biologique non certifiée
it	0	0	0
rcs	0	0	0
vins de boucherie	0	0	0
lailles	0	0	0
ins	0	0	0
uiculture	0	0	0
aux lourds	0	0	0
ievaux	0	0	0
tres élevages (chévres, cerfs, sangliers, lamas, etc.)	0	0	0
rticulture ornementale (arbres de Noël, gazon, plantes vivaces, fleurs, etc.)	0	0	0
réales et protéagineux (soya, maïs-grain, avoine, orge, blé, etc.)	0	0	0
ltures abritées (tomates, concombres, fleurs annuelles, etc.)	0	0	0
urrages pour la vente	0	0	0
uits (pommier, fraisier, frambolsier, bleuetier, vigne, etc.)	0	0	0
gumes (pommes de terre, mais sucré, citrouille, courge, carotte, betterave, asperge, etc.)	0	0	0
ériculture	0	0	0
is (foresterie)	0	0	0
e (veuillez préciser)			





PDZA - MRC du Haut-Saint-Fr	ançois
10. Est-ce que l'agriculture re	présente votre revenu principal?
Oui	
Non	
Non, situation temporaire (en vi	oie de devenir un revenu principal)
	es de votre entreprise agricole?
moins de 5 000\$	100 000\$ à 150 000\$
5 000\$ à 25 000\$	150 000\$ à 500 000\$
25 000\$ à 50 000\$	500 000\$ et plus
50 000\$ à 100 000\$	
12. Quelle est la superficie de	e terres que possède l'entreprise en hectares ET/OU en acres?
Hectares	A CONTROL OF THE PROPERTY OF T
570,000 (4,000	
Acres	





DZA - MRC du Haut-Saint-François							
IAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE							
3. Combien de personnes travaillent sur votre entreprise à TEMPS	PLEIN?						
	0	1	2	3	4	5	6 et
Propriétaire	0	0	0	0	0	0	0
Sociétaire autre que relève / personnel administratif	0	0	\circ	\circ	\circ	\circ	0
Sociétaire-relève	0	0	0	0	0	0	0
Relėve	0	\circ	\bigcirc	\bigcirc	\circ	\circ	0
Employé (spécialisé ou non en agriculture)	0	0	0	0	0	0	0
Bénévole	0	0	\circ	\circ	\circ	0	0
A Combined to accompany to millions our vistor automatic à TEMPS	DADTIELO						
 Combien de personnes travaillent sur votre entreprise à TEMPS 	PARTIEL						6 et
	0	1	2	3	4	5	plus
Propriétaire	0	0	0	0	0	0	0
Sociétaire autre que relève / personnel administratif	0	0	0	0	0	0	0
Sociétaire-relève	0	0	0	0	0	0	0
Relêve	0	0	0	0	0	0	0
Employé (spécialisé ou non en agriculture)	0	0	0	0	0	0	0
Bénévole	0	0	\circ	0	0	0	O
5. Combien de personnes travaillent sur votre entreprise en tant q	ue SAISONI	NIER?					
	2	21	2	21	- 2	727	6 et
Propriétaire	0	1	2	3	4	5	plus
Sociétaire autre que relève / personnel administratif	0	0	0	0	0	0	
Sociétaire-relève							
Relève	0	0	0	0	0		
Employé (spécialisé ou non en agriculture)	0	0	0	0	0	0	0
Bénévole	0	0	0	0	0	0	0





. Avez-vous de la difficulté à recruter votre	main-d'œuvre?		
) Oui			
) Non			
) Ne s'applique pas			
. Avez-vous de la difficulté à retenir votre : usieurs réponses possibles)	main-d'œuvre?		
Oui, en raison des horaires de travail		aison du manque de format	tion / compétence de
Oui, en raison des tâches demandées	l'employé	3	
Oui, en raison du salaire	○ Non	Variation and	
Oui, en raison du caractère saisonnier / temporain	Ne s'appl	ique pas	
) Autre (veuillez préciser)			
uillez répondre pour chaque ligne)	Oui, je connais et j'utilise	Oui, je connais mais n'utilise pas	Non, je ne connais pas
entre d'emploi agricole (UPA)	\circ	\circ	\circ
mploi Québec	\circ	\circ	\circ
rogramme d'apprentissage en milieu de travail PAMT)	0	0	\circ
nnaissez-vous d'autres programmes ou outils pour tr	ouver de la main-d'œuvre?		
. Avez-vous déjà embauché de la main-d'o	euvre migrante (ex: mexic	aine, guatémaltèque,	etc.)
	Non, mais	s je serais intéressé	
Oui et je suis toujours intéressé			
	ence Non et je	ne suis pas intéressé	
) Oui et je suis toujours intéressé	ence Non et je	ne suis pas intéressé	





20. Quelles tâches déléguez-vous à forfait? Tenue de livre hebdomadaire et/ou	mensuelle phytosanitairos (bătiments) Taillage de sabots Préparation du sol Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (champs) Tonte d'animaux Amendements (chaux, matières résiduelles fertilisation minérale Récottes fourragères Aucune Fertilisation organique (fumier, isier, purin) Séchage de grains 21. Pour réduire votre charge de travail, quels services de travaux à forfait utiliseriez-vous s'ils étaient davantage développés et/ou accessibles? Tenue de livre hebdomadaire et/ou Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (bâtiments) Préparation du sol Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (bâtiments) Taillage de sabots Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (champs) Amendements (chaux, matières résiduelles fertilisantos, etc.) Récottes fourragères Équipe de remplacement ponctuel / operateur complet Fertilisation organique (fumier, isier, purin) Sechage de grains	O. Quelles tâches déléguez-vous à forfait? Tenue de livre hebdomadaire et/ou phytosanitaires (băsments) Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (băsments) Préparation du sol Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (champs) Tonte d'animaux Amendements (chaux, matières resistatelles fertilisanies, etc.) Récottes céréalières Fertilisation organique (fumier, lisier, purin) Ensemencement Autre (veuillez preciser) 1. Pour réduire votre charge de travail, quels services de travaux à forfait utiliseriez-vous s'ils étaient davantage éveloppés et/ou accessibles? Tenue de livre hebdomadaire et/ou Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (châmps) Préparation du sol Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (châmps) Amendements (chaux, matières résiduelles fertilisanies, etc.) Récottes fourragères Fertilisation minérale Récottes céréalières Fertilisation minérale Récottes céréalières Fertilisation minérale Récottes céréalières Aucune Fertilisation organique (fumier, lisier, purin) Séchage de grains	'DZA - MRC du Haut-Saint-François		
Tenue de livre hebdomadaire et/ou physosanitaires (bărments) Trailement et/ou aspersion de produits physosanitaires (bărments) Taillage de sabots Préparation du sol Traitement et/ou aspersion de produits physosanitaires (champs) Tonte d'animaux Amendements (chaux, matières résiduelles fertilisantes, etc.) Récoltes fourragères Aucune Fertilisation minérale Récoltes maraichères et/ou fruitières purin) Séchage de grains Autre (veuillez préciser) Et. Pour réduire votre charge de travail, quels services de travaux à forfait utiliseriez-vous s'ils étaient davantage léveloppés et/ou accessibles? Tenue de livre hebdomadaire et/ou physosanitaires (băsments) Traisement et/ou aspersion de produits physosanitaires (băsments) Préparation du sol Traitement et/ou aspersion de produits physosanitaires (champs) Tonte d'animaux Amendements (chaux, matières physosanitaires (champs) Récoltes fourragères Laquipe de remplacement ponctuel / opérateur complet Fertilisation minérale Récoltes defailères Aucune Fertilisation minérale Récoltes maraichères et/ou fruitières Préparation du sol Récoltes oéréalières Aucune Ererilisation organique (turnier, ilsier, purin) Séchage de grains	Tenue de livre hebdomadaire et/ou privisanitaires (băziments) Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (băziments) Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (champs) Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (champs) Tonte d'animaux Amendements (chaux, matières résiduelles fertilisantos, etc.) Récoltes fourrageres Récoltes maraichères et/ou fruitières purin) Récoltes maraichères et/ou fruitières Pertilisation organique (fumier, isier, purin) Ensemencement Autre (veuillez préciser) 21. Pour réduire votre charge de travail, quels services de travaux à forfait utilliseriez-vous s'ils étaient davantage développés et/ou accessibles? Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (hāsiments) Traitement et/ou aspersion de produits Préparadion du sol Traitement et/ou aspersion de produits Préparadion du sol Traitement et/ou aspersion de produits Préparadion du sol Récoltes fourrageres Récoltes fourrageres Fertilisation minérale Récoltes offetalières Récoltes offetalières Récoltes offetalières Fertilisation minérale Récoltes maraichères et/ou fruitières Préparaichement (umier, isier, purin) Sechage de grains	Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (bărments) Préparation du sol Amendements (chaux, matières résiduelles fertilisantes, etc.) Fertilisadon minérale Récoltes maraichères et/ou fruitières Préparation du sol Amendements (chaux, matières résiduelles fertilisantes, etc.) Récoltes maraichères et/ou fruitières Pertilisadon organique (tumier, lisier, purn) 1. Pour réduire votre charge de travail, quels services de travaux à forfait utiliseriez-vous s'ils étaient davantage éveloppés et/ou accessibles? Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (bărments) Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (champs) Amendements (chaux, matières residuelles fertilisantes, etc.) Récoltes fourragères Récoltes fourragères Récoltes fourragères Récoltes obréalières Fertilisasion minérale Récoltes maraichères et/ou fruitières Loquipe de remplacement ponctuel / opérateur complet Récoltes maraichères et/ou fruitières Préparation du sel Récoltes maraichères et/ou fruitières Récoltes maraichères et/ou fruitières Loquipe de remplacement ponctuel / opérateur complet Récoltes maraichères et/ou fruitières Récoltes maraichères et/ou fruitières Loquipe de remplacement ponctuel / opérateur complet Récoltes maraichères et/ou fruitières Ensemencement			
Tenue de livre hebdomadaire et/ou physosanitaires (bărments) Trailement et/ou aspersion de produits physosanitaires (bărments) Taillage de sabots Préparation du sol Traitement et/ou aspersion de produits physosanitaires (champs) Tonte d'animaux Amendements (chaux, matières résiduelles fertilisantes, etc.) Récoltes fourragères Aucune Fertilisation minérale Récoltes maraichères et/ou fruitières purin) Séchage de grains Autre (veuillez préciser) Et. Pour réduire votre charge de travail, quels services de travaux à forfait utiliseriez-vous s'ils étaient davantage léveloppés et/ou accessibles? Tenue de livre hebdomadaire et/ou physosanitaires (băsments) Traisement et/ou aspersion de produits physosanitaires (băsments) Préparation du sol Traitement et/ou aspersion de produits physosanitaires (champs) Tonte d'animaux Amendements (chaux, matières physosanitaires (champs) Récoltes fourragères Laquipe de remplacement ponctuel / opérateur complet Fertilisation minérale Récoltes defailères Aucune Fertilisation minérale Récoltes maraichères et/ou fruitières Préparation du sol Récoltes oéréalières Aucune Ererilisation organique (turnier, ilsier, purin) Séchage de grains	Tenue de livre hebdomadaire et/ou	Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (bărments) Préparation du sol Amendements (chaux, matières résiduelles fertilisantes, etc.) Fertilisadon minérale Récoltes maraichères et/ou fruitières Préparation du sol Amendements (chaux, matières résiduelles fertilisantes, etc.) Récoltes maraichères et/ou fruitières Pertilisadon organique (tumier, lisier, purn) 1. Pour réduire votre charge de travail, quels services de travaux à forfait utiliseriez-vous s'ils étaient davantage éveloppés et/ou accessibles? Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (bărments) Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (champs) Amendements (chaux, matières residuelles fertilisantes, etc.) Récoltes fourragères Récoltes fourragères Récoltes fourragères Récoltes obréalières Fertilisasion minérale Récoltes maraichères et/ou fruitières Loquipe de remplacement ponctuel / opérateur complet Récoltes maraichères et/ou fruitières Préparation du sel Récoltes maraichères et/ou fruitières Récoltes maraichères et/ou fruitières Loquipe de remplacement ponctuel / opérateur complet Récoltes maraichères et/ou fruitières Récoltes maraichères et/ou fruitières Loquipe de remplacement ponctuel / opérateur complet Récoltes maraichères et/ou fruitières Ensemencement			
mensuelle phytosanitaires (bătiments) Taillage de sabots Préparation du sol Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (champs) Tonce d'animaux Amendements (chaux, matières résiduelles fertilisantes, etc.) Récotles fourragères Aucune Fertilisation minérale Récotles oéréalières Fertilisation organique (furrier, lisier, purin) Séchage de grains Ensemencement Autre (veuillez préciser) E1. Pour réduire votre charge de travail, quels services de travaux à forfait utiliseriez-vous s'ils étaient davantage léveloppés et/ou accessibles? Tenue de livre hebdomadaire et/ou Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (bătiments) Préparation du sol Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (champs) Tonce d'animaux Amendements (chaux, matières résiduelles fertilisantes, etc.) Récotles fourragères Prépilisation minérale Récotles oéréalières Fertilisation organique (furrier, lisier, purin) Sèchage de grains Ensemencement	mensuelle phytosanitaires (bāsiments) Taillage de sabots Préparation du sol Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (champs) Tonte d'animaux Amendements (chaux, maières résiduelles fertilisanies, etc.) Récottes de travail (champs) Aucune Fertilisacion organique (turnier, lister, purin) Sechage de grains 21. Pour réduire votre charge de travail, quels services de travaux à forfait utiliseriez-vous s'ils étaient davantage développés et/ou accessibles? Tenue de livre hebdomadaire et/ou Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (bāsiments) Taillage de sabots Préparation du sol Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (bāsiments) Taillage de sabots Amendements (chaux, maières résiduelles fertilisanies, etc.) Récottes fourragéres Équipe de remplacement ponctuel / opérateur complet Fertilisacion organique (turnier, lisier, purin) Sèchage de grains	mensuelle phytosanitairos (băsments) Taillage de sabots Préparation du sol Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (champs) Tonte d'animaux Amendements (chaux, masières résiduelles fertilisations, etc.) Récoltes fourragères Aucune Fertilisation minérale Récoltes oéréalières Fertilisation organique (fumier, lisier, purin) Séchage de grains 1. Pour réduire votre charge de travail, quels services de travaux à forfait utiliseriez-vous s'ils étaient davantage éveloppés et/ou accessibles? Tenue de livre hebdomadaire et/ou Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (băsments) Préparation du sol Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (chaux, masières résiduelles fertilisantes, etc.) Récoltes maraichères et/ou fruitières Pertilisation minérale Récoltes oéréalières Ensemencement Ensemencement Séchage de grains	0. Quelles tâches déléguez-vous à	forfait?	
Tenue de livre hebdomadaire et/ou mensuelle Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (bâtiments) Taillage de sabots	Tenue de livre hebdomadaire et/ou phytosanitaires (bătiments) Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (bătiments) Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (bătiments) Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (champs) Tonte d'animaux Amendements (chaux, matières résiduelles fertilisantes, etc.) Récoltes fourragères Equipe de remplacement ponctuel / opérateur complet Fertilisation organique (fumier, lisier, purin) Ensemencement Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (champs) Tonte d'animaux Équipe de remplacement ponctuel / opérateur complet Séchage de grains	Tenue de livre hebdomadaire et/ou phytosanitaires (bâtiments) Préparation du sol Amendements (chaux, matières résiduelles fertilisantes, etc.) Fertilisation organique (fumier, lisier, purin) Ensemencement Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (bâtiments) Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (champs) Tonte d'animaux Équipe de remplacement ponctuel / opérateur complet Aucune Séchage de grains	mensuelle Préparation du sol Amendements (chaux, matières résiduelles fertilisantes, etc.) Fertilisation minérale Fertilisation organique (fumier, lisier, purin) Ensermencement	phytosanitaires (bătiments) Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (champs) Récoltes fourragères Récoltes céréalières Récoltes maraîchères et/ou fruitières	Taillage de sabots Tonte d'animaux
Amendements (chaux, matières résiduelles fertilisantes, etc.) Fertilisation minèrale Récoltes céréalières Récoltes maraichères et/ou fruitières purin) Ensemencement Phytosanitaires (champs) Tonte d'animaux Équipe de remplacement ponctuel / opérateur complet Aucune Aucune Séchage de grains	Amendements (chaux, matières résiduelles fertilisantes, etc.) Fertilisation minèrale Récoltes céréalières Récoltes maraichères et/ou fruitières purin) Ensemencement Phytosanitaires (champs) Tonte d'animaux Équipe de remplacement ponctuel / opérateur complet Aucune Aucune Séchage de grains	Amendements (chaux, matières résiduelles fertilisantes, etc.) Fertilisation organique (fumier, lisier, purin) Ensermencement Phytosanitaires (champs) Tonte d'animaux Équipe de remplacement ponctuel / opérateur complet Aucune Aucune Sèchage de grains	éveloppés et/ou accessibles? Tenue de livre hebdomadaire et/ou mensuelle	Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (bâtiments)	Transport de récoltes Taillage de sabots
résiduelles fertilisantes, etc.) Récoltes fourragères Équipe de remplacement ponctuel / opérateur complet Récoltes céréalières Aucune Fertilisation organique (fumier, lisier, purin) Ensemencement Récoltes maraîchères et/ou fruitières Séchage de grains	résiduelles fertilisantes, etc.) Récoltes fourragères Équipe de remplacement ponctuel / opérateur complet Fertilisation minérale Récoltes céréalières Aucune Fertilisation organique (fumier, lisier, purin) Ensemencement Récoltes maraîchères et/ou fruitières purin)	résiduelles fertilisantes, etc.) Récoltes fourragères Équipe de remplacement ponctuel / opérateur complet Récoltes céréallères Fertilisation organique (fumier, lisier, purin) Ensemencement Récoltes fourragères Équipe de remplacement ponctuel / opérateur complet Aucune Séchage de grains			
Fertilisation minérale Récoltes céréalières Fertilisation organique (fumier, lisier, purin) Ensemencement Récoltes céréalières Aucune Séchage de grains	Fertilisation minérale Récoltes céréalières Fertilisation organique (fumier, lisier, purin) Ensemencement Récoltes céréalières Aucune Séchage de grains	Fertilisation minérale Récoltes céréalières Aucune Fertilisation organique (fumier, lisier, purin) Ensemencement Récoltes maraîchères et/ou fruitières Séchage de grains		Récoltes fourragères	Équipe de remplacement ponctuel /
purin) Séchage de grains Ensemencement	purin) Séchage de grains Ensemencement	purin) Séchage de grains Ensemencement	résiduelles fertilisantes, etc.)		
Ensemencement	Ensemencement	Ensemencement	_	Récoltes céréalières	opérateur complet
Autre (veuillez préciser)	Autre (veuillez préciser)	Autre (veuillez préciser)	Fertilisation minérale Fertilisation organique (fumier, lisier,		opérateur complet
			Fertilisation minérale Fertilisation organique (fumier, lisier, purin)	Récoltes maraîchères et/ou fruitières	opérateur complet
			Fertilisation minérale Fertilisation organique (fumier, lisier, purin) Ensemencement	Récoltes maraîchères et/ou fruitières	opérateur complet
			Fertilisation minérale Fertilisation organique (fumier, lisier, purin) Ensemencement	Récoltes maraîchères et/ou fruitières	opérateur complet
			Fertilisation minérale Fertilisation organique (fumier, lisier, purin) Ensemencement	Récoltes maraîchères et/ou fruitières	opérateur complet
			Fertilisation minérale Fertilisation organique (fumier, lisier, purin) Ensemencement	Récoltes maraîchères et/ou fruitières	opérateur complet





	0 à 5 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans	15 ans et plus	Ne sait pas	s'applique pas
endre en bloc	0	0	0	0	0	0
rendre à la pièce (démantélement par encan)	0	\circ	0	0	0	\circ
ouer vos terres	0	0	0	0	0	0
ransférer l'entreprise à la relève	0	0	\circ	0	0	\circ
ransférer à forfait (intégration)	0	0	0	0	0	0
xpansion, achat de nouvelles terres	0	0	0	0	0	0
xpansion, location de nouvelles terres	0	0	0	0	0	0
xpansion, diversification des productions	0	0	0	0	0	0
xpansion, ajouter de nouvelles activités ransformation, etc.)	0	0	0	0	0	0
emeurer identique	0	0	0	0	0	0





RELÈVE AGRICOLE							
23. Y a t-il une relève potentiellement intéres	sée à s'impli	quer dans	votre ent	reprise?			
Relève active (déjà à l'emploi de l'entreprise à terr	nps plein)						
Relève certaine							
Relève incertaine (jeunes enfants, relève non-app	arentée)						
Aucune reléve							
24. Quand pensez-vous transférer, mettre en	vente ou dér	manteler v	otre entre	eprise agri	icole?		
Au cours de la prochaîne année		O Dans	15 à 20 ans				
Dans 1 à 5 ans		O Dans 2	20 ans et pli	us			
Dans 5 à 10 ans		O Ne sai	t pas encon	е			
Dans 10 à 15 ans							
(plusieurs réponses possibles)	Non applicable	moins de 16 ans	16 à 25 ans	25 à 30 ans	30 à 40 ans	40 à 50 ans	50 ans et plus
Enfant(s)							
				ans	ans	ans	
Enfant(s)				ans	ans	ans	
Enfant(s) Membre(s) de la famille étargie			ans	ans	ans	ans	
Enfant(s) Membre(s) de la famille élargie Connaissance(s) de la famille	applicable	16 ans	ans O O O O ne?	ans O	ans	ans	
Enfant(s) Membre(s) de la famille élargie Connaissance(s) de la famille Aucun lien avec l'entreprise 26. Si vous n'avez pas de relève, seriez-vous	applicable	16 ans	ans ordered ans ordered or	ans O	ans	ans	
Enfant(s) Membre(s) de la famille élargie Connaissance(s) de la famille Aucun lien avec l'entreprise 26. Si vous n'avez pas de relève, seriez-vous (Veuillez répondre à cette question uniqueme	applicable	16 ans	ans ans ans ans ans ans ans ans	ans O	ans	ans	
Enfant(s) Membre(s) de la famille élargie Connaissance(s) de la famille Aucun lien avec l'entreprise 26. Si vous n'avez pas de relève, seriez-vous (Veuillez répondre à cette question uniqueme	applicable	en avoir ui	ans ans ans ans ans ans ans ans	ans O	ans	ans	
Enfant(s) Membre(s) de la famille élargie Connaissance(s) de la famille Aucun lien avec l'entreprise 26. Si vous n'avez pas de relève, seriez-vous (Veuillez répondre à cette question uniqueme	applicable	en avoir ui	ans ans ans ans ans ans ans ans	ans O	ans	ans	
Enfant(s) Membre(s) de la famille élargie Connaissance(s) de la famille Aucun lien avec l'entreprise 26. Si vous n'avez pas de relève, seriez-vous (Veuillez répondre à cette question uniqueme	applicable	en avoir ui	ans ans ans ans ans ans ans ans	ans O	ans	ans	
Enfant(s) Membre(s) de la famille élargie Connaissance(s) de la famille Aucun lien avec l'entreprise 26. Si vous n'avez pas de relève, seriez-vous (Veuillez répondre à cette question uniqueme	applicable	en avoir ui	ans ans ans ans ans ans ans ans	ans O	ans	ans	





PDZA - MRC du Haut-Saint-François AGROTOURISME ET TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE DÉFINITION: L'agrotourisme est une activité touristique complémentaires de l'agriculture ayant lieu sur une exploitation agricole. Il met en relation des producteurs agricoles avec des touristes ou des excursionnistes, permettant à ces demiers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production par l'accueil et l'information que leur réserve leur hôte. 27. Suite à la lecture de la définition ci-haut, êtes-vous un producteur agrotouristique? Oui et désire continuer avec cette activité Oui, mais envisage de délaisser ce volet de l'entreprise Non et pas intéressé Non, mais intéressé par les activités de restauration/ table champêtre Non, mais intéressé par l'hébergement à la ferme Non, mais intéressé par les visites d'entreprise agricole avec animation et interprétation Autre (veuillez préciser) (Si vous avez répondu non, passez à la question 32) 28. Uniquement si vous avez répondu OUI à la question précédente, quels types d'activités et de productions (vous pouvez cocher plusieurs cases si applicable) Restauration / table champêtre / repas de cabane à sucre mettant en valeur les produits de la ferme Hébergement à la ferme Visite de l'entreprise agricole avec animation et interprétation 29. Exploitez-vous le plein potentiel de cette activité qu'est l'agrotourisme? Non, mais cela me convient ainsi Non, par manque de temps Non, par manque de ressources humaines Non, par manque de ressources financières Non, trop de contraintes réglementaires





30. Votre entreprise agrotouristique est-elle active toute l'année?	
Oui	
○ Non	
(veuillez préciser)	
31. Si vous avez répondu que vous faites de l'agrotourisme mais envisagez mettre fin à cette activité, spécifiez pourquoi.	
Par manque de temps	
Par manque de ressources humaines	
Par manque de ressources financières	
Trop de contraintes réglementaires	
Par manque d'intérêt (pas aussi rentable que prévu, moins agréable qu'espèré, etc.)	
Motif personnel (conciliation vie privée-accueil des visiteurs difficile, etc.)	
Autre (veuillez préciser)	





32. Faites-vous de la transformati	on agroalimentaire?		
Oui			
Non			
Non, mais intéressé			
Si vous avez répondu NON, passez à la c	juestion 37)		
33. Assurez-vous vous-même la tr vous pouvez cocher plusieurs ca	•	s vendus à la ferme?	
Oui, pour l'ensemble des produits ve	ndus	Non, par manque de ressou	rces humaines
Oui, pour une partie des produits ver	ndus	non, par manque de ressour	ces financières
Non, mais cela me convient ainsi		Non, trop de contraintes règi	ementaires
Non, par manque de temps			
 Dans quel(s) secteur(s) d'activ 	itée faitee-voue de la tran		2
		_	e, thé, épices
vous pouvez cocher plusieurs ca	ses si applicable)	Café	
vous pouvez cocher plusieurs ca Viandes, volailles et poissons	ses si applicable) Produits laitiers	Café	t, thé, épices
Vous pouvez cocher plusieurs ca Viandes, volailles et poissons Boulangeries et pătisseries	ses si applicable) Produits laitiers Mets préparés	Caré	e, thé, épices vales et oléagineux
Vous pouvez cocher plusieurs ca Viandes, volailles et poissons Boulangeries et pâtisseries Fruits et légumes Produits de l'érable 35. Si vous obtenez de l'aide pour	ses si applicable) Produits laitiers Mets préparés Boissons alcoolisées Produits du miel	Caré Cèré Cho	e, thé, épices eales et cléagineux colat et confiseries es produits d'origine végétale
Vous pouvez cocher plusieurs ca Viandes, volailles et poissons Boulangeries et pâtisseries Fruits et légumes Produits de l'érable 35. Si vous obtenez de l'aide pour recours.	Produits laitiers Mets préparés Boissons alcoolisées Produits du miel la transformation aliment	Caré Cèré Cho	e, thé, épices eales et cléagineux colat et confiseries es produits d'origine végétale
vous pouvez cocher plusieurs ca Viandes, volailles et poissons Boulangeries et pâtisseries Fruits et légumes Produits de l'érable 55. Si vous obtenez de l'aide pour ecours.	Produits laitiers Mets préparés Boissons alcoolisées Produits du miel la transformation aliment	Caré Cèré Cho	e, thé, épices vales et cléagineux colat et confiseries es produits d'origine végétale uelle assistance vous avez
Vous pouvez cocher plusieurs ca Viandes, volailles et poissons Boulangeries et pâtisseries Fruits et légumes Produits de l'érable S5. Si vous obtenez de l'aide pour ecours. vous pouvez cocher plusieurs ca	Produits laitiers Mets préparés Boissons alcoolisées Produits du miel la transformation aliment	Café Cèré Cho Autri	e, thé, épices vales et cléagineux colat et confiseries es produits d'origine végétale uelle assistance vous avez
Vous pouvez cocher plusieurs ca Viandes, volailles et poissons Boulangeries et pâtisseries Fruits et légumes Produits de l'érable 35. Si vous obtenez de l'aide pour recours. Vous pouvez cocher plusieurs ca Main d'œuvre spécialisée	ses si applicable) Produits laitiers Mets préparès Boissons alcoolisées Produits du miel la transformation aliment ses si applicable)	Caré Cho Cho Autr aire, veuillez indiquer à q	e, thé, épices vales et cléagineux colat et confiseries es produits d'origine végétale uelle assistance vous avez
Vous pouvez cocher plusieurs ca Viandes, volailles et poissons Boulangeries et pătisseries Fruits et légumes Produits de l'érable 35. Si vous obtenez de l'aide pour recours. Vous pouvez cocher plusieurs ca Main d'œuvre spécialisée Cuisine artisanale	ses si applicable) Produits laitiers Mets préparès Boissons alcoolisées Produits du miel la transformation aliment ses si applicable)	Caré Cho Cho Autr aire, veuillez indiquer à q	e, thé, épices vales et cléagineux colat et confiseries es produits d'origine végétale uelle assistance vous avez
Vous pouvez cocher plusieurs ca Viandes, volailles et poissons Boulangeries et pâtisseries Fruits et légumes Produits de l'érable S. Si vous obtenez de l'aide pour ecours. vous pouvez cocher plusieurs ca Main d'œuvre spécialisée Cuisine artisanale Prétraitement exteme à votre entreprise.	Produits laitiers Mets préparés Boissons alcoolisées Produits du miel la transformation aliment ses si applicable)	Caré Cèré Cho Autri aire, veuillez indiquer à qu Finition de produits à l'extern Ne s'applique pas	e, thé, épices vales et cléagineux colat et confiseries es produits d'origine végétale uelle assistance vous avez
Vous pouvez cocher plusieurs ca Viandes, volailles et poissons Boulangeries et pâtisseries Fruits et légumes Produits de l'érable 35. Si vous obtenez de l'aide pour ecours. vous pouvez cocher plusieurs ca Main d'œuvre spécialisée Cuisine artisanale Prétraitement exteme à votre entreprise. 36. Votre entreprise agroalimentai Oui	Produits laitiers Mets préparés Boissons alcoolisées Produits du miel la transformation aliment ses si applicable)	Caré Cèré Cho Autri aire, veuillez indiquer à qu Finition de produits à l'extern Ne s'applique pas	e, thé, épices vales et cléagineux colat et confiseries es produits d'origine végétale uelle assistance vous avez
Vous pouvez cocher plusieurs ca Viandes, volailles et poissons Boulangeries et pâtisseries Fruits et légumes Produits de l'érable 35. Si vous obtenez de l'aide pour recours. (vous pouvez cocher plusieurs ca Main d'œuvre spécialisée Cuisine artisanale Prétraitement externe à votre entreprise agroalimentai	Produits laitiers Mets préparés Boissons alcoolisées Produits du miel la transformation aliment ses si applicable)	Caré Cèré Cho Autri aire, veuillez indiquer à qu Finition de produits à l'extern Ne s'applique pas	e, thé, épices vales et cléagineux colat et confiseries es produits d'origine végétale uelle assistance vous avez





PDZA - MRC du Haut-Saint-François

7. Utilisez-vous les divers modes de mise en marché LOCALE énumérées ci-dessous pour vos produits groalimentaires? Non, mais serais intéresset Non applicable (mise en marché collective) Non applicable de forme Narché de la Gare à Sherbrocke Narché de Compton Narché de Compton Narché de Solidarite Na	7. Utilisez-vous les divers modes de mise en marché LOCALE énumérées ci-dessous pour vos produits groalimentaires? Non, mai serais intéresset Non applicable (mise en marché collective) Non intéresset Non applicable (mise en marché collective) Non Non applicable (mise en marché collective) Non Non applicable (mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires?	DZA - MRC du Haut-Saint-François			
Non applicable (mise en marché collective) Non applicable (mise en marché collective) Non applicable (mise en marché collective) Nicosque ou boutique à la ferme Auto-cueillette Auto-cueillette Agrotourisme Marché de la Gare à Sherbrocke Marché de la Gare à Sherbrocke Marché Locavore de Racine Autro(s) marchés public(s) Marché de solidarité Panier équitable-fermier de famille (agriculture soutenue par la communauté ASC) Site interme: Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.) 8. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oul Non Ne s'applique pas	groalimentaires? Non applicable (mise en marché collective)	ISE EN IARCHÉ			
Non applicable (mise en marché collective) Nissque ou boutique à la forme Auto-cueillette Auto-cueillette Agrotourisme Marché de la Gare à Sherbrooke Marché public de Compton Marché public de Compton Marché Locavore de Racine Autre(s) marchés public(s) Marché de solidarite Panier équitable-fermier de famille (agriculture soutenue par la communauté ASC) Site internet Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.) 8. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oui Non Ne s'applique pas	Non applicable (mise en marché collective) Nissque ou boutique à la forme Auto-cueillette Auto-cueillette Agrotourisme Marché de la Gare à Sherbrooke Marché public de Compton Marché public de Compton Marché Locavore de Racine Autre(s) marchés public(s) Marché de solidarite Panier équitable-fermier de famille (agriculture soutenue par la communauté ASC) Site internet Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.) 8. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oui Non Ne s'applique pas	7. Utilisez-vous les divers modes de mise en marché LOCALE énumérées groalimentaires?	ci-dessous pour	vos produ	
Kiosque ou boutique à la ferme Auto-cueillette Agrotourisme Marché de la Gare à Sherbrooke Marché public de Compton Marché Locavore de Racine Autre(s) marchés public(s) Marché de solidarité Panier équitable-fermier de famille (agriculture soutenue par la communauté ASC) Site internet Circuit conventionnel (supermarches, épiceries, fruiteries, etc.) 8. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oui Non Ne s'applique pas	Kiosque ou boutique à la ferme Auto-cueillette Agrotourisme Marché de la Gare à Sherbrooke Marché public de Compton Marché Locavore de Racine Autre(s) marchés public(s) Marché de solidarité Panier équitable-fermier de famille (agriculture soutenue par la communauté ASC) Site internet Circuit conventionnel (supermarches, épiceries, fruiteries, etc.) 8. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oui Non Ne s'applique pas		Oui	Non	Non, mais serais intéressé
Auto-queillette Agrotourisme Marché de la Gare à Sherbrooke Marché public de Compton Marché Locavore de Racine Autre(s) marchés public(s) Marché de solidarite Panier équitable-fermier de famille (agriculture soutenue par la communauté ASC) Site internet Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.) Sa. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oui Non Ne s'applique pas	Auto-queillette Agrotourisme Marché de la Gare à Sherbrooke Marché public de Compton Marché Locavore de Racine Autre(s) marchés public(s) Marché de solidarite Panier équitable-fermier de famille (agriculture soutenue par la communauté ASC) Site internet Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.) Sa. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oui Non Ne s'applique pas	Non applicable (mise en marché collective)	0	0	0
Agrotourisme Marché de la Gare à Sherbrooke Marché public de Compten Marché Locavore de Racine Autre(s) marchés public(s) Marché de solidarité Panier équitable-fermier de famille (agriculture soutenue par la communauté ASC) Site internes Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.) 83. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oul Non Ne s'applique pas	Agrotourisme Marché de la Gare à Sherbrooke Marché public de Compten Marché Locavore de Racine Autre(s) marchés public(s) Marché de solidarité Panier équitable-fermier de famille (agriculture soutenue par la communauté ASC) Site internes Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.) 83. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oul Non Ne s'applique pas	Kiosque ou boutique à la ferme	0	0	0
Marché de la Gare à Sherbrooke Marché public de Compton Marché Locavore de Racine Autre(s) marchès public(s) Marché de solidarité Panier équitable-fermier de famille (agriculture soutenue par la communauté ASC) Site internet Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.) B. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oui Non Ne s'applique pas	Marché de la Gare à Sherbrooke Marché public de Compton Marché Locavore de Racine Autre(s) marchès public(s) Marché de solidarité Panier équitable-fermier de famille (agriculture soutenue par la communauté ASC) Site internet Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.) 88. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oui Non Ne s'applique pas	Auto-cueillette	0	0	0
Marché public de Compton Marché Locavore de Racine Autre (s) marchés public (s) Marché de solidarité Panier équitable-fermier de famille (agriculture soutenue par la communauté ASC) Site internet Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.) 38. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oul Non Ne s'applique pas	Marché public de Compton Marché Locavore de Racine Autre (s) marchés public (s) Marché de solidarité Panier équitable-fermier de famille (agriculture soutenue par la communauté ASC) Site internet Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.) 38. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oul Non Ne s'applique pas	Agrotourisme	0	0	0
Marché Locavore de Racine Autre(s) marchés public(s) Marché de solidarité Panier équitable-fermier de famille (agriculture soutenue par la communauté ASC) Site internet Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.) 38. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oui Non Ne s'applique pas	Marché Locavore de Racine Autre(s) marchés public(s) Marché de solidarité Panier équitable-fermier de famille (agriculture soutenue par la communauté ASC) Site internet Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.) 38. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oui Non Ne s'applique pas	Marché de la Gare à Sherbrooke	0	0	0
Autre(s) marchés public(s) Marché de solidarité Panier équitable-fermier de famille (agriculture soutenue par la communauté ASC) Site internet Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.) 38. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oul Non Ne s'applique pas	Autre(s) marchés public(s) Marché de solidarité Panier équitable-fermier de famille (agriculture soutenue par la communauté ASC) Site internet Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.) 38. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oul Non Ne s'applique pas	Marché public de Compton	0	0	0
Marché de solidaritie Panier équitable-fermier de famille (agriculture soutenue par la communauté ASC) Site internet Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.) 38. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oui Non	Marché de solidarité Panier équitable-fermier de famille (agriculture soutenue par la communauté ASC) Site internet Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.) 38. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oul Non Ne s'applique pas	Marché Locavore de Racine	0	0	0
Panier équitable-fermier de famille (agriculture soutenue par la communauté ASC) Site internet Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.) 18. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oul Non Ne s'applique pas	Panier équitable-fermier de famille (agriculture soutenue par la communauté ASC) Site internet Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.) 18. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oul Non Ne s'applique pas	Autre(s) marchés public(s)	0	0	0
Site internet Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.) S. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oui Non Ne s'applique pas	Site internet Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.) S. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oui Non Ne s'applique pas	Marché de solidarité	0	0	0
Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.) 88. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oui Non Ne s'applique pas	Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.) 88. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oui Non Ne s'applique pas	Panier équitable-fermier de famille (agriculture soutenue par la communauté ASC)	0	\circ	0
18. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oul Non Ne s'applique pas	18. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires? Oul Non Ne s'applique pas	Site internet	0	0	0
Oui Non Ne s'applique pas	Oui Non Ne s'applique pas	Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.)	0	0	0
i oui, quels sont les produits que vous voudriez mettre en marché à court terme ou moyen terme (moins de 3 ans)	il oui, quels sont les produits que vous voudriez mettre en marché à court terme ou moyen terme (moins de 3 ans)	Oui Non Ne s'applique pas			
		i oui, quels sont les produits que vous voudriez mettre en marché à court terme ou moyen ter	me (moins de 3 ans)		





	ıçois					
DESCRIPTION DES SURFACES CULTIVABLES						
39. Seriez-vous intéressé à loue	er une partie de vos terres?					
Non						
(Si vous avez répondu NON, passez à	la question 41)					
40. Si vous avez répondu OUI à représentent-elles et précisez la (vous pouvez cocher plusieurs		superficies les surfa	ces di	sponibles	en loc	ation
			Culture	Pātura	ge	Friche
Moins de 5 hectares (moins de 12 ac	res)					
5 à 15 hectares (12 à 37 acres)						
15 à 40 hectares (37 à 99 acres)						
Plus de 40 hectares (plus de 99 acres	s)					
41. Seriez-vous intéressé à ven	dre vos terres à court terme (mo	ns de 5 ans) ?				
41. Seriez-vous intéressé à ven Oui, en totalité (Si vous avez répondu NON, passez à	Oui, en partie	ns de 5 ans) ?	1			
Oui, en totalité (Si vous avez répondu NON, passez à	Oui, en partie la question 43) la question précédente, quelles actuelle.	Not		vendre rej	présent	tent-
Oui, en totalité (Si vous avez répondu NON, passez à 42. Si vous avez répondu OUI à elles et précisez leur utilisation	Oui, en partie la question 43) la question précédente, quelles actuelle.	Not	ces à	v endre re j Päturage	p résen t	tent- Boisé
Oui, en totalité (Si vous avez répondu NON, passez à 42. Si vous avez répondu OUI à elles et précisez leur utilisation	Oui, en partie la question 43) la question précédente, quelles actuelle. cases si applicable)	Not	ces à			
Oui, en totalité (Si vous avez répondu NON, passez à 42. Si vous avez répondu OUI à elles et précisez leur utilisation (vous pouvez cocher plusieurs	Oui, en partie la question 43) la question précédente, quelles actuelle. cases si applicable)	Not	ces à			
(Si vous avez répondu NON, passez à 42. Si vous avez répondu OUI à elles et précisez leur utilisation (vous pouvez cocher plusieurs Moins de 5 hectares (moins de 12 ad	Oui, en partie la question 43) la question précédente, quelles actuelle. cases si applicable)	Not	ces à			
Oui, en totalité (Si vous avez répondu NON, passez à 42. Si vous avez répondu OUI à elles et précisez leur utilisation (vous pouvez cocher plusieurs Moins de 5 hectares (moins de 12 ao 5 à 15 hectares (12 à 37 acres)	Cui, en partie la question 43) la question précédente, quelles actuelle. cases si applicable)	Not	ces à			
(Si vous avez répondu NON, passez à 42. Si vous avez répondu OUI à elles et précisez leur utilisation (vous pouvez cocher plusieurs Moins de 5 hectares (moins de 12 ac 5 à 15 hectares (12 à 37 acres) 15 à 40 hectares (37 à 99 acres)	Cui, en partie la question 43) la question précédente, quelles actuelle. cases si applicable)	Not	ces à			
(Si vous avez répondu NON, passez à 42. Si vous avez répondu OUI à elles et précisez leur utilisation (vous pouvez cocher plusieurs Moins de 5 hectares (moins de 12 ac 5 à 15 hectares (12 à 37 acres) 15 à 40 hectares (37 à 99 acres)	Cui, en partie la question 43) la question précédente, quelles actuelle. cases si applicable)	Not	ces à			
(Si vous avez répondu NON, passez à 42. Si vous avez répondu OUI à elles et précisez leur utilisation (vous pouvez cocher plusieurs Moins de 5 hectares (moins de 12 ac 5 à 15 hectares (12 à 37 acres) 15 à 40 hectares (37 à 99 acres)	Cui, en partie la question 43) la question précédente, quelles actuelle. cases si applicable)	Not	ces à			
(Si vous avez répondu NON, passez à 42. Si vous avez répondu OUI à elles et précisez leur utilisation (vous pouvez cocher plusieurs Moins de 5 hectares (moins de 12 ac 5 à 15 hectares (12 à 37 acres) 15 à 40 hectares (37 à 99 acres)	Cui, en partie la question 43) la question précédente, quelles actuelle. cases si applicable)	Not	ces à			





DZA - MRC du Haut-Saint-François				
3. Avez-vous des bâtiments agricoles qui pou	urraient être loués à des fins aç	ricoles?		
Oui				
Non				
4. À l'inverse, êtes-vous à la recherche de ter gricole?	rres à acheter ou à louer pour l	es besoins de v	otre entrepris	se
Oui, pour louer	Oui, pour acheter	ou louer selon la d	isponibilitė	
Oui, pour acheter	Non			
5. Utilisez-vous ces matières résiduelles ferti os champs?	msantes ou ces amendements		Non, mais	
Boues d'usine de traitement des eaux usées		Oui	interesse	Non
Boues de compostage		0	0	0
Boues de papetière		0	0	0
Pierre à chaux		0	0	0
Cendres industrielles		\circ	0	\circ
Tubrex (résidus de cimenterie)		0	0	0





46. Est-ce que votre propriété comporte des superficies zonées agricoles en friche ou à l'abandon? Oui, moins de 5 hectares (moins de 12 acres) Oui, de 5 à 10 hectares (12 à 24 acres) Non (Si vous avez répondu NON, passez à la question 49) 47. D'après vous, quels sont les facteurs qui ont contribué à l'abandon des terres? (vous pouvez cocher plusieurs cases si applicable) Accès difficile (route, rivière, zone humide, enclave) Saturé d'eau Étoignement Mauvais drainage Roc en surface, à découvert	
Oui, moins de 5 hectares (moins de 12 acres) Oui, plus de 10 hectares (plus de 24 acres) Oui, de 5 à 10 hectares (12 à 24 acres) Non (Si vous avez répondu NON, passez à la question 49) 47. D'après vous, quels sont les facteurs qui ont contribué à l'abandon des terres? (vous pouvez cocher plusieurs cases si applicable) Accès difficile (route, rivière, zone humide, enclave) Saturé d'eau Étoignement Très rocailleux	
Oui, moins de 5 hectares (moins de 12 acres) Oui, plus de 10 hectares (plus de 24 acres) Non (Si vous avez répondu NON, passez à la question 49) 47. D'après vous, quels sont les facteurs qui ont contribué à l'abandon des terres? (vous pouvez cocher plusieurs cases si applicable) Accès difficile (route, rivière, zone humide, enclave) Saturé d'eau Éloignement Très rocailleux	
Oui, de 5 à 10 hectares (12 à 24 acres) Non (Si vous avez répondu NON, passez à la question 49) 47. D'après vous, quels sont les facteurs qui ont contribué à l'abandon des terres? (vous pouvez cocher plusieurs cases si applicable) Accès difficile (route, rivière, zone humide, enclave) Saturé d'eau Éloignement Très rocailleux	
(Si vous avez répondu NON, passez à la question 49) 47. D'après vous, quels sont les facteurs qui ont contribué à l'abandon des terres? (vous pouvez cocher plusieurs cases si applicable) Accès difficile (route, rivière, zone humide, enclave) Éloignement Très rocailleux	
47. D'après vous, quels sont les facteurs qui ont contribué à l'abandon des terres? (vous pouvez cocher plusieurs cases si applicable) Accès difficile (route, rivière, zone humide, enclave) Éloignement Très rocailleux	
(vous pouvez cocher plusieurs cases si applicable) Accès difficile (route, rivière, zone humide, enclave) Éloignement Très rocailleux	
Éloignement Très rocailleux	
Mauvais drainage Roc en surface, à découvert	
Infrastructure gênante Problème de cohabitation	
Mauvaise exposition climatique Ne sait pas / autre *	
* (Veuillez préciser)	
48. Que désirez-vous faire avec vos terres en friches? (vous pouvez cocher plusieurs cases si applicable) Reboiser Ne rien faire (laisser aller la nature)	
Remettre en culture (incluant plantation de sapins de Noël) Indécis	





PDZA - MRC du Haut-Saint-François	
BOISÉS	
49. Votre entreprise possède t-elle un boisé?	
Oui	
○ Non	
(Si vous avez répondu NON, passez à la question 57)	
50. Si vous avez un boisé, de quel(s) type(s) est-c (spécifiez ceux qui s'appliquent)	e?
Érablière entaillée	Boisé utilisé ou aménagé pour le loisir (chasse, VTT, etc.)
Érablière non entaillée et non exploitée	Boisé utilisé ou aménagé pour les produits forestiers non ligneux (PFNL)
Érablière exploitée pour le bois	Boisé non aménagé (laisse la nature aller)
Boisé aménagé pour la récolte du bois	
Autre (veuillez préciser)	
51. En plus du statut de producteur agricole, avez Oui	rous aussi ceiui de producteur rorestier i
Non	





ZA - MRC du Haut-Saint-François										
FINITION: Les produits forestiers non ligneux (PFNL) proviet plantation. Ils se définissent comme des produits ou des so stinée à l'industrie du bois d'œuvre, de la pâte et papier, du b x PFNL sont variés: aliments et additifs alimentaires, plantes sméceutiques et produits ornementaux.	us-produits oois de cha	de véç uffage	gétaux ou du c	foresti charbo	ers, au n. Les	tres qu usages	ie la m	atière li nerciau	igneus x asso	е
. Cultivez-vous ou récoltez-vous de manière signific ous pouvez cocher plusieurs cases)	ative les	produ	its for	estien	s non	ligne	ıx?			
Oui, plantes médicinales		ui, baie	s come	stibles						
Oui, têtes de violon	N	on, mai	s j'ai de	e l'intéré	ŧt					
Oui, champignons	N	on, auc	un inté	rêt						
Autre (veuillez préciser)										
3. Qui produit votre plan d'aménagement pour votre	boisé?									
Un ingénieur forestier à son compte	(u	n ingén	ieur for	estier ti	availla	nt pour	un grou	ıpemen	t forest	ier
Un ingénieur forestier travaillant dans un bureau d'experts- conseils	O P	ersonne	e, je n'a	i pas di	e plan o	d'aména	agemer	nt		
Autre (veuillez préciser)										
4. Concernant spécifiquement votre boisé, indiquez v	atro nivo	au d'ir	ntárát	DOLLE:						
étant aucun intérêt et 10 étant très intéressé)	rotte ilive	au u ii	Heret	pour.						
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
L'aménagement pour la coupe du bois	0	\bigcirc	0	0	0	0	0	0	0	0
aménagement pour la production/récolte de PFNL	0	\circ	\circ	\circ	\circ	\circ	0	\circ	\circ	0
aménagement pour la faune (préservation et chasse)	0	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	0
L'aménagement pour le loisir (VTT, randonnée, etc.)	\circ	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\circ	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\circ
utre (veuillez préciser)										1
]
5. Avez-vous déjà exploité votre boisé pour la coupe	du bois?									
Oui et je continue cette activité	O N	on, mai	s j'ai de	e l'intéré	èt					
Oui, mais j'ai cessé cette activité	O .		un inté	rőt.						





6. Si vous avez déjà exploité votre boisé pour la cou ervices reçus de votre conseiller indépendant ou gr 1 étant aucunement satisfaisant et 10 étant très satis	oupement										
ciani aucunement sausiaisant et 19 etani tres sati	sraisanti	2	3	4	5	6	7	8	9	10	S. O.
Avant les travaux (aménagement et planification)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
endant les travaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Après les travaux de récolte (état du terrain, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ommentaires											
]
											1



DZA - MRC du Haut-Saint-François											
ÈGLEMENTS MUNICIPAUX ET NVIRONNEMENTAUX											
77. Sur une échelle de 1 à 10, veuillez noter si votre entreprise agricole.		pour	vous	une	sourc	e de	limita	ation	au ni	veau	de
1 étant aucunement limitant et 10 étant très li	imitant)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Agrandissement des superficies cultivables (REA)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	C
La règlementation portant sur les distances séparatrice des odeurs	es relatives à la gestion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	С
Le réglement relatif aux bandes riveraines (bandes min conservées de part et d'autre d'un cours d'eau)	nimales de 3 mètres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	С
Autre réglementation gouvernementale *		\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc
(Veuillez préciser)											
-		ions?									
i8. Selon vous, qui devez-vous contacter dan vous pouvez cocher plusieurs cases si applic		ions?	MRC			Ministé nviron	ere de nemer	nt	Ne	sait pa	as
-	cable)	ions?						nt	Ne	sait pa	as
vous pouvez cocher plusieurs cases si applic	cable)	ions?						nt	Ne	sait pa	as
vous pouvez cocher plusieurs cases si applic	cable)	ions?						nt	Ne	sait pa	ıs
vous pouvez cocher plusieurs cases si applie Creusage d'un fossé Creusage d'un cours d'eau	cable)	ions?						nt	Ne	sait pa	as
vous pouvez cocher plusieurs cases si applie Creusage d'un fossé Creusage d'un cours d'eau Installation de drains de surface	cable)	ions?						nt	Ne	sait pa	98
vous pouvez cocher plusieurs cases si applie Creusage d'un fossé Creusage d'un cours d'eau Installation de drains de surface	cable)	ions?						rt	Ne	sait pa	es
vous pouvez cocher plusieurs cases si applie Creusage d'un fossé Creusage d'un cours d'eau Installation de drains de surface	cable)	ions?						nt	Ne	sait pa	as
vous pouvez cocher plusieurs cases si applie Creusage d'un fossé Creusage d'un cours d'eau Installation de drains de surface	cable)	ions?						Υt	Ne	sait pa	es
vous pouvez cocher plusieurs cases si applie Creusage d'un fossé Creusage d'un cours d'eau Installation de drains de surface	cable)	ions?						nt	Ne s	sait pa	as
vous pouvez cocher plusieurs cases si applie Creusage d'un fossé Creusage d'un cours d'eau Installation de drains de surface	cable)	ions?						τt	Ne	sait pa	as
vous pouvez cocher plusieurs cases si applie Creusage d'un fossé Creusage d'un cours d'eau Installation de drains de surface	cable)	ions?						nt	Ne	sait pa	as
vous pouvez cocher plusieurs cases si applie Creusage d'un fossé Creusage d'un cours d'eau Installation de drains de surface	cable)	ions?						nt	Ne	sait pa	es
vous pouvez cocher plusieurs cases si applie Creusage d'un fossé Creusage d'un cours d'eau Installation de drains de surface	cable)	ions?						nt	Ne	sait pa	as
vous pouvez cocher plusieurs cases si applie Creusage d'un fossé Creusage d'un cours d'eau Installation de drains de surface	cable)	ions?						nt	Ne	sait pa	as





Quel est votre plus haut niveau de scolarité complété Aucun diplôme Études secondaires générales (D.E.S ou équivalent) Études professionnelles (D.E.P)	Études collégial		
Aucun diplôme Études secondaires générales (D.E.S ou équivalent)	Études collégial		
Aucun diplôme Études secondaires générales (D.E.S ou équivalent)	Études collégial		
Études secondaires générales (D.E.S ou équivalent)			
	Ćtudos do pros	es (D.E.C)	
Études professionnelles (D.E.P)	Ciudes de preir	ier cycle universitaire (Baccala	urėat)
	Études de deux	ième cycle universitaire (Maîtris	se)
Attestation d'études collégiales (A.E.C)	Études de troisi	ème cycle universitaire (Doctor	at)
. Avez-vous suivi des cours en gestion agricole?			
Oui			
) Non			
. Dans le cadre de vos activités de gestion agricole, uti	ilisez-vous:		
	Oui	Non, mais intéressé	Non
Ordinateur (chiffrier, traitement de texte, etc.)	0	0	0
nternet	U	\cup	
ëlëphone intelligent			





PDZA - MRC du Haut-Saint-François			
3. Connaissez-vous et/ou utilisez-vous ces services?			
	Oui, je connais et j'utilise	Oui, je connais mais n'utilise pas	Non, je ne connais pas
Formule de partage des investissements par copropriété	\circ	\circ	\circ
Syndicat d'instruments / matériel agricole	\circ	\bigcirc	\bigcirc
Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)	\circ	\circ	\circ
Coopérative d'utilisation de main d'œuvre partagée (CUMO)	\circ	\circ	\circ
4. À quel(s) type(s) de conseillers avez-vous recours?			
Conseillers en gestion (comptable, fiscaliste, financier, etc.)	Conseillers en mis	e en marché	
Conseillers techniques (fertilisation, production, etc.)	Aucun recours		
Conseillers en transformation			
Autre (veuillez préciser)			





PDZA - MRC du Haut-Saint-François	
REGARDS SUR LA VIE AGRICOLE	
65. Vivez-vous ou avez-vous vécu des problèmes agricole?	s de cohabitation avec votre voisinage à cause de votre production
Oui, au niveau des cdeurs	Oui, au niveau du partage de la route
Oui, au niveau des bruits	Oui, au niveau du dommage dans les champs
Oui, au niveau des poussières	Non, pas récemment
Oui, au niveau de la propreté des chemins	Non, pas depuis longtemps
Autre (veuillez préciser)	
66. Croyez-vous que dans 5 ans, votre entreprise ce moment?	agricole sera dans une situation meilleure ou pire qu'elle l'est en
Bien meilleure situation	Légérement moins bonne
Légérement meilleure	Très mauvaise situation
Même situation, aucun changement	Ne sait pas
67. Si une connaissance ou un membre de la fam connexe, seriez-vous enclin à l'encourager?	ille envisageait de faire sa vie en agriculture ou dans un domaine
Oui, fortement	Neutre, ni pour ni contre
Oui, légèrement	Non





68. Parmi les situations suivantes, comment évalueriez-vous votre niveau de stress? (Veuillez indiquer, pour chaque catégorie, le niveau de stress associé, 1 étant un niveau de stress inexistant et 10 étant le niveau de stress le plus élevé) Ne s'applique 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 pas 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 Charge de travail

PDZA - MRC du Haut-Saint-François

Charge de travail			0	0		0	0	0			0
Concurrence mondiale	0	\circ	\circ	\circ	\circ	0	\circ	\circ	\circ	\circ	\circ
Endettement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bris de machinerie	0	0	\circ	\circ	0	0	\circ	\circ	\circ	\circ	\circ
Conciliation travail / vie familiale et/ou personnelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Difficulté à trouver de la relève	0	0	\bigcirc	\circ	\circ	\bigcirc	\circ	0	0	\bigcirc	\circ
Relations avec les associés de la ferme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Relations avec les employés de la ferme	0	0	\circ	0	0	0	\circ	0	0	0	0
Relations avec les voisins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Diminution des revenus	0	\circ	0	\bigcirc	0	\circ	\circ	0	\circ	\circ	0
Augmentation des dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Obligations environnementales	0	0	\circ	0	0	0	\circ	0	0	\circ	0
Bureaucratie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instabilité des marchés	0	\circ	\circ	\circ	0	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\circ	0	0
Maladie des animaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coûts et incertitude des quotas	0	\circ	\circ	0	0	\circ	\circ	0	0	\circ	0
Imprévisibilité de la météo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Obligations de performance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rareté de la main-d'œuvre compétente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Transfert de la ferme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mise en marché, visibilité et clientèle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0





PDZA - NIKC du Haut-Saint-François	
69. Au cours des dernières années, avez-vous entreprise?	vécu des moments de découragement face à l'avenir de votre
Jamais	La moitié du temps
Rarement	Souvent
Occasionnellement	Toujours
70. Au cours des dernières années, vous est-il	arrivé de vous sentir seul?
Jamais	La moitié du temps
Rarement	Souvent
Occasionnellement	Toujours
préoccupations? (vous pouvez cocher plusieurs cases si applica	<u> </u>
Oui, famille	Oui, employés/conseillers
Oui, amis	Oui, structure d'aide professionnelle
Oui, voisins	Non
72. Y a-t-il dans votre entourage quelqu'un qui ou toute autre situation pouvant nécessiter plu	peut vous remplacer sur la ferme en cas de maladie, blessure, congé sieurs jours d'absence?
Oui	
Non	
73. <u>Au niveau personnel</u> , y a-t-il une personne de besoin de conseils ou d'informations?	ou un organisme à qui vous pensez vous adresser lorque vous avez
Oui	
Non	





4. Indiquez votre niveau de satisfaction quand aux éléments suivants: létant aucunement satisfaisant et 10 étant très satisfaisant) 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Sentiment de solidarité au sein de la communauté rurale Qualité de votre vie sociale Reconnaissance par la société du travail de producteur agricole 5. Pour finir, nous vous invitons à formuler vos commentaires ou vos suggestions:
tétant aucunement satisfaisant et 10 étant très satisfaisant) 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Sentiment de solidarité au sein de la communauré rurale Qualité de votre vie sociale Reconnaissance par la société du travail de producteur agricole
tétant aucunement satisfaisant et 10 étant très satisfaisant) 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Sentiment de solidarité au sein de la communauré Qualité de votre vie sociate Reconnaissance par la société du travail de producteur agricole
Sentiment de solidarité au sein de la communauré rurale Qualité de votre vie sociate Reconnaissance par la société du travail de producteur agricole
Sentiment de solidarité au sein de la communauté rurale Qualité de votre vie sociale Reconnaissance par la société du travail de producteur agricole
Reconnaissance par la société du travail de producteur agricole
producteur agricole OOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOO
5. Pour finir, nous vous invitons à formuler vos commentaires ou vos suggestions:
5. Pour finir, nous vous invitons à formuler vos commentaires ou vos suggestions:





30



Sondage destiné à la relève agricole



Vous êtes sollicité à titre de relève agricole afin d'aider la MRC à dresser un portrait juste de la situation de la relève agricole. Cette consultation s'inscrit dans le cadre de la démarche d'élaboration du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC du Haut-Saint-François.

Merci de votre participation à notre sondage. Votre avis nous est précieux.

*** Seulement pour les membres du Syndicat de la Relève Agricole de l'Estrie (SYRAE), il y aura un tirage au sort d'une tablette Samsung Galaxy 4 avec écran de 7 pouces. Le tirage aura lieu le 12 juin. ***

Veuillez notez que vos réponses sont<u>confidentielles</u> et ne seront utilisées que dans le cadre du PDZA.







Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

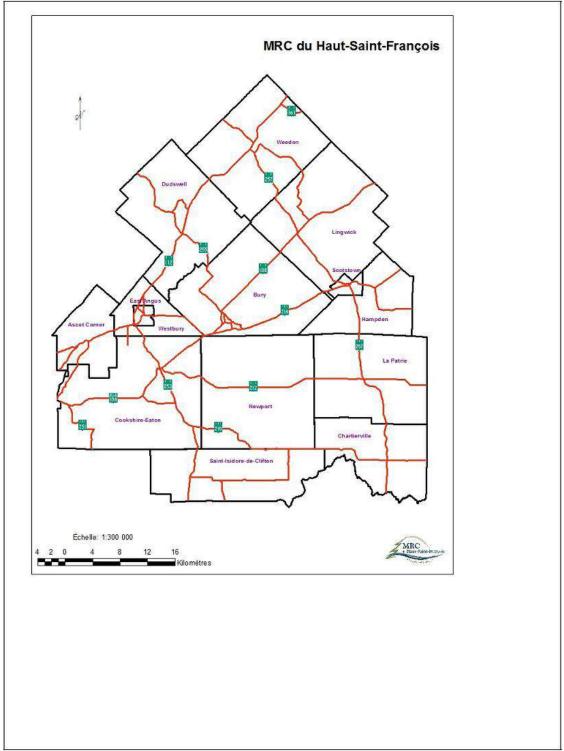
















PDZA - MRC du Haut-Saint-François - Volet Relève	
IDENTIFICATION DU RÉPONDANT	
1. Identification du répondant	
Non	
Adresse	
Municipalité	
Code postal	
Courriel	
2. Dans quel groupe d'âge vous situez-vous?	
Moins de 16 ans	31 à 40 ans
16 à 25 ans	41 à 50 ans
26 à 30 ans	51 ans et plus
3. Quel est votre lien avec le Haut-Saint-François?	
Y est établi ou y travaille	Ne sait pas, mais intéressé
En voie d'établissement ou d'y obtenir un emploi	Aucun intérêt envers cette MRC
Autre (précisez)	
4. Quel est votre plus haut niveau de scolarité comple	***
Aucun diplôme	Études collégiales (D.E.C)
Études secondaires générales (D.E.S ou équivalent)	Études de premier cycle universitaire (Baccalauréat)
Études professionnelles (D.E.P)	Études de deuxième cycle universitaire (Maîtrise)
Attestation d'études collégiales (A.E.C)	Études de troisième cycle universitaire (Doctorat)
Autre (veuillez préciser)	





i. Avez-vous suivi ou suivez-vous une formati Plusieurs réponses possibles)	ion dans les	domaines	suivants?			
Production horticale (DEP)		Environ	nement et amé	nagement du te	erritoire (DEC	;)
Production animale (DEP)		Transfo	rmation des ali	ments (DEC)		
Lancement d'une entreprise (ASP)		Agronor	mie (BAC)			
Gestion d'entreprise agricole (DEC)		Aucun				
Autre (veuillez préciser)						
i. D'où vient votre intérêt pour l'agriculture et	ses domain	nes connexe	s?			
J'ai grandi sur une ferme		Résultat	t de recherches	s personnelles		
J'ai de la famille/amis dans le domaine		J'ai touj	ours été passio	onné(e)		
Je connais quelqu'un dans le domaine		Je viens	s de découvrir d	ce domaine		
Autre (veuillez préciser)						
. Spécifiez dans combien de temps vous pré	vovez prenc	dre part aux	activités su	ivantes:		
	Non-	Moins de 3			10 ans et	
Répondez pour chaque énoncé)			activités su 3 à 5 ans	ivantes:	10 ans et plus	Ne sait pas
	Non-	Moins de 3				Ne sait pas
Répondez pour chaque énoncé) Être employé sur une ferme	Non-	Moins de 3				Ne sait pas
Répondez pour chaque énoncé) Être employé sur une ferme Être employé pour gérer une ferme	Non-	Moins de 3				Ne sait pas
Répondez pour chaque énoncé) Être employé sur une ferme Être employé pour gérer une ferme Être employé en transformation agroalimentaire Être employé auprès d'entreprises en service-conseil	Non-	Moins de 3				Ne sait pas
Répondez pour chaque énoncé) Être employé sur une ferme Être employé pour gérer une ferme Être employé en transformation agroalimentaire Être employé auprès d'entreprises en service-conseil agricole	Non-	Moins de 3				Ne sait pas
Répondez pour chaque énoncé) Être employé sur une ferme Être employé pour gérer une ferme Être employé en transformation agroalimentaire Être employé auprès d'entreprises en service-conseil agricole Démarrer ma ferme (production primaire)	Non-	Moins de 3				Ne sait pas
Être employé sur une ferme Être employé pour gérer une ferme Être employé en transformation agroalimentaire Être employé auprès d'entreprises en service-conseil agricole Démarrer ma ferme (production primaire) Prendre la relève d'une ferme Démarrer mon entreprise de transformation	Non-	Moins de 3				Ne sait pas
Être employé pour gérer une ferme Être employé en transformation agroalimentaire Être employé auprès d'entreprises en service-conseil agricole Démarrer ma ferme (production primaire) Prendre la relève d'une ferme Démarrer mon entreprise de transformation (production secondaire)	Non-applicable O O O O O O O O O O O O O O O O O O	Moins de 3				Ne sait pas
Être employé sur une ferme Être employé pour gérer une ferme Être employé en transformation agroalimentaire Être employé auprès d'entreprises en service-conseil agricole Démarrer ma ferme (production primaire) Prendre la relève d'une ferme Démarrer mon entreprise de transformation (production secondaire) Démarrer mon entreprise en service-conseil	Non-applicable O O O O O O O O O O O O O O O O O O	Moins de 3 ans	3 à 5 ans			0 0 0 0 0 0
Être employé sur une ferme Être employé pour gérer une ferme Être employé en transformation agroalimentaire Être employé auprès d'entreprises en service-conseil agricole Démarrer ma ferme (production primaire) Prendre la relève d'une ferme Démarrer mon entreprise de transformation (production secondaire) Démarrer mon entreprise en service-conseil	Non-applicable O O O O O O O O O O O O O O O O O O	Moins de 3 ans	3 à 5 ans	5 à 10 ans O O O O O O O O O O O O O O O O O O		0 0 0 0 0 0





	Production conventionnelle	Production biologique certifiée	Ne sait pas
ait	0	0	0
Porcs	0	0	0
Bovins de boucherie	0	0	0
/olailles	0	0	0
Ovins	0	0	0
Aquiculture	0	0	0
/eaux lourds	0	0	0
Chevaux	0	0	0
Autres élevages (chèvres, cerfs, sangliers, tamas, etc.)	0	0	0
Horticulture ornementale (arbres de Noël, gazon, plantes vivaces, fleurs, etc.)	\circ	\circ	0
Céréales et protéagineux (soya, maïs-grain, avoine, orge, blé, etc.)	0	0	0
Cultures abritées (tomates, concombres, fleurs annuelles, etc.)	\circ	\circ	\circ
ourrages pour la vente	0	0	0
Fruits (pommier, fraisier, framboisier, bleuetier, vigne, etc.)	\circ	0	0
. egumes (ponmes de terre, maïs sucré, citrouille, courge, carotte, betterave, asperge, etc.)	0	0	0
Acériculture	\circ	0	\circ
tre (veuillez préciser)			



PLANDEDÉVELOPPEMENT DELAZONEAGRICOLE MRCHAUT-SAINT-FRANÇOIS



 Quelles seront les productions secondaires de votre entrep veuillez inscrire les différentes productions lors qu'applicable 										
				Pro conve	ductio	n	Produc biologi certifi	que	Ne sa	it pas
Lait					\bigcirc)		
Porcs					\bigcirc))
Bovins de boucherie					0)		
Volailles					\circ		\subset))
Ovins					0)		
Aquiculture					\circ)		
Veaux lourds					0)		
Chevaux					0		\bigcirc))
Autres élevages (chèvres, cerfs, sangliers, lamas, etc.)					\circ)		
Horticulture ornementale (arbres de Noël, gazon, plantes vivaces, fleurs, etc.					0		\Box)		
Céréales et protéagineux (soya, maïs-grain, avoine, orge, blé, etc.)					\circ)		
Cultures abritées (tomates, concombres, fleurs annuelles, etc.)					0))
Fourrages pour la vente					\circ)		
Fruits (pommier, fraisier, framboisier, bleuetier, vigne, etc.)				(0))
Légumes (pommes de terre, maïs sucré, citrouille, courge, carotte, betterave	asperg	ge, etc	:.)		\circ)		
Acériculture					0		\subset)		
Foresterie					\circ)		
Ne sait pas					0)		
autre (veuillez préciser)										
 Quelle importance accordez-vous aux énoncés suivants en 1 étant aucune importance, 10 étant la plus grande importance 		vec l	es co	nditio	ns d	e trav	ail en	agri	cultur	e?
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	s. o.
Horaires de travail	\bigcirc	0	0	0	0	0	0	0	\bigcirc	0
Tâches demandées	\bigcirc	\bigcirc	0	\circ	0	0	0	0	\circ	0
Salaire	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	0	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc
Caractère saisonnier / temporaire de l'emploi	\bigcirc	\bigcirc	0	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc
Travail en plein air	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc
Formation requise	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc			\bigcirc	\bigcirc			\bigcirc





2. Suite à la lecture de la définiti lusieurs réponses possibles)	on ci-haut, envisagez-vous deveni	r un producteur agrotouristique?
Non		intéressé par les visites d'entreprise agricole avec ion et interprétation
Oui et intéressé par les activités de r		•
Oui et intéressé par l'hébergement à	la ferme	
3. Prévoyez-vous faire de la tran	sformation agroalimentaire?	
) Oui		
Non Non		
l. Dans quel(s) secteur(s) d'activ ous pouvez cocher plusieurs ca	rités prévoyez-vous faire de la tran ses si applicable)	sformation agroalimentaire?
Viandes, volailles et poissons	Produits laitiers	Café, thé, épices
Boulangeries et pâtisseries	Mets préparès	Céréales et oléagineux
Fruits et légumes	Boissons alcoolisées	Chocolat et confiseries
Produits de l'érable	Produits du miel	Autres produits d'origine végétale
5. Souhaiteriez-vous développer	la mise en marché LOCALE de vo	s produits agroalimentaires?
) Oui	O Ne sait	pas
Non	Ne s'ap	oplique pas



PLANDEDÉVELOPPEMENT DELAZONEAGRICOLE MRCHAUT-SAINT-FRANÇOIS



16. Quel modes de mise en marché LOCALE énuméré agroalimentaires?	s ci-dessous prévoyez-vo	us utiliser po	ur vos pro	oduits
		Oui	Non	Ne sait pas
Non applicable (mise en marché collective)		\circ	\bigcirc	
Kiosque ou boutique à la ferme		\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc
Autocueillette		\circ		
Agrotourisme		\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc
Marchés publics		\circ		
Marché de solidarité		\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc
Panier équitable-fermier de famille (agriculture soutenue par la co	mmunauté ASC)	\circ	\circ	\bigcirc
Site internet		\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc
Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.)		\circ	\circ	\bigcirc
17. Quelle stratégie privilégieriez-vous pour accéder à	ı un fond de terre?			
Transfert	Achat partiel et locati	on pour compléte	er	
Location	Ne sait pas			
Location avec option d'achat	Pas besoin d'un fond	de terre pour mo	on projet	
Achat				
Avez-vous besoin de bâtiments agricoles pour util Oui	isation à des fins agricole	es?		
Non				
19. Prévoyez-vous posséder ou gérer un boisé?				
Oui				
Non				
Ne sait pas				





spécif	vous prévoyez avoir ou gérer un boisé, de quel(s) type(s) sera-t-ii?			
	fiez ceux qui s'appliquent)				
Éra	ablière entaillée	Boisé utilisé o	ou aménagé pour	le loisir (chasse, V	TT, etc.)
Én	ablière non entaillée et non exploitée	Boisé utilisé o	ou aménagé pour	les produits foresti	iers non ligneux
Éra	ablière exploitée pour le bois		ránagá /lainna la	noture aller\	
Во	oisé aménagé pour la récolte du bois	Ne sait pas	énagé (laisse la	nature aller)	
Au	utre (veuillez préciser)				
L					
lestiné nux PFN cosméc	tation. Ils se définissent comme des produits ou des soi e à l'industrie du bois d'œuvre, de la pâte et papier, du b NL sont variés: aliments et additifs alimentaires, plantes ceutiques et produits ornementaux. ngez-vous à cultiver ou récolter de manière sign	oois de chauffage ou d aromatiques, résines	u charbon. Les , huiles essentie	usages commerci lles, produits méd	iaux associés
vous	pouvez cocher plusieurs cases)				
Ou	ui, plantes médicinales	Oui, arbres à	noix		
Ou	ui, crosses de fougères (têtes de violon)	Non, mais j'ai	de l'intérêt		
	ui, champignons	Non, aucun ir	ntérêt		
Ou					
	ui, baies comestibles				
Ou	ui, baies comestibles utre (veuillez préciser)				
Ou Au		ez votre niveau d'in	térêt pour:		
Ou Au	utre (veuillez préciser)	ez votre niveau d'in Aucun intérêt	térêt pour: Peu intéressé	Assez intéressé	Très intéressé
Au (22. Spe	utre (veuillez préciser)			Assez intéressé	Très intéressé
Au Au 22. Spo	utre (veuillez préciser) écifiquement pour la gestion d'un boisé, indique			Assez intéressé	Très intéressé
Ou Au Carnéir L'arméir	utre (veuillez préciser) écifiquement pour la gestion d'un boisé, indique magement pour la récolte du bois			Assez intéressé	Très intéressé
22. Spe L'amér L'amér	utre (veuillez préciser) écifiquement pour la gestion d'un boisé, indique magement pour la récolte du bois magement pour la production/récolte de PFNL			Assez intéressé	Très intéressé
22. Spe L'amér L'amér L'amér	écifiquement pour la gestion d'un boisé, indique nagement pour la récolte du bois nagement pour la production/récolte de PFNL nagement pour la faune (préservation et chasse)			Assez intéressé	Très intéressé
22. Spe L'amér L'amér L'amér	écifiquement pour la gestion d'un boisé, indique magement pour la récolte du bois magement pour la production/récolte de PFNL magement pour la faune (préservation et chasse) magement pour le loisir (VTT, randonnée, etc.)			Assez intéressé	Très intéressé
22. Spe L'amér L'amér L'amér	écifiquement pour la gestion d'un boisé, indique magement pour la récolte du bois magement pour la production/récolte de PFNL magement pour la faune (préservation et chasse) magement pour le loisir (VTT, randonnée, etc.)			Assez intéressé	Très intéresse





Non No seit pas 24. Indiquez quelle importance aura l'accès à Internet haute vitesse sur le choix du lieu de votre établissement. I étant aucune importance et 10 étant la plus grande importance) 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 25. Indiquez les services et organismes en lien avec l'établissement en agriculture que vous connaissez parmi les suivants: Ministère de l'Agriculture, des Pécheries et de l'Alimentation du Cuébec (MAPAC) Drion des Producteurs Agricoles (UPA) Centre Local de Développement (CLD) Société d'Aide au Développement du Carade (SADC) Financière agricole du Cuèbec (FADQ) Financière agricole du Cuèbec (FADQ) Financière agricole de Carade (FACC) Financière agricole de Carade (FACC) Réseau Agri-Conseil	23. En plus	du statut d	e producteu	r agricole,	seriez-vou	s intéressé à d	obtenir auss	si celui de p	roducteur f	orestier?
24. Indiquez quelle importance aura l'accès à Internet haute vitesse sur le choix du lieu de votre établissement. (1 étant aucune importance et 10 étant la plus grande importance) 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 25. Indiquez les services et organismes en lien avec l'établissement en agriculture que vous connaissez parmi les suivants: Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) Union des Producteurs Agricoles (UPA) Centre Local de Développement (CLD) Société d'Aide au Développement du Canada (SADC) Financière agricole du Québec (FADQ) Financement Agricole Canada (FAC-FCC)	Oui									
24. Indiquez quelle importance aura l'accès à Internet haute vitesse sur le choix du lieu de votre établissement. [1 étant aucune importance et 10 étant la plus grande importance) 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 25. Indiquez les services et organismes en lien avec l'établissement en agriculture que vous connaissez parmi les suivants: Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) Union des Producteurs Agricoles (UPA) Centre Local de Développement (CLD) Société d'Aide au Développement du Canada (SADC) Financière agricole du Québec (FADQ) Financement Agricole Canada (FAC-FCC) Réseau Agri-Conseil	O Non									
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 25. Indiquez les services et organismes en lien avec l'établissement en agriculture que vous connaissez parmi les suivants: Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) Union des Producteurs Agricoles (UPA) Centre Local de Développement (CLD) Société d'Aide au Développement du Canada (SADC) Financière agricole du Québec (FADQ) Financement Agricole Canada (FAC-FCC)	Ne sait pa	as								
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 25. Indiquez les services et organismes en lien avec l'établissement en agriculture que vous connaissez parmi les suivants: Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) Union des Producteurs Agricoles (UPA) Centre Local de Développement (CLD) Société d'Aide au Développement du Canada (SADC) Financière agricole du Québec (FADQ) Financement Agricole Canada (FAC-FCC)										
25. Indiquez les services et organismes en lien avec l'établissement en agriculture que vous connaissez parmi les suivants: Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) Union des Producteurs Agricoles (UPA) Centre Local de Développement (CLD) Société d'Aide au Développement du Canada (SADC) Financière agricole du Québec (FADQ) Financement Agricole Canada (FAC-FCC)							ur le choix d	lu lieu de v	otre établiss	ement.
25. Indiquez les services et organismes en lien avec l'établissement en agriculture que vous connaissez parmi les suivants: Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) Syndicat de la Relève Agricole de l'Estrie (SYRAE) Associations forestières et groupements forestiers Union des Producteurs Agricoles (UPA) Service de comptabilité et de fiscalité (SCF-UPA) Centre Local de Développement (CLD) Centre d'Emploi Agricole (UPA) Emploi-Québec Financière agricole du Québec (FADQ) Réseau Agri-Conseil	•						7	8	g	10
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) Union des Producteurs Agricoles (UPA) Centre Local de Développement (CLD) Société d'Aide au Développement du Canada (SADC) Financière agricole du Québec (FADQ) Financement Agricole Canada (FAC-FCC) Syndicat de la Relève Agricole de l'Estrie (SYRAE) Associations forestières et groupements forestiers Service de comptabilité et de fiscalité (SCF-UPA) Centre d'Emploi Agricole (UPA) Emploi-Québec Réseau Agri-Conseil					0					
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) Union des Producteurs Agricoles (UPA) Centre Local de Développement (CLD) Société d'Aide au Développement du Canada (SADC) Financière agricole du Québec (FADQ) Financement Agricole Canada (FAC-FCC) Syndicat de la Relève Agricole de l'Estrie (SYRAE) Associations forestières et groupements forestiers Service de comptabilité et de fiscalité (SCF-UPA) Centre d'Emploi Agricole (UPA) Emploi-Québec Réseau Agri-Conseil										
Québec (MAPAQ) Union des Producteurs Agricoles (UPA) Centre Local de Développement (CLD) Société d'Aide au Développement du Canada (SADC) Financière agricole du Québec (FADQ) Financement Agricole Canada (FAC-FCC) Associations forestières et groupements forestiers Centre d'Emploi Agricole (UPA) Emploi-Québec Réseau Agri-Conseil	25. Indiquez	les service	es et organis	smes en lie	n avec l'ét	ablissement e	n agricultur	e que vous	connaissez	parmi les
Union des Producteurs Agricoles (UPA) Centre Local de Développement (CLD) Société d'Aide au Développement du Canada (SADC) Financière agricole du Québec (FADQ) Financement Agricole Canada (FAC-FCC) Associations forestières et groupements forestiers Service de comptabilité et de fiscalité (SCF-UPA) Centre d'Emploi Agricole (UPA) Emploi-Québec Réseau Agri-Conseil			re, des Pêcheri	es et de l'Alin	entation du	Syndicat	de la Relève A	gricole de l'Es	trie (SYRAE)	
Centre Local de Développement (CLD) Société d'Aide au Développement du Canada (SADC) Financière agricole du Québec (FADQ) Financement Agricole Canada (FAC-FCC) Service de comptabilité et de fiscalité (SCF-UPA) Centre d'Emploi Agricole (UPA) Emploi-Québec Réseau Agri-Conseil		,	: Agricoles (UPA	4)		Associati	ons forestières	et groupeme	nts forestiers	
Société d'Aide au Développement du Canada (SADC) Financière agricole du Québec (FADQ) Financement Agricole Canada (FAC-FCC) Centre d'Emploi Agricole (UPA) Emploi-Québec Réseau Agri-Conseil						Service d	e comptabilité	et de fiscalité	(SCF-UPA)	
Financière agricole du Québec (FADQ) Financement Agricole Canada (FAC-FCC) Emploi-Québec Réseau Agri-Conseil)C)	Centre d'	Emploi Agricol	e (UPA)		
Financement Agricole Canada (FAC-FCC) Réseau Agri-Conseil					-,	Emploi-Q	uébec			
						Réseau A	Agri-Conseil			
Fonds d'Investissement pour la Relève Agricole (FIRA)		-	·	,						
	Fonds d'I	nvestissemen	t pour la Relèv	e Agricole (FII	RA)					
										1



6. Pour chacun des défis suivants, indiquez dans quelle os projets?	e mesur	e vou	is cro	yez q	u IIS	aaror	it uii	IIIIpa	ct Sui	vou	3 01
1 étant aucun impact et 10 étant un grand impact)											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	8. 0
Coût de l'acquisition (ferme)		\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	
Coût des terres agricoles	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc
Coûts technologiques et de la mécanisation	\circ	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	
Financement de la portion agricole (entreprise)	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	
Financement de la portion résidentielle (maison)	\circ	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	
Soutien technique (ex. préparation de plan d'affaires, gestion de l'entreprise, etc.)	\circ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Trouver une entreprise à relever/acquérir/louer	\circ	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	
Mise en marché et visibilité régionale	\circ	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	
Conciliation travail / vie familiale et/ou personnelle	0	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	
Relation intergénérationnelle	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc
Relations avec les voisins	0	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	
7. Pour finir, nous vous invitons à formuler vos comme	ntaires	ou vo	os suç	jgesti	ons:						
7. Pour finir, nous vous invitons à formuler vos comme 8. Une table ronde pour discuter de l'établissement et d est en cours d'organisation. Selon vos réponses, accept t la mise en œuvre du Plan de développement de la zon	le l'emp eriez-vo	loyab ous d'	oilité e	en agr	ricultu	our n	ous a			_	
8. Une table ronde pour discuter de l'établissement et c st en cours d'organisation. Selon vos réponses, accept t la mise en œuvre du Plan de développement de la zon	le l'emp eriez-vo	loyab ous d'	oilité e	en agr	ricultu	our n	ous a			_	
8. Une table ronde pour discuter de l'établissement et d est en cours d'organisation. Selon vos réponses, accept et la mise en œuvre du Plan de développement de la zon	le l'emp eriez-vo	loyab ous d'	oilité e	en agr	ricultu	our n	ous a			_	
8. Une table ronde pour discuter de l'établissement et c st en cours d'organisation. Selon vos réponses, accept t la mise en œuvre du Plan de développement de la zon	le l'emp eriez-vo e agrico	loyab ous d'	oilité e	en agr	ricultu	our n	ous a			_	
8. Une table ronde pour discuter de l'établissement et d st en cours d'organisation. Selon vos réponses, accept it la mise en œuvre du Plan de développement de la zon Oui	le l'emp eriez-vo e agrico	loyab ous d'	oilité e	en agr	ricultu	our n	ous a			_	
8. Une table ronde pour discuter de l'établissement et d ist en cours d'organisation. Selon vos réponses, accept it la mise en œuvre du Plan de développement de la zon Oui Non	le l'emp eriez-vo e agrico	loyab ous d'	oilité e	en agr	ricultu	our n	ous a			_	
8. Une table ronde pour discuter de l'établissement et dest en cours d'organisation. Selon vos réponses, accept ta mise en œuvre du Plan de développement de la zon Oul Non 9. Étes-vous membre du Syndicat de la relève agricole	le l'emp eriez-vo e agrico	loyab ous d'	oilité e	en agr	riculti cté po	our n	ous a			_	





développement de la zone agricole du Haut-Saint-François.							





PDZA Haut-Saint-François - volet citoyen

Questionnaire destiné aux citoyens de la MRC du Haut-Saint-François



L'ensemble des citoyens de la MRC du Haut-Saint-François sont sollicités afin de dresser un portrait juste de leurs perceptions et habitudes en lien avec l'agriculture et ses domaines connexes. Cette consultation écrite s'inscrit dans le cadre de la démarche d'élaboration d'un Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Merci de votre participation! Votre avis nous est précieux.

Veuillez noter que vos réponses sont <u>confidentielles</u> et ne seront utilisées que dans le cadre du PDZA.

Temps estimé nécessaire pour compléter le questionnaire: 15 minutes

*** Dans certaines municipalités, des prix de participation seront tirés au sort parmi les répondants ayant retourné leur questionnaire complété (et ayant indiqué leurs coordonnées) avant le 19 juin 2015. Pour plus d'informations, contactez votre bureau municipal. ***

If you want to fill this form in English, you can ask for a paper copy at your township office or go to this weblink: https://fr.surveymonkey.com/s/PDZA-HSF-EN-Citoyens





Agriculture, Pêcheries et Alimentation









PDZA Haut-Saint-François - vole	t citoyen
1. Sexe du répondant	
○ Homme	
Femme	
2. Adresse du répondant	
Numéro civique	
Nom de rue	
Code postal	
3. Dans quelle tranche d'âge vous s	tuez-vous?
Moins de 18 ans	35 à 49 ans
18 à 24 ans	50 à 64 ans
25 à 34 ans	65 ans et plus





	Campagne	Ville/village
Ascot Corner	0	0
Bury	0	0
Chartierville	0	0
Cookshire-Eaton (ville de Cookshire)	0	0
Cookshire-Eaton (secteur Bulwer)	0	0
Cookshire-Eaton (secteur Eaton Corner)	0	0
Cookshire-Eaton (secteur Johnville)	0	0
Cookshire-Eaton (secteur Sawyerville)	0	0
Dudswell	0	0
East Angus	0	0
Hampden	0	0
LaPatrie	0	0
Lingwick	0	0
Newport	0	0
Saint-Isidore-de-Clifton	0	0
Scotstown	0	0
Weedon	0	0
Westbury	.0	0
Depuis combien d'années habitez-vous	à cet endroit?	
	26 à 35 ans	
5 à 10 ans		
11 à 15 ans	36 ans et plus	
. Est-ce votre résidence principale ou vo Résidence principale Résidence secondaire	tre résidence secondaire?	



7. S'il s'agit de votre résidence secondaire, dan principale?	s quelle région/ville se situe votre résidence
Ville de Sherbrooke	Montérégie
Estrie (autre que Sherbrooke)	Chaudière-Appalaches
Centre-du-Québec	Montréal
Autre (veuillez préciser)	
8. Quel est votre plus haut niveau de scolarité d	complété?
Aucun diplôme	
Études secondaires générales (D.E.S ou équivalent)	
Études professionnelles (D.E.P, A.E.P ou équivalent)	
Études collégiales (D.E.C ou A.E.C.)	
Études universitaires (certificat, baccalauréat, maîtris	e, doctorat)
Autre (veuillez préciser)	
9. Dans quelle catégorie se trouve votre métier Agriculture, foresterie et ressources naturelles	/ profession? Affaires et commerce
Santé et services sociaux	Arts, culture et loisirs
Éducation	Sciences
Construction, transport, machinerie et domaines	Manufacturier
Vente et service	Gouvernement, MRC et municipalités (administration publique)
Autre (veuillez préciser)	





0. Quelles sont les raisons qui vous ont	poussé à vou	s étab	lir da	ns le	Haut	-Sair	nt-Fra	nçoi	s?	
La qualité de vie		a prox	imité d	de She	rbrook	æ				
Les paysages de campagne	L	es act	ivités (de lois	r (cha	sse, p	lein-ai	r, rand	onnée	, etc.)
L'accessibilité à la propriété (\$)	F	oursu	iivre m	ion coi	njoint o	ou ma	conjoi	nte		
La proximité d'un emploi	_ т	oujour	s habi	té ici						
La proximité de la famille		e reto	ur apr	ès avo	ir quitt	é un c	ertain	temps	3	
Autre (veuillez préciser)										
 Lors de vos achats d'aliments, quelle référant à aucune importance et 10, trè 	-			us au	x élé	ment	s sui	vants	?	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Aliment du Canada	0	\circ	0	\circ	\circ	\bigcirc	\circ	0	\circ	\circ
Aliment du Québec	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliment de l'Estrie	0	\circ	0	\circ						
Aliment du Haut-Saint-François	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliment biologique	0	\circ	\circ	0	\circ	\bigcirc	\circ	\circ	\circ	\circ
Aliment produit sans pesticides	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliment sans OGM	0	\circ	\circ	\circ	0	\circ		0	\circ	0
Aliment produit sans hormones de croissance	0	0	0	0	0	\circ	0	0	0	0
Aliment riche en vitamines ou minéraux	0	\circ	\circ	\circ	\circ	0		\circ	\circ	0
Aliment faible en gras	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliment faible en sucre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliment au plus bas prix	\circ	\bigcirc								





	1 fois par semaine (lorsque disponible)	1 à 3 fois par mois (lorsque disponible)	1 fois par 6 mois	1 fois par année	Jamais
Kiosque ou boutique à la ferme	0	\circ	0	0	\circ
Autocueillette	\circ	\circ	\circ	\circ	\circ
Agrotourisme	\circ	\circ	\circ	\circ	\circ
Marché de la Gare à Sherbrooke	\circ	\circ	\circ	\circ	\circ
Marché public de Compton	0	0	\circ	\circ	0
Marché locavore de Racine	\circ	\circ	\circ	\bigcirc	\bigcirc
Autre(s) marché(s) public(s)	0	0	0	\circ	0
Marché de solidarité (Amis de la Terre, Internet, etc.)	\circ	\circ	\circ	\circ	\circ
Panier équitable - fermier de famille (ASC)	0	0	\circ	\circ	0
magasine déjà Une meilleure conn disponibles		s) ndroits où je	L'assurance d'une Un contact direct Une plus grande	e meilleure qualité de avec le producteur variété de produits réç voir des paniers de pro	ces produits
produits	ilication de la provens	ance des	Aucune de ces ré		
Des prix plus compe					
Un horaire plus flex produits	ible des marchés dist	ribuant ces			
_	icar)				
Autre (veuillez préc	1301)				





4. À quel point êtes-vous en accord avec les affirr 1 référant à nullement d'accord et 10, totalement e				es?						
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Je suis tolérant(e) face aux odeurs générées par les activités agricoles	\circ	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Je suis tolérant(e) face aux bruits générés par les activités agricoles	\circ	\bigcirc	\circ	\bigcirc	0	\bigcirc	0	0	\circ	0
Je suis tolérant(e) face aux poussières générées par les activités agricoles	\bigcirc	\circ	\circ	\bigcirc	0	\circ	\bigcirc	0	\circ	0
Je suis tolérant(e) face à la propreté des chemins agricoles	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	0
Je suis tolérant(e) quand au partage des voies de circulation avec les machineries agricoles	0	0	\bigcirc	\circ	0	\bigcirc	0	\bigcirc	\circ	0
Autre (au besoin) *	\bigcirc	\bigcirc	\circ	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\circ	\circ	0
(Veuillez préciser)										
5. Quel rôle joue l'agriculture par rapport à ces dit 1 référant à aucun rôle et 10 à un très grand rôle)	férer	its as	hecis	» r						
	férer	its as	peci	3 (
1 référant à aucun rôle et 10 à un très grand rôle)	férer 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1 référant à aucun rôle et 10 à un très grand rôle) Contribuer au dynamisme économique des municipalités					5	6	7	8	9	10
1 référant à aucun rôle et 10 à un très grand rôle) Contribuer au dynamisme économique des municipalités Fournir des produits alimentaires à prix compétitif					5 0	6 0	7 0	8	9	10
1 référant à aucun rôle et 10 à un très grand rôle) Contribuer au dynamisme économique des municipalités Fournir des produits alimentaires à prix compétitif Fournir des produits alimentaires à proximité					5 0 0	6 0 0	7 0 0	8 0	9 0	10
1 référant à aucun rôle et 10 à un très grand rôle) Contribuer au dynamisme économique des municipalités Fournir des produits alimentaires à prix compétitif Fournir des produits alimentaires à proximité Contribuer au maintien et à la création d'emplois					5 0	6 0 0 0	7 0 0	8 0	9 0	10
1 référant à aucun rôle et 10 à un très grand rôle) Contribuer au dynamisme économique des municipalités Fournir des produits alimentaires à prix compétitif Fournir des produits alimentaires à proximité Contribuer au maintien et à la création d'emplois Préserver la beauté des paysages					5 0	6 0	7 0 0 0	8 O	9 0	
1 référant à aucun rôle et 10 à un très grand rôle) Contribuer au dynamisme économique des municipalités Fournir des produits alimentaires à prix compétitif Fournir des produits alimentaires à proximité Contribuer au maintien et à la création d'emplois					5 0 0 0 0	6 0 0 0 0 0	7 0 0 0	8 0 0 0 0 0 0	9 0	
1 référant à aucun rôle et 10 à un très grand rôle) Contribuer au dynamisme économique des municipalités Fournir des produits alimentaires à prix compétitif Fournir des produits alimentaires à proximité Contribuer au maintien et à la création d'emplois Préserver la beauté des paysages Préserver l'environnement par des techniques de cultures					5 0 0 0 0 0 0 0	6 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	7 0 0 0	8 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	9 0 0 0 0 0 0 0	
1 référant à aucun rôle et 10 à un très grand rôle) Contribuer au dynamisme économique des municipalités Fournir des produits alimentaires à prix compétitif Fournir des produits alimentaires à proximité Contribuer au maintien et à la création d'emplois Préserver la beauté des paysages Préserver l'environnement par des techniques de cultures					5 0 0 0 0 0 0 0		7 0 0 0	8 0 0 0 0 0 0 0 0	9 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	
1 référant à aucun rôle et 10 à un très grand rôle) Contribuer au dynamisme économique des municipalités Fournir des produits alimentaires à prix compétitif Fournir des produits alimentaires à proximité Contribuer au maintien et à la création d'emplois Préserver la beauté des paysages Préserver l'environnement par des techniques de cultures					5 0 0 0 0 0 0 0	6 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	7 0 0 0	8 0 0 0 0 0 0 0	9 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	
1 référant à aucun rôle et 10 à un très grand rôle) Contribuer au dynamisme économique des municipalités Fournir des produits alimentaires à prix compétitif Fournir des produits alimentaires à proximité Contribuer au maintien et à la création d'emplois Préserver la beauté des paysages Préserver l'environnement par des techniques de cultures					5 0 0 0 0 0 0	6 0 0 0 0 0 0 0	7 0 0 0 0	8 0 0 0 0 0 0 0 0	9 0 0 0 0 0 0	
1 référant à aucun rôle et 10 à un très grand rôle) Contribuer au dynamisme économique des municipalités Fournir des produits alimentaires à prix compétitif Fournir des produits alimentaires à proximité Contribuer au maintien et à la création d'emplois Préserver la beauté des paysages Préserver l'environnement par des techniques de cultures					5 0 0 0 0 0	6 0 0 0 0 0 0	7 0 0 0	8 0 0 0 0 0 0	9 0 0 0 0 0 0	





											Ne sai
1 441	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	pas
Le métier de producteur agricole est difficile	\circ	\circ	\cup		\cup	\cup	\circ	\cup	\circ	0	
Les producteurs agricoles vivent bien de leur métier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	С
L'agriculture contribue au dynamisme des municipalités rurales	\circ	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\circ	\circ	\circ	\circ	\bigcirc	\bigcirc	C
Les agriculteurs de la MRC du Haut-Saint- François font des produits de qualité	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\subset						
L'agriculture de la région est diversifiée	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	C						
Les producteurs agricoles sont reconnus pour leur contribution socio-économique	0	\circ	\bigcirc	\circ	\circ	\bigcirc	\circ	\bigcirc	\circ	\circ	C
Les activités agricoles conventionnelles sont respectueuses de l'environnement	0	\circ	\circ	\circ	\circ	0	\circ	\circ	\circ	\circ	C
Les terres agricoles doivent être réservées pour						_					
la production agricole et ses activités connexes 7. Quelle perception avez-vous des exploi	tatio	ns ag	ricole	s sui	vante	S?	0	0	0	0	
la production agricole et ses activités connexes 7. Quelle perception avez-vous des exploi	itatio	ns ag	ricole	s sui	vante		0	leutre	0	Négat	tive
la production agricole et ses activités connexes	tatio	ns ag	ricole	es sui			O	leutre	0	Négat	tive
la production agricole et ses activités connexes 7. Quelle perception avez-vous des exploi	itatio	ns ag	ricole	es sui			\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	leutre	0	Négat	tive
la production agricole et ses activités connexes 7. Quelle perception avez-vous des exploi Ferme laitière	itatio	ns ag	ricole	es suiv			\(\)	leutre	0	Négati	tive)
la production agricole et ses activités connexes 7. Quelle perception avez-vous des exploi Ferme laitière Ferme bovine (boeuf, veaux)	itatio	ns ag	ricole	es suiv			O	leutre	0	Négati	tive
la production agricole et ses activités connexes 7. Quelle perception avez-vous des exploi Ferme laitière Ferme bovine (boeuf, veaux) Ferme caprine (chèvres)	itatio	ns ag	ricole	es sui			\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	leutre	0	Négat O	ttive)))))
la production agricole et ses activités connexes 7. Quelle perception avez-vous des exploi Ferme laitière Ferme bovine (boeuf, veaux) Ferme caprine (chèvres) Ferme ovine (moutons, brebis, agneaux)	itatio	ns ag	ricole	es suiv				leutre		Négati	ttive)))))))))))))))))))))))))))))))))
la production agricole et ses activités connexes 7. Quelle perception avez-vous des exploi Ferme laitière Ferme bovine (boeuf, veaux) Ferme caprine (chèvres) Ferme ovine (moutons, brebis, agneaux) Ferme porcine (porcs, truies)	itatio	ns ag	ricole	O ss suiv			O			Négat O	ttive))))))))
la production agricole et ses activités connexes 7. Quelle perception avez-vous des exploi Ferme laitière Ferme bovine (boeuf, veaux) Ferme caprine (chèvres) Ferme ovine (moutons, brebis, agneaux) Ferme porcine (porcs, truies) Ferme avicole (poulets, poules, etc.)	itatio	ns ag	ricole	S suiv			O			Négati O	ttive)))))))
la production agricole et ses activités connexes 7. Quelle perception avez-vous des exploi Ferme laitière Ferme bovine (boeuf, veaux) Ferme caprine (chèvres) Ferme ovine (moutons, brebis, agneaux) Ferme porcine (porcs, truies) Ferme avicole (poulets, poules, etc.) Écurie (chevaux, poney)	itatio	ns ag	ricole	O ss suiv						Négati O	tive)))))))))
la production agricole et ses activités connexes 7. Quelle perception avez-vous des exploi Ferme laitière Ferme bovine (boeuf, veaux) Ferme caprine (chèvres) Ferme ovine (moutons, brebis, agneaux) Ferme porcine (porcs, truies) Ferme avicole (poulets, poules, etc.) Écurie (chevaux, poney) Autres élevages (cerfs, sangliers, lamas, etc.)	itatio	ns ag	ricole	Ss suiv						Négat O	tive))))))))))))))))))))))))))))))))))
la production agricole et ses activités connexes 7. Quelle perception avez-vous des exploi Ferme laitière Ferme bovine (boeuf, veaux) Ferme caprine (chèvres) Ferme ovine (moutons, brebis, agneaux) Ferme porcine (porcs, truies) Ferme avicole (poulets, poules, etc.) Écurie (chevaux, poney) Autres élevages (cerfs, sangliers, lamas, etc.) Grandes cultures (maïs, soya, blé, etc.)	itatio	ns ag	ricole	Ss suiv						Négati O	tive))))))))))))))))))))))))))))))))))
la production agricole et ses activités connexes 7. Quelle perception avez-vous des exploi Ferme laitière Ferme bovine (boeuf, veaux) Ferme caprine (chèvres) Ferme ovine (moutons, brebis, agneaux) Ferme porcine (porcs, truies) Ferme avicole (poulets, poules, etc.) Écurie (chevaux, poney) Autres élevages (cerfs, sangliers, lamas, etc.) Grandes cultures (maïs, soya, blé, etc.) Culture maraîchère (fruits et légumes)										Négati O	tive)))))))))))))



			ous l'intention difiez dans quel d			
Oui, en lie	en avec la produc	tion agricole		Dui, en agrotourisn	ne	
Oui, en lie	en avec la produc	tion forestière	1	le sait pas		
Oui, en tra	ansformation agr	oalimentaire	1	lon, pas de projet	de ce genre	
Autre (ver	uillez préciser)					
l9. Posséd∈	ez-vous des su	perficies en c	ulture ou en pât	urage dans le H	laut-Saint-Fran	cois?
Oui		•	,			,
Non						
)						
20. Posséde François?	ez-vous une si	uperficie forest	ière (boisée) de	plus de 4 hect	ares dans le Ha	ut-Saint-
Oui						
Non						
Oui	nagement)?					
Non mais	intéressé					
Non et pa	as intéressé					
			superficies pou ou la foresterie			
	superficie	acres)		(7.5 à 12 acres)	(12 à 24 acres)	24 acres)
Terre cultivable						
Boisé						
Friche						
Pâturage						





*** Si vous avez des terres à louer ou à vendre (pour l'agricu personne de la MRC du Haut-Saint-François vous contacte, question 25. ***	
23. Tribune libre: Si vous avez des propositions p François ou si des enjeux vous interpellent et que du Plan de développement de la zone agricole du	e vous aimeriez qu'ils soient abordés dans le cadre
24. Selon vos réponses, accepteriez-vous d'être c en œuvre du Plan de développement de la zone a	ontacté pour nous aider à l'élaboration et la mise gricole du Haut-Saint-François?
Non	
25. Si vous avez répondu qui à la question 24 me	rci de nous indiquer vos coordonnées complètes.
Nom	rci de nous indiquer vos coordonnees completes.
Non	
Adresse	
Ville	_
Code Postal	
Courriel	
Tálánhana	
Téléphone	
Si tel est le cas, indiquez, en hectares ou en acres, les superficies disponibles pour l'agriculture.	
auponissos pour ragnosituro.	
Si tel est le cas, indiquez, en hectares ou en acres, les superficies disponibles pour la foresterie.	
supernotes disponitries pour la lorestene.	





11

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de remplir ce questionnaire. Nous vous rappelons qu'il est <u>confidenti</u> et que les informations contenues dans celui-ci ne seront utilisées qu' <u>à des fins statistiques</u> et pour <u>l'élaboration</u> et	
<u>la mise en œuvre</u> du Plan de développement de la zone agricole de la MRC du Haut-Saint-François.	
	12





PLANDEDÉVELOPPEMENT DELAZONEAGRICOLE MRCHAUT-SAINT-FRANÇOIS